

_____ ce volume fait suite à un volume
précédent dont les inscriptions vont du n°
244, au n° 643, de l'année 1924. _____
ce que nous certifions. _____

Lausanne, le 20 décembre 1924.

L'officier de l'état civil.

H. Bally



57

Manque la page1

Manque la page2

Registre des mariages A.

N° 644
Joyet
Moll

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joyet Robert-Edouard
célibataire

commis de bureau

originaire de Cheseaux domicilié à
Lausanne né à

Cheseaux le trente avril

mil huit cent nonante-sept fils de

Jules-Louis-Ulysse Joyet, agriculteur et de
Charlotte-Antoinette née Perrochon, à Joyet.

2. Moll Maria dite Emmy
célibataire

Comptable

originaire de Mörkingen (Solure) domiciliée à
Berne née à

Mörkingen le quatorze mai

mil huit cent nonante-quatre fille de

Jakob Arnold Moll et de
Magdalena née Keuter, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Aurig Walter, commerçant, à Lausanne
2. Joyet Elyne, dactylographe, à Joyet

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Mörkingen, à
Berne le 25 et à Cheseaux le 26 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Emmy
E. Joyet

Les témoins :

Walter Aurig
E. Joyet

L'officier de l'état civil :

L. Gallif

Communiqué à Prilly, Mör-
kingen et Berne.

Registre des mariages A.

N° 645
Rod
et
Scaronne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod Auguste-Henri

célibataire

teinturier

originaire de Pully-le-Grand domicilié à

Lausanne né à

Pully (France) le vingt-trois décembre

mil huit cent nonante-neuf fils de

Eugène Rod, charbon et de

Augusta née Chespirod, à Lausanne

2. Scaronne Caterina-Francesca

célibataire

Couturière

originaire de Verua-Savoia (Turin, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Verua-Savoia le trente-un juillet

mil huit cent nonante-un fille de

Antonio Scaronne, manoeuvre et de

Angela née Ottone, à Joux (Moselle)

Comme témoins :

1. Meylan Robert, conducteur-typo, à Lausanne

2. Ludescher Auguste, marchand tailleur, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Pully-le-Grand le 12 et à Verua-Savoia le 31 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

permis de publier du Département de Justice & Police

Les époux :

Auguste Rod

Caterina Rod

Les témoins :

Meylan

Ludescher

L'officier de l'état civil :

P. Ballif

Communiqué à Corcelles-le-Jorat & à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

No 646
Favre
et
Guignet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Béat
célibataire
Charpentier - menuisier
originaire de Chierrens domicilié à
Lausanne né à
Corcelles-le-Grand le treize février
mil huit cent nonante-huit fils de
Aimé Favre et de
Sophie née Potchet, à Lausanne

2. Guignet Livie
célibataire
prière
originaire de Essertes domiciliée à
Lausanne née à
Quidouze le sept septembre
mil huit cent nonante-trois fille de
Jules-Louis Guignet, décédé et de
Lucie-Julie née David, à Châblay

Comme témoins :
1. Wicht Constantin, Charpentier, à Lausanne
2. Marti Paul, Charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Chierrens le 6
et à Essertes le 7 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Béat Favre
Livie Favre

Les témoins :
C. Wicht
P. Marti

Communiqué à St Georges et à
Oron.

L'officier de l'état civil :
L. Dullif

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 27 novembre 1937
déclaré définitif et exécutoire le
27 décembre 1937
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
27 décembre 1937, le délai pendant
lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 27 décembre 1937

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 647
Birbaum
et
Trezza

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Birbaum Henri-Jean
célibataire

marriage

originaire de Alterswil (Fribourg) domicilié à Lausanne né à Lausanne

le trois juin

mil neuf cent deux fils de

Joseph-Henri Birbaum, tailleur de pierres et de Maria-Barbara née Menziop, à Lausanne

2. Trezza Elisabeth-Rosine
célibataire

repasseuse

originaire de Sessa (Tessin) domiciliée à Lausanne (de fait) et à St-Gingolph (Valais) de droit née à La Tour-de-Peilz

le vingt-sept avril

mil neuf cent sept fille de

Giovanni-Martin Trezza, gyprier-peintre, à St-Gingolph et de Maria-Giovanna née Saba, décédée

Comme témoins : 1. Trezza Louise, ménagère, à St-Gingolph
2. Lachat Paul, clicheur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à St-Gingolph le 5, à Alterswil et à Sessa le 6 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance

acte de décès de la mère et consentement du père de la fiancée.

déclaration de grossesse

permis de mariage du Département de Justice & Police

actes de publication

Communiqué à Alterswil, à Sessa et à St-Gingolph.

Les époux :

H. Birbaum,

E. Birbaum

Les témoins :

L. Trezza

P. Lachat

L'officier de l'état civil :

H. Dally

Par arrêt du 15 mai 1930, le Tribunal fédéral a déclaré désués par le divorce le mariage inscrit ci-dessus.

Le Tribunal a fixé à un an pour l'époux et à deux ans pour l'épouse, dès le 15 mai 1930, le délai pendant lequel ils ne pourront contracter un nouveau mariage.

Lausanne le 5 juin 1930.

L'Officier de l'Etat civil :

H. Dally

Registre des mariages A.

N° 648
Duperré
et
Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperré Robert Eugène
célibataire

Secourée
originaire de Mont M Lausanne et de Rougemont domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit octobre

mil neuf cent fils de
Henri Duperré, chauffeur à l'usine à gaz, à Lausanne et de
Marie-Louise née Dubaud, décédée

2. Bolomey Rose
célibataire

ménagère
originaire de Lutry et de Forel (Lavaux) domiciliée à
Orbe née à

Moudon le neuf septembre
mil huit cent nonante-neuf fille de

Vincent-Isaac-Jules Bolomey, picuriste, à Moudon et de
Hélène née Suttoit, décédée

Comme témoins : } 1. Maeder Henri, mécanicien, à Lausanne
2. Maeder Rosa, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Rougemont, à Lu-
try, à Forel, à Orbe le 13 et au Mont M Lausanne
le 14 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Robert Duperré
Rose Duperré Bolomey

Les témoins :
H. Maeder
R. Maeder

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Prilly, à
Rougemont, à Lutry, à
Forel & à Orbe.

Registre des mariages A.

N^o 649
Guillard
et
George

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillard Marius-Émile
célibataire

chauffeur
originaire de Bex domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze novembre

mil neuf cent fils de
Charles-Auguste Guillard, décédé et de
Eugénie née Juvel, à Lausanne

2. George Martha-Andrée
célibataire

originaire de Trübroye domiciliée à
Lausanne née à
Lonay le neuf juillet

mil neuf cent quatre fille de
Jules-Edmond George, manoeuvre et de
Maria née Balme, à Morges

Comme témoins :
1. Klausenstein Robert, bûcheron, à Lausanne
2. Pache Jules, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bex le 26, et à Trübroye
le 27 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

M. Guillard
M^{lle} Guillard

Les témoins :

Pache Jules
Klausenstein Robert

L'officier de l'état civil :

D. Baillif

Communiqué à Bex & à Oron

Registre des mariages A.

N^o 650
 Dupertuis
 et
 Durignat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupertuis Ami _____

_____ célibataire _____

gendarme _____

originaire de Ormont-Desfous _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Ormont-Desfous _____ le dix-neuf septembre _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Emile-Vincent Dupertuis, agriculteur _____ et de

Lydie née Zille, au Sépey _____

2. Durignat Ida-Elise _____

_____ célibataire _____

originaire de Ormont-Desfous _____ domiciliée à

Ormont-Desfous _____ née à

Aigle _____ le trois octobre _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Jules-Vincent Durignat _____ et de

Julie-Sylvie Harletaz née Mermod, décédée _____

Comme témoins :

1. Durignat Marcel, commerçant, à Lausanne

2. Lamberlet Louis, gendarme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26 et à Ormont-Desfous le 29 novembre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance _____

promesse de la fiancée _____

actes de publication _____

Les époux :

A. Dupertuis _____

Ida Dupertuis _____

Les témoins :

Marcel Durignat _____

Lamberlet L. gendarme _____

L'officier de l'état civil :

J. Ballif _____

Communiqué à Ormont-Desfous _____

Registre des mariages A.

N° 651
Marendaz
et
Annen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marendaz Emile-Jules

veuf de Clara-Elise née Bormand des
le 7 avril 1924 commerçant
originaire de Method domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-neuf mai

mil huit cent septante fils de
Jules Marendaz et de
Louise-Rosette née Meyer, décédés

2. Annen Nora-Clara

célibataire
ménagère
originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
St-Croix le dix décembre
mil huit cent nonante-cinq fille de

Albert-Auguste Annen, ouvrière en musique, à St-Croix et de
Clara-Maxie née Bormand, décédée

Comme témoins : 1. D'Adda Alice, ménagère, à Lausanne
2. Hanselmann Albertine, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} et à Method et
Gessenay le 2 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-
quatre

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de l'époux
acte de décès de sa première
femme
actes de publication

Les époux :

Emile Marendaz
Nora Marendaz

Les témoins :

D'Adda Alice
Albertine Hanselmann

L'officier de l'état civil :

Baillif

Par jugement du Tribunal des districts
de Lausanne
rendu en date du 27 novembre 1924
déclaré définitif et exécutoire le
janvier 1927
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
janvier 1927, le délai pendant
lequel l'homme
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 1^{er} janvier 1927

Officier de l'état civil :
Baillif

Registre des mariages A.

No 652
Thuillard
et
Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thuillard Emile-Jean
divorcé de Eugénie Pancheaud dès le 14
mai 1917 garnier
originaire de Froidewille domicilié à
Lausanne né à
Oscherins / Lutry le dix-sept septembre
mil huit cent soixante cinq fils de
Jean-Samuel Thuillard et de
Henriette-Judith-Amélie née Cretinoud, décédés

2. Grandjean née Favre Josephine-Louise
veuve de Fritz Grandjean dès le
28 mai 1913 ménagère
originaire de Bellerive domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un juillet
mil huit cent soixante-cinq fille de
Louis-Daniel Favre et de
Fanny-Julie née Porche, décédés

Comme témoins : } 1. Corboz Louis, retraité C.F.F. à Lausanne
2. Heyse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Froidewille
le 4 et à Bellerive le 5 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de mariage des deux
époux ; celui de l'époux
avec divorce. _____
acte de décès du 1^{er} mai
de l'épouse. _____
- actes de publication. _____

Communiqué à Poliez-le-Grand
et à Constantine

Les époux :

Emile Thuillard
Josephine Thuillard

Les témoins :

Corboz Louis
Heyse Marius

L'officier de l'état civil :

Dallig

Registre des mariages A.

No 654
Tahud
et
Morandi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tahud John-Henri _____
celibataire _____

boucheur _____
originaire de Ogens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-neuf mai _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fils de
Henri-Louis Tahud, agriculteur, à Chigny s/ Morges _____ et de
Julie-Sylvie née Freymond, décédée _____

2. Morandi Cécile-Marie _____
celibataire _____

pierriste _____
originaire de Arizzano (Novare, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Provence _____ le premier mars _____
_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Pietro-Alessio-Cesare Morandi, maçon à Provence _____ et de
Elije-Adèle née Colomb, décédée _____

Comme témoins : } 1. Tahud Henri, agriculteur, à Chigny
2. Tahud Robert, ouvrier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Ogens le 31
octobre et à Arizzano le 23 novembre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier du Dépar-
tement de Justice & Police _____
actes de publication _____

Les époux :

John Tahud
Cécile Tahud.

Les témoins :

Tahud Henri
Tahud Robert

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne,
rendu en date du 4 juillet 1925,
déclaré définitif et exécutoire le 30
septembre 1925,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 30
septembre 1925, le délai pendant
lequel l'ex-époux
ne pourra _____ contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 7 octobre 1925.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à St-Cicques et à
la Chancellerie d'Etat. _____

Registre des mariages A.

No 055
Reymond
et
Rosselli

Par décision du 26 mars 1934,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que la famille Reymond
s'est établie comme établie
originale non seulement
de Genève mais encore du
Chêne.

Lausanne, le 29 mars 1934.
L'officier de l'état civil:

69 qui à Genève (B.C.) est
au bachelier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Henri-Félix _____
célibataire _____

mécanicien _____
originaire de Genève _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Rolle _____ le quatre mai _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Camille-Adolphe Reymond, fumiste _____ et de
Marie-Louise née Hange, à Lausanne _____

2. Rosselli Cézarine-Marguerite _____
célibataire _____

couturière _____
originaire de Migiandone (Novare, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-un septembre _____
_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Graxiano Rosselli, maçon _____ et de
Ermina née Frezza, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Vuillemin Paul, négociant, à Lausanne
2. Casagrande Ernest, employé de banque, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Genève le 27
octobre et à Migiandone le 23 novembre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier du Dé-
partement de Justice & Police.

Les époux :

H. Reymond.
M. Reymond

Les témoins :

Vuillemin
Casagrande

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à Genève et à
la Chancellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

N° 656
Collombet
et
Melich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collombet Gustave-Auguste
celibataire

Avocat
originaire de Collonges (Ain, France) domicilié à Genève
né à Collonges le premier avril
mil huit cent quatre-vingt six

Auguste Collombet et de
Françoise née Lévrier, décédés

2. Melich Henriette
celibataire

Sténodactylographe
originaire de Bucarest (Roumanie) domiciliée à Plainpalais
née à Bucarest le vingt octobre
mil huit cent quarante-sept

Moritz Melich, sculpteur sur bois et de
Sophie S. née Kempner, à Leysin

Comme témoins :
1. Fischer Jeanne, à Chambéry (Genève)
2. Eisenberger Elie, ferblantier-appareilleur, à Leysin.

Les publications ont eu lieu à Genève le 9, à Collonges le 10
et à Plainpalais le 9 décembre 1924, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :
Autorisation de mariage
de l'état civil de Genève.

Les époux :
G. Collombet
Les témoins :
Fischer
Eisenberger

L'officier de l'état civil :
J. Ballif

Communiqué à Genève, à Plainpalais, & à la chancellerie de l'état.

Le 13 juin 1925, Gustave Auguste Collombet, mentionné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, citoyen genevois, ressortissant à la commune de Genève. Lausanne, le 14 octobre 1926. L'officier de l'état civil : J. Ballif. Copie à Genève 1926.

Par arrêt du 7 juillet 1932, le Tribunal fédéral a dissous par la divorce le mariage inscrit ci-contre. Le Tribunal a fixé sa résidence, à partir du 7 juillet 1932, le delat formé par le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne le 26 août 1932. L'officier de l'état civil : H. Leliand. Suff.

Registre des mariages A.

No 657
Amaudruz
et
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaudruz Charles-François _____
célibataire _____

journalier _____
originaire de Savigny et Forel _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Montbleson / Lausanne _____ le vingt-quatre mars _____
mil huit-cent septante-sept _____ fils de

Louis Amaudruz _____ et de
Julie-Françoise née Peneveyre, décédés _____

2. Jaquier née Goumaz Hortense _____
veuve de Lucien Jaquier dès le 3 décembre
1918, _____ ménagée _____

originaire de Goumoens-la-ville _____ domiciliée à
Lausanne, Montbleson _____ née à
aux Râpes / Lausanne _____ le quatre mai _____

_____ mil huit-cent soixante-sept _____ fille de
François-Louis Goumaz _____ et de
Augustine née Bonny, décédés _____

Comme témoins : } 1. Regamey Henri, huissier, à Lausanne
2. Wutrich Frédéric, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Savigny et à
Goumoens-la-ville le 22, à Forel le 23 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :
actes de naissance _____
acte de décès 1^{er} mari de l'épouse _____
actes de publication _____

Les époux :
Amaudruz Ch^{rs}
Amaudruz Hortense

Les témoins :
Henri Regamey
Frédéric Wutrich

Communiqué à Savigny, à Forel
& à Echallens. _____

L'officier de l'état civil :
L. J. Jolly

Registre des mariages A.

N^o 658
 Diday
 et
 Sinaré

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diday Alfred-Jules

célibataire

employé de commerce

originaire de Bourneuf

Paris (15^e arr^t)

domicilié à

né à

Lausanne

le cinq mars

mil neuf cent un

fils de

Constant-Ami Diday, mécanicien aux G. F. F.

et de

Elije né Meyer, à Lausanne

2. Sinaré Marthe-Louise

célibataire

demoiselle de réception

originaire de Rances

domiciliée à

née à

Lausanne

le neuf juin

mil huit cent soixante quatre

fille de

Edouard-Ariste Sinaré, cordonnier, à Lausanne

et de

Augusta-Rose née Cottens, décédée

Comme témoins :

1. Alschimann Charles, étudiant, à Lausanne

2. Honoré Roger, droguiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Bourneuf, à Rances & à Paris le 23 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

autorisation de mariage de l'état civil de Sullens

Les époux :

Diday

M. Diday

Les témoins :

C. Alschimann

Roger

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Communiqué à Sullens & à
 Baulmes.

Registre des mariages A.

14-383

N° 659
Chavanne
et
Bischoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chavanne Gaston-Henri
célibataire

inspecteur de la Police de Sécurité
originaire de Coeuve (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Tramelan-dessus le vingt-un avril
mil huit cent nonante-quatre fils de

Henri-Joseph Chavanne, cafetier et de
Bertha-Adoline née Monnier, à Tramelan-dessus

2. Bischoff née Wyss Emma-Auna
veuve d'Henrich Bischoff vis le 1^{er}

décembre 1918,
originaire de Lauterbrunnen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Biron (Lucerne) le vingt-sept mai
mil huit cent huitante-huit fille de
Adolf Wyss et de

Maria née Arnold, décédés

Comme témoins :
1. Pousaz Victor, insp. brig. police Sûreté, à Lausanne
2. Baup Jean, avocat, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Coeuve le 29
novembre et à Lauterbrunnen le 1^{er} décembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès 1^{er} mari de l'épouse.
acte de publication.

Les époux :

Chavanne Henri
Chavanne Emma

Les témoins :

J. Baup et
Pousaz

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 11 septembre 1923,
déclaré définitif et exécutoire le
septembre 1923, le mariage inscrit
contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 17 avril 1934.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 660

Perisset

Zulauff^{et} née Ramel

Par jugement du Tribunal de Grandson, rendu en date du 26 mars 1924, déclaré définitif et exécutoire le 11 juin 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 11 juillet 1924.
L'officier de l'état civil

J. Bonny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perisset Jules-Nicolas
divorcé de Louise née Deléray dès le 2 juillet 1924
voiturier
originaire de Gillarens (Fribourg) domicilié à Lausanne né à Gillarens le vingt-cinq juillet mil huit cent huitante-quatre fils de François-Rémi Perisset et de Hélène-Marguerite née Favre, les deux décédés

2. Zulauff née Ramel Marie-Julie
veuve de Louis-David Zulauff dès le 7 novembre 1921, ménagère
originaire de Château-d'Oex domiciliée à Lausanne née à Château-d'Oex le deux décembre mil huit cent septante-cinq fille de Abram-Louis Ramel et de Anna-Marie née Christeler, les deux décédés

Comme témoins :
1. Chevalley Vincent, chauffeur, à Lausanne
2. Caccia Jules, chaudronnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Gillarens & à Château-d'Oex le 10 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de 1^{er} mariage de l'époux avec divorce
acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.
actes de publication.

Les époux :

Jules Perisset
Marie-Julie Zulauff

Les témoins :

V. Chevalley
Caccia Jules

L'officier de l'état civil :

L. Dally

Communiqué à Promasens & à Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

N^o 661
Wyss
Rickli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wyss Alfred-Robert
célibataire

cariste

originaire de Balm p. Messen (Solothurn) domicilié à Lausanne né à

Mont y Rolle le onze décembre

mil huit cent nonante-sept fils de

Charles-Arnold Wyss, décédé et de

Marie-Agathe ne Petec, à Lausanne

2. Rickli Marie-Anna
célibataire

originaire de Zauggenried (Berne) domiciliée à

Chêne-Bougeries (Genève) née à

Nyon le cinq décembre

mil neuf cent trois fille de

Johann Rickli et de

Maria-Verena Wiss ne Häbele, décédés

Comme témoins : } 1. Baerber Paul, tonnelier, à Lausanne
2. Prod'hom, Emma, négociante, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1, à Messen, à Je-
questorf et à Chêne-Bougeries le 2 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Robert, Wyss
Wyss Anna

Les témoins :

Paul Baerber
& Prod'hom

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Messen, Jegen-
storf & Chêne-Bougeries.

Registre des mariages A.

N^o 662
 Johannot
 et
 Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Johannot Alexis-Jules _____
 célibataire _____

commerçant _____
 originaire de Tolochenaz _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Morges _____ le vingt six septembre _____

_____ mil neuf cent _____ fils de
 Charles-Alexis Johannot, tailleur _____ et de
 Marie-Jeanne née Séchaud, à Morges _____

2. Müller Emilie _____

_____ divorcée de Albert Messbecher dès le
 8 mai 1915, _____ commerçante _____

originaire de Steinmauern (Amt Rastatt, Bade) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Reichsel (Bade) _____ le sept avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt deux _____ fille de

Wenzeslaus Müller _____ et de
 Beatrix née Troble, les deux décédés _____

Comme témoins : } 1. Eppner Paul, voyageur de commerce, à Lausanne
 } 2. Widmer Marcel, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Tolochenaz et
 à Steinmauern le 10 décembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 acte du 1^{er} mariage de l'épouse
 avec divorce. _____
 permis de publier du Départe-
 ment de Justice & Police. _____
 actes de publication _____

Communiqué à Morges et à
 la Chancellerie cantonale

Les époux :

Johannot
 Emilie Johannot

Les témoins :

Paul Eppner
 Marcel Widmer

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 663
Rossetti
et
Carena

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossetti Ottavio _____
célibataire _____

maçon _____
originaire de Magnano (Novare, Italie) _____ domicilié à
Paris (15^e arrt) _____ né à

Magnano _____ le vingt-six novembre _____
mil huit cent nonante-cinq _____ fils de

Secondo Rossetti, maçon _____ et de
Francesca née Ribotto, à Magnano _____

2. Carena Irma-Josephine _____
célibataire _____

Couturière _____
originaire de Magnano (Novare, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le sept octobre _____
mil neuf cent un _____ fille de

Luigi Carena, maçon _____ et de
Giacinta née Carena, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Rossetti Pierre, charcutier, à Lausanne
2. Rista Modeste, tailleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Paris le 27
septembre et à Magnano le 5 octobre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier et autori-
sation de mariage du Dé-
partement de Justice & Police
actes de publication. _____

Les époux :

Rossetti Ottavio
Rossetti Irma

Les témoins :

P. Rossetti
Rista

L'officier de l'état civil :

L. D'Amey

Communiqué à la Chambrerie
cantonale (1 extrait) _____

Registre des mariages A.

No 664
Piquet
et
Delacrétaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Albert-Jules
célibataire

employé de banque
originaire del Lieu domicilié à
Lausanne né à

Mufflens-le-Château le cinq juillet
mil neuf cent trois fils de

Albert-Louis Piquet, décédé et de
Marie née Sumas, à Lausanne

2. Delacrétaz Germaine-Mathilde
célibataire

couturière
originaire de Corbeyrie domiciliée à

Prilly née à
Prilly le huit août

mil neuf cent deux fille de

François-Louis Delacrétaz, jardinier et de

Mathilde née Oppiger, à Prilly

Comme témoins : 1. Rohn Albert, caissier de banque, à Lausanne.
2. Gaultis Marcel, employé de banque, à Lausanne.
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1, au Lieu, à Cor-
beyrie et à Prilly le 2 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Hente décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Piquet
Germaine Piquet

Les témoins :

Rohn
M. G. Gaultis

L'officier de l'état civil :

D. Bally

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne

rendu en date du 28 décembre 1950

le mariage susdit a été dissous par la
divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 20

janvier 1951, le délai pendant

lequel le mari

peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 30 janvier 1951

L'officier de l'état civil :

Clôture.

Le numéro 664 de
la page 21 est celui de la
dernière inscription faite dans
l'année 1924

Les deux doubles sont
conformes. Ce que nous certifions.
Lausanne, le 30 décembre 1924

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

D. Bally

Communiqué au Lieu, à Oigle
et à Prilly.

Registre des mariages A.

N^o 1
Riesen
et
Guignet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riesen Rodolphe _____
célibataire _____

tailleur _____
originaire de Wabern (Berne) _____ domicilié à
Bottens _____ né à
Guggisberg (Berne) _____ le vingt-quatre juin _____
mil neuf cent un _____ fils de

Rodolphe Riesen, couvreur _____ et de
Elisabeth née Schmid, à Guggisberg _____

2. Guignet Mathilde - Hélène _____
célibataire _____

sans profession _____
originaire de Châtillens _____ domiciliée à
Reverolle _____ née à
Columbic M Morges _____ le trois septembre _____
mil neuf cent deux _____ fille de

Théophile Guignet, d'édédé _____ et de
Mortense-Fanny-Henriette née Decollogny, à Reverolle _____

Comme témoins : } 1. Decollogny Betzi, agriculteur, à Charmont
2. Riesen Ernest, tailleur, à Cossonay.

Les publications ont eu lieu à Bottens le 16, à Wabern, à
Reverolle le 17 et à Châtillens le 18 décembre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Bottens. _____

Les époux :

Rodolphe Riesen.
Mathilde Riesen.

Les témoins :

Betty Decollogny.
Riesen Ernest

L'officier de l'état civil :

B. Dally

Communiqué à Wabern,
Poliez-le-Grand, Oron-la-
ville et Yvermoy. _____

Registre des mariages A.

No 2
Witschi
et
Gardon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Witschi Maurice-César _____
célibataire _____

Droguiste _____
originaire de Unterlangenegg (Bern) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Geney-Viteboeuf _____ le trois juin _____
mil neuf cent _____ fils de

Emile Witschi, décédé _____ et de
Augusta née Oddor, à Lausanne _____

2. Gardon Nelly-Renée _____
célibataire _____

pharmaciennne _____
originaire de Vallorbe et de Genève _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Vevey _____ le six novembre _____
mil huit cent nonante-trois _____ fille de

John-Alexandre Gardon, pharmacien _____ et de
Luce-Léile née Fayod, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Maxime Maurice Stofessen, à Lausanne
2. Gardon Charles, agronome, à Alges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schwarzenegg, Vallorbe
& Genève le 3 décembre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication . _____

Les époux :

M. Witschi
N. Witschi

Les témoins :

Ch. Gardon
M. Stofessen

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

John A. Gardon
Gardon

Witschi-Addor

Communiqué à Schwarzenegg,
Vallorbe & Genève . _____

Registre des mariages A.

No 3
Walder
et
Buser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walder Fritz _____
_____ célibataire _____

technicien - mécanicien _____

originaire de Hürich et de Glattfelden (Ct. Zurich) _____ domicilié à
Hürich _____ né à

Hürich _____ le vingt-trois septembre _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Johannes Walder, décédé _____ et de

Anna née Brunner, à Hürich _____

2. Buser Fanni-Sophie _____

_____ divorcée de Friedrich Stauffer dès le 7

mai 1923. _____

originaire de Homburg (Berne) _____ domiciliée à

Hürich _____ née à

Bâle _____ le dix-neuf mars _____

_____ mil huit cent nonante-un _____ fille de

Johannes Buser, décédé _____ et de

Maria née Wiedmer, à Bâle _____

Comme témoins : } 1. Troller Emile, cafetier, à Lausanne
2. Kliment Jean, maître-cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Hürich le 18, à Glattfelden et à
Steffisburg le 19 novembre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Hürich _____

Les époux :
_____ :
F. Walder

Les témoins :
_____ :
Kliment Jean

Communiqué à Hürich, Glatt-
felden et Steffisburg. _____

L'officier de l'état civil :
A. J. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 4

Dollfus
et
Roorda van Eysinga

Par jugement du Tribunal de Lausanne
du 14 juin 1924 rendu
en date du 14 juin 1924
déclaré définitif et exécutoire le 22
juin 1924 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 4 juillet 1924

L'officier de l'état civil:



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Dollfus Albert - Gothard - Henri
célibataire

ingénieur
originaire de Castagnola (Tessin) domicilié à
Lausanne né à
Stbilan (Italie) le vingt-un juin

mil neuf cent un fils de
Oscar - Gaspare Dollfus, à Lausanne et de
Susanne née Jungk, décédée

2. Roorda van Eysinga Béatrice
célibataire

originaire de Sneek (Frise, Hollande) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept août

mil neuf cent fille de
Henri-Philippe-Benjamin Roorda van Eysinga, professeur, et de
Emilie-Macqueline née Ragozzi, à Lausanne

Comme témoins: 1. Dollfus Jean, architecte, à Paris
2. Mulliet Maurice, médecin, à St-Gall.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Castagnola le 3
décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:
actes de naissance
consentement des père et mère de
la fiancée
permis de publier du Dépar-
tement de Justice & Police
actes de publication

Les époux:
A. H. Dollfus.
B. Dollfus
Les témoins:
Jean J. Dollfus.
Maurice Tullier.

Communiqué à Castagnola et
à la Chamellerie cantonale.

L'officier de l'état civil:
B. Dollfus

Registre des mariages A.

No 5
Burgi
et
Béal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burgi René-Eugène
veuf de Marie-Orminia-Philomène née Gabinati
dès le 2 janvier 1919, employé d'hôtel
originaire de Baretswil (Zürich) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le onze décembre
mil huit cent nonante-huit fils de
Albert Burgi, décédé et de
Henriette-Jeanne-Marie née Sauer

2. Béal née Boisserand Antoinette
veuve de Marcel Bin Béal dès le 29 no-
vembre 1914, coiffeuse
originaire de origine française domiciliée à
Lausanne née à
St-Etienne, (Loire, France) le onze juin
mil huit cent nonante-quatre fille de
Jean Boisserand, mineur et de
Eliza née Pic, à St-Etienne

Comme témoins :
1. Gros Adouard, employé d'hôtel, à Lausanne
2. Burgi Albert, vendeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Baretswil
le 13 et à St-Etienne le 16 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de l'époux.
actes de décès des précédents
conjointes.
permis de publier du Dé-
partement de Justice & Police.

Communiqué à Baretswil et
à la Chancellerie cantonale.

Les époux :

René Burgi
Antoinette Burgi

Les témoins :

Gros
Burgi

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 6
Turini
et
Maag

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Turini Domenico - Edo** _____
_____ veuf de **Hélène** née **Richard** fils le
31 août 1921 _____ **Sommelier** _____
originaire de **Sessa (Tessin)** _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Sesfa _____ le deux août _____
_____ mil huit cent **huitante-neuf** _____ fils de
Edoardo Turini _____ et de
Ernestina née **Morandi**, les deux décédés _____

2. **Maag Julie** _____
_____ célibataire _____
_____ lingère _____
originaire de **Bülach (Zürich)** _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bassersdorf (Zürich) le quinze février _____
_____ mil huit cent **vingt-huit** _____ fille de
Joh. Heinrich Maag **vécidé** _____ et de
Elisabetha-Lina née **Schneider**, à **Rorbas (Zürich)**

Comme témoins : } 1. **Perego Jean-Baptiste**, commerçant, à **Lausanne**
} 2. **Perego Jeanne**, ménagère, à **Lausanne**.

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, à **Bülach** le 17 et
à **Sessa** le 19 décembre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
acte de décès M^{me} femme de
l'époux _____
actes de publication _____

Les époux :
Edo Turini
Julie Turini
Les témoins :
J.B. Perego
Hélène L. Perego-Humb

Communiqué à **Sessa** et à
Bülach _____

L'officier de l'état civil :
L. Bally

Registre des mariages A.

No 7
Baltzinger
et
Chevalley

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 21 mai 1938
déclaré définitif et exécutoire le 21
juin 1938 - le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 7 juin 1938.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baltzinger Michel _____
célibataire _____

jardinier _____

originaire de Chardonnay s/ Morges _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

M. Orburg (H. Rhin) _____ le vingt-cinq mars _____

_____ mil huit cent huitante-deux _____ fils de

Johann Baltzinger _____ et de

Salomi ni Bolcher, décédés _____

2. Chevalley Marthe _____
divorcée de Charles-Jules Wurchoz

dès le 1^{er} avril 1924 _____

originaire de Bussigny s/ Morges _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Palézieux _____ le vingt-neuf mars _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fille de

Charles Chevalley, agriculteur _____ et de

Aline née Dénériaz, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Serex Charles, jardinier, à Lausanne
2. Holles Rose, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bussigny le 10 et à
Chardonnay le 11 décembre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte du 1^{er} mariage de l'é-
pouse, avec divorce _____
autorisation de mariage du
Président du Tribunal, avant
l'expiration du délai de 300 jours.
actes de publication _____

Communiqué à Villars s/ Joux et
à Bussigny _____

Les époux :

M. Baltzinger
M^o. Baltzinger

Les témoins :

Ch. Serex
R. Holles

L'officier de l'état civil :

G. Gallig

Registre des mariages A.

No 8

Morier
et
Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier Auguste-Louis
célibataire

boulangier
originaire de Château-d'Oex domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq octobre
mil neuf cent deux fils de

Louis dit Auguste Hordet, boulangier et de
Marie-Clarice Pauline née Antonin, à Lausanne

2. Baudin Marthe-Esther
célibataire

originaire de Mollens domiciliée à
Lausanne née à

S^t-Sapboin & Morges le cinq avril
mil neuf cent cinq fille de

Juste-Emanuel Baudin, décédé et de
Lina-Clara née Tinturier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Aebach Emile, coiffeur, à Lausanne
2. Baudin Clara, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Château-d'Oex et à
Mollens le 26 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize janvier mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement de la mère de la
fiancée et acte de décès de
son père.
actes de publication.

Les époux :

Auguste Morier
Marthe Morier

Les témoins :

Emile Aebach
Clara Baudin

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Le nom du 1^{er} témoin
est Aeschbach et non
Aeschach.

L'officier de l'état civil

Le Baillif

Registre des mariages A.

No 9
Perrin
et
Masson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Oswald-Julien _____
célibataire _____

inspecteur de la police de sûreté _____
originaire de Champéry (Valais) et Les Brenets (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne _____ né à
Champéry _____ le mois août _____

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf _____ fils de
Victorien Perrin, douanier _____ et de
Adeline née Gomet, aux Brenets _____

2. Masson Alice-Julie _____
célibataire _____

originaire de Ecublens (Vaud) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Ecublens _____ le vingt-quatre septembre _____

mil neuf cent trois _____ fille de
Charles-Constant Masson, à Ecublens _____ et de
Lucie née Schuler, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Abieniste Jean, comptable, à Lausanne
2. Masson Adrien, technicien, à Paris _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Champéry, à Ecublens le 28 et aux Brenets le 29 novembre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Oswald-Julien
Alice-Julie

Les témoins :

J. Abieniste
A. Masson

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Champéry, aux
Brenets et à Ecublens _____

Registre des mariages A.

N^o 10
Stouky
et
Ferraris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stouky Joseph - Frank - Henri

célibataire

inspecteur d'assurances

originaire de Begnins et de Rötbenbach 4/8. (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Begnins le neuf octobre

mil huit cent nonante-sept fils de

Paul-Louis Stouky, négociant et de
Marie-Julie née Jonzier, à Begnins.

2. Ferraris Elisabeth Louise

célibataire

originaire de Narzo (Novare, Italie) domiciliée à

Nyon née à

Nyon le dix janvier

mil huit cent nonante-huit fille de

Celestin Ferraris, négociant et de
Jeanne-Marie née Planchaud, à Nyon.

Comme témoins :

1. Cuind Jean, négociant, à Lausanne
2. Ferraris Joseph, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Begnins, à
Rötbenbach 4/8, à Nyon le 15 et à Narzo le 30
novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier du Dé-
partement de Justice & Police
actes de publication.

Les époux :

Stouky
E. Stouky.

Les témoins :

J. Cuind
J. Ferraris

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Communiqué à Begnins, à
Rötbenbach 4/8, à Nyon
et à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N^o 11
Gasser
et
Jaton

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 11 mars 1937, déclaré définitif et exécutoire le 14 mai 1937, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce, Lausanne, le 21 mai 1937.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gasser Louis-Justin
célibataire

Cordonnier
originaire de Rüschegg (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Gorfens le dix septembre
mil huit cent nonante-cinq

fils de
Constante Gasser, à Gorfens et de

2. Jaton Jenny-Blanche
célibataire

Couturière
originaire de Pully-le-Voraz domiciliée à
Lausanne née à

Pully le vingt-huit mai
mil huit cent nonante-cinq

fille de
Edouard Jaton, décédé et de
Charlotte nie Curchod, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Couffy Fernand, cordonnier, à Lausanne
2. Arvas Léonard, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Rüschegg le 23
et à Pully-le-Voraz le 24 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

acte de naissance
actes de publication

Les époux:

Gasser Louis-Justin
Jaton Jenny

Les témoins:

J. Couffy
L. Arvas

L'officier de l'état civil:

L. Balley

Communiqué à Corcelles-le-Voraz
et à Rüschegg

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 12
Rouge
et
Trevisan

L-160
B-160

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge Ernest-Louis
célibataire

employé de bureau
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-deux mai

mil huit cent nonante-sept fils de
Ernest Rouge, décédé et de
Jenny-Rosine née Karbel, à Lausanne

2. Trevisan Gaetana
célibataire

originaire de Castegnaro (Vicenza, Italie) domiciliée à
Lausanne née à

Castegnaro le vingt-deux mars
mil huit cent nonante-cinq fille de

Domenico Trevisan, cordonnier et de
Angela née Bressa, à Lucerne.

Comme témoins :
1. Allenspach Jean, imprimeur, à Lausanne
2. Stiger Benjamin, propriétaire, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10 octobre et à Cas-
tegnaro le 2 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier du Dépar-
tement de Justice & Police.
actes de publication

Les époux :

E. Rouge
G. Rouge

Les témoins :

Allenspach
Stiger

Communiqué à la Chancellerie
cantonale.

L'officier de l'état civil :

L. Gallif

Registre des mariages A.

N^o 13
Girardet
et
Roy

Par jugement du Tribunal de
dist. rich. de Lausanne, rendu
en date du 24 février 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 13 mai
1927, le mariage contracté ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 13 mai 1927.
Lausanne, le 27 juin 1927.

L'officier de l'état civil:
L. Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet Walter-Arnold
célibataire

représentant de commerce
originaire de Suchy domicilié à
Lausanne né à
Ménau (St Gall) le vingt-sept septembre
mil huit cent nonante-six fils de

Eugène-Joseph-Jean Girardet, retraité C.F.F. et de
Mathilde née Rymann, à Chermaz 7 Montreux

2. Roy Marcelle-Rose
divorcée de Wilhelm Comertts dès le

30 décembre 1921
originaire de Yevrey et de Premiez domiciliée à
Yevrey née à
Yevrey le dix-neuf juillet
mil huit cent nonante-un fille de

Charles-Marins Roy, à Yevrey et de
Emilie-Joséphine née Panchaud, décédée

Comme témoins :
1. Girardet Eugène, retraité C.F.F. à Chermaz
2. Girardet Mathilde, ménagère, à Chermaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Premiez le 26
à Suchy et à Yevrey le 27 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de l'é-
pouse, avec mention de divorce
et de réintégration.
actes de publication

Les époux :

W. Girardet
M. Roy

Les témoins :

E. Girardet
M. Girardet

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Belmont 7 Mo...
Yevrey et Romainsmoties

Registre des mariages A.

7-232

No 15
Benzo
et
Beuchat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benzo Leone - Cirillo

célibataire

musicien

originaire de Aoste (Turin, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Fribourg le vingt-un juillet

mil neuf cent un fils de

Tomato Benzo, cafetier et de

Marie-Catherine née Thalman, à Lausanne

2. Beuchat Fernande - Isabelle

célibataire

peintre sur porcelaine

originaire de Soullce (Berne) domiciliée à

Prilly née à

Remens le six-sept mars

mil neuf cent trois fille de

Achille-Arthur Beuchat, mécanicien et de

Ruth née Guez, à Prilly

- Comme témoins :
- 1. Benzo Henri, cafetier, à Lausanne
 - 2. Beuchat Arthur, mécanicien, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Prilly le 15 à Undervelier le 17 et à Aoste le 30 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier et de marier
du Département de Justice &
Police

actes de publication
consentement des père & mère du
fiancé

Communiqué à la Chancellerie
cantonale, à Prilly - Soullce

Les époux :

L. Benzo
F. Beuzo

Les témoins :

Ch. Beuzo
A. Beuzo

L'officier de l'état civil :

L. Beuzo

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 17 avril 1939 déclaré définitif et exécutoire le 10 juin 1939 le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 10 juin 1939, le délai pendant lequel l'un ou l'autre ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 13 juin 1939

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 16
de Vries
et
Macht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Vries Gerrit - Willem _____
divorcé de Johanna - Charlotte Willemien
van Ossenbrugen dès le 11 mai 1920, employé - horticulteur
originaire de Sujet néerlandais _____ domicilié à
Rumboen (Java) en séjour à Lausanne _____ né à
Alkmaar (Pays-Bas) le huit novembre _____
mil huit cent nonante _____ fils de
Harten de Vries _____ et de
Wilhelmina - Maria née Hempelman, _____ décédée _____
2. Macht Marguerite - Hélène _____
célibataire _____

originaire de sujette néerlandaise _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Semarang (Java) _____ le dix-sept août _____
mil neuf cent _____ fille de
Carl - Friedrich - August Macht, rentier _____ et de
Rose - Emma née Aubert, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Borel Gustave, représentant, à Lausanne
2. Piotet Gustave, Chapelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7 janvier 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

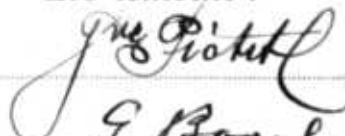
actes de naissance, avec traductions
acte du 1^{er} mariage de l'époux
avec divorce. _____
permis de publier et de marier
du Département de Justice & Police
certificats de capacité matri-
moniale des fiancés _____
acte de publication _____

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale (2). _____

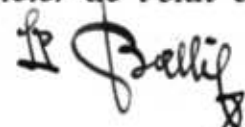
Les époux


de Vries Hélène

Les témoins :


G Borel

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

No 17
Joly
et
Bucher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joly Charles _____
 Veuf de Cécile Louise née Pasche dès le 28 mai 1920
 mécanicien _____
 originaire de Villeneuve _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Corsice _____ le premier février _____
 mil huit cent huitante-deux _____ fils de
 Charles-Eugène Joly, décédé _____ et de
 Louise-Emmette née Simon, à Lausanne _____

2. Bucher Marie _____
 divorcée de Alois Hallon dès le 24
 janvier 1923 _____ garde-malades _____
 originaire de Riez _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Berne _____ le premier janvier _____
 mil huit cent huitante-huit _____ fille de
 Magdalena Bucher, décédée _____ et de

Comme témoins : } 1. Boulenaz Georges, mécanicien, à Lausanne
 } 2. Duvaud Alfred, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Villeneuve le 9 et à
 Riez le 10 janvier 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 acte de décès de la 1^{er} femme
 de l'épouse _____
 acte du 1^{er} mariage de l'épouse,
 avec mention du divorce _____
 actes de publication : _____

Communiqué à Villeneuve & à
 Cully _____

Les époux :

C. Joly.
 Marie Joly

Les témoins :

G. Boulenaz
 A. Duvaud

L'officier de l'état civil :

B. Bailey

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 18
Dind
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dind Gaston-Henri
célibataire
musicien
originaire de St-Cierges domicilié à
Lausanne né à
Neuveville (Berne) le vingt-un septembre
mil neuf cent trois fils de
Henri-François Dind, cafetier, à Porrentruy et de
Lina née Frei, décédée

2. Favre Mathilde
célibataire
employée de commerce
originaire de Ormont-desfus domiciliée à
Lausanne née à
Ormont-desfus le sept octobre
mil huit cent nonante-huit fille de
Emile Favre et de
Louise-Eugénie née Aubermoz, — décédée

Comme témoins :
1. Besson Henri, Carrelleur, à Lausanne
2. Favre Julia, employée d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à St-Cierges et à
Ormont-desfus le 13 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
G. Dind
M. Favre

Les témoins :
Besson Hⁿⁱ
Julia Favre

Communiqué à St-Cierges et à
Ormont-desfus.

L'officier de l'état civil :
H. Brau

Registre des mariages A.

No 19
Rossier
et
Vidoudez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Oscar-Charles
divorcé de Marie-Sophie-Dominic née Kaiser
dès le 15 janvier 1920 employé-postal
originaire de Mammens-Grandsirax et Montagny-les-Monts (Frib) domicilié à
Lausanne né à
aux Verrières (Neuchâtel) le deux avril
mil huit cent huitante-huit fils de
Félix-Louis Rossier, magasinier, à Lausanne et de
Anne-Alexandrine née Cornu, décédée

2. Vidoudez Emilie-Léonore
célibataire
employée de commerce
originaire de Clarmont domiciliée à
Pully née à
St-Croix le vingt-trois novembre
mil huit cent nonante-six fille de
Henri-Louis Vidoudez, décédé et de
Louise-Elise née Faccard, à Pully

Comme témoins :
1. Dora Dorigo, commerçant, à Lausanne
2. Vidoudez Marcel, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Pully, à Montagny-les-Monts le 31 décembre 1924, à Mammens et à Clarmont le 2 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Hente-un janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance
acte du 1^{er} mariage de l'époux
avec mention du divorce
actes de publication

Les époux :

Rossier
O. Rossier

Les témoins :

Dora Dorigo
Vidoudez Marcel

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Mammens, Mon-
tagny-les-Monts, Mullyerens &
Pully

Registre des mariages A.

N^o 20
de Lerber
et
Brandenberg

Par décision du 23 novembre 1934
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-dessus, en ce
sens que l'époux doit être
désigné comme chambrier
général de Berne, Ro-
mainmôtier et Gilly.

Lausanne, le 25 novembre 1934.

L'officier de l'état civil:

H. Lechassier

équité à Berne, Romainmôtier
Her, Gilly et Unterlunkhofen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. de Lerber Henri

célibataire

conducteur-typographe

originaire de Romainmôtier et de Gilly domicilié à

Lausanne né à

Ornex / Orbe le vingt-quatre mai

mil huit cent nonante neuf fils de

François-Charles de Lerber, agriculteur et de

Lina Jenny née Chevalier, à Lausanne

2. Brandenberg Josefa-Frieda

célibataire

femme de chambre

originaire de Unterlunkhofen (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Wil (S^t Gall) le vingt juin

mil huit cent nonante-quatre fille de

Gottlieb Brandenberg, machiniste et de

Maria-Josefa née Wick, à Wil

Comme témoins: 1. Hugonnet Robert, voyageur de commerce, à Lausanne

2. de Lerber Antoine, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Romainmôtier, à Gilly,

et à Unterlunkhofen le 9 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

actes de naissance

actes de publication

Les époux:

H. de Lerber

Frieda de Lerber

Les témoins:

R. Hugonnet

A. de Lerber

L'officier de l'état civil:

H. Baillif

Communiqué à Romainmôtier,
Gilly et Unterlunkhofen

Registre des mariages A.

No 21
Blanc
et
Ramuz

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 10 décembre 1921, déclaré définitif et exécutoire le 4 février 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 12 février 1922.
L'officier de l'état civil:
H. Leihaut
suppl.

L-1-143

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc David - Samuel
célibataire

manoeuvre
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le quatorze février

mil neuf cent quatre fils de Charles - Auguste Blanc, ouvrier de ville et de Augustine - Marguerite née Boze, à Lausanne

2. Ramuz Yvonne - Amélie
célibataire

minagère
originaire de Sullens domiciliée à Lausanne née à Lausanne le vingt-quatre janvier

mil neuf cent sept fille de Eugène Ramuz, cordonnier et de Amélie née Rochaton, à Lausanne

Comme témoins :
1. Ramuz Eugène, cordonnier, à Lausanne
2. Laveney Emile, journalier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16 et à Sullens le 18 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement des père & mère de la fiancée.
actes de publication

Les époux :

Blanc David.
Yvonne Ramuz Blanc

Les témoins :

Ramuz Eugène
Emile Laveney

Communiqué à Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Registre des mariages A.

N^o 22
Bonzon
et
Basset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon Julien-François _____
célibataire _____

agriculteur _____
originaire de Pompaples _____ domicilié à
Chouilly (Saigny) _____ né à
Pompaples _____ le vingt-quatre décembre _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de
Edouard-Julien Bonzon, agriculteur _____ et de
Lina née Pantet, à Sert-sous-Champvent _____

2. Basset Elise _____
célibataire _____

originaire de Goumoens-la-ville _____ domiciliée à
Goumoens-la-ville _____ née à
Goumoens-la-ville _____ le huit octobre _____

_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fille de
Edouard Basset _____ et de
Adèle-Marguerite née Favre, les deux décédés _____

Comme témoins : } 1. Beynon Ernest, agriculteur, à Goumoens-la-ville
2. Bonzon Fernand, garçon de salle, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Saigny le 31 décembre 1924, à
Goumoens-la-ville le 2 et à Pompaples le 3 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Saigny _____

Les époux :
Bonzon Julien
Bonzon Elise

Les témoins :
Beynon Ernest
F. Bonzon

L'officier de l'état civil :
L. Baillif

Communiqué à La Joux,
Saigny et Reballeux _____

Registre des mariages A.

N° 23
Gingin
et
Estier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gingin Oscar
célibataire

teinturier

originaire de Belépens domicilié à

Payerne né à

Payerne le cinq février

mil huit cent nonante six fils de

Louis-Marc-François Gingin, teinturier et de

Lucie née Praderwand, à Payerne

2. Estier Emilie-Marie-Félicie
célibataire

originaire de Versoix (Genève) domiciliée à

Sauvernie-Sur-Versoix née à

Sauvernie-Sur-Versoix le onze juin

mil neuf cent fille de

François Estier, commerçant et de

Sara née Perrin, à Versoix

Comme témoins :
1. Estier Jean, entrepreneur, à Versoix
2. Gingin Ernest, Professeur, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le 27, à Belépens et à Ver-
soix le 29 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Payerne

Les époux :
O. Gingin
Emilie Gingin

Les témoins :
Jean Estier

E. Gingin,
L'officier de l'état civil :
L. Sauvy

Communiqué à La Sarraz, à
Payerne et à Versoix

Registre des mariages A.

N^o 24
Lanz
Werli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lanz Ernest
célibataire
machiniste
originaire de Huttwil (Berne) domicilié à Salvan (Valais)
né à Alterswil (Fribourg) le six neuf juin
mil huit cent nonante - deux fils de
Jacob Lanz et de
Catherine née Hürist, à Etzelkofen (Berne)

2. Werli Marguerite
célibataire
Sommelière
originaire de Saas (Grisons) domiciliée à Saas
née à Saas le vingt-quatre mai
mil huit cent nonante-cinq fille de
Daniel Werli, décédé et de
Ursule née Wilbem, à Saas.

Comme témoins :
1. Bentsch Peter, agriculteur, à Saas
2. Heysé Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Salvan le 25, à Huttwil le 26
et à Saas le 27 novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
Salvan

Les époux :
E. Lanz
M. Lanz

Les témoins :
Peter Bentsch
Heysé M^s

Communiqué à Huttwil, Sal-
van et Saas.

L'officier de l'état civil :
L. Baur

Le nom du 1^{er} témoin est Bentsch et non Bentsch.
L'officier de l'état civil

Registre des mariages A.

N^o 25
Christen
Felli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christen Ernest-Robert _____
célibataire _____

électricien - mécanicien _____

originaire de Dürrenroth (Berne) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Olten (Soleure) _____ le vingt-quatre juin _____

mil huit cent nonante neuf _____ fils de

Johann-Ulrich Christen _____ et de

Mina née von Orz, les deux décédés _____

2. Felli Wilhelmine-Maria dite Mina _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Casalsuigno (Côme, Italie) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Interlaken _____ le treize décembre _____

mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Giovanni Felli, contre-maître _____ et de

Maria-Catarina née Prentel _____

Comme témoins : } 1. Clerc Louis, entrepreneur, à Lausanne
2. Felli Charles, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} à Dürrenroth
le 3 et à Casalsuigno le 15 décembre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier du Département de Justice & Police
actes de publication _____

Les époux :

Robert Christen.
Mina Christen

Les témoins :

Lesblere.
Ch^{les} Felli

L'officier de l'état civil :

L. Baurij

Communiqué à Dürrenroth et
à la Chancellerie cantonale _____

Registre des mariages A.

N^o 26
Dessauges
et
Guillemin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessauges Armand-Edmond
célibataire

photographe
originaire de Naz
Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-deux décembre
mil neuf cent trois fils de

Juieu Dessauges, Commissionnaire et de
Marie-Charlotte née Pavillon à Lausanne

2. Guillemin Rosa-Maria
célibataire

menagère
originaire de Cossonay domiciliée à
Renens-gare née à
Renens le treize décembre
mil neuf cent deux fille de

Hules Samuel Guillemin, agriculteur et de
Louise Eugénie née Vernez à Renens.

Comme témoins :
1. Maronnet Emile, Coutelier, à Lausanne
2. Dessauges René, magasinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Cossonay le 8,
à Naz et à Renens le 9 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept floride mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
A. Dessauges
B. Dessauges

Les témoins :
A. Dessauges
C. Maronnet

Communiqué à Fey, Cossonay
& Bally

L'officier de l'état civil :
H. Bally

Registre des mariages A.

No 27
Baillens
et
Eich

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne
endu en date du 11. avril 1910
déclaré définitif et exécutoire le 22
mai 1910
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 13
mai 1910, le délai pendant
lequel l'un des époux
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 22 mai 1910.

Officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baillens Aloïs
celibataire

jardinier
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le six février

mil huit cent nonante-un fils de

M. Henri-Louis Baillens, décédé et de
M. Hélène née Belet, à Lausanne

2. Eich Marie-Louise
celibataire

ménagère
originaire de Echichens domiciliée à
Cossonay née à
au lieu le seize avril

mil neuf cent quatre fille de

Gustave Eich, négociant, à Chailly et de
Amélie née Humbert, décédée

Comme témoins : 1. Duruz Arthur, contre-maître, à Lausanne
2. Humbert Ernest, cantonnier, Le Lieu

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Echichens et
à Cossonay le 6 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Baillens Aloïs
Eich Marie Baillens

Les témoins :
Duruz
Ernest Humbert

Communiqué à Nuffens-le-Château et à Cossonay

L'officier de l'état civil :
L. J. J. J.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 28
Bourgeois
et
Goudaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourgeois Louis-Lucien
célibataire

agriculteur
originaire de Nullierens et Ballaigues domicilié à
Nullierens né à

Nullierens le seize avril
mil neuf cent un fils de

Jules-Auguste Bourgeois, agriculteur, à Nullierens et de
Adèle née Felichet, décédée

2. Goudaz Elise-Alice
célibataire

ménagère
originaire de Olon domiciliée à
Nullierens née à

Aclens le vingt-cinq novembre
mil neuf cent deux fille de

Philippe Goudaz, diocésain et de
Rose-Charlotte née Reymond, à Nullierens

Comme témoins :
1. Felichet Marcel, agriculteur, à Nullierens
2. Bally Irène, couturière, à Aclens.

Les publications ont eu lieu à Ballaigues le 6, à Nullierens,
Olon et Héméroz le 7 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Nullierens.

Les époux :
Bourgeois Louis
Bourgeois Elise

Les témoins :
Marcel Felichet
Irène Bally

Communiqué à Nullierens, Bal-
laigues et Olon.

L'officier de l'état civil :
L. Saugy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 29
Bösch
et
Cyrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bösch Josef
célibataire

mécanicien

originaire de Willisau - Stadt (Lucerne) domicilié à

Lausanne né à

Kommen, Gerliswil (Lucerne) le neuf novembre

mil huit cent nonante-six fils de

Léon Bösch, mécanicien, à Durée et de

Elisabetha née Zimmermann, déedie

2. Cyrin Lisette-Julienne
célibataire

marquise

originaire de Belmont M. Jordon domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quinze mai

mil neuf cent cinq fille de

Henri Cyrin, retraite C.F.F. et de

Lea-Rosine née Weissmüller, à Lausanne

Comme témoins :
1. Cyrin Henri, retraite C.F.F. à Lausanne
2. Delaraye Emma, ménagère, à Jucius.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Willisau - Stadt le 20 et à Belmont le 21 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Josepl Bösch.

Lisette Bösch.

Les témoins :

H. Cyrin

E. Delaraye

L'officier de l'état civil :

I. Baurig

Communiqué à Willisau - Stadt et à Belmont M. J.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 30
Reinhard
et
Höver

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reinhard Raphael-Anton
célibataire
Cassier
originaire de M^orn (Lucerne) domicilié à
Londres né à
Willifau-Stadt le vingt-un juillet
mil huit cent nonante-trois fils de
Raphaël Reinhard et de
Alice née Arnold, à Lucerne

2. Höver Alice
célibataire
employée de banque
originaire de Zürich domiciliée à
Zürich née à
Zürich le deux juillet
mil huit cent nonante-huit fille de
Heinrich Höver, décédé et de
Katharina née Bellinghansen, à Lausanne

Comme témoins :
1. Höver, Catherine, à Lausanne
2. Déglon Catti, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à M^orn le 6 et à Zürich le
8 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état
civil de M^orn :

Les époux :
R. Reinhard
Alice Reinhard

Les témoins :
Katharina Höver-
Bellinghansen
Cathy Déglon
L'officier de l'état civil :
B. Bollig

Communiqué à M^orn et à
Zürich

Registre des mariages A.

N° 31
Anselme
et
Steinet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anselme François-Rodolphe
célibataire

gardi-frontières
originaire de L'Isle
La Cure y St. Cergue
L'Isle
domicilié à
né à
le neuf janvier
mil neuf cent un
fils de

Jules-John Anselme
et de
Ada-Lucie née Braissant

2. Steinet Emma-Marie
célibataire

employé de commerce
originaire de Orwangen (Berne)
Lausanne
Lausanne
domiciliée à
née à
le sept septembre
mil neuf cent sept
fille de

Werner Steinet
et de
Marie-Victorine née Lüscher

Comme témoins :
1. Steinet Werner, retraité C.F.F. à Lausanne
2. Pylhon Emile, agent de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à St. Cergue, à Lausanne, à L'Isle
et à Orwangen du 9 au 30 janvier 1925, sans op-
position

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état ci-
vil de St. Cergue

Les époux :
Anselme Rodolphe
Anselme Emma

Les témoins :
Werner Steinet
Pylhon Emile

Communiqué à L'Isle, St. Cergue
et Orwangen

L'officier de l'état civil :
H. Sauty

Registre des mariages A.

N^o 32
de Weck
et
Siegfried

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Weck Georges-Ernest-Louis-Marie _____
célibataire _____

ingénieur _____
originaire de Fribourg, Boesingen et Piraafortscha _____ domicilié à
Roussamp (Hb aute Saône, France) _____ né à
Fribourg _____ le vingt-neuf juillet _____

_____ mil huit cent nonante-six _____ fils de
Maurice-Léon-Charles de Weck, intendant des Arsenaux et de
Marie-Pauline-Jeanne nie de Buman, à Fribourg _____

2. Siegfried Dorothee _____
célibataire _____

originaire de Thalwil (Zurich) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-sept août _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de
Henri-Auguste Siegfried _____ et de
Alice-Ellen nie Maegely, les deux décedés _____

Comme témoins : } 1. Brandenburg Alfred-Mar, banquier, à Paris
2. Bourgeois René, industriel, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Fribourg, à Thalwil le 10, à
Piraafortscha le 11, à Boesingen et à Lausanne le 12
janvier 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Fribourg _____

Les époux :

Georges de Weck
Dorothee de Weck

Les témoins :

R. Boman
René Bourgeois.

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Fribourg, à
Boesingen, à Nally et
à Thalwil _____

Registre des mariages A.

N° 33
Laroche
Chorin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laroche Urbain - Jérémie
célibataire
menuisier - charpentier
originaire de Nionnaz (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Muz (Valais) le onze décembre
mil huit cent huitante cinq fils de
Oscar Laroche, agriculteur et de
Lydivine née Noisin, à Collombey - Muz

2. Chorin Justine Joséphine
célibataire
maîtresse de pension
originaire de Villars-sous-Mont (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Villars-sous-Mont le vingt septembre
mil huit cent huitante six fille de
Gustave Chorin et de
Véline née Fracheboud, décédés

Comme témoins : 1. Comery Maurice, employé de bureau, à Lausanne
2. M. Hysse Marius, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Nionnaz et à Villars-sous-Mont le 8 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Laroche Urbain
Laroche Joséphine

Les témoins :

Marius Comery
Hysse Marius

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Nionnaz et
à Villars-sous-Mont

RECTIFICATION

Par décision du 11 mai 1923
le Département de la justice, de la police
et des affaires militaires du canton de
Vaud a ordonné la rectification de l'ins-
cription ci-contre en ce sens que la
mère de l'époux soit désignée
sous le prénom "Lydivienne"
et non "Lydivine"

Lausanne, le 14 mai 1923

L'officier de l'état civil:

E. Rod

Communiqué au Département de la
justice, de la police et des affaires mil-
itaires du canton de Vaud à Lausanne.

copié aux états civils de Nionnaz
et Grandvillars.

Registre des mariages A.

N° 34

Perret

et Ringger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret Robert-Henri
célibataire

employé de banque
originaire de Ossetines 7/ Yverdon
Lausanne domicilié à

Lausanne né à
la Colonie Léopoldina (Brésil) le vingt-mai
mil huit-cent nonante-huit fils de

Henri-Paul Perret, décédé et de
Constance-Louise-Herminie née Bormand, à Lausanne

2. Ringger Yvonne-Madeleine
célibataire

téléphoniste
originaire de Hausen a/a. (Zürich)
Lausanne domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt-trois mai
mil huit-cent quatre-vingt dix-neuf fille de

Maurice-Hermann Ringger, retraité C. F. F. et de
Elija-Louisa née Hug, à Lausanne

- Comme témoins : 1. Bormand Charles, négociant, à Lausanne
2. Ringger André, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Ossetines 7/4
et à Hausen a/a le 15 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

R. Perret

Y. Perret

Les témoins :

C. Bormand

A. Ringger

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Handwritten signature: A. Ringger

Registre des mariages A.

N^o 35
Hänni
et
Siechti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hänni Jean _____
_____ célibataire _____

Commerçant _____
originaire de Reichenbach (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
La Chaux-de-Fonds _____ le onze octobre _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fils de
Heinrich Hänni, graveur, à La Chaux-de-Fonds et de
Marie-Cécile Fouvoisier, décédée _____

2. Siechti née Weingärtner Lea-Julie _____
_____ divorcée de Eugène-David Siechti dès le 9

juillet 1910, _____ commerçante _____
originaire de Landiswil (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Môtier (Mont Nully) _____ le dix août _____
_____ mil huit cent huitante six _____ fille de

Joseph Weingärtner _____ et de
Louise-Esther née Pillard, décédée _____

Comme témoins : } 1. Martin Louis, bouclier, à Lausanne
2. Deillon Robert, laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Reichenbach
et à Biglen le 20 janvier 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent vingt-cinq _____

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte du 1^{er} mariage de l'épouse,
avec divorce _____
actes de publication _____

Les époux :

Hänni Jean
Siechti Lea

Les témoins :

Louis Martin
Deillon Robert.

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Reichenbach &
à Biglen _____

Registre des mariages A.

No 37
Fell

et
Goy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fell Louis _____

célibataire _____

Commis postal _____

originaire de Pleujouse (Berne) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Bienne _____ le quatre octobre _____

_____ mil huit cent nonante-six _____ fils de

François-Louis Fell, picciste _____ et de

M^{re} née Nicolet, à Verrey _____

2. Goy Elisabeth-Maxie _____

célibataire _____

originaire de Vaulion _____ domiciliée à

La Sarraz _____ née à

Morges _____ le trois octobre _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Jean-David Goy, rentier _____ et de

Marie-Louise née Decoppet, à La Sarraz _____

Comme témoins : } 1. Wolf Alexandre, empl. C^{ie} Navigation, Lausanne
2. Fell Ida, ménagère, à Verrey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Vaulion, à La Sarraz
le 9 et à Pleujouse le 12 janvier 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

promesse de la fiancée _____

actes de publication _____

Les époux :

Louis Fell

Elisabeth Fell

Les témoins :

Wolf Alexandre

Ida Fell

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Pleujouse, Vaulion
& à La Sarraz _____

Registre des familles vol. 21 fol. 362

Registre des mariages A.

N° 38
Cochard
et
Spicher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochard André-Daniel
célibataire

commerçant
originaire de Châtelard domicilié à
Lausanne né à

au Petit-Saconnex (Genève) le cinq octobre

mil neuf cent vingt-cinq fils de

le François-Daniel Cochard et de

Christine-Julie née Knodel, à Trilly

2. Spicher Louisa-Marguerite
divorcée de Conrad Job dès le 22 juillet

1921
originaire de Birmensdorf (Zurich) domiciliée à

Lausanne née à

Carouge (Genève) le quatorze novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

le François-Lavice Spicher, à Lausanne et de

Jeannette née Morard, décédée

Comme témoins : 1. Tercier Jules, administrateur, à Lausanne
2. Frangier Emile, représentant, à Lausanne
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Montreux et
à Birmensdorf le 24 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1er mariage de la
fiancée, avec divorce
actes de publication

Les époux :

A. Cochard

Les témoins :

J. Tercier
E. Frangier

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Par jugement du Tribunal du district de
Morges
rendu en date du 14 mai 1945
déclaré définitif et exécutoire le
29 mai 1945
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
29 mai 1945, le délai pendant
lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 7 mai 1945

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 39
Kees

Rolando

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kees Adrien-Georges _____
célibataire _____

Sans profession _____

originaire de Moudon-Mézery _____ domicilié à

Moudon _____ né à

Moudon _____ le vingt-un juillet _____

_____ mil huit-cent septante-un _____ fils de

Samuel Kees _____ et de

Rosalie née Fosseyel, les deux décédés _____

2. Rolando Angèle-Louise-Victorine _____
célibataire _____

originaire de Genève _____ domiciliée à

Moudon _____ née à

Champalais _____ le premier mars _____

_____ mil huit-cent nonante-cinq _____ fille de

Laurent Rolando, sculpteur _____ et de

Louise-Julie-Augusta Raymond, à Genève _____

Comme témoins : } 1. Heysse Marius, Concierge, à Lausanne
2. Emery Maurice, employé de bureau, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Moudon le 26, à Moudon-Mézery
et à Genève le 27 janvier 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Moudon _____

Les époux :
Kees
A. Kees

Les témoins :
Heysse M^s
Emery Maurice

Communiqué à Moudon, Prilly
& Genève (Sv.) _____

L'officier de l'état civil :
A. Ballig

Registre des mariages A.

No 40

Rouge

Lüthi^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge Camille-Robert

célibataire

forain

originaire du Mont / Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le seize mars

mil huit cent nonante-sept

fils de

Charles-Frédéric Rouge, forain

et de

Clairine-Augustine-Louisa née Pache, à Lausanne

2. Lüthi Frida-Mathilde

célibataire

ménagère

originaire de Langnau (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le quatorze octobre

mil neuf cent

fille de

Rodolphe Lüthi

et de

Mathilde née Kuenzi, les deux décidés

Comme témoins :

1. Gutmann Blanche, foraine, à Lausanne

2. Rouge André, forain, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont et à Langnau
le 26 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Rouge Robert.

Rouge Frida

Les témoins :

Blanche Gutmann

André Rouge

L'officier de l'état civil :

H. Prallig

Communiqué à Prilly & à
Langnau _____

Registre des mariages A.

No 41
Torny
et
Nicolet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Torny Alfred-Jean-Louis _____
divorcé de Marguerite Arnaud-Goddet
dès le 29 décembre 1911 _____ Remarques _____
originaire de Nallamand _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Yverdon _____ le deux juillet _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Jean Torny, décédé _____ et de
Louise-Rosine née Gorin, à Lausanne _____

2. Nicolet née Clere Marguerite-Céline-
Andrée, veuve de Charles-Emile Nicolet dès le 25 juin
1921, _____ ménagée _____
originaire de Villeneuve _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bouveret _____ le quatre avril _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Cyprien Clere, jardinier _____ et de
Marie née Bassonet, décédée _____

Comme témoins : } 1. Bonmottet Emile, ferblantier, à Lausanne
2. Girardet Louis, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Villeneuve le
13 et à Nallamand le 14 janvier 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte de 1^{er} mariage de l'é-
poux, avec divorce _____
acte de décès du 1^{er} mari
de l'épouse _____
actes de publication _____

Les époux :

Torny Alfred
Marguerite Torny

Les témoins :

Louis Girardet
Emile Bonmottet

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Cudrefin et à
Villeneuve _____

Registre des mariages A.

No 42
Junod
et
Vuilliomonet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod André - Émile - Arthur
célibataire

Cordonnier
originaire de St^e Croix domicilié à
Lausanne né à
St^e Croix le douze septembre
mil huit cent nonante-sept fils de

Charles - Justin Junod, ouvrier en musique et de
Rose - Sophie née Margot, à St^e Croix

2. Vuilliomonet Marie - Rose - Elisabeth
célibataire

ménagère
originaire de Savagnier (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le deux décembre
mil neuf cent deux fille de

Charles Vuilliomonet, jardinière et de
Marie - Euphrasie née Cornu, à Lausanne

Comme témoins : 1. Junod Charles, Comptable, à Lausanne
2. Vuilliomonet Charles, jardinière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à St^e Croix, à
La Chaux et à Savagnier le 22 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Junod André
M^e. Junod

Les témoins :
Ch Vuilliomonet
[Signature]

Communiqué à St^e Croix et à
Savagnier.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 43
Dutilh
et
Dentan

Par décision du 23 mars 1950
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'épouse soit désignée sous
les prénoms de "Augusta Elisa",
c'est-à-dire qu'il soit fait abstraction
des mots "dite Elise".

Lausanne, le 22 mars 1950
L'officier de l'état civil

Communiqué à Lutry

Par décision du 17 mai 1950
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique de
la mère de Dentan, née Blanchard,
Augusta Elisa, soit orthographié
"Kirschmann", et non pas
"Kirschmann".

Lausanne, le 19 mai 1950
L'officier de l'état civil

Communiqué à Lutry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutilh Jean-Sicre
veuf de Mathilde Lüthi née Martin
dès le 26 novembre 1923, Comptable
originaire de Bayonne (Basses Pyrenées, France) domicilié à
Lausanne né à
Bayonne le vingt-deux décembre
mil huit-cent soixante-sept fils de
Bertrand Dutilh et de
Catherine née Boiselle, décédés

2. Dentan née Blanchard Augusta
Elisa dite Elide, veuve de Auguste Charles Louis Dentan n. p. 28.3.1917
ménagère
originaire de Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Faudes le vingt-un mars
mil huit-cent septante-deux fille de
Laurent-Oscar Blanchard et de
Jeanne-Marie-Elizabeth née Kirschmann, décédés

Comme témoins :
1. Baillods Albert, mécanicien, à Villette
2. Duret Robert, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry le 21
janvier 1950

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès des précédents
conjoints
actes de mariage des fiancés
permis de publier et de ma-
riage du Département de Jus-
tice et Police; certificat de ca-
pacité du fiancé; actes de
publication.
Communiqué à Lutry et à la
Chancellerie d'état

Les époux :

Élie Dutilh

Les témoins :

A. Baillods
R. Duret

L'officier de l'état civil :

H. Baltif

Registre des mariages A.

No 41
Childs
Pfäffli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Childs Gladwyn M. _____
célibataire _____

missionnaire _____
originaire de citoyen américain _____ domicilié à
Lisbonne (Portugal) _____ né à
Vndeavor (Comté de Marquette, Wisconsin) le vingt-neuf décembre _____
mil huit cent nonante-six _____ fils de
Eli-Alexandre Childs, pasteur, à Los Angeles (Californie) _____ et de
Emma née Logan, décidée _____

2. Pfäffli Marguerite _____
célibataire _____

missionnaire _____
originaire de Bortil (Beme) _____ domiciliée à
Lausanne, en séjour à Lisbonne _____ née à
Lausanne _____ le cinq novembre _____
mil neuf cent deux // _____ fille de
Elije Pfäffli, décidé _____ et de _____

Comme témoins : } 1. Perret-Gentil André, étudiant en médecine, à Lausanne
} 2. Beuchat Alcide, étudiant en médecine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 et à Grossbösch-
Stetten le 22 janvier 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance de la
fiancée ; déclaration con-
sulaire quant lieu d'acte de
naissance pour le fiancé _____
promesse de mariage des fiancés
permis de publier et de ma-
rier du Département de Jus-
tice et Police. _____
actes de publication _____
Communiqué à Grossböschstetten _____

Les époux :

Gladwyn M. Childs
Marguerite Childs

Les témoins :

André Perret-Gentil
Alcide Beuchat.

L'officier de l'état civil :

L. Pfäffli

Registre des mariages A.

No 45
Porchet
et
Bovay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet Henri _____
_____ célibataire _____

_____ *aveur* _____
originaire de *Forcelles-le-Jorat* _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Revens _____ le *vingt-quatre* _____
_____ *mil huit cent* *nonante-deux* _____ fils de

François Porchet, décédé _____ et de
Julie née Janin, à Lausanne _____

2. Bovay Elise _____
_____ célibataire _____

_____ *minagère* _____
originaire de *Rougemont* _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Rougemont _____ le *vingt-neuf novembre* _____
_____ *mil neuf cent* _____ fille de

Charles-Arnold Bovay _____ et de
Anna-Susanne née Gerette, décédée _____

Comme témoins : } 1. *Jaquillard Louis, employé au Téléphone, à Lausanne*
2. *Viret Ernest, employé au Téléphone, à Ecublens.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Forcelles-le-Jorat et*
à *Rougemont* le *30 janvier 1925* _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *quatorze février mil neuf cent vingt-cinq*

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Henri Porchet.
Elise Porchet

Les témoins :
Louis Jacquillard
Ernest Viret

Communiqué à *Forcelles-le-Jorat* et à *Rougemont* _____

L'officier de l'état civil :
H. Ballig

N^o 46
Beauverd
et
Burki

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beauverd Alfred-Henri _____
_____ célibataire _____
_____ mécanicien _____
originaire de Chavornay _____ domicilié à
Baulmes _____ né à
Yevy _____ le deux avril _____
_____ mil neuf cent _____ fils de
Charles-Henri Beauverd, serrurier _____ et de
Rosine-Adèle née Panchaud _____

2. Burki Berthe-Alice _____
_____ célibataire _____
originaire de Trimbach-Rubigen (Bern) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Yverdon _____ le douze mars _____
_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de
Charles-Frédéric Burki, à Yverdon _____ et de
Marie-Louise née Kaiser, décédée _____

Comme témoins : } 1. Débatz Paul, boulanger, à Lausanne
} 2. Heysse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chavornay, à Baulmes, le 22,
à Lausanne, à Hünzingen le 23 janvier 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Baulmes _____

Les époux :
Beauverd Alfred
Beauverd Berthe

Les témoins :
Paul Débatz
Heyssé M^s

Communiqué à Chavornay,
Baulmes et Hünzingen _____

L'officier de l'état civil :
Ballig

Registre des mariages A.

No 48
Recordon
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Recordon Edouard
célibataire

agriculteur
originaire de Bercher
Corney
Bercher le dix mai

mil huit cent quatre-vingt sept
fils de
Jean-Eugène Recordon, agriculteur, à Bercher
et de
Marie née Joly, décédée

2. Pittet Marie-Sophie
célibataire

ménagère
originaire de Sampigny
Aigle
Aigle le vingt-neuf décembre

mil huit cent nonante trois
fille de
Louis Pittet, Sellier
et de
Fanny-Elise née Santschy, à Aigle

Comme témoins :
1. Recordon Eugène, agriculteur, à Bercher
2. Faton Elise, ménagère, à Bottens

Les publications ont eu lieu à Bercher, à Aigle le 22, à Sampigny et à Corney le 23 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Corsier

Les époux :
Edouard Recordon
Marie Recordon

Les témoins :
Eugène Recordon
Elise Faton

Communiqué à St-Cierges, à
Chardonne, à Sampigny
et à Aigle

L'officier de l'état civil :
Bally

Registre des mariages A.

No 49
Flach
Schlumpf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flach Franz-Anton
célibataire

tapissier
originaire de Bâle domicilié à
Lausanne né à
Bâle le vingt janvier

mil neuf cent fils de
Anton Flach, commerçant et de
Theresa née Doll, à Bâle

2. Schlumpf Ida-Frida
célibataire

couturière
originaire de Risch (Zug) domiciliée à
Lausanne née à
Cham (Zug) le douze mars
mil huit cent nonante-huit fille de

Leon Schlumpf et de
Maria-Catharina née Büttler, décédés

Comme témoins :
1. Schlumpf Jacob, tailleur, à Lausanne
2. Schlumpf Joseph, coiffeur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Bâle et à
Risch le 23 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Franz Flach
Ida Flach

Les témoins :

Joseph Schlumpf
J. Schlumpf

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Bâle et à
Risch

Registre des mariages A.

N^o 50
Gowthorpe
et
Paillart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gowthorpe Aubrey - Arthur _____
célibataire _____

employé de Commerce _____

originaire de' origine française _____ domicilié à

Acta (Côte d'Or, Afrique occidentale anglaise, en séjour à Lausanne né à
Lausanne _____ le six octobre _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de

William - Charles Gowthorpe, décédé _____ et de

Emma née Barillet, à Lausanne _____

2. Paillart Marie-Louise - Mathilde _____
célibataire _____

originaire de' origine française _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Compiègne (Se. France) _____ le neuf décembre _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Cléophas Paillart _____ et de

Mathine née Couin, décédés _____

Comme témoins : } 1. Gowthorpe Emma, à Lausanne
2. Gowthorpe Eric, employé de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12 septembre et à Londres
le 9 octobre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de décès des père et mère
de la fiancée. _____

permis de publier et de marier
du Département de Justice et Police
certificat de capacité des fiancés.
actes de publication _____

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale. _____

Les époux :

A. Arthur _____
Marie Louise Gowthorpe

Les témoins :

G. Gowthorpe

L'officier de l'état civil :

L. Paillart

Registre des mariages A.

No 51
Meyer
et
Dupont

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 3 juin 1924, déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a mis à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 25 septembre 1924. Lausanne, le 8 novembre 1924.

L'officier de l'état civil:

Le Brun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Meyer Henri-Louis _____
célibataire _____

Securier _____
originaire de Roche _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-un octobre _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Lion-Charles Meyer, mécanicien L. S. _____ et de
Emilie-Elise-Julia-Louise née Barbaz, à Lausanne

2. Dupont Jeanne-Louise-Elisa _____
célibataire _____

Couturière _____
originaire de Pully _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le seize mai _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Louise-Elisa née Dupont, à Lausanne _____ et de

Comme témoins: } 1. Barbaz Jules, Secrétaire Greffe Tribunal, à Lausanne
2. Pasquale Jean, Electricien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Pully le 28 et à
Roche le 29 janvier 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux:

Meyer Henri
Dupont Jeanne

Les témoins:

J. Barbaz
J. Pasquale

L'officier de l'état civil:

Le Brun

Communiqué à Villeneuve & à
Pully _____

Registre des mariages A.

No 52

Bristlen

et

Berney

Par jugement du Tribunal civil I.
du district de La Chaux-de-Fonds
en date du 12 février 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 27 février
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a donné un an, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 27 mars 1930.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bristlen Georges-Jean-Louis

célibataire

marchand-fournier

originaire de Coppet

Lausanne

Genève

domicilié à

né à

le dix décembre

mil huit cent huitante neuf

fils de

Jean-Louis Bristlen, à Alger

et de

Marguerite-Susanne née Golay, décédée

2. Berney Louise-Amélie

divorcée de Jean-André Saporiti dès

le 22 avril 1924

originaire de Carona (Tessin)

domiciliée à

Lausanne

née à

Marchissy

le deux février

mil huit cent nonante-un

fille de

Pierre-Isaac-Louis-Georges Berney, décédé

et de

Méry-Charlotte-Henriette née Guillens, à Coppet

Comme témoins:

1. Monnay Lucien, représentant, à Lausanne

2. Fivat Constance, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Coppet le 4, à Ca-
rona le 5 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

actes de naissance

acte du 1^{er} mariage de la fi-
amée, avec divorce

actes de publication.

Les époux:

Louis Bristlen

Amélie Bristlen

Les témoins:

Constance Fivat

Monnay Lucien

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Communiqué à Coppet et à
Carona

Registre des mariages A.

N^o 53
Kübli
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kübli André-Eugène
célibataire

Saitier
originaire de Gsteig b/ Saanen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Corsier le sept juin

mil huit cent nonante-huit fils de
Eugène Kübli, manoeuvre, à Lausanne et de
Lina Monod née Gavin, décédée

2. Martin Marie-Emma
célibataire

Cuisinière
originaire de Etagnières domiciliée à
Lausanne née à
Omnes le vingt-deux janvier

mil neuf cent fille de
Julien Martin, employé C. F. F. et de
Stéphanie-Catherine née Krattinger, à Lausanne

Comme témoins :
1. Kübli Eugène, manoeuvre, à Lausanne
2. Martin Julien, employé C. F. F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Etagnières le 23,
et à Gsteig b/ Saanen le 27 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

André Kübli
Emma Kübli

Les témoins :

Martin Julien
Eugène Kübli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Gsteig b/ Saanen, &
à Reballeus.

Registre des familles vol. 28 fol. 322

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 10 décembre 1926, déclaré définitif et exécutoire le 11 janvier 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce, Lausanne, le 19 janvier 1937.

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 54
 Huguenin
 et
 Borloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huguenin Charles _____
 célibataire _____

employé de Commerce _____

originaire de Moudon et du Locle _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt mai _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Samuel-Rodolphe-Daniel Huguenin _____ et de

Jeanne-Susanne née Sicostris, les deux décédés _____

2. Borloz Ida-Elise _____

_____ célibataire _____

femme de chambre _____

originaire de Ormont-dessous _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Orlon _____ le neuf octobre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Gustave Borloz, décédé _____ et de

Sophie née Quex dit Chénard, à Orlon _____

Comme témoins : } 1. Niklès Robert, employé de Commerce, à Lausanne

} 2. Blumentstein Walter, agriculteur, à Acloup.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Moudon, au
 Locle et à Ormont-dessous le 27 janvier 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Charles Huguenin

Ida Huguenin

Les témoins :

M. Niklès

Walter Blumentstein

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Communiqué à Moudon, au Locle
 et à Ormont-dessous. _____

Registre des familles vol. 17 fol. 243

Registre des mariages A.

No 57
Brönnimann
et
Isperian

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 12 septembre 1929, déclaré définitif et exécutoire le 18 octobre 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 18 octobre 1929. Lausanne, le 11 novembre 1929.
L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brönnimann Charles _____
célibataire _____

employé de bureau _____
originaire de Gurzelen (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Gurzelen _____ le treize décembre _____
mil huit cent nonante-sept _____ fils de

Christian Brönnimann, employé de commerce _____ et de
Anna née Ogertter, à Lausanne _____

2. Isperian Ripsimée _____
célibataire _____

originaire de Alexandropol (Arménie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Alexandropol _____ le douze février _____
mil neuf cent _____ fille de

Karapeth (Charles) Isperian, sans domicile connu et de
Véronique née de Zakikian, à Genève _____

Comme témoins : } 1. Chiocchetti Ernest, entrepreneur, à Lausanne
2. Hoffmann Marcel, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Gurzelen le 9 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de notoriété pour la fiancée
permis de publier du Département de Justice & Police
actes de publication _____

Communiqué à Gurzelen _____

Les époux :

C. Brönnimann
R. Isperian

Les témoins :

E. Chiocchetti
M. Hoffmann

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

No 55
Roulet
et
Auberson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulet Fernand-Louis

célibataire

agent commercial

originaire de Gexdon domicilié à
Marseille né le

huit juillet mil neuf cent-un ; à Provence

mil cent fils de

Jules-Eugène Roulet, tailleur et de

Théline Odile née Delay, à Lausanne

2. Auberson Gertrude-Marianne-Résida

célibataire

employée de banque

originaire de Gressy et Essectines et Gexdon domiciliée à
Lausanne née à

Louay le vingt-quatre juin

mil huit cent nonante-huit fille de

Louis-Gustave Auberson et de

Marie née Paquier

Comme témoins :

1. Graber Ulrich, négociant, à Lausanne

2. Roulet Eugène, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Essectines, à
Gexdon le 31 janvier et à Gressy le 2 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état
civil d'Gexdon

Les époux :

Roulet
F. Roulet

Les témoins :

Grab
Eug Roulet

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Communiqué à Gexdon, à
Marcey & à Belmont

Registre des mariages A.

No 59
Marot
et
Matejicek

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marot Raymond-Joseph _____
divorcé de Marie-Joséphine-Thérèse Moss
dès le 29 avril 1920, _____ coiffeur _____
originaire de l'origine française _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Bas-le-Duc _____ le douze avril _____
_____ mil huit cent septante-cinq _____ fils de
Augustin-Médore Marot _____ et de
Rosalie-Marie-Madeleine née François, décédés _____

2. Matejicek Marguerite-Bréne _____
libataire _____
employée de Commerce _____
originaire de Nabosovicich (Moravie, Tchécoslovaquie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Strasbourg (Alsace) _____ le premier septembre _____
_____ mil huit cent huitante quatre _____ fille de
Joseph Matejicek _____ et de
Maria née Gaffré, décédés _____

Comme témoins : } 1. Salava Léon, coiffeur, à Montreux
} 2. Demont Alfred, négociant, à Lausanne
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12 et à Naboso-
vicich le 22 janvier 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance ; acte du 1^{er}
mariage de l'époux, avec divorce.
permis de publier et de marier
du Dép^t. de Justice & Police
certificat de capacité des deux
fiancés. _____
acte de publication. _____

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale (2) _____

Les époux :

Raymond Marot
Bréne Marot

Les témoins :

Léon Salavin
Alfred Demont

L'officier de l'état civil :

J. Jany

Registre des mariages A.

N^o 60
Lauenet
et
Comte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lauenet Paul-Charles-Eugène
célibataire

Voyageur de Commerce
originaire de Lauterbrunnen (Dème) et de Gorgier (Neuchâtel) domicilié à
Neuchâtel

né à
aux Verrières le vingt cinq avril
mil huit cent nonante-neuf fils de

Charles-Eugène Lauenet, décédé et de
Marie-Judith née Robbe, à Neuchâtel

2. Comte Georgette
célibataire

Coiffeuse
originaire de Payerne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne

le dix-huit novembre
mil neuf cent cinq fille de

Constant-Ulysse Comte et de
Marie-Julie née Rapin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Judet Walter, employé T. L. à Lausanne
2. Gander Arnold, agriculteur, à Pully-le-Fort

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le 3, à Payerne, à Lausanne le 4, à Lauterbrunnen et à St. Aubin le 5 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état
civil de Neuchâtel.

Les époux :
Lauenet Paul
Lauenet Georgette

Les témoins :
Gander Arnold
W. Judet.

L'officier de l'état civil :
P. Baugy

Communiqué à Lauterbrunnen,
à St. Aubin, à Neuchâtel
et à Payerne.

Par Jugement du Tribunal civil
de Neuchâtel rendu
en date du 2 avril 1923, déclaré
définitif et exécutoire le 14 mai
1923, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 18 mai 1928
L'officier de l'état civil :

P. Baugy

Registre des mariages A.

N^o 61
 Lauper
 et
 Antonelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lauper Albert _____
 célibataire _____

cafétière _____
 originaire de Sedorf (Berne) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-un décembre _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de
 Frédéric Lauper, décédé _____ et de
 Louise-Emilie Lier née Thivoz, à Lausanne _____

2. Antonelli Marie-Alexandrine _____
 célibataire _____

Soummelière _____
 originaire de Maggiora (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

St-Léonard (Valais) _____ le treize février _____
 _____ mil huit cent nonante-sept _____ fille de
 Jean Antonelli, décédé _____ et de

Marie-Romaine née Bonvin, à St-Léonard _____

Comme témoins : } 1. Corrent Emile, maréchal, à Sion
 } 2. Antonelli Jean, typographe, à St-Léonard

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Sedorf le 1^{er} et à
 Maggiora le 14 décembre 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 permis de publier du Dé-
 partement de Justice &
 Police _____
 acty de publication _____

Communiqué à Sedorf et à
 la Chancellerie Cantonale. _____

Les époux :

A Lauper
 Marie Lauper

Les témoins :

Corrent Emile
 Antonelli Jean

L'officier de l'état civil :

L. Gallig

Registre des mariages A.

No 62
Petoud
et
Lattion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petoud Louis-Ernest _____

célibataire _____

hôtelier _____

originaire de Martigny-Combe (Valais) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Martigny-Combe _____ le onze mars _____

mil huit cent nonante _____ fils de

Joseph-Zacharie Petoud _____ et de

Henriette née Gay-Crosier, à Lausanne _____

2. Lattion Cécile-Alphondine _____

célibataire _____

originaire de Liddes (Valais) _____ domiciliée à

Sion _____ née à

Martigny-ville _____ le trente novembre _____

mil huit cent nonante-sept _____ fille de

Ernest-Louis Lattion, à Londres _____ et de

Méline née Aubert, décédée _____

Comme témoins : } 1. Disseus Louis, commerçant, à Lausanne
2. Petoud Paul, hôtelier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Martigny-Combe, Liddes
et Sion le 15 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

L.-E. Petoud
Cécile Petoud

Les témoins :

Disseus
P. Petoud

L'officier de l'état civil :

H. Paulif

Communiqué à Martigny-ville,
Liddes & Sion. _____

Registre des mariages A.

N^o 63
 Morier
 et
 Lampart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier Marcel - René - Paul _____
 célibataire _____

menuisier _____
 originaire de Château-d'Oex _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-deux novembre _____

_____ mil huit cent nonante-deux _____ fils de
 Jean-Charles-Emile Morier, peintre en voitures _____ et de
 Rose-Hélène née Pavillon, à Lausanne _____

2. Lampart Bertha _____
 célibataire _____

Sommelière _____
 originaire de Fischbach (Lucerne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Roggliswil (Lucerne) _____ le cinq mai _____
 _____ mil huit cent nonante-sept _____ fille de
 Maria-Josefa Lampart, à Horw, (Lucerne) _____ et de

Comme témoins : { 1. Blanc Ernest, employé postal, à Lausanne
 2. Hirsbrunner Auguste, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Château-d'Oex
 et à Fischbach le 14 février 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

M^o Morier
 Bertha Morier

Les témoins :

E. Blanc
 Aug. Hirsbrunner

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Communiqué à Château-d'Oex
 et à Fischbach. _____

Registre des mariages A.

N^o 64

Roth

Courvoisier-Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth Karl _____
_____ célibataire _____employé de bureau _____
originaire de Erlinsbach (Argovie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Erlinsbach _____ le dix-huit janvier _____
_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils deFerdinand Roth _____ et de
Elisabeth née Bichee, à Obererlinsbach _____2. Courvoisier-Clément Yvonne-Marguerite
_____ célibataire _____Steno-dactylographe _____
originaire de la Brevine (Neuchâtel) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Colombier (Neuchâtel) _____ le vingt-sept juillet _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille deCharles-Albert Courvoisier-Clément décédé _____ et de
Marie-Selina née Hinni, à Genève _____Comme témoins : } 1. Roth Ferdinand, jardinier, à Lausanne
} 2. Steudler Alexandre, jardinier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Erlinsbach et
à la Brevine le 5 février 1915 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Cinq mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

K. Roth
M. Roth

Les témoins :

Ferd. Roth,
A. Steudler

L'officier de l'état civil :

L. Brally

Communiqué à Erlinsbach et
à la Brevine _____

Registre des mariages A.

No 65
Rufet
Kneubühler

Par jugement du Tribunal civil de
La Chaux-de-Fonds, rendu
en date du 18 avril 1934,
déclaré définitif et exécutoire le
20 avril 1934, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 11 mai 1934

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rufet Ernest-Émile
divorcé de Bertha-Marie née Ulrich née le
24 juin 1923, restaurateur
originaire de Diessbach b/B. (Berne) et La Chaux-de-Fonds, domicilié à
La Chaux-de-Fonds né à
La Chaux-de-Fonds le huit juin
mil huit cent septante-un fils de
Niklaus Rufet, décédé et de
Anna-Maria née Lehmann, décédée
2. Kneubühler Marie
célibataire

originaire de Affoltern i/G. (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-trois mai
mil huit cent septante-sept fille de
Jean Kneubühler, décédé et de
Maria née Burla, à Morat

Comme témoins: 1. Baldeck Emile, commerçant, à Lausanne
2. Baldeck Marie, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds le 29 novembre
à Diessbach, à Lausanne le 1^{er} et à Affoltern le
2 décembre 1934.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

autorisation de l'état
civil de La Chaux-de-Fonds.

Les époux:

E. Rufet
M. Kneubühler

Les témoins:

G. Baldeck
M. Baldeck

L'officier de l'état civil:

L. Pallif

Communiqué à Diessbach, à
La Chaux-de-Fonds et à
Affoltern

Registre des mariages A.

N^o 66
Froidevaux
Vuillemin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ^{rue Cité Serviez 7,} ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Froidevaux Albert-Victor
celibataire

originaire de Noirmont (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Tramelan-dessus le quatre mars
mil huit cent huitante-huit

fils de
Némoin Froidevaux et de
Emma née Béguelin, à Biemme

2. Vuillemin Ida
divorcée de George-Albert Maire

dès le 10 juin 1924 — commerçante
originaire de La Sagne, Ponts-de-Martel & Brot-dessous domiciliée à
Lausanne née à

Biemme le trente-un décembre
mil huit cent huitante quatre

fille de
Gildace Vuillemin, à St-James et de
Léa née Vuillemin, décédée

Comme témoins :
1. Fiaux François, notaire, à Lausanne
2. Eschumy Louis, S. chimiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Noirmont, à
La Sagne, aux Ponts et à Brot-dessous le 17 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de l'épouse, avec mention du divorce.
actes de publication.

Les époux :

A. Froidevaux
I. Froidevaux

Les témoins :

Fiaux
Eschumy

L'officier de l'état civil :

St. Palliez

Communiqué à Noirmont, à
La Sagne, aux Ponts & à
Rochebold

Registre des mariages A.

No 67
Cuendet
et
Grandchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cuendet** Emile - Alfred
divorcé de Clara - Elisabeth Dégallier
dès le 5 mars 1923, Voyageur de commerce
originaire de St Croix domicilié à
Lausanne né à
St Croix le douze juillet
mil huit cent septante-huit fils de
Jules - Louis Cuendet et de
Elise née Braillard, décédés

2. **Grandchamp** Hélène - Laure
célibataire

originaire de Chexbres domiciliée à
Lausanne née à
Prilly le huit mars
mil huit cent nonante-quatre fille de
Albert - François Grandchamp, décédé et de
Fanny - Amélie née Davoy, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Breyard Maurice, représentant, à Lausanne
2. Grandchamp Charles, technicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à St Croix, à
La Chaux et à Chexbres le 17 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte du 1^{er} mariage de l'é-
poux, avec divorce _____
actes de publication _____

Les époux :

E. Cuendet
L. Grandchamp

Les témoins :

Breyard
Grandchamp

L'officier de l'état civil :

P. Breyard

Communiqué à St Croix et à
Chexbres _____

Registre des mariages A.

N^o 88
Sedlatchek
Belmont^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sedlatchek Nicolas - Constantin _____
divorcé de Elisabeth nie Baftalovsky -
Joudine des le 26 janvier 1925, professeur de mathématiques
originaire de Russie _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Alexino (Gouv^t de Wolhynie) le vingt cinq mars / sept avril _____
mil huit cent huitante neuf _____ fils de
Constantin Sedlatchek, ingénieur - chimiste, à Poznan (Pologne) et de
Emilie nie Krassinsky, décédée _____

2. Belmont Marguerite _____
celibataire _____

originaire de Epandes (Vaud) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Moscou (Russie) _____ le dix / vingt - deux novembre _____
mil huit cent nonante - neuf _____ fille de
Pierre Belmont _____ et de
Georgette nie Brouzy, décédée _____

Comme témoins : } 1. Roggen Constantin, employé de Commerce, à Lausanne
2. Delise Victor, garçon boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Epandes le 18 février
1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent vingt - cinq

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
acte de notoriété pour l'époux
extrait du jugement en divorce
du fiancé, avec traduction
déclaration de l'archimandrite
pour le mariage religieux
permis de publier et de marier
du Département de Justice et Police
actes de publication _____
Communiqué à Belmont M. Jourdou.

Les époux :

N. Sedlatchek
Sedlatchek M.

Les témoins :

Constantin Roggen
Victor Delise

L'officier de l'état civil :

L. Gallig

Registre des mariages A.

N^o 69
Aubert
et
Quarroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Aubert Charles-Samuel** _____

célibataire _____

employé au chemin de fer Nyon - Morez _____

originaire du Lieu _____ domicilié à

Nyon _____ né à

Morez _____ le vingt-quatre mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Léon Aubert _____ et de

Blanche-Marie-Alice née Bourgeois, décédée _____

2. **Quarroz Marie-Justine** _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de St-Martin (Valais) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

St-Léonard (Valais) _____ le vingt août _____

_____ mil huit cent huitante-trois _____ fille de

Alexis Quarroz, agriculteur _____ et de

Justine née Mayor, à Uverre (Valais) _____

Comme témoins :

1. Gillonnet Jules, menuisier, à Lausanne

2. Finimann Christian, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Lieu, à Lausanne, à Nyon le 11,
et à St-Martin le 13 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Nyon _____

Les époux :

Aubert
Aubert Justine

Les témoins :

Gillonnet Jules
Finimann Christian

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué au Lieu, à Nyon
et à St-Martin _____

Registre des mariages A.

N^o 70
Gougler
et
Décaillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gougler Albert-Antoine _____
célibataire _____

aviateur militaire _____
originaire de St-Sylvestre (Fribourg) _____ domicilié à
Nyon _____ né à

St-Maurice (Valais) _____ le sept octobre _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Antoine Gougler, employé C.F.F. _____ et de
Françoise - Susanne née Cornaz, à Lausanne _____

2. Décaillet Elisa _____
célibataire _____

employée de bureau _____
originaire de Salvan (Valais) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Salvan _____ le quinze février _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de

Henri Décaillet, entrepreneur _____ et de
Julienne née Revaz, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Décaillet Henri, commis C.F.F. à Lausanne
2. Korman Georges, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Sylvestre, à Salvan, à Nyon le
14 et à Lausanne le 16 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Nyon. _____

Les époux :

Elisa Gougler

Les témoins :

Korman Georges

Communiqué à St-Sylvestre, à
Nyon et à Salvan _____

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Registre des mariages A.

No 71
Bellmont
et
Devantay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belmont Josef-Remigi _____
célibataire _____

Commerçant _____
originaire de Schwyz _____ domicilié à
Lausanne, précédemment à Bombay (Indes anglaises) _____ né à
Cham (Zug) _____ le
vingt-quatre mai mil huit cent nonante-six _____ fils de
Albert Belmont, à Cham _____ et de
Thérèse née Peter, décédée _____

2. Devantay Anna-Lina _____
célibataire _____

originaire de Grancy _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Morges _____ le quinze août _____
mil huit cent nonante-quatre _____ fille de

Rodolphe Louis Devantay _____ et de
Marie née Knüchel, — décédée _____

Comme témoins : } 1. Prongue Adolphe, Droguiste, à Lausanne
2. Panchaud Nelly, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Schwyz et à
Grancy le 17 février 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Communiqué à Schwyz et à
Grancy _____

Les époux :

J. Belmont
Anna Belmont.

Les témoins :

Ch. Prongue
A. Panchaud

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Registre des mariages A.

No 72
Villiger
et
Marquetat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villiger Jacob-Joseph-Mathias
veuf de Méry-Eugénie Fatio née Sumar-
Heray des le 8 juin 1924, _____ Rannier _____
originaire de Münnenberg (Zoug) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Münnenberg _____ le neuf février _____
_____ mil huit cent soixante _____ fils de
Johann Villiger _____ et de
Barbara née Fabudrich, _____ décédés _____

2. Marquetat Sophie-Jeanne
divorcée de Christian Muri des le
3 mai 1924 _____ lingère _____
originaire de Seftigen (Berno) _____ domiciliée à
Leysin _____ née à
Neuchâtel _____ le premier avril _____
_____ mil huit cent septante-neuf _____ fille de
Jules Marquetat, à Neuchâtel _____ et de
Louise-Fanny née Grise, _____ décédée _____

Comme témoins :
1. Guillard Georges., horloger, à Lausanne
2. Munier Emile, Cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Münnenberg, à Gue-
Zelen le 18 et à Leysin le 19 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
acte de décès 2^{ème} femme de l'époux
acte du 1^{er} mariage de l'épouse,
avec divorce _____
acte du 1^{er} mariage de l'époux
actes de publication _____

Les époux :
J. Villiger
Sophie Jeanne Villiger

Les témoins :
G. Guillard
E. Munier

Communiqué à Münnenberg
Guzelen et à Leysin _____

L'officier de l'état civil :
H. Baillif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 73
Minini
Muller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Minini Henri _____
_____ célibataire _____

Commerçant _____
originaire de Oragno (Terzin) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Boudesilliers (Muhâtel) _____ le trois octobre _____
_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de

Michel Minini, à Lausanne _____ et de
Marie-Mina née Ferrudet, décédée _____

2. Muller Louise-Marie _____
_____ célibataire _____

originaire de Sigristwil (Beme) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-six mars _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Henri-Louis Muller _____ et de
Louise-Marie-Elisabeth née Regamey, _____ décédée _____

Comme témoins : { 1. Minini Romeo, comptable, à Lausanne
2. Muller Henri, maître boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Sigristwil le
5 et à Oragno le 6 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Minini
L. Minini

Les témoins :
R. Minini
H. Muller

Registre des familles vol. 25 fol. 229.

Communiqué à Oragno et
à Sigristwil _____

L'officier de l'état civil :
L. J. Bally

Registre des mariages A.

No 74
Vittone
Delfanti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vittone Luigi
célibataire

conducteur - typographe
originaire de Turin (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Turin le trois août

mil huit cent nonante quatre fils de
Pietro Vittone, décédé et de
Marcellina née Trombani, à Lausanne

2. Delfanti Anna-Magdalena Maria
célibataire

ménagère
originaire de Bottazziana (Dorgonova, Piacenza, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Piacenza le vingt-six juillet

mil neuf cent un fille de
Sante Delfanti, cafetier et de
Margherite née Tesce, à Lausanne

Comme témoins :
1. Delfanti Joseph, commerçant, à Lausanne
2. Demarchi Charles, gypcier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14 janvier, à
Turin et à Bottazziana le 1^{er} février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier et de ma-
rier du Département de Jus-
tice & Police.
certificats de publication

Les époux :

Vittone
M. Vittone

Les témoins :

Delfanti
Demarchi Charles

L'officier de l'état civil :

D. Prati

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale (2)

Registre des mariages A.

N^o 75
 Bernard
 et
 Estoppey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernard Charles-Alexandre _____
 célibataire _____

employé de commerce _____
 originaire de l'Isle _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 St-Piez _____ le cinq février _____
 mil huit cent nonante-trois _____ fils de

Emile-François Bernard _____ et de
 Marie-Catherine née Ramstein, décédée _____

2. Estoppey Aline-Amélie _____
 célibataire _____

repasseuse _____
 originaire de Trey _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Chapelle (Fribourg) _____ le dix-sept février _____
 mil huit cent nonante _____ fille de

Adrien Estoppey, agriculteur, à Oron-la-Ville _____ et de
 Marie-Julie née Grandchamp, décédée _____

Comme témoins : } 1. Fomerod Robert, commerçant, à Lausanne
 } 2. Estoppey Robert, employé C. T. T. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à l'Isle le 6, et à
 Trey le 7 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
 actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :
 Alex. Bernard.
 Aline Bernard

Les témoins :
 R. Fomerod
 R. Estoppey

L'officier de l'état civil :
 J. Gallif

Communiqué à l'Isle & à Trey _____

Registre des mariages A.

N^o 76
Dessauges
et
Laupey

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 10 mai 1925, déclaré définitif et exécutoire le 22 septembre 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à la date en sus le délai pendant lequel l'individu ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 29 septembre 1925. Lausanne, le 26 septembre 1925.

L'officier de l'état civil:
H. Leclercq
suppléant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessauges René-Marcel
célibataire

photographe
originaire de Natz domicilié à Lausanne né à Lausanne

le sept octobre mil neuf cent deux fils de

Lucien Dessauges, commissionnaire et de Marie-Charlotte née Pavillon, à Lausanne

2. Laupey Léonie
célibataire

ménagère
originaire de Giffers (Fribourg) domiciliée à Pully née à Paffeyen (Fribourg)

le vingt août mil huit cent nonante-huit fille de

Joseph-Ludwig Laupey, agriculteur, à Paffeyen et de Viktorina née Purro, décédée

Comme témoins : 1. Dessauges Armand, photographe, à Renens
2. Dessauges Lucien, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Giffers, à Pully le 15 et à Natz le 16 janvier 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
René Dessauges
Léonie Dessauges

Les témoins :
A. Dessauges
L. Dessauges

Communiqué à Fey, Giffers & Pully

L'officier de l'état civil :
H. Leclercq

Registre des mariages A.

N^o 77
 Perret
 Borboën

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret André _____

célibataire _____

employé de commerce _____

originaire de Essertines / Moudon _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-trois février _____

mil neuf cent _____ fils de

Edouard Perret, concierge _____ et de

Lina née Chappuis, à Lausanne _____

2. Borboën Marguerite-Alice-Olya _____

célibataire _____

employée de commerce _____

originaire de Morges et Lonay _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Rolle _____ le dix décembre _____

mil neuf cent un _____ fille de

Gustave-Louis Borboën, cafetier _____ et de

Eugénie née Desmeules, à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Perret Edouard, concierge, à Lausanne
 2. Ramdet Charles, receveur C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Morges le 14, à Lonay et à Essertines le 15 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Perret
 A. Perret

Les témoins :

E. Perret
 Ramdet

L'officier de l'état civil :

H. Gallif

Communiqué à Echandens,
 Vuaram & Morges. _____

N^o 88
Staiber
et
Keuser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Staiber Karl-Johann** _____
celibataire

employé d'hôtel _____
originnaire de **Higgisberg (Berne)** _____ domicilié à _____
Lausanne _____ né à _____
au **Loche** _____ le **vingt mai** _____

_____ mil huit cent **nonante-quatre** _____ fils de
Gustave-Charles Staiber _____ et de
Lina né Böhlen, les deux déçédés _____

2. **Keuser Emilie** _____
celibataire

originnaire de **Zürich** _____ domiciliée à _____
Lausanne _____ née à _____
Zürich _____ le **quinze octobre** _____

_____ mil huit cent **nonante-neuf** _____ fille de
Alois-Peter Keuser, retraité **C. F. F.** _____ et de
Emilie né Fentner, à **Zürich** _____

Comme témoins : } 1. **Kael Ernest**, employé d'hôtel, à **Lausanne**
} 2. **Keuser Anny**, à **Zürich**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le **5**, à **Mublethurnen**
et à **Zürich** le **6** janvier 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **douze mars** mil neuf cent **vingt-cinq**

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Staiber Karl-Johann
Emilie Keuser

Les témoins :

Ernest Kael
Anny Keuser

L'officier de l'état civil :

J. Haller

Communiqué à **Mublethurnen**
à **Zürich** _____

Registre des mariages A.

No 79
Zaugg
et
Jaques

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zaugg Christian _____
célibataire _____

Charcutier _____
originaire de Lützelflüh (Beme) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Belp. (Beme) _____ le vingt-quatre octobre _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Christian Zaugg, agriculteur _____ et de
Elisabeth née Humbach, à Goue & Lausanne _____

2. Jaques Marceline-Rosa _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Lutry et Epesses _____ domiciliée à
Savigny _____ née à
Belmont et Pully _____ le vingt-huit décembre _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de

Jules-Alexis Jaques, agriculteur _____ et de
Alice née SACHE, à Savigny _____

Comme témoins : } 1. Berquerand Auguste, concierge, à Lausanne
2. Zaugg Christian, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Lützelflüh, à
Lutry, à Epesses et à Savigny le 17 février 1925 _____
Registre des familles vol. 16 fol. 314

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Zaugg Christian
Jaques Marceline

Les témoins :

Berquerand Aug.
Christ Zaugg.

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Lützelflüh, à
Lutry, à Pully et à Savigny

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 80
Vistavas
Kerbel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vistavas Hilelis _____
_____ célibataire _____

_____ centier _____
originaire de Lithuanie _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Saurage (Tilsitt, Lithuanie) le cinq janvier _____

_____ mil neuf cent cinq _____ fils de
Mendel Vistavas, banquier, à New-York _____ et de
Ette née Chaymovitch _____

2. Kerbel Cheine-Messé _____
_____ célibataire _____

originaire de Lithuanie _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Kamitch (Lithuanie) _____ le quatre avril _____

_____ mil neuf cent six _____ fille de
Abraham Helman - Chaymovitch Kerbel, représentant _____ et de
Lea née Grinreich, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Klein Salomon, industriel, à Genève
} 2. Przybylski H. A. Commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mars mil neuf cent vingt-cinq _____

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée,
avec traduction; acte de no-
toricité pour le fiancé; _____
certificat de capacité des fiancés
permis de publier et autori-
sation de marier du Dépar-
tement de Justice & Police _____
acte de publication à Lausanne _____

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale _____

Les époux :

Hilelis Vistavas
Sophie Vistavas

Les témoins :

S. Klein
M. et Przybylski

L'officier de l'état civil :

S. Klein

[Signature]

L. Kerbel
O. Kerbel

Registre des mariages A.

N^o 81
Layat
Delisle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Layat Alexandre - François
Célibataire

Commerçant
originaire de Prentbombe, (C^o Savoie, France) domicilié à Lausanne né à Lausanne

le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt treize fils de

Emile Layat, décédé et de Rose née Lavanchy, à Lausanne

2. Delisle Rose - Marguerite
Célibataire

Médecine
médicine
originaire de Morrens domiciliée à Lausanne née à Lausanne

le seize avril mil neuf cent fille de

Victor Delisle, sergent de police, à Lausanne et de Françoise - Marie née Charpié, décédée

Comme témoins: } 1. Delisle Victor, sergent de police, à Lausanne
2. Layat Joseph, aubergiste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 et à Morrens le 29 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées:

actes de naissance
actes de publication

Les époux:

Alexandre
Rose Layat

Les témoins:

V. Delisle

Layat. Joseph.

L'officier de l'état civil:

L. Bailly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

(Handwritten signature)

Communiqué à Poliez-le-Grand
& à la Chancellerie Cantonale

Registre des mariages A.

No 82
Thévoz
et
Compondu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Thévoz Marius Louis**
divorcé de Louise-Olga-Hélène née
Brunner dès le 28 juillet 1923, — mécanicien —
originaire de Missy — domicilié à
Yverdon — né à
Yverdon — le seize novembre —
mil huit cent nonante-six — fils de
Charles-Louis Thévoz, décédé — et de
Anna née Guignet, à Yverdon —

2. **Compondu née Barbezat Louise-Hermine**
veuve de Léon-Gustave Compondu
dès le 27 novembre 1918, — ménagère —
originaire de Giez — domiciliée à
Yverdon — née à
La Côte-aux-Fées — le neuf mars —
mil huit cent huitante-un — fille de
Charles-Emile Barbezat, agriculteur, à St-Dubin (Nembaél) et de
Marie-Emma née Lambellet, décédée —

Comme témoins : } 1. Nifian Albert, serurier, à Yverdon —
2. Heysse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 31 janvier, à Missy et
à Giez le 2 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
à Yverdon —

Les époux :
M. Thévoz
M^{lle} Thévoz

Les témoins :
Albert Nifian
Héysse M^{rs}

Communiqué à Grandcour,
à Grandson & à Yverdon —

L'officier de l'état civil :
H. Gallay

Registre des mariages A.

No 83
 Sue
 Mégert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sue Jean-Louis
 célibataire

mécanicien
 originaire de Limoux (Aude, France) domicilié à
 Lausanne, actuellement en garnison à Belfort (France) né à
 Limoux le vingt-quatre juin
 mil neuf cent trois fils de

Georges Sue et de
 Mathilde née Leby, les deux décédés

2. Mégert Berthe-Emilie
 célibataire

modiste
 originaire de Wattenwil (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Montherod le quinze septembre
 mil neuf cent fille de

Aimé - Christian - Auguste Mégert, décédé et de
 Jenny - Victoire née Hédigéo, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Schaller Etienne, peintre, à Lausanne
 2. Schaller Louis, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Wattenwil
 le 11 et à Belfort le 12 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de décès des père et mère
 de l'époux
 autorisation militaire
 permis de publier et de marier
 du Département de Justice et Police,
 certificat de capacité matri-
 moniale de l'époux

Communiqué à Wattenwil et
 à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Sue
 Berthe et Sue

Les témoins :

Schaller Etienne
 Schaller Louis

L'officier de l'état civil :

L. Bouly

Registre des mariages A.

No 54
Blass
et
Rigassi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blass August-Robert _____
Veuf de Maria-Martha-Aimée née Wettstein
dès le 16 décembre 1918, _____ Docteur juriste, avocat _____
originaire de Zürich _____ domicilié à
Zürich _____ né à
Zürich _____ le premier mars _____
_____ mil huit cent huitante-sept _____ fils de
Hartmann-Friedrich Blass, rentier, à Zürich _____ et de
Anna-Luise née Kitt, décédée _____
2. Rigassi Katharina-Maria-Amalia-Therese
_____ célibataire _____

originaire de Bâle et de Landarona (Grisons) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bâle _____ le cinq mai _____
_____ mil neuf cent _____ fille de
Domenico-Giovanni-Antonio Rigassi, négociant, à Lausanne et de
Berta-Theresia-Barbara née Smerczek, décédée _____

Comme témoins : } 1. Rigassi Dominique, négociant, à Lausanne
2. Rigassi Sophie, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Zürich le 5, à Bâle, Landarona
et Lausanne le 6 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
Zürich _____

Les époux :
A. M. Blass
Ketty Blass

Les témoins :
Rigassi
Sophie Rigassi

Communiqué à Zürich, Bâle
et Landarona _____

L'officier de l'état civil :
L. Pallif

Registre des mariages A.

N^o 85
Sandoz
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandoz Marc-Auguste _____
_____ célibataire _____

fonctionnaire de banque _____
originaire de Loche et de La Chaux-de-fonds _____ domicilié à
Neuchâtel _____ né à
Domvilce _____ le quatorze novembre _____

_____ mil huit-cent nonante-huit _____ fils de
Henri-Auguste Sandoz _____ et de
Marie née Moser, les deux à St. Imier _____

2. Müller Alice _____
_____ célibataire _____

originaire de Gränichen (Argovie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le trente mars _____

_____ mil neuf cent _____ fille de
Samuel-Rodolphe Müller _____ et de
Marthe-Elise née Blanc, } à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Sandoz Jean, employé de banque, à Zurich
2. Rossier Emile, employé de banque, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Le Locle, La Chaux-de-fonds
et Lausanne le 23 février et à Gränichen le 24 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Neuchâtel _____

Les époux :

Marc Sandoz
Alice Sandoz.

Les témoins :

Jean Sandoz
Rossier

L'officier de l'état civil :

L. Gallig

Communiqué à Neuchâtel, au Locle,
à La Chaux-de-fonds et à
Gränichen _____

Registre des mariages A.

No 86

Galeazzi

et
Noverraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galeazzi Stefano

célibataire

maison

originaire de Fivizzano (Masfa, Italie) domicilié à
Lausanne né àCastello di Romano (Italie) le dix avril
mil huit cent soixante-neuf fils deCarlo Galeazzi, décédé et de
Luigia née Fiorentini, à Vecchio (Tessin)

2. Noverraz Rosa

divorcée de Alfred-Ami Delapierre

dès le 19 février 1924, ménagère
originaire de Reverolle domiciliée à
Lausanne née àForel (Lavaux) le cinq juillet
mil huit cent huitante-sept fille deCharles-François Noverraz, menuisier et de
Louise-Fanny née Chaubert, à Forel

Comme témoins :

1. Bongiovanni Henri, tailleur, à Lausanne
2. Romero Louis, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Reverolle le
16 janvier et à Fivizzano le 2 février 1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de l'épouse,
avec divorce
permis de publier et de marier
du Département de Justice & Police
actes de publication

Les époux :

Stefano Galeazzi
Rosa Galliaci

Les témoins :

Bongiovanni Henri
Louis Romero

L'officier de l'état civil :

H. Galliaz

Communiqué à Yvernois et à la
Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

N^o 87
Tobler
 et
Falconnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Tobler Ernst**

célibataire

employé d'hôtel

originaire de **Mönchaltorf (Zürich)** domicilié à

Lausanne né à

Gossau (St-Gall) le quinze janvier

mil huit cent nonante-sept fils de

Heinrich Tobler et de

Judith ne Langster, à Batschwil (St-Gall)

2. **Falconnier Anna**

célibataire

ménagère

originaire de **Mully** domiciliée à

Lausanne née à

Riozanton y Corcelles-le-Jorat le onze juin

mil neuf cent deux fille de

Oliv Falconnier, décédée et de

Comme témoins :
 1. **Francillon Jacques**, menuisier, à **Saillens**
 2. **Penseyres Céline**, à **Bussigny y Morges**.

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le 11, à **Mönchaltorf** le 13 et à **Mézières** le 14 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Ernst Tobler
Anna Tobler

Les témoins :

Francillon
Penseyres Céline

L'officier de l'état civil :

La Pallay

Communiqué à **Mönchaltorf** et
 à **Mézières**

Registre des mariages A.

N^o 88
Vuffray
et
Jaccoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuffray Frédéric-Méni
divorcé de Emma née Jaccoud dès le 15 jan-
vier 1923, employé de commerce
originaire de Mufflens-le-Château domicilié à
Lausanne né à
Mufflens-le-Château le deux avril
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Frédéric-Méni Vuffray, décédé et de
Rose-Louise née Meyland, à Mufflens-le-Château

2. Jaccoud Emma
divorcée de Frédéric-Méni Vuffray dès
le 15 janvier 1923, négociante
originaire de Mufflens-le-Château domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Alfred-Edouard Jaccoud et de
Wilhelmine-Caroline née Braun, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Siegenthaler Théophile, secrétaire, à Lausanne
2. Jaccoud Arthur, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24 et à Mufflens-
le-Château le 25 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
acte du 1^{er} mariage avec men-
tion du divorce.

Les époux :
M^{me} Vuffray
E. Jaccoud

Les témoins :
H^{is}. Siegenthaler
A. Jaccoud

Communiqué à Mufflens-le-Château.

L'officier de l'état civil :
J. Ballif

Registre des mariages A.

No 89
Bridel
Joddevel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bridel Alfred
célibataire

seruicie
originaire de Domeloge domicilié à
Lausanne né à
Bevaix (Neuchâtel) le dix mars
mil huit cent huitante-quatre fils de

Henri-Frédéric Bridel et de
Marie-Louise née Jaccard, les deux décédés

2. Joddevel née Burniet Louise-Louisa
veuve de Emile-Adolphe Joddevel dès le 14
mars 1924 ménagère

originaire de Moudon et Bussy domiciliée à
Lausanne née à
Oranches le quinze mars
mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Louis Burnier et de
Marianne née Chevot, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Roy Gustave, employé communal, aux Ranches.
2. Decastel Aurélie, sans profession, La Plévine

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Domeloge, à
Moudon et à Bussy le 28 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès 1^{er} mari de l'épouse

Les époux :

Alfred Bridel
Louisa Bridel

Les témoins :

Roy Gustave
A. Decastel

L'officier de l'état civil :

J. Pallig

Communiqué à Domeloge et à
Moudon

Registre des mariages A.

N^o 90
Salzmann
et
Torche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salzmann Henri-Jean-François
célibataire

ouvrier carutboutier
originaire de St.-Pier domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq mai
mil huit cent nonante-deux fils de
Louis-Henri Salzmann et de

2. Torche Adèle-Augustine
célibataire

repassuse
originaire de Prarand, Chiry et Surpierre (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Gréyoudanay le vingt-huit juillet
mil huit cent nonante-sept fille de
Cyprien-Joseph Torche, retraité L. O. et de
Marie-Elisabeth Moullet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Blanc Henri, employé aux Casaux, à Lausanne
2. Torche Louis, magasinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à St-Pier le 24, à Lausanne le 25,
à Prarand, à Chiry et à Surpierre le 27 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Henri Salzmann
Adèle Salzmann

Les témoins :

H. Blanc
L. Torche

L'officier de l'état civil :

L. Pally

Communiqué à St-Pier et à
Surpierre.

Registre des mariages A.

N^o 91
Christin
et
Chamot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christin René Auguste _____
_____ célibataire _____

boulangere _____
originaire de Lavigny et Aubonne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le treize février _____

_____ mil neuf cent trois _____ fils de
Louis Christin, boulanger _____ et de
Louise-Françoise née Audibert, à Lausanne _____

2. Chamot Marthe-Alida _____
_____ célibataire _____

employée de Commerce _____
originaire de La Chaux _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-six juin _____

_____ mil neuf cent cinq _____ fille de
Charles-Louis-Henri Chamot, agriculteur _____ et de
Alice-Léa née Crot, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Jeanneaud Edouard, manoeuvre, à Lausanne
2. Dubied Charles, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Lavigny le 26
à Aubonne le 26 et à La Chaux le 28 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
consentement du tuteur de la
fiancée _____
actes de publication _____

Les époux :
R Christin
M Christin

Les témoins :
Chs Dubied
E. Jeanneaud

Communiqué à Villars-sous-Yens
Aubonne et Corsier _____

L'officier de l'état civil :
L. Bally

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 1^{er} novembre 1933
déclaré définitif et exécutoire le 11
janvier 1934.
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 11
janvier 1934, le délai pendant
lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 21 janvier 1934.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 92
Pasche
et
Banqueret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Alfred - Arthur _____
célibataire _____

mécanicien _____
originaire de Ferlens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Ferlens _____ le vingt-sept janvier _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de
John Pasche, cantonnée _____ et de
Georgine née Bachmann, à Ferlens _____

2. Banqueret Mathilde - Céline _____
divorcée de Jules-Henri Strebel

dés le 5 décembre 1924, _____
originaire de Mägenwil (Argovie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bière _____ le vingt-huit août _____
_____ mil huit cent nonante-deux _____ fille de

François-Louis Banqueret _____ et de
Céline née Husy, à Bière _____

Comme témoins : } 1. Dupont Edouard, jardinier, à Lausanne
2. Epéron Marius, employé de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Mägenwil le
24 et à Ferlens le 25 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte du 1^{er} mariage de la fian-
cée, avec divorce ; _____
autorisation de remariage pour
la fiancée, avant l'expiration
du délai de viduité. _____
actes de publication. _____

Les époux :

Pasche Arthur
Pasche Mathilde

Les témoins :

Edouard Dupont
Marius Epéron

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Oron & à
Mägenwil _____

Registre des mariages A.

N^o 93
Blumenthal
Friedli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blumenthal Hermann _____
célibataire _____

Commerçant _____

originaire de Morissen (Grisons) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Bonaduz (Grisons) _____ le dix-neuf juin _____
mil huit cent nonante-deux _____ fils de

Johann Blumenthal, _____ décédé _____ et de
Judith née Rotta, à Bonaduz _____

2. Friedli Elise _____
célibataire _____

originaire de Lützelflüh (Berno) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Oberburg (Berno) _____ le vingt-quatre mars _____
mil neuf cent deux _____ fille de

Ernst Friedli, menuisier _____ et de
Elise née Reutler, à Berthoud _____

Comme témoins : } 1. Blumenthal Alois, Commerçant, à Lausanne
2. Gebr Orseline, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Lützelflüh le 5
et à Morissen le 6 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

H. Blumenthal

E. Blumenthal

Les témoins :

A. Blumenthal

M. Gebr.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Morissen et à
Lützelflüh _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 94
Baillens
et
Javet

no 1-139

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baillens Robert

celibataire

ouvrier de ville

originaire de Lausanne

Lausanne

domicilié à

né à

Homaz

le dix-neuf septembre

mil neuf cent

fils de

Jean-Emile Baillens, jardinier

et de

Marie née Marquet, à Lausanne

2. Javet Hélène

celibataire

cuisinière

originaire de Bas-Vully

(Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Praz, Bas-Vully

le huit janvier

mil huit cent vingt-neuf

fille de

Auguste Javet, appareilleur

et de

Mathilde née Wéro, à Praz

Comme témoins :

1. Bruppacher Ferdinand, employé, à Lausanne

2. Rother Louis, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bas-Vully le 11 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Robert Baillens

Baillens Hélène

Les témoins :

Bruppacher F.
L. Rother

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à l'hôtel

Registre des mariages A.

No 95
Taux
et
Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taux Emile-Robert _____

célibataire

institutrice _____

originaire de l'Abergement _____ domicilié à

Leyssin _____ né à

l'Abergement _____ le trente juin _____

mil neuf cent _____ fils de

Louis-François Taux, agriculteur, _____ et de

Charlotte née Grasset, à l'Abergement _____

2. Berger Hermance-Louise _____

célibataire

institutrice _____

originaire de Colépus _____ domiciliée à

Leyssin _____ née à

Valloirbe _____ le douze janvier _____

mil neuf cent un _____ fille de

Léon-Adolphe Berger, instituteur retraité, _____ et de

Rose-Marie née Matthey, à Valloirbe _____

Comme témoins :

1. Berger Adolphe, instituteur retraité, à Valloirbe

2. Berger André, instituteur, à Sassel _____

Les publications ont eu lieu à Leyssin le 27 février, à l'Abergement et à Colépus le 1^{er} mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Leyssin _____

Les époux :

E. R. Taux.

Louise Taux

Les témoins :

A. Berger
André Berger

L'officier de l'état civil :

L. Gallif

Communiqué à Lignexolle, Leyssin et La Sarraz _____

No 96
Dufrene
Cuérel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufrene Georges-Louis
célibataire

mécanicien
originaire de Leyzin domicilié à
Lausanne né à
Dâles (Châtelard-Montreux) le deux novembre
mil neuf cent six fils de
Louis Dufrene, conducteur N. G. B. et de
Constance-Charlotte née Perrin, les deux à Montreux.

2. Cuérel Marguerite-Hélène
célibataire

ménagère
originaire de Villars-St-Croix domiciliée à
Lausanne née à
Cressier le quatre mars
mil neuf cent deux fille de
Gustave-Albert Cuérel, jardinier et de
Hélène-Sophie née Gleyre, les deux à Lausanne.

Comme témoins :
1. Schneider Emile, serviteur, à Montreux
2. Cuérel Gustave, jardinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 février, à Villars-St-Croix le 2 et à Leyzin le 3 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement des père et mère du
fiancé; acte de naissance de
l'enfant né à Lutry le 11 février
1925; autorisation de mariage
du Département de Justice & Police.
actes de publication.

Les époux :

Georges Dufrene
Marguerite Dufrene

Les témoins :

Schneider Emile
Gustave Cuérel

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué à Leyzin et à
Pussigny.

Registre des mariages A.

No 97
Elsner
De La Harpe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Elsner Jean-Oscar _____
célibataire _____

industriel _____
originaire de Chardonnay et Morges _____ domicilié à
Payerne _____ né à
Bea _____ le onze janvier _____

mil huit cent quatre vingt dix-huit _____ fils de
Oscar-Wilhelm-Ernst Gotthardt Elsner, constructeur _____ et de
Emma née Zürcher, à Pully _____

2. De La Harpe Emma _____
célibataire _____

originaire de Lausanne, Rolle et Mont-Rolle _____ domiciliée à
Payerne _____ née à
Yens _____ le premier août _____

mil huit cent nonante _____ fille de
Jules-Louis De La Harpe, agriculteur, à Yens _____ et de
Marie-Marguerite née Serex, décédée _____

Comme témoins : } 1. Lavanchy René, vigneron, à Pully
2. Burgin Charles, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Payerne le 23, à Rolle, à Mont-Rolle le 24 et à Chardonnay et Morges le 25 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Payerne. _____

Les époux :

J. O. Elsner

Les témoins :

René Lavanchy
et Charles Burgin

Registre des familles vol. 25 fol. 282.

Communiqué à Villars-sous-Yens
Payerne et Rolle. _____

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Par jugement du Tribunal du district
de Fribourg
rendu en date du 22 novembre 1940
déclaré définitif et exécutoire le 21
décembre 1940
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 21
décembre 1940, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 7 janvier 1941.

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 99
Nano

Dollfus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nano Adrian - Simon - Frédéric

célibataire

étudiant ingénieur

originaire de Silistia (Néamt, Roumanie) domicilié à

Berlin, Rauchstrasse 26 né à

Lipoveni (Silistia, Roumanie) le deux octobre

mil neuf cent deux fils de

Constantin - Georges Nano, Ministre de Roumanie, et de

Clair née Nerbeck, à Berlin

2. Dollfus Emilie - Laura

célibataire

originaire de Castagnola (Tessin) domiciliée à

Lausanne née à

Castagnola le vingt-neuf juin

mil neuf cent deux fille de

Oscar - Gaspare Dollfus, rentier, à Lausanne et de

Susanna née Jungck, décédée

Comme témoins : 1. Gaspard Dollfus, rentier, à Lausanne

2. Stooss Max, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Silistia le 1^{er}, à Lausanne le 12

à Castagnola le 13 et à Berlin le 16 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance (celui du fiancé avec traduction ; certificat de nationalité du fiancé ; certificat de domicile ; promesse du fiancé ; certificat de capacité matrimoniale du fiancé ; actes de publication

Les époux :

Adrien Nano

Emilie Nano

Les témoins :

G. Dollfus

Max Stooss

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à Castagnola et à la Chancellerie cantonale

Par jugement prononcé en date du 2 décembre 1933, par le Tribunal d'Alfoz, section I. S. G. Roumanie, le mariage sus-énoncé a été dissous par le divorce.

Lausanne, le 23 mars 1934.

L'Officier de l'Etat civil

Inscrit sur ordre de l'Etat de la République de Roumanie et de la Police du 24 mars 1934.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 100
Rossier
et
Cordey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Guy-Mauri
célibataire

employé de banque
originaire de Nevey et de Rougemont domicilié à
Paris-Neuilly-sur-Seine né à
Neuilly-sur-Seine le vingt-deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Benjamin Rossier, banquier et de
Olive-Marie née Monastier, à Paris-Neuilly

2. Cordey Denise-Françoise-Ghislaine
célibataire

originaire de Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux novembre
mil neuf cent deux fille de

Charles-Edouard Cordey, décédé et de
Marquise-Sophie née Poudret, à Lausanne

Comme témoins : 1. Cordey Serge, S. médecin, à Aubonne
2. Rossier Guillaume Professeur à l'Université, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neuilly-sur-Seine le 18, à Nevey le
29, à Rougemont, à Lutry le 29 et à Lausanne le 30
janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-his mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
Nevey

Les époux :
G. Rossier
D. Cordey

Les témoins :
S. Poudret
Prof. G. Rossier

Communiqué à Rougemont, à
Nevey et à Lutry

L'officier de l'état civil :
J. Ballif

Handwritten notes and signatures on the left side of the page, including a date "le 26 duat 1925" and a signature.

N^o 102
Schneeberger
et
Jeanneret

Par jugement du Tribunal de...
dissous de Lausanne, rendu
en date du 17 juin 1941...
déclaré définitif et exécutoire le...
11 septembre 1941, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 30 septembre 1941.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneeberger Edouard-Louis _____
célibataire _____

employé de banque _____
originaire de Sirenroth (Bâle) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
La Chaux _____ le vingt-quatre juillet _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de
Louis-François-Frédéric Schneeberger, buraliste postal _____ et de
Alexia-Julie-Elise-Louise née Pochon, à St-Légier _____

2. Jeanneret Violette _____
célibataire _____

demoiselle de magasin _____
originaire de Travers et du Locle (Neuchâtel) _____ domiciliée à
aux Planches _____ née à
_____ le vingt-huit octobre _____

_____ mil neuf cent _____ fille de
Arnold Jeanneret _____ et de
Lina-Pauline née Dutoit, les deux décedés _____

Comme témoins : } 1. Barbey Fernand, employé de banque, à Chexbres
} 2. Rossier Emile, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Sirenroth,
à Travers, au Locle et à Montiers (Planches) le 3 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Schneeberger Ed.
V. Jeanneret

Les témoins :
F. Barbey
E. Rossier

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Sirenroth, à
Travers, au Locle et à
Montiers _____

Registre des mariages A.

N^o 103
 Imperiali
 et
 Rouge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imperiali Carlo-Dante _____
 célibataire _____

gypcier - peintre _____
 originaire de Vergobbio (Côme, Italie) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Vergobbio _____ le huit juin _____
 mil huit cent huitante-huit _____ fils de

Rocco Imperiali, décédé _____ et de
 Marianna nee Pianezza, à Lausanne _____

2. Rouge née Caccia Marie-Thérèse
 veuve de Charles-Vincent

Rouge d'ès le 31 octobre 1918, _____
 originaire de Lutry et Villetta _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-deux août _____
 mil huit cent nonante-un _____ fille de

Giacomo-Pierre Caccia, vitier _____ et de
 Maria-Rosa nee Costa, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Baracchi Arthur, manoeuvre, à Lausanne
 } 2. Negri Rose, blanchisseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Villetta le 23,
 à Lutry le 24 et à Vergobbio le 25 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 acte de décès du 1^{er} mari de la
 fiancée _____
 permis de publier et autorisation
 de mariage du Dép^t de J. & P.
 actes de publication _____

Communiqué à Lutry Cully
 & à la Chamellere Cantonale.

Les époux :

Imperiali Charles
 Imperiali Marie

Les témoins :

Baracchi Arturo
 Rose Negri

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 104
Joerin
et
Forney

¹⁻²⁷⁵
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joerin Werner
_____ célibataire _____

photographe _____
originaire de Waldenburg (Bâle Campagne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
St. Amier (Berne) _____ le vingt-deux août _____
_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Werner-Samuel Joerin décédé _____ et de
Catherine née Knobloch, à Holzhausen (Bade) _____

2. Forney Geneviève-Hélène
_____ célibataire _____

originaire de Lausanne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt février _____
_____ mil neuf cent cinq _____ fille de

François-Samuel Forney tapissier _____ et de
Hélène née David, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Forney François, tapissier, à Lausanne
} 2. Recondon Philippe, photo-graveur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9 et à Walden-
burg le 10 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Werner Joerin
Hélène Forney

Les témoins :
T. Forney
Ph. Recondon

Communiqué à Waldenburg

L'officier de l'état civil :
H. Baltif

Registre des mariages A.

No 105
Berney
et
Jaques

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berney Philippe _____
 célibataire _____
 horloger _____
 originaire de L' Abbaye _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Genève _____ le dix-huit mars _____
 _____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
 Antoine-Benjamin Berney, horloger _____ et de
 Marie née Peter, à Lausanne _____

2. Jaques Ruth-Madeleine _____
 célibataire _____
 lingère _____
 originaire de St^e Croix _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 St^e Croix _____ le sept septembre _____
 _____ mil huit cent nonante-six _____ fille de
 Oscar-François Jaques, décédé _____ et de
 Louise-Marie née Cundet, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Jaques Paul, négociant, à Lausanne
 } 2. Berney Benjamin, employé de banque, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à l' Abbaye, à
 St^e Croix et à La Chaux le 7 mars 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Communiqué à l' Abbaye
 et à St^e Croix _____

Les époux :

Ph. Berney
 Ruth Berney

Les témoins :

Jaques
 Berney

L'officier de l'état civil :

J. Zally

Registre des mariages A.

15-118

No 106
Blaser
et
Moret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blaser François-Jean _____
célibataire _____

Commis C. F. F. _____
originaire de Orny (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Orny _____ le vingt-un juillet _____
_____ mil huit cent nonante-six _____ fils de

Jean-Théophile Blaser, instituteur _____ et de
Louise née Raymond, à Renens _____

2. Moret Madeleine-Louise _____
célibataire _____

aucune profession _____
originaire de Olon _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-deux avril _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de

Charles-Albert Moret, négociant _____ et de
Jenny-Charlotte née Christener, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Blaser Louis, télégraphiste, à Renens
} 2. Moret Charles, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Biglen le 25,
à Olon et à Muimoz le 26 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

P. Blaser
M. Blaser

Les témoins :

L. Blaser.
C. Moret

L'officier de l'état civil :

J. Gaudin

Communiqué à Biglen et à
Olon. _____

Registre des mariages A.

N^o 107
Walter
Lecoûltre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walter Marcel - François _____
_____ célibataire _____

ingénieur _____
originaire de Payerne _____ domicilié à
Payerne _____ né à
Payerne _____ le sept janvier _____
_____ mil huit cent nonante - huit _____ fils de

Emmanuel - Joseph Walter, tailleur, à Payerne _____ et de
Marie - Victorine née Binguely, décedée _____

2. Lecoûltre Marcelle - Ellen _____
_____ Le Coultre _____ célibataire _____

originaire du Chenit _____ domiciliée à
au Sentier _____ née à

au Sentier _____ le vingt juillet _____
_____ mil huit cent nonante - huit _____ fille de

Henri - William ^{Le Coultre} Lecoûltre, Directeur de fabrique _____ et de
Bertha - Eugénie née Audemars, au Sentier _____

Comme témoins : } 1. Amandreux Edouard, dentiste, à Lausanne.
} 2. Truan Charles, Pasteur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le 22, au Plassus et
au Sentier le 23 janvier 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt - cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Payerne. _____

Les époux :
Walter
Marcelle Walter

Les témoins :
Edouard Amandreux.
Ch. Truan.

Communiqué à Payerne et
au Sentier _____

L'officier de l'état civil :
Ballif

Par décision du 11 octobre 1950
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-dessus, en ce
sens que le nom patronymique
que soit orthographié "Le
Coultre" et non "Lecoûltre".

Lausanne, le 17 octobre 1950
L'officier de l'état civil :

_____ Coqué à Payerne et au Sentier _____

Registre des mariages A.

No 108
Cochard
et
Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochard Louis-Emmanuel _____

célibataire _____

employé de commerce _____

originaire du Châtelard (Montaux) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le sept octobre _____

mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Louis Cochard, vérificateur du poids et mesures _____ et de
Louise-Marianne-Marguerite née Hämmerlin, à Lausanne _____

2. Durussel Jeanne-Marcelle _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Seignin _____ domiciliée à

Payerne _____ née à

Lausanne _____ le dix janvier _____

mil neuf cent trois _____ fille de

Simon-Jeanne Durussel, à Lausanne _____ et de

Comme témoins : } 1. Cochard Louis, vérificateur, à Lausanne
2. Hémard Maurice, charcutier-tireur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châtelard, à
Payerne le 20 et à Seignin le 21 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Ch. Cochard

M. Cochard

Les témoins :

Louis Cochard

Maurice Hémard

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Montreux, Payerne et Villarsel _____

Registre des mariages A.

No 109
Freudweiler
et
Spiro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freudweiler Paul Robert _____
_____ célibataire _____

Commerçant _____

originaire de Zurich _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Yverdon (France) _____ le huit avril _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

Jacques Freudweiler _____ et de

Sophie née Ritzmann, les deux déçus _____

2. Spiro Sophie-Louise _____
_____ célibataire _____

originaire de Paudex _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-neuf janvier _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

Jean-Louis Spiro, avocat _____ et de

Sophie née Canal, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Freudweiler Marcel, étudiant, à Lausanne
2. Kouthe Philippe, Professeur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Zurich le 7
et à Paudex le 8 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Robert Freudweiler

Sophie-Louise Freudweiler

Les témoins :

M. Freudweiler

Ph. Kouthe

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Tom Sping

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 110
Seiler
et
Autier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seiler Léon - Armand _____

célibataire _____

représentant _____

originaire de Fischbach-Göslikon (Argovie) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-un avril _____

mil neuf cent un _____ fils de

Léon Seiler, décédé _____ et de

Marie-Elijane Borel, à Louvet _____

2. Autier Louisa-Elise-Adèle _____

célibataire _____

téléphoniste _____

originaire de L'Abbaye _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le dix-neuf mars _____

mil neuf cent trois _____ fille de

Jules-Frédéric-Ernest Autier, ancien charcutier _____ et de

Clara-Augusta née Merminod, à Lausanne _____

- Comme témoins :
- 1. Seiler Ernest, employé de tram, à Genève
 - 2. Seiler Anna, ménagère, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à L'Abbaye le 4
et à Fischbach-Göslikon le 5 mars 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

L. Seiler
L. Seiler

Les témoins :

L. Seiler
L. Seiler

L'officier de l'état civil :

L. Jolly

Communiqué à Göslikon et
à L'Abbaye. _____

Registre des mariages A.

No 111
Hugly
et
Curtet

Par jugement du Tribunal du district de La Vallée, rendu en date du 11 novembre 1933, déclaré définitif et exécutoire le 18 décembre 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 18 janvier 1933.

L'officier de l'état civil:

H. Lécuyer
suppl.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Hugly Jean-Louis
veuf de Marie-Louise née Blanc dès le
24 juin 1918
originaire de Sedorf (Borne) domicilié à
Lausanne né à
Epalinges le vingt-trois juin

mil huit cent soixante-cinq fils de
Jean-Louis Hugly et de
Charlotte-Françoise née Bigler, les deux décds

2. Curtet née Reverchon Alicia-Emilie
Louise, veuve de Constant
Curtet dès le 26 juin 1901

originaire de Furiens domiciliée à
au lieu, La Frasse, née à
La Frasse lieu Le Lieu le cinq septembre
mil huit cent septante-huit fille de
Marie-Victorine Reverchon, au lieu et de

Comme témoins: 1. Duberson Emile, contre-maître maçon, à Lausanne
2. Blanc Louis, commerçant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Sedorf, au
Lieu le 10 et à Furiens le 11 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:
actes de naissance
actes de décès des précédents
conjoints
actes de publication

Les époux:
Jean Hugly
Alicia Hugly

Les témoins:
Emile Duberson
Blanc

L'officier de l'état civil:
H. Lécuyer

Communiqué à Sedorf, à
Romannétier et au Lieu.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 112
Radizzani
Pilet

Par jugement de Tribunalet L. Année-
genérale de Berne rendu
de date du 22 mars 1949
déclaré définitif et exécutoire le 22
mars 1949
et contre a été opposé par la Courc.
Lausanne, le 12 avril 1949
L'Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Radizzani Luigi
célibataire

musicien
originaire de Milan (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Milan le quinze août
mil huit cent nonante

fils de
Alessandro Radizzani, musicien, à La Toue de Veilz et de
Regine née Romano, décédée

2. Pilet Jeanne-Julie dite Lily
divorcée de Albert-Fernest Cleis dès le 20

septembre 1923, musicienne
originaire de Chexbres domiciliée à
Lausanne née à
Vevey le trois novembre

mil huit cent nonante-cinq
fille de
William-Louis Pilet, Professeur à Vevey et de
Elisa-Clara née Ruerat, décédée

Comme témoins : 1. Pilet Charles, Professeur de musique, à Lausanne
2. Pilet Jeanne, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Chexbres
le 19 février et à Milan le 8 mars 1945

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte du 1er mariage de la fi-
anée, avec divorce.
permis de publier et de mariage
du Dép. de N. EP.
acte de publication

Les époux :
Radizzani

L. Radizzani

Les témoins :

Charles Pilet
Jeanne Pilet

L'officier de l'état civil :

L. Pilet

Communiqué à Chexbres et à
la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 113
Duboux
et
Feuerdenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duboux Oscar - Arthur _____
célibataire _____

artiste - peintre _____
originaire de Grandvaux et Lutry _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Oron-la-Ville _____ le vingt-cinq décembre _____
mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Samuel-Louis Duboux, Rentier _____ et de
Elisabeth née Ogi, à Lausanne _____

2. Feuerdenger Violette - Magali _____
célibataire _____

originaire de Bâle _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bâle _____ le premier janvier _____
mil neuf cent deux _____ fille de

Bruno-Johannes-Max Feuerdenger, avoué, à Bâle et de
Jeanne-Henriette-Alice née Petit, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Hermann René, commerçant, à Bâle
2. Feuerdenger Carmen, photographe, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Bâle, à
Lutry le 10 et à Grandvaux le 11 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication : _____

Les époux :

O. Duboux
Violette Duboux x

Les témoins :

René Hermann
Carmen Feuerdenger

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Cully, Lutry
& Bâle _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 114
Cuérel
et
Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuérel Samuel-Auguste
célibataire
technicien
originaire de Villars-St-Croix domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un juin
mil neuf cent fils de
Samuel Cuérel, typographe et de
Augustine née Clerc, à Lausanne

2. Guex Jeanne-Alice
célibataire
employée de Commerce
originaire de Moudon et Bouleus domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le onze septembre
mil neuf cent trois fille de
Thomas dit Emile Guex, charcutier et de
Augustine-Noémie née Pittet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Cuérel Samuel, typographe, à Lausanne
2. Guex Jules, mécanicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Moudon le 17
à Villars-St-Croix et à Bouleus le 18 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
S. Cuérel
A. Guex

Les témoins :
S. Cuérel-Clerc
J. Guex

Communiqué à Bussigny, à
Moudon et à St-Cierges

L'officier de l'état civil :
D. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 115
Le Bel
et
Ducommun - dit -
Boudry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le Bel David-Théophile _____
célibataire _____

typographe _____
originaire de Bôle (Neuchâtel) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Berne _____ le dix-huit octobre _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
David Le Bel, employé de pharmacie _____ et de
Victorine-Adèle-Caroline Bilgeri née Krebs, à Lausanne _____

2. Ducommun - dit - Boudry Edmée-Henriette
célibataire _____

steno-dactylographe _____
originaire de Loche et de La Chaux-de-fonds _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-un janvier _____

_____ mil huit cent nonante neuf _____ fille de
Edouard Ducommun - dit - Boudry, typographe _____ et de
Louisa-Estelle née Brandt, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Bilgeri Frédéric, négociant, à Mûren (Berne)
2. Brandt Paul, conducteur de machines, La Chaux-de-Fonds.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Loche, à La-Chaux-de-fonds le 27, et à Bôle le 28 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

David Le Bel
Edmée Le Bel

Les témoins :

F. Bilgeri Krebs.
Paul Brandt

L'officier de l'état civil :

D. Ballif

Communiqué à Bôle, au Loche
et à La Chaux-de-fonds. _____

Registre des mariages A.

N° 116
Giroud
et
Bavaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giroud Oscar
divorcé de Elise-Sylvie Amarduz, née Nicolas
vers le 10 septembre 1920, ouvrier de ville
originaire de Lovatens domicilié à
Lausanne né à
Saudex le huit-vingt-un juillet
mil huit-cent septante-six fils de
Rosine Giroud, décédée et de

2. Bavaud Adelaïde-Agnès
celibataire
employée d'hôtel
originaire de Bottens domiciliée à
Lausanne née à
Guin (Fribourg) le sept août
mil huit-cent huitante-quatre fille de
Jean-Dominique Bavaud et de
Marie-Aнна née Bertschy, décédée

Comme témoins : } 1. Dubois Eugène, secrétaire, à Lausanne
2. Burri Louise, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lovatens le 18 et
à Bottens le 20 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
acte du 1^{er} mariage de l'époux,
avec divorce
acte de naissance de l'épouse.
actes de publication

Les époux :
Oscar Giroud
Giroud Adèle

Les témoins :
Louise Burri
Dubois

L'officier de l'état civil :
L. Pallif

Communiqué à Lucens & à Poliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

N^o 117
Bär
Röhm

6-1/8
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bär Walther _____
célibataire _____

Commerçant _____
originaire de Weinheim (Bade, Allemagne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Weinheim _____ le treize septembre _____
mil huit-cent nonante-quatre _____ fils de

Philipp Bär, Commerçant _____ et de
Katharina Rosina née Schuch, à Weinheim _____

2. Röhm Lucie-Marguerite _____
célibataire _____

originaire de Lausanne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le neuf octobre _____
mil huit-cent nonante-quatre _____ fille de

Charles-Christian Röhm, Commerçant _____ et de
Lilly-Aurora née Hess, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Röhm Charles, négociant, à Lausanne
2. Bär Philipp, Directeur, à Weinheim

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9 et à Weinheim
le 12 février 1925. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de public et de ma-
riage du Département de
Justice et Police _____
actes de publication _____
Certificat de capacité du fiancé.

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale : _____

Les époux :

Walter Bär
M. Bär-Röhm

Les témoins :

L. Röhm
P. Bär

L'officier de l'état civil :

L. J. Sallig

Registre des mariages A.

N^o 118
 Meylan
 Scherrer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Charles-Aloïs _____
 célibataire _____

boucher _____

originaire de Moiry _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Vufflens-la-ville _____ le vingt-huit août _____

_____ mil huit-cent nonante-neuf _____ fils de

Charles Meylan, décédé _____ et de
 Rosine née Laurent, à Vufflens-la-ville _____

2. Scherrer Louise _____
 célibataire _____

originaire de Oberbelfenschwil (St-Gall) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Ingolstadt (Allemagne) _____ le dix-sept mars _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Karl Scherrer, négociant _____ et de
 Auguste née Weigel, à Marbach, (St-Gall) _____

Comme témoins : } 1. Basset Roger, employé au Téléphone, à Lausanne
 } 2. Scherrer Frida, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Moiry le 5
 et à Oberbelfenschwil le 6 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____
 acte d'origine de la fiancée (r. 100) _____

Les époux :

Charles Meylan
 Louise Scherrer

Les témoins :

Roger Basset
 Scherrer Frida

L'officier de l'état civil :

J. Baudry

Communiqué La Sarraz s. à
 Oberbelfenschwil _____

Registre des mariages A.

N^o 119
 Chuard
 et
 Jaunin

Par arrêt du Tribunal fédéral, du 13 juin 1935, le mariage inscrite ci-dessus a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 13 juin 1935, le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 8 avril 1937.
 L'Officier de l'Etat civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuard Henri
 veuf de Emma HBäni

agriculteur
 originaire de Corcelles-près-Payerne domicilié à
Chabrey né à

Chabrey le cinq septembre
 mil huit cent nonante-trois fils de

Albert Chuard, agriculteur et de
Marie-Cécile née Stevoz, à Chabrey

2. Jaunin Elga-Marguerite
 célibataire

cuisinière
 originaire de Villars-le-Grand domiciliée à
Avenches née à

Villars-le-Grand le quinze septembre
 mil neuf cent quatre fille de

Alfred Jaunin, décédé et de
Emma née Christinat, à Avenches

Comme témoins :
 1. Chuard Ami, ouvrier de ville, à Lausanne
 2. Chuard Emma, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Avenches le 18, à Chabrey, Villars-le-Grand et Corcelles-près-Payerne le 19 mars 1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de Constantine

Les époux :

Chuard Henri
Chuard Elga

Les témoins :

Chuard Ami
Chuard Emma

L'officier de l'état civil :

P. Ballif

Communiqué à Corcelles-près-Payerne,
Constantine et Avenches.

Registre des mariages A.

N° 120

Indermühle dit Dumoulin

et
Ferrin

Par décision du Conseil exécutif du canton de Berne du 23 août 1938, Indermühle dit Dumoulin, Gaston William, désigné ci-dessus, a été autorisé à changer de nom et à porter à l'avenir celui de Dumoulin.

Lausanne, le 13 septembre 1938.

L'officier de l'état civil



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Indermühle dit Dumoulin Gaston-William
célibataire

tapissier

originaire de Amstodingen (Bern) domicilié à
Lausanne né àLausanne le dix mai
mil neuf cent trois fils deJacques-Alexis Indermühle dit Dumoulin, matelassier et de
Emilie-Louisa née Desponds, à Lausanne

2. Ferrin Violette-Nelly

célibataire

ménagère

originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née àLausanne le quinze mai
mil neuf cent trois fille deCharles-Joseph Ferrin, tapissier et de
Alice-Marie née Chardon, à LausanneComme témoins : } 1. Ferrin Marcel, employé au Téléphone, à Lausanne
2. Ferrin Charles, tapissier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 13, et à Amstodingen
le 14 mars 1938Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Gaston Dumoulin
Violette Dumoulin

Les témoins :

Marcel Ferrin
Charles Ferrin

L'officier de l'état civil :

L. Prall

Communiqué à Amstodingen

Registre des mariages A.

N° 121
 Rosset
 Blanc

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance d'Alger (Algérie), du 29 janvier 1936 et d'un certificat de non-opposition ni appel, délivré par le Greffier du dit Tribunal, le 14 août 1936, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. —
 Inséré et ordres du Département de Justice et Police, le 14 septembre 1936.
 L'Officier de l'Etat civil
 b que à Aubonne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Eugène-Julien _____
 célibataire _____

employé de commerce _____
 originaire de Bougy-Villars (Vaud) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Collonge-Bellerive (Genève) _____ le vingt-deux juillet _____
 mil neuf cent un _____ fils de

Arthur-Charles Rosset _____ et de
 Marie née Martin, les deux décédés _____

2. Blanc Marie-Bernadette _____
 célibataire _____

modiste _____
 originaire de _____ origine française _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Féternes (Haute Savoie, France) le vingt-sept février _____
 mil huit cent nonante-deux _____ fille de

Michel Blanc _____ et de
 Marie-Olympe née Berthet, les deux décédés _____

Comme témoins : { 1. Jazan Maurice, Comptable, à Lausanne
 2. Demiere Henri, Voyageur de Commerce, à Chavannes
 M. Renay.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bougy-Villars
 le 16 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 permis de publier du Département de Justice et Police _____
 certificat de capacité de la fiancée _____
 actes de publication _____

Les époux :

Eugène Rosset
 Bernadette Blanc
 Rosset

Les témoins :

Jazan Maurice
 Demiere Henri

L'officier de l'état civil :

J. Bailly

Communiqué à Aubonne et à
 la Chancellerie cantonale. _____

Registre des mariages A.

No 122
Rossat
Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossat Gaston
célibataire

instituteur
originaire de Granges domicilié à
Villarzel né à
Granges le huit-vingt août

mil huit cent vingt-huit fils de
David-Louis-Gustave Rossat, agriculteur et de
Elise-Marie née Nicod, à Granges

2. Belet Dilly
célibataire

institutrice
originaire de Mont de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un mai

mil neuf cent fille de
Alois-Dolphe Belet, marchand de bois et de
Marie-Lucie née Renaud, à Lausanne

Comme témoins :
1. Belet Alois, m^r de bois, à Lausanne
2. Rochat Georges, chef de service postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Villarzel le 16, à Granges le 17,
à Lausanne et au Mont de Lausanne le 18 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Villarzel

Les époux :
G. Rossat
Dilly Postat

Les témoins :
A. Belet
Rochat

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Communiqué à Granges, Villarzel
et Dilly

Registre des mariages A.

N° 123
Schmid
et
Joseph

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid Julien - Marius - Robert _____
célibataire _____

employé de commerce _____
originaire de Aiken (Argovie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le dix-neuf octobre _____
_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Alexandre - François - Louis Schmid _____ et de
Julie - Antoinette née Schittenhelm, décédés _____

2. Joseph Elisabeth - Jeanne _____
célibataire _____

employée de commerce _____
originaire de St-Croix _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Granges-de-St-Croix _____ le vingt-trois avril _____
_____ mil huit cent nonante _____ fille de

Ami - Ulysse Joseph _____ et de
Julie - Rosine née Jaccard, décédés _____

Comme témoins : } 1. Recordon Joseph, ouvrier industriel, à Auberson
2. Recordon Léa, ménagère, à Auberson

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Aiken, à
St-Croix et à La Chaux le 24 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Julien Schmid
Elisabeth Schmid

Les témoins :

Louis Recordon
Léa Recordon

L'officier de l'état civil :

L. Gallig

Communiqué à Aiken et à
St-Croix _____

Registre des mariages A.

N^o 124
Blanc
et
Chaillet

N-361
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Emile - Albert _____
_____ célibataire _____

Dr Chimiste _____
originaire de Lausanne _____ domicilié à
Paris (8^e arrt) _____ né à
Lausanne _____ le seize octobre _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de
Henri-Charles-Louis Blanc, professeur _____ et de
Emilie née Frey, à Lausanne _____

2. Chaillet Berthe-Hélène _____
_____ célibataire _____

originaire de L'Isle _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lutry _____ le sept août _____

_____ mil huit cent nonante-six _____ fille de
Julien-Henri Chaillet, compositeur-éditeur _____ et de
Berthe-Jeanne née Aschlimann, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Frey Emile, négociant, à Lausanne
2. Mayor Benjamin, Professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à L'Isle et
à Paris le 7 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

E. Blanc
B. Blanc

Les témoins :

E. Frey
B. Mayor

L'officier de l'état civil :

E. Gallig

Communiqué à L'Isle. _____

Registre des mariages A.

N° 125
Champod

et
Rouquié

Divorcée

Mariage dissous par le divorce, selon jugement rendu le 17 novembre 1938 par le Tribunal civil de la Seine, à Paris, transcrit le 7 mars 1939. Lausanne, le 28 mai 1968. L'officier de l'état civil:

Stod

acqu. au Dipt.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. **Champod Alfred-Edouard**

célibataire

employé de bureau

originaire de Büllet

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le deux novembre

mil neuf cent deux

fils de

Jules Champod, décédé

et de

Sophie-Félicie née Duffe, à Lausanne.

2. **Rouquié Anne-Philomène-Yvonne**

célibataire

originaire de' origine française

domiciliée à

Duresnes (France)

née à

Sijon

le six juin

mil neuf cent quatre

fille de

Amedée-François Rouquié, décédé

et de

Catherine-Marie-Thérèse née Malgat, à Paris

Comme témoins:

- 1. Champod Sophie, négociante, à Lausanne
- 2. Champod Pierre, rectifieur, à Morges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Büllet le 19, et à Duresnes le 21 mars 1965

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

actes de naissance

actes de publication

permis de publier

certificat de capacité de la fiancée

consentement de la mère de la fiancée et acte de décès de son père.

Communiqué à Büllet et à la Chancellerie cantonale.

Les époux:

A. E. Champod

Y. Rouquié

Les témoins:

S. Champod Duffe
P. Champod

L'officier de l'état civil:

J. Ballif

Registre des mariages A.

No 126
Despland
et
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Despland Jules
célibataire

agriculteur
originaire de Rougemont, Cossonay et Genève domicilié à
Villars-Lusery né à
Villars-Lusery le quinze juillet
mil neuf cent fils de

Maurice Despland, décédé et de
Rose-Jenny née Gavat, à Villars-Lusery

2. Dupuis Elisa
célibataire

ménagère
originaire de Vuarens domiciliée à
Vuarens née à
Vuarens le dix-neuf février
mil neuf cent quatre fille de

Charles-Auguste Dupuis, décédé et de
Eugénie née Karbel, à Vuarens.

Comme témoins :
1. Despland Gabriel, étudiant, à Villars-Lusery
2. Dupuis Eugénie, ménagère, à Vuarens.

Les publications ont eu lieu à Rougemont, à Cossonay, à Genève
à Villars-Lusery et à Vuarens le 20 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Cossonay

Les époux :
Despland
B. Despland.

Les témoins :
E. Dupuis
J. Despland.

Communiqué à Rougemont, Cos-
sonay, Genève (B.C.), La
Sarraaz et Vuarens

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Registre des mariages A.

No 127
Bertholet
et
Chabloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet Marc-Louis
Veuf de M^{lle} Hélène-Rose Bertholet née
Chabloz dès le 11 juin 1922, agriculteur
originaire de Lapraz et de Rougemont domicilié à
Oulens sur Lucens né à
Démoret le dix-sept juin

mil huit cent soixante-trois fils de
François-Mémoi Bertholet, décédé et de
Louise née Lyon, décédée

2. Chabloz née Grasset Adèle-Emma
Veuve de M^l Henri-Albert Chabloz dès le
13 juin 1911, ménagère
originaire de Vaugondry domiciliée à
Remens née à
l'Abbergement le seize août

mil huit cent septante-deux fille de
François-Louis Grasset, décédé et de
Adèle née Marendaz, décédée

Comme témoins : 1. Regamey M^l Henri huissier, à Lausanne
2. M^llysé Marius, Concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Oulens sur Lucens, à Rougemont le
10 mars, à Lapraz et à Remens le 11 mars, à Vaugon-
dry le 12 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Lucens

Les époux :
Louis Bertholet
Adèle Bertholet

Les témoins :
M^l Regamey
M^llysé

Communiqué à Lucens, Rouge-
mont, Rommumotiel, Pully
et Champagne

L'officier de l'état civil :
Ballif

Par jugement du Tribunal de
Lausanne de Lausanne rendu
en date du 1. mai 1938
déclaré définitif et exécutoire le 1.
juin 1938. le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 17 juin 1938.
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 128
Fortis
et
Fumagalli

3-²¹ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fortis Giuseppe - Maurizio - Giovanni
Veuf de Maria - Rosa - Serafina nie Falciola des le
31 août 1920, — encadreur —
originaire de Miasino (Novare, Italie) — domicilié à
Lausanne — né à
Argis (Ain, France) — le dix-sept mars —
— mil huit-cent vingt-et-un — fils de
Angelo Fortis, à Orta - Miasino (Italie) — et de
Virginia nie Florio, décédée —

2. Fumagalli Marie
— célibataire —
Couturière —
originaire de Borgomanero (Novare, Italie) — domiciliée à
Lausanne — née à
Lausanne — le quatorze décembre —
— mil huit-cent vingt-deux — fille de
Thérèse Fumagalli, à Lausanne — et de

Comme témoins : } 1. Wildi Ernest, commerçant, à Lausanne —
2. Gipponi Pierre, maçon, à Vevey —

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12 décembre 1924,
à Miasino et à Borgomanero le 15 janvier 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance —
acte de décès M^{lle} femme de l'époux
permis de publication et autorisation
de mariage du Département de
Justice & Police. —
actes de publication. —

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale (2) —

Les époux :

Joseph Fortis
Marie Fortis

Les témoins :

Ernest Wildi
Gipponi Pierre

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 129
Zigliani
et
Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zigliani Francesco-Carlo-Saolo

célibataire

planelliste
originaire de Suma (Novare, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Suma le dix-huit octobre
mil huit cent nonante-neuf fils de

Angelo Zigliani, décédé et de
Rosa née Moïse, à Lausanne

2. Jordan Alphonsine dite Pauline

célibataire

minagère
originaire de Riddes (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Riddes le quatre mars
mil neuf cent trois fille de

Françoise Jordan, actuellement épouse Holl, à Riddes et de

Comme témoins : { 1. Borroni Joseph, tourneur, à Lausanne
2. Rizzoni Amédée, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Riddes le 4,
à Suma le 27 novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier et autorisation
de mariage du Département
de Justice et Police
actes de publication

Les époux :

Zigliani Francesco
Zigliani Pauline

Les témoins :

Borroni Joseph
Rizzoni Amédée

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Riddes & à la
Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N° 130

Schneider

Rouillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider Victor-Henri

célibataire

employé de banque

originaire de Bätterkinden (Bern)

domicilié à

Vevey

né à

Bevaix

le dix-neuf août

mil neuf cent

fils de

Henri Schneider, jardinier

et de

Augusta née Henry, à Lausanne

2. Rouillet Annie-Jeanne

célibataire

dactylographe

originaire de St-Sulpice et La Côte-aux-Fées (Neuchâtel)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le seize juillet

mil neuf cent deux

fille de

Alfred-Henri Rouillet, ancien employé aux douanes

et de

Marie-Hortense née Brouzet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Rouillet Alfred, retraité des douanes, à Lausanne

2. Schneider Henri, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey, à Bätterkinden, La Côte-aux-Fées le 17, à Lausanne et à St-Sulpice le 18 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Vevey

Les époux :

Victor-Henri Schneider

Annie Schneider

Les témoins :

H. Schneider

Rouillet

L'officier de l'état civil :

J. Prallig

Communiqué Bätterkinden
Vevey, St-Sulpice (Neuchâtel)
et La Côte-aux-Fées

Registre des mariages A.

N^o 131
Dubuis
et
Ries

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubuis Emmanuel

célibataire

charretier

originaire de Corsier et Rossinière domicilié à

Lausanne né à

Corsier le quinze octobre

mil huit cent huitante six fils de

Louis-Henri Dubuis et de

Eliza née Gavin, les deux décédés

2. Ries Jeanne-Marie

célibataire

ménagère

originaire de Staffelbach (Argovie) domiciliée à

Vevey née à

Moudon le dix-sept juin

mil huit cent huitante fille de

Adolphe Ries et de

Marie née Golay, les deux décédés

Comme témoins :
1. Ries Philippe, employé de Commerce, à Lausanne
2. Heysse Marius, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Rossinière, à
Staffelbach le 14, à Vevey le 15 et à Chardonne le
16 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Emmanuel Dubuis

Jeanne Dubuis

Les témoins :

Ph. Ries

Heysse M^s

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Registre des mariages A.

N^o 132
Leuba
et
Vaucher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leuba Jean-Charles _____
célibataire _____

Représentant de Commerce _____
originaire de Buttet (Neuchâtel) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Buttet _____ le vingt-un octobre _____
_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de

Berthold Leuba, horloger _____ et de
Marie-Eugénie née Dubois, à Buttet _____

2. Vaucher Erica-Emilie _____
célibataire _____

Institutrice _____
originaire de Fleurier (Neuchâtel) _____ domiciliée à
Buttet _____ née à
Butty _____ le dix septembre _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Léon-Gustave Vaucher, commerçant _____ et de
Jeanne-Emilie née Gribi, à Buttet _____

Comme témoins : } 1. Martinelli Maurice, représentant, à Lausanne
} 2. Naef Ernest, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Buttet et à Fleurier
le 23 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Leuba
Erica Leuba

Les témoins :

M Martinelli
E Naef

L'officier de l'état civil :

L. Gallif

Communiqué à Buttet et à
Fleurier _____

Registre des mariages A.

N^o 133
Gabaz
et
Rössier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gabaz Henri-Joseph _____
célibataire _____

cafetier _____
originaire de Nuilly (Fribourg) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Nuilly _____ le treize octobre _____
mil huit-cent nonante-quatre _____ fils de

Louis-Georges Gabaz _____ et de
Angélique-Elise née Torche, décédés _____

2. Rössier née Loosli Louise _____
veuve de Alois-Daniel

Rössier d^{és} le 18 février 1920 _____ ménagère _____
originaire de Villarzel _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Boltigen p. Littisbach _____ le deux janvier _____
mil huit-cent nonante-deux _____ fille de

Peter Loosli, agriculteur _____ et de
Rosina née von Mülmen, à Thone _____

Comme témoins : } 1. Brunner Emile, cafetier, à Lausanne
2. Gabaz Louis, livreur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Nuilly et à Villarzel
le 23 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte du 1^{er} mariage de l'épouse
acte de décès 1^{er} mari de l'épouse _____

Les époux :

Gabaz Henri
Louise Gabaz.

Les témoins :

Brunner
Gabaz Louis

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Nuilly et à
Villarzel _____

Registre des mariages A.

No 134
 Franccy
 et
 Porchet

Par jugement du Tribunal du...
 de Lausanne, rendu
 en date du 26 juin 1930, déclaré
 définitif et exécutoire le 11 août
 1930, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an... le
 délai pendant lequel la femme
 ne peut contracter un nouveau
 mariage, dès le 11 août 1930
 Lausanne, le 16 août 1930.

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq
 suff.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Franccy Aloïs _____
 veuf de Marthe-Arthemise Mottier
 des le 21 juillet 1924, _____ appareilleur _____
 originaire ddt Châtelard-Montreux _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Clarens _____ le sept juin _____
 _____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de
 Aloïs Franccy, décédé _____ et de
 Elise-Henriette-Marie née Favre, à Lausanne

2. Porchet Mathilde-Mortense _____
 célibataire _____

ménagère _____
 originaire de Moudon et de Vucherens _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-cinq mars _____
 _____ mil neuf cent six _____ fille de
 Maurice Porchet, journaliste, à Lausanne _____ et de
 Mathilde-Lina née Dubrit, à Lausanne.

Comme témoins: } 1. Porchet Alfred, cultivateur, à Lausanne
 } 2. Charin Alexis, employé de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, au Châtelard,
 à Moudon et à Vucherens le 24 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

actes de naissance _____
 acte de décès de la femme de l'époux
 consentement du futur de l'épouse
 actes de publication _____

Les époux:

Aloïs Franccy
 Mathilde Franccy

Les témoins:

Alfred Porchet
 Alexis Charin

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

Communiqué à Montreux, & à
 Moudon _____

Maurice Porchet

Registre des mariages A.

N^o 135
Jaccottet
et
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccottet Pierre-Frédéric _____
célibataire _____

Commis de banque _____
originaire de Echallens _____ domicilié à
Bâle _____ né à

La Chaux-de-Fonds _____ le dix-neuf juin _____
_____ mil huit cent vingt-deux _____ fils de

M. Henri-Gabriel Jaccottet, décédé _____ et de
M^{lle} Léa née Chollet, à Lausanne _____

2. Guignard Marguerite-Eugénie _____
célibataire _____

institutrice _____
originaire de Chenit _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-trois juin _____
_____ mil huit cent vingt-cinq _____ fille de

Charles-Auguste Guignard, contrôleur des postes _____ et de
Jeanne-Marie-Philippine née Ausermier, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Guignard Charles, contrôleur des postes, à Lausanne
2. Chérix Paul, D^r en droit, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bâle le 25, à Lausanne, au
Sentier, au Brasfus le 27 et à Echallens le 28 février
1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Bâle _____

Les époux :

Pierre Jaccottet
Marg. Jaccottet

Les témoins :

Ch. Guignard
D. Chérix Paul

Communiqué à Echallens, à
Bâle et au Sentier _____

L'officier de l'état civil :

L. Prallif

Registre des mariages A.

N^o 136
Dupont
et
Monnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont Marius
veuf de Lina Toffet dès le 22 octobre
1924. employé de commerce
originaire de Pully domicilié à
aux Haut-Vivry né à
Pully le neuf décembre
mil huit-cent-vingt-deux fils de
Louis-Emile Dupont, vigneron et de
Lucie née Lavanchy, à Pully

2. Monnier Madeleine-Jeanne-Marie
célibataire
originaire de Armez d'Orbe domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le onze mai
mil neuf cent deux fille de
Edouard Louis Monnier, représentant de commerce et de
Marie-Thérèse née Ruggieri, à Lausanne

Comme témoins :
1. Chappuis Eugène, voyageur de commerce, à Pully
2. Chappuis Fernand, graveur lithographe, à Bâle

Les publications ont eu lieu aux Haut-Vivry le 26, à Pully, à
Armez d'Orbe et à Lausanne le 27 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
des Haut-Vivry

Les époux :
M. Dupont
M. Dupont

Les témoins :
Eug. Chappuis
Fernand Chappuis

Communiqué à Pully, à
Armez d'Orbe et aux Haut-
Vivry

L'officier de l'état civil :
J. Gallif

Monnier

Registre des mariages A.

No 137
Besson
et
Rossier

10-117 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson François-Stéphane-Marie

célibataire

Coutelier

originaire de Lullin (Haute-Savoie, France) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quinze juin

mil neuf cent deux fils de

Jean-Marie Besson, Coutelier et de

Céline-Marie née Baud, à Lausanne

2. Rossier Maria-Françoise

célibataire

Couturière

originaire de Lovens (Fribourg) domiciliée à

Lovens née à

Lovens le trois mai

mil neuf cent deux fille de

Joseph-Alexis Rossier, décédé et de

Josephine née Chappuis, à Lovens

Comme témoins : } 1. Ebinger Henri, fonctionnaire postal, à Berne
2. Besson Jean-Marie, Coutelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, et à Lovens le 24 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

- actes de naissance
- consentement des père et mère du fiancé
- permis de publier et autorisation de mariage du Département de Justice & Police
- certificat de capacité du fiancé
- actes de publication

Communiqué à la Chancellerie cantonale et à Gmüns

Les époux :

Stéphane Besson
Marie Besson

Les témoins :

Jean Besson
Henri Ebinger

L'officier de l'état civil :

L. Gallif

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 138
Kälin
et
Jobin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kälin Joseph-Edmond

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Schwyz

domicilié à

Lausanne

né à

Aigle

le quatorze août

mil huit cent nonante

fils de

Joseph-Martin Kälin, décédé

et de

Marié-Virginie née Dupuis, à Lausanne

2. Jobin Madeleine-Antoinette

célibataire

employée de bureau

originaire de Les Bois (Berne) et de Neuchâtel

domiciliée à

Lausanne

née à

Neuchâtel

le seize février

mil huit cent nonante-sept

fille de

Vital-Anatole Jobin, éditeur

et de

Marié-Anne-Cécile née Lambert, à Lausanne

Comme témoins :

1. Goss Georges, Secrétaire T.P. à Lausanne

2. Gauthier Emile, licencié en droit, Hagiaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Schwyz, au Bois et à Neuchâtel le 17 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Kälin

M. Kälin

Les témoins :

Georges Goss

M. Gauthier

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Communiqué à Schwyz, Les Bois et Neuchâtel

Registre des mariages A.

No 139
Muller

et
Ducommun-dit-Boudry

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 14 mai 1928, déclaré définitif et exécutoire le 26 septembre 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 26 septembre 1928. Lausanne, le 15 janvier 1929.
L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Muller Horace-Cyprien
Disocié de Joséphine née Chiffice des le 28 juin 1923 monteur
originaire de Untere-Kulm (Argovie) domicilié à Lausanne né à Brienne le vingt-cinq décembre mil huit-cent huitante fils de David Muller et de Marie-Hortense née Cattin, les deux décédés

2. Ducommun-dit-Boudry Yvonne-Jeanne
célibataire
ménagère
originaire de La Chaux-de-fonds et du Locle domiciliée à Lausanne née à Berne le six décembre mil neuf cent-un fille de Fritz Ducommun-dit-Boudry et de Jeanette née Heigniez, à Fontaines (Neuchâtel)

Comme témoins: 1. Roulet Ernest, serrurier, à Lausanne
2. Lambellet Henri, machiniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Untere-Kulm, à La Chaux-de-fonds et au Locle le 25 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

acte du 1er mariage de l'époux
extrait du jugement en divorce
acte de naissance de l'épouse
actes de publication.

Les époux:

H. Muller
Y. Muller

Les témoins:

Roulet Ernest
Lambellet Henri

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Communiqué à Untere-Kulm, La Chaux-de-fonds au Locle.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 140
Dähler
et
Cornare

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dähler Ernst
célibataire

conducteur - typographe
originaire de Seltigen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Bâle le vingt-huit février
mil neuf cent trois fils de

Friedrich Dähler, chef monteur et de
Elija nie Galli, à Lausanne

2. Cornare Ursule-Marie
célibataire

couturière
originaire de Charmey (Fribourg) domiciliée à
Charmey née à
Charmey le vingt-cinq juin
mil neuf cent trois fille de

Nicolas-Marcelin Cornare et de
Marie-Salomé nie Overney, à Charmey

Comme témoins : 1. Harjard Fernand, commerçant, à Lausanne
2. Behrens Pierre, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Gruzelen et
à Charmey le 24 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

E. Dähler
M. Dähler

Les témoins :

P. Harjard
P. Behrens

L'officier de l'état civil :

J. Galli

Communiqué à Gruzelen et à
Charmey.

Registre des mariages A.

N^o 141
Bornand
et
Brossin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bornand Louis-Henri

célibataire

Colonel Commandant de Corps, Commandant du I Corps d'Armée

originaire de St-Croix domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-cinq août

mil huit cent soixante-deux fils de

Ami-Henri Bornand et de

Adine-Marie-Louise-Frida née Carrel, les deux décédés

2. Brossin Marie-Constance

célibataire

originaire de Neuchâtel domiciliée à

Lausanne née à

Couvet le premier décembre

mil huit cent soixante-six fille de

Jean-Alexandre Brossin et de

Elisabeth née Scherer, les deux décédés

Comme témoins :
1. Dr en Philosophie Auckenthaler Max, Lieut Colonel, à Pully
2. Dr Georges Spingler, Professeur de médecine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à La Chaux de 23,
à St-Croix et à Neuchâtel le 24 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

L H Bornand
Marie Bornand

Les témoins :

Max Auckenthaler
Dr Meunier

L'officier de l'état civil :

Spallif

Communiqué à St-Croix et à Neuchâtel

Registre des mariages A.

No 142
Widmer
et
Regamey

6-99

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Widmer soit Widmer Pierre-Joachim
célibataire

industriel

originaire de Valayres-sous-Rances domicilié à

Paris (17^e arrt) né à

Leysin le six février

mil huit cent nonante cinq fils de

Constant Widmer soit Widmer, à Lausanne et de

Maria née Berner, décédée

2. Regamey Elisa-Marie
célibataire

couturière

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Levallois-Perret (Seine, France) le seize juillet

mil huit cent nonante trois fille de

Henri-Henri Regamey, décédé et de

Anna-Maria née Baizer, à Lausanne

Comme témoins : 1. Widmer Hélène, employée, à Lausanne

2. Widmer Constant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Valayres-sous-Rances le 14, à Lau-
sanne et à Paris le 16 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Baulmes.

Les époux :

P. Widmer

M. Widmer

Les témoins :

Hélène Widmer

C. Widmer

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

sc

Registre des mariages A.

N^o 143
Bourgeois
et
Arbenz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Bourgeois Edouard* _____
 célibataire _____

étudiant _____
 originaire de *Grandson, Yverdon et Bonwillars* _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Zürich _____ le *quatre novembre* _____
 _____ mil neuf cent _____ fils de

Jean-Comad Bourgeois, décédé _____ et de
Rosa-Juliette née Grenier, à Lausanne _____

2. *Arbenz Nelly-Mélanie* _____
 célibataire _____

originaire de *Oetlikon (Argovie) et Grossandelfingen (Zürich)* domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le *vingt-neuf avril* _____
 _____ mil neuf cent deux _____ fille de

Douglas Arbenz, décédé _____ et de
Mélanie née Oederlin, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. *Arbenz Eric, industriel, à Lausanne*
 } 2. *Bourgeois Edmond, étudiant, à Beme.*

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Grandson, à
Yverdon, à Grossandelfingen le 24, et à Bonwillars
le 25 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Communiqué à Grandson, à
Yverdon, à Bonwillars
et à Grossandelfingen

Les époux :

Edouard Bourgeois
Nelly Bourgeois

Les témoins :

Arbenz
Edm. Bourgeois.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 144
 Leimgruber
 et
 Arn

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 11 mai 1933, déclaré définitif et exécutoire le 24 septembre 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à huit mois le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 24 septembre 1933. Lausanne, le 6 octobre 1933.

L'officier de l'état civil: AD INT.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Leimgruber Ernst-Custav _____
 célibataire _____

Commerçant _____
 originaire de Mervinach (Argovie) _____ domicilié à
 Olten _____ né à

Walterswil (Soleure) _____ le quatre juillet _____
 mil huit cent nonante neuf _____ fils de

Josef-Albert Leimgruber, décédé _____ et de
 Maria-Hermina née von Arn, à Walterswil _____

2. Arn Julia-Cécile-Rosa-Mathilde _____
 célibataire _____

originaire de Brietigen (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le trente-un mars _____
 mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Adolf Arn, Propriétaire _____ et de
 Julie-Louise née Roux, à Lausanne _____

Comme témoins: } 1. Arn Adolphe, hôtelier, à Paris
 } 2. Schmid Renée, sans profession, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Olten le 11, à Diesbach by
 Büren le 12, à Mervinach et à Lausanne le 13 mars
 1935 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:
 autorisation de l'état civil
 d'Olten _____

Les époux:

Leimgruber

Leimgruber

Les témoins:

Ad. Arn fils

Renée Schmid

L'officier de l'état civil:

Ballif

Communiqué à Mervinach,
 à Olten, et à Diesbach
 by Büren _____

avec Arn Roux

Registre des mariages A.

N^o 145
 Beckmann
 et
 Berlie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beckmann Wilhelm _____
 célibataire _____

agent de transports _____
 originaire de Bâle _____ domicilié à
 Londres _____ né à
 Zurich _____ le vingt-trois août _____

_____ mil huit cent nonante-un _____ fils de
 Friedrich-Wilhelm-Karl Beckmann, comptable _____ et de
 Luiza née Stolz, les deux à Bâle _____

2. Berlie Florence-Germaine _____
 célibataire _____

originaire de La Rippe _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Crassier (Vaud) _____ le onze septembre _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fille de
 Julien-Samuel-Louis Berlie, décédé _____ et de
 Louise-Jenny née Mosmann, à Lausanne _____

Comme témoins :
 1. Beckmann Jean, commerçant, à Bâle
 2. Capt Louis, fonctionnaire postal, à Genève

Les publications ont eu lieu à Bâle le 11, à Lausanne le 13 et
 à La Rippe le 14 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
 Bâle-Ville _____

Les époux :

W. Beckmann.

Florence Beckmann

Les témoins :

J. Beckmann

S. Capt.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Bâle et à
 Gingins _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 146
Genton
Christin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genton Ernest-Maurice _____
célibataire _____

négociant _____
originaire de Puidoux et Chardonne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Payerne _____ le vingt-huit février _____
_____ mil neuf cent _____ fils de
Aloys Genton _____ et de

Thérèse-Méline née Perrin, à Lausanne _____

2. Christin Anne-Louise _____
célibataire _____

originaire de Lavigny et Aubonne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-deux juin _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Louis Christin, décédé _____ et de

Louise-Françoise née Audibert, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Genton Charles, employé au Téléphone, à Lausanne
2. Schenoli Henri, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Chardonne, à Au-
bonne, à Lavigny le 9 et à Puidoux le 11 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

E. Genton

A. Genton

Les témoins :

Genton

H. Schenoli

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d. - 1913.

Communiqué à Chexbres, à
Chardonne, à Villars-sous-
Mey et à Aubonne _____

Registre des mariages A.

14.369

No 147
Schmidt
et
Gavillet

Par décision du 11 avril 1925
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la re-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
qui est de la famille Schmidt, doit
être écrit plus uniformément
Schmidt

Lausanne, le 14 avril 1925
Officier de l'état civil:

logue à Frutigen, Nejières et
Moudon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt Alexis-Edouard _____
celibataire _____
employé de commerce _____
originaire de Frutigen (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Grandson _____ le vingt-sept février _____
mil huit cent nonante-cinq _____ fils de
Rugine-Edouard Schmidt _____ et de
Mathilde née Presler, à Lausanne. _____

2. Gavillet Adrienne-Susanne _____
celibataire _____

institutrice _____
originaire de Pully-le-Morat et de Mueherens _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le quatorze avril _____
mil huit cent nonante-cinq _____ fille de
Adolphe Gavillet, rédacteur _____ et de
Blise-Rose née Glardon, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Gavillet Adolphe, rédacteur, à Lausanne
2. Greub Emile, commerçant, à St-Gall

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Frutigen le
30, à Mueherens le 31 et à Pully-le-Morat le 31 mars
1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
A Schmidt

Les témoins :
A Gavillet
A Greub

L'officier de l'état civil :
I. Bellif

Communiqué à Frutigen, Cor-
celles-le-Morat et Moudon

Registre des mariages A.

No 148
Badan
et
Theisler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badan Jaques Arnold
célibataire

industriel
originaire de Sullens domicilié à
Lausanne né à

Sullens le quatorze février
mil huit cent nonante-sept fils de
Louis-Marius-Théodore Badan, agriculteur et de
Emma-Caroline nie Pache, à Sullens

2. Theisler Dolorès
célibataire

originaire de Vendlincourt (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quinze- un mars

mil neuf cent cinq fille de
Alois Theisler, représentant et de
Wilhelmine nie Loble, à Lausanne

Comme témoins : 1. Badan Théodore, industriel, à Renens
2. Theisler Alois, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Sullens le 1^{er} et à
Vendlincourt le 3 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Badan
J. Baslou.

Les témoins :

A. Badan
A. Theisler

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 7 juillet 1930, déclaré définitif et exécutoire le 23 septembre 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 23 septembre 1930. Lausanne, le 22 octobre 1930

L'officier de l'état civil:

H. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 149
Charin
et
Roulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charin Charles _____
célibataire _____

ouvrier de fabrique _____
originaire de Champagne _____ domicilié à
Champagne _____ né à
St Maurice, rive Champagne le cinq décembre _____
mil huit cent nonante-cinq _____ fils de

Jean Charin, ouvrier de fabrique, à Champagne _____ et de
Elisa-Fanny, née Porchet, décédée _____

2. Roulet Edelweiss-Violette _____
célibataire _____

dactylographe _____
originaire de Fontaines _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le dix-huit novembre _____
mil neuf cent un _____ fille de

Jonas Roulet, mécanicien, à Lausanne _____ et de
Louise-Ada, née Guignard, décédée _____

Comme témoins : } 1. Roulet Jonas, mécanicien, à Lausanne
2. Roulet Roger, employé de bureau, à Tours (France)

Les publications ont eu lieu à Champagne, à Fontaines et à
Lausanne le 30 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Champagne _____

Les époux :

Charles Charin
Edelweiss Roulet

Les témoins :

Jonas Roulet
Roulet

L'officier de l'état civil :

L. Gallig

Communiqué à Champagne et
à Fiez _____

Registre des mariages A.

N^o 150
 Cordey
 Allmendinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordey Fernand-René _____
 célibataire _____

garçon de magasin _____
 originaire de Savigny _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Savigny _____ le cinq octobre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de
 Marc-Jules-Alexandre Cordey _____ et de
 Julie née Bron, à La Croix Mully _____

2. Allmendinger née Baudin Amélia _____
 veuve de Charles-Adolphe All-
 mendinger des le 20 février 1923, _____ ménagère _____

originaire de Chavannes-le-Chêne _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Yverdon _____ le quatorze septembre _____

_____ mil huit cent quarante-cinq _____ fille de
 Louis-Sylvain Baudin, cantonnier C.F.F. _____ et de
 Julia-Ida née Corboz, à Yverdon _____

Comme témoins : } 1. Gonet Alfred, sergent de police, à Lausanne
 } 2. Sigrist Samuel, appointé de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Savigny et
 à Chavannes-le-Chêne le 28 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent vingt-cinq _____

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de décès M^r mari de
 la fiancée _____
 actes de publication. _____

Les époux :

Cordey Fernand.
 Cordey Amélia

Les témoins :

Alfred Gonet
 S. Sigrist

L'officier de l'état civil :

L. Jullien

Communiqué à Savigny et à
 Yverdon _____

Registre des mariages A.

N^o 151
Weber
et
Jeanmonod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Fernand _____
_____ célibataire _____

ébéniste _____

originaire de Wablen (Berne) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le huit juillet _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Jean Weber, ébéniste _____ et de

Marie Spring nee Luthy, à Lausanne. _____

2. Jeanmonod Cécile-Adèle _____
_____ célibataire _____

Couturière _____

originaire de Provence _____ domiciliée à

La Chaux-de-Fonds _____ née à

Malleray (Berne) _____ le vingt-un octobre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Rose Jeanmonod, à La Chaux-de-Fonds. _____ et de

Comme témoins : { 1. Weber Alfred, ébéniste, à Lausanne
2. Weber Jean, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Wablen le 27
à Provence le 26 et à La Chaux-de-Fonds le 28 mars
1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Joseph,
Weber Cécile

Les témoins :

J. Weber
A. Weber

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Schwarzenburg,
Provence et La Chaux-de-Fonds.

Registre des mariages A.

N° 152

Ernel

Pilliard

Par décret du 15 décembre 1951 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la reconnaissance de facto de ce nom et le nom patronymique "Pilliard" soit orthographié:

"PILLARD"

Lausanne, le 18 décembre 1951

L'officier de l'état civil:

Cqué à Eggwil et Montagny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Ernel Henri-Robert

célibataire

agent de police

originaire de Eggwil (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt janvier

mil huit cent nonante-six

fils de

Jacob Ernel, décédé

et de

Fanny née Curcbod, à Lausanne

2. Pilliard Antoinette-Adèle

célibataire

Couturière

originaire de Naleyres-sous-Montagny

domiciliée à

Lausanne

née à

Orges

le dix-sept décembre

mil neuf cent deux

fille de

Edmond Pilliard, décédé

et de

Isabelle née Barrand, à Yverdon

Comme témoins:

1. Gouet Alfred, sergent de police, à Lausanne

2. Kopf Edouard, appointé de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Eggwil le 26 et à Naleyres-sous-Montagny le 27 mars 1951

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

actes de naissance

actes de publication

Les époux:

H. Ernel

Ant. Ernel

Les témoins:

Alfred Gouet
Ed. Kopf

L'officier de l'état civil:

J. Pillard

Communiqué à Eggwil et à Montagny

Registre des familles vol. 21 fol. 308

Registre des mariages A.

N^o 153
Besson
et
Tacca

Mariage annulé, les fiancés ne s'étant pas présentés.
Lausanne, le 18 avril 1925

L'Officier de l'Etat civil

H. Bally

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Albert-Alexis

libataire

Commeçant

originaire de Chapelle Moudon domicilié à

Lausanne né à

Yvernaud le vingt-quatre juillet

mil neuf cent quatre fils de

Emi-Octave Besson employé C.F.F. à Lausanne et de

Céline-Clémence née Galland, décédée

2. Tacca Marie-Joséphine

libataire

ménagère

originaire de Cavaglio d'Agogna (Novare, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept mai

mil neuf cent cinq fille de

Giuseppe-Bartolomeo Tacca, maçon et de

Domenica Gelsomini née Bresanelli, à Lausanne

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Chapelle le 19 février et à Cavaglio d'Agogna le 19 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement des père et mère de la fiancée
permis de publier
actes de publication.

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué à St-Cierges et à la Chancellerie d'Etat

153
No ~~154~~
Pache
et
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache François-Louis _____
divorcé de Valentine Maury dès le 14
juin 1922, _____ agriculteur _____
originaire de Chapelles 7 Moudon _____ domicilié à
Lonay _____ né à
Lonay _____ le trente-un mars _____
_____ mil huit cent huitante-cinq _____ fils de
Henri-Georges-Abram Pache _____ et de
Henriette-Louise nie Mencioud, décédée _____

2. Pache Julia-Marie-Louise _____
divorcée de Charles-Audré Mottaz dès
le 4 mars 1925, _____ ménagère _____
originaire de Syens _____ domiciliée à
Lonay _____ née à
Lausanne _____ le vingt-trois juin _____
_____ mil huit cent vingt-six _____ fille de
Jules Pache, électricien, à Lausanne _____ et de
Henriette-Sophie nie Desplands décédée _____

Comme témoins : } 1. Felix Fritz, employé de Commerce, Lausanne
} 2. Felix Germaine, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lonay le 2, à Chapelle et à
Syens le 4 avril, 1925, sans opposition _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Lonay, à Rehaudenp.

Les époux :

François Pache
Julia Pache

Les témoins :

Felix Fritz
Germaine Felix

L'officier de l'état civil :

J. Bailly

Communiqué à Lonay, St-Cergues
et Moudon _____

Registre des mariages A.

154
No ~~155~~
Castella
Prélaz

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 16 décembre 1948, déclaré définitif et exécutoire le 8 janvier 1949, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce, Lausanne, le 19 février 1949.
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Castella Oscar - Appolinaire
célibataire

coiffeur
originaire de Albeuve (Fribourg) domicilié à Gruyères

Gruyères né à Gruyères le vingt-huit décembre

mil neuf cent cinq fils de Emile - Sidore Castella et de

Anna née Buchs, à Gruyères

2. Prélaz Marie-Lucie
célibataire

ménagère
originaire de Rue (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Rue née à Rue le deux mai

mil neuf cent cinq fille de Nicolas - Henci Prélaz et de

Célestine - Adeline née Richoz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Roullier Albert, cafetier, à Lausanne
2. Prélaz Andrée, repasseuse, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Gruyères, à Albeuve, à Rue et à Lausanne le 8 avril 1949

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de Gruyères

Les époux :
Castella Oscar
Lucie Castella

Les témoins :
A Roullier
Andrée Prélaz

Communiqué à Albeuve, Gruyères & Rue.

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Registre des mariages A.

155
No ~~156~~
Bucher
et
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bucher Johann _____
célibataire _____

coiffeur _____

originaire de Uffikon (Lucerne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Dagmersellen (Lucerne) _____ le six novembre _____

_____ mil huit cent quarante cinq _____ fils de

Laurent Bucher, décédé _____ et de

Anna nee Kronenberg, à Dagmersellen _____

2. Müller Berthe-Flora _____

célibataire _____

modiste _____

originaire de Sigriswil (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Courtéville (Berne) _____ le premier juillet _____

_____ mil huit cent quarante cinq _____ fille de

James-César Müller _____ et de

Françoise-Joséphine nee Deuchat, décédés _____

Comme témoins : 1. Morel Arnold, employé de Commerce Lausanne

2. Grandgirard Louis, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Uffikon et

à Sigriswil le 28 mars 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Joh Bucher
Berthe Bucher

Les témoins :
Arnold Arnold
Grandgirard Louis

Registre des familles vol. 23 331.

Communiqué à Uffikon et
à Sigriswil _____

L'officier de l'état civil :
H. Gallif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

156
No ~~157~~
Matthey
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey Marcel-Frédéric _____
célibataire _____

Commis C.F.F. _____
originaire de Vallorbe _____ domicilié à
Conise _____ né à
Lausanne _____ le vingt-neuf mai _____
mil neuf cent un _____ fils de

Emile-Edouard Matthey _____ et de
Lydie-Fanny née Cornetel, à Lausanne _____

2. Martin Germaine-Agathe-Hélène _____
célibataire _____

originaire de Stagnières _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-sept avril _____
mil neuf cent un _____ fille de

François-Joseph Martin _____ et de
Lucie-Alice née Fivaz, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Matthey Emile, fonctionnaire C.F.F. à Lausanne
2. Matthey Fernand, employé C.F.F. à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Conise le 6, à Stagnières le 7
à Lausanne et à Vallorbe le 8 avril 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Conise. _____

Les époux :

Matthey
Germaine Matthey

Les témoins :

Matthey
Matthey

L'officier de l'état civil :

H. Prallier

Communiqué à Vallorbe, Conise
et Yverdon. _____

157

N^o 158

Martinelli
Perret-Gentil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martinelli Maurice-William-Jules
célibataire

représentant
originaire de Vacallo (Terzin) et S^t Blaise (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
S^t Blaise le vingt avril

mil neuf cent fils de
Jules Martinelli, tailleur de pierres et de
Jeanne-Hélène née Matthijec, à Hauterive

2. Perret-Gentil Anne-Méry
célibataire

originaire de La Chaux-de-fonds et du Locle (Neuchâtel) domiciliée à
Hauterive (Neuchâtel) née à
Neuchâtel le douze mai

mil neuf cent trois fille de
Jules-Henri Perret-Gentil, industriel et de
Léonie-Madeleine née Richard, à Hauterive

Comme témoins : 1. Maubodet Pauline, maîtresse de pension, à Lausanne
2. Martinelli Jules, tailleur de pierres, à Hauterive

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à S^t Blaise, à
Neuchâtel, au Locle, à La Chaux-de-fonds le 31 mars 1925
et à Vacallo le 1^{er} avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

M. Martinelli
M. Martinelli

Les témoins :

Pauline Maubodet Schmit
Jules Martinelli

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Vacallo, S^t Blaise
La Chaux-de-fonds et au Locle

Registre des mariages A.

158

No ~~159~~

Coquerand

et Devaud

L. 212

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coquerand Henri-Jules-Alphonse

libataire

manouvrier

originaire de Berchez

domicilié à

Lausanne

né à

Mont Servin en Bommemain, (Ile et Vilaine, France) le douze avril

mil huit cent nonante-quatre

fils de

Ulysse Coquerand, agriculteur

et de

Marie-Louise-Françoise née Gautier, à Berchez

2. Devaud Rose-Antoinette

libataire

ménagère

originaire de Lausanne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le premier décembre

mil huit cent nonante quatre

fille de

Victor-Samuel Devaud, décédé

et de

Jeanette née Linger, à Lausanne

Comme témoins :

1. Devaud Robert, ouvrier de ville, à Lausanne

2. Bourquin Henri, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 et à Berchez le

25 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Henri Coquerand

Rose Coquerand

Les témoins :

R. Devaud

H. Bourquin

Communiqué à St-Cerges

L'officier de l'état civil :

J. Gallay

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 139
Henrioud
et
Jaquemet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henrioud Henri-Antoine-Louis
célibataire
Secrétaire au Département militaire, Service des Assurances
originaire de Biolley-Orjulaz domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le seize juillet
mil huit cent huitante-six fils de
Léonard-Louis Henrioud et de
Augusta née Aviolat, les deux déédés

2. Jaquemet Angèle-Berthe
célibataire
originaire de Honnaz domiciliée à
Lausanne née à
Fontaines le dix-sept novembre
mil huit cent nonante-un fille de
Léon-Frédéric Jaquemet, agriculteur et de
Elise-Madeleine Sagon, à Noville

Comme témoins :
1. Henrioud Albert, Secrétaire, à Lausanne
2. Jaquemet Aymon, agriculteur, à Noville.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 mars, à Biolley-Orjulaz, à Honnaz le 1^{er} avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq avril mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Henri Henrioud
Angèle Henrioud

Les témoins :
Aymon
Jaquemet

Communiqué à Esbattens et
à Mufflens-le-Château

L'officier de l'état civil :
Baillif

Registre des mariages A.

N^o 160
Tagini
et
Monney

2-138

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tagini Charles - Roméo
célibataire

technicien
originaire de Lausanne domicilié à
Strasbourg né à
Lausanne le quinze août

mil neuf cent un fils de
Gaspard Tagini, fumiste et de
Marie-Léonie née Teney, à Lausanne

2. Monney Hélène-Louise
célibataire

dactylographe
originaire de St-Martin (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept septembre

mil neuf cent un fille de
Hules-Victor Monney d'ici et de
Alphonse-Joséphine née Oberyon, à Lausanne

Comme témoins :
1. Tagini Raphaël, fumiste, à Lausanne
2. Gardel Louis, plâtrier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à St-Martin
le 6 et à Strasbourg le 12 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Tagini
Tagini

Les témoins :
Raphaël Tagini
Gardel Louis

Communiqué à St-Martin

L'officier de l'état civil :
Battif

Registre des mariages A.

Form. 2.

N^o 161
Duperré
et
Thierry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperré Charles-Edouard
célibataire

employé de banque
originaire du Mont M Lausanne et de Rougemont domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le neuf octobre
mil huit cent nonante-huit fils de

Charles-Gustave Duperré, décédé et de
Bertha-Rosine née Mottaz, à Lausanne

2. Thierry Jeanne
célibataire

originaire de Vuarrens domiciliée à
Lausanne née à
Vuarrens le quatre août
mil huit cent nonante-neuf fille de

Constant Thierry, voyer et de
Adine née Buffat, à Lausanne

Comme témoins : 1. Thierry Constant, voyer, à Lausanne
2. Duperré Bertha, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont M Lausanne
à Rougemont, à Vuarrens le 3 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Charles Duperré
J. Duperré

Les témoins :
J. Duperré

L'officier de l'état civil :
L. J. Saury

Communiqué à Prilly, Rou-
gemont et Vuarrens

Par jugement du Tribunal du district
de Yverdon
rendu en date du 13 mars 1936
déclaré définitif et exécutoire le
mai 1936
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le
mai 1936, le délai pendant
lequel l'époux
peut pour - contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 17 juin 1936.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 162
Trösch
et
Jaccottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trösch Ernst
 célibataire
 commis de pharmacie
 originaire de Stunzletten (Berno) domicilié à
Lausanne né à
Lucerne le trente juillet
mil huit cent nonante-huit fils de
Jakob Trösch, décédé et de
Karolina née Keusen, à Birsfelden (Bâle-l.)

2. Jaccottet Jeanne-Frédérique Césarine-Dielly
 célibataire

pharmacienne
 originaire de Ecballens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-quatre janvier
mil huit cent nonante-huit fille de
Jean-Samuel Jaccottet, décédé et de
Marie-Ernestine née Neyroud, à Lausanne

Comme témoins : } 1. D^r Jaccottet, Marie, médecin, à Lausanne
 } 2. Ludw. Friedli, fabricant-appar. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Stunzletten
 et à Ecballens le 4 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

E. Trösch
 N. Trösch.

Les témoins :

D^r M. Jaccottet.
Ludw. Friedli.

L'officier de l'état civil :

D. Ballif

Communiqué à Stunzletten
 & à Ecballens

Registre des mariages A.

N^o 163
Petitpierre
et
Blatt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petitpierre Georges
veuf de Louise-Marie Mettey ve le
9 novembre 1923 negociant
originaire de Neuchâtel et de Couvet domicilié à
Neuchâtel né à
Neuchâtel le quatorze mars
mil huit cent septante-un fils de
Charles-Louis Petitpierre et de
Sophie-Esther née Favre-Bulle, les deux décédés

2. Blatt Jeanne
célibataire
originaire de Ochlenberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
S. Imier le six juin
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Jean Blatt et de
Marie-Josephine-Alvina née Humbaire, décédés

Comme témoins : } 1. Légeret Charles, lithographe, à Lausanne
2. Pittet M. octoye, sans profession, à Pully, Le Noisay

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, à Couvet, à M. Berzogen-
buchsee le 12 et à Lausanne le 13 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Neuchâtel

Les époux :
G. Petitpierre
Jeanne Petitpierre

Les témoins :
Chézeret
Pittet-Wuylle

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Communiqué à Neuchâtel, à
Couvet et à M. Berzogen-
buchsee.

Registre des mariages A.

N^o 164
Baillens
et
Martin

11-178
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baillens Paul-Henri _____
célibataire _____

employé au S.O. _____

originaire de Lausanne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Mont ^{de} Lausanne _____ le vingt-un février _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Paul-Henri-Elie Baillens, journaliste, au Mont _____ et de

Marie-Louise-Joséphine dite Louisa née Hogeon, décédée

2. Martin Juliette-Louise _____
célibataire _____

lingère _____
originaire de Froideville _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Orbe _____ le douze août _____
_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Aimé Martin, receveur B.L. _____ et de

Lina née Favrat, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Martin Aimé, receveur B.L. à Lausanne
2. Rotten Rose, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25 et à Froideville
le 27 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Baillens Paul
Juliette Baillens

Les témoins :

Martin
Rose Rotten

Communiqué à Poliez-le-Grand _____

L'officier de l'état civil :
H. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 165
Crottet
et
Masnata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crottet Alexandre-Charles-Robert
célibataire

fonctionnaire au B. N. T.
originaire de Genève domicilié à
Genève né à

S^t Petersburg le vingt-deux juillet / trois août

mil huit cent nonante-neuf fils de
Alexandre Crottet, Docteur es lettres, à Paris et de
Mary nie Grube, décédée

2. Masnata Alice-Marguerite-Hélène
célibataire

originaire de Coinsins domiciliée à
Lausanne née à

Moscou le vingt quatre avril / sept mai
mil neuf cent trois fille de

Paul-Charles-Henri Masnata, décédé et de
Isabelle-Joséphine-Clara nie Leoncini, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Masnata Albert, Secrétaire, à Lausanne
2. Crottet Marguerite, à Paris

Les publications ont eu lieu à Genève le 28 mars, à Lausanne
le 1^{er} avril et à Coinsins le 3 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Genève

Les époux :

Alexandre Crottet
Alice Crottet

Les témoins :

Albert Masnata
Marguerite Crottet

Communiqué à Genève (B. N. T.)
et à Begnins.

L'officier de l'état civil :

J. Gallig

Registre des mariages A.

No 166
 Vogt
 et
 Schwizgebel

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 2 mai 1924, déclaré définitif et exécutoire le 25 septembre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 25 septembre 1924. Lausanne, le 8 novembre 1924.

L'officier de l'état civil:

I. Bauff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vogt Auguste _____
 célibataire _____
 artiste lyrique _____
 originaire de Emmisbosen (Thurgovie) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 au Locle (Neuchâtel) _____ le neuf novembre _____
 mil huit cent nonante-sept _____ fils de
 Ernest - Auguste Vogt, absent _____ et de
 Emma - Olimie nie Hug, décédée _____

2. Schwizgebel Anna Rosa _____
 célibataire _____

lingère _____
 originaire de Saanen (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Saanen _____ le dix mars _____
 mil huit cent nonante-cinq _____ fille de
 Anna Schwizgebel nie Aellen, à Saanen _____ et de

Comme témoins : } 1. Me autli Anna, couturière, à Lausanne
 } 2. Regamey Samuel, fils, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Emmisbosen le 7 et à Saanen le 8 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
 actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :
 Auguste Vogt
 Vogt V. Rosa

Les témoins :
 Regamey Samuel
 Anna Meautli

Communiqué à Emmisbosen
 et à Saanen _____

L'officier de l'état civil :
 I. Bauff

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 167
Bavaud
et
Thommen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bavaud Ignace-Emilien
veuf de Joséphine - Clémentine née Maucher
dû le 24 octobre 1914 employé aux C.F.F.
originaire de Bottens domicilié à
Lausanne né à
Bottens le huit janvier
mil huit cent huitante-deux fils de
François-Ignace Bavaud, décédé et de
Marie-Louise née Longchamp, à Lausanne

2. Thommen Karolina dite Lina
célibataire
ménagère
originaire de Niederdorf (Bâle-Campagne) domiciliée à
Lausanne née à
Waldenburg (Bâle-Campagne) le vingt-deux juin
mil huit cent nonante-huit fille de
Reinhard Thommen et de
Emilie née Jenny, les deux décédés

Comme témoins : 1. Martin Emile, retraité communal, à Lausanne
2. Rosset Georges, employé C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Niederdorf le 9
et à Bottens le 11 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès 1^{re} femme de l'époux
actes de publication

Les époux :

Bavaud Ignace
Lina Bavaud

Les témoins :

Martin Emile
Rosset Georges

L'officier de l'état civil :

P. Ballif

Communiqué à Niederdorf et à Po-
lice-le-Grand

Registre des mariages A.

No 108
 Bevilacqua
 Delfanti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bevilacqua Achille-Joseph _____
 célibataire _____

Serviteur _____
 originaire de Mombello (Côme, Italie) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le six avril _____
 mil neuf cent _____ fils de

Jacques Bevilacqua, contre-maître maçon _____ et de
 Jeanne née Grutler, à Lausanne _____

2. Delfanti Giustina-Madeline _____
 célibataire _____

ménagère _____
 originaire de Borgonovo (Piacenza, Italie) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Bième _____ le dix octobre _____
 mil neuf cent deux _____ fille de

Sante Delfanti, cafetier _____ et de
 Margherita née Tesse, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Frattini Giulio, dessinateur-architecte, à Lunéville
 } 2. Delfanti Michel, sommelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16 février, à Mombello et à Borgonovo le 1^{er} mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 consentement des père et mère
 du fiancé _____
 permis de publier et de
 mariage du Département de
 Justice et Police _____
 actes de publication _____

Communiqué à la Chancellerie
 cantonale _____

Les époux :

Bevilacqua
 J. Bevilacqua

Les témoins :

Frattini
 Delfanti

L'officier de l'état civil :

Isalif

Registre des mariages A.

N^o 169
Schäfer
Gilliand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schäfer Gustave - Adolphe _____
cibataire _____

comptable _____
originaire de Stein (Argovie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-huit mai _____
_____ mil neuf cent un _____ fils de

Gottlob Schäfer, décédé _____ et de
Theresia née Harter, à Lausanne _____

2. Gilliand Emma - Adèle _____
cibataire _____

demoiselle de magasin _____
originaire de Combremont - le - Grand _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Combremont - le - Grand _____ le huit juillet _____
_____ mil huit cent nonante - huit _____ fille de

Hemi - Frédéric Gilliand, employé M. L. _____ et de
Fanny - Louise née Syvet, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Schäfer Charles, négociant, à Lausanne
} 2. Schäfer Ernest, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Stein et à Com-
bremont - le - Grand le 1^{er} avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Schäfer
Gilliand

Les témoins :
Ch. Schärp
Schäfer

L'officier de l'état civil :
Ballif

Communiqué à Stein et à
Combremont - le - Grand _____

Registre des mariages A.

2-109

No 170
Jamblanc
et
Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jamblanc Francis-Edolphe-Arthur _____
célibataire _____

Commerçant _____
originaire de Lausanne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le dix-sept décembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
Louis-Charles Jamblanc, commerçant _____ et de
Mélina-Lucie née Moslé, à Lausanne _____

2. Barraud Georgette-Marianne _____
célibataire _____

originaire de Bussigny et Villars-Tiruelin _____ domiciliée à
Bussigny Morges _____ née à
Lausanne _____ le trente juin _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de
Julis-Constant Barraud, industriel, à Bussigny _____ et de
Julie-Suzanne née Pittet, diécide _____

Comme témoins : } 1. Barraud Marcel, technicien, à Bussigny
} 2. Jamblanc Louis, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Bussigny le 4
et à Villars-Tiruelin le 6 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Jamblanc Francis-Edolphe-Arthur
Georgette Jamblanc

Les témoins :

Marcel Barraud
Louis Jamblanc

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Registre des mariages A.

No 171
Durussel
et
Cantin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Henri _____
célibataire

manœuvre _____
originaire de Bussy & Moudon _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-neuf juin _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
Emile-Philippe Durussel, décédé _____ et de
Caroline-Henriette née Müller, à Lausanne _____

2. Cantin Cécile-Sophie _____
célibataire

ménagère _____
originaire de Ruesres-lès-Frès (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bayerne _____ le quinze février _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de
Jean-Louis Cantin _____ et de
Ernestine-Emiranienne née Tinguely, _____ décédés _____

Comme témoins : } 1. Heysé Marius, concierge, à Lausanne
} 2. Regamey Henri, brasseur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ruesres-lès-Frès le 8
et à Bussy & Moudon le 9 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Hente avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Durussel Henri
Durussel Cécile

Les témoins :

Heysé M^s
M^r Regamey

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Moudon et à
Ruesres-lès-Frès _____

Registre des mariages A.

No 172
Garin
Oulevay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Garin David-Louis** _____
 veuf de **Lina Clerc** d'eu le 29 novembre
 1924 _____
 maraîcher _____
 originaire de **Fiez** _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Fiez _____ le **dia-sept juillet** _____
 _____ **mil huit cent septante-un** _____ fils de
David-Louis Garin, décédé _____ et de
Jeanne-Marie née Crisinel, à **Fiez** _____

2. **Oulevay née Exquis Elise-Eugénie** _____
 veuve en 2^{ème} nous de **Louis Oulevay**
 d'eu le 16 décembre 1922, _____
 minagère _____
 originaire de **Bavois** _____ - domiciliée à
Lausanne _____ née à
Olon _____ le **vingt août** _____
 _____ **mil huit cent septante six** _____ fille de
Jean-Rotienne Exquis _____ et de
Louise née Moesching, décédée _____

Comme témoins : } 1. **Blanc Jules**, retraité communal, à **Lausanne**
 } 2. **Blanc Charles**, secrétaire, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le 8, à **Fiez** le 9 et à
Bavois le 11 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **huit avril mil neuf cent vingt-cinq**

Pièces déposées :
 acte de mariage de l'époux
 actes de décès des précédents
 conjoints _____

Les époux :
D. Garin
Elise Garin

Les témoins :
J. Blanc
Ch. Blanc

L'officier de l'état civil :
J. Bailey

Communiqué à **Fiez** et à
Chavornay _____

Registre des mariages A.

No 173
Tronchet
et
Monnier

Par jugement du Tribunal de district de
Lausanne
rendu en date du 19 octobre 1944
déclaré définitif et exécutoire le
6 janvier 1945
le mariage à scilicet ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à 3 ans, dès le
6 janvier 1945, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 11 mars 1945.

Officier de l'état civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tronchet Jean-Eugène
libataire

né à Plainpalais
négociant
originaire de Vaux M Morges et Carouge (Genève) domicilié à

Plainpalais né à
aux Vaux-Mives (Genève) le trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Jean-Emile Tronchet, horticulteur, à Genève et de
Louise-Jenny née Guidon, à Plainpalais

2. Monnier Berthe-Philippine
libataire

originaire de Yverdon et Rochepens (Vaud) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le trois septembre
mil huit cent cinquante-huit fille de
Charles-François Monnier et de

Marguerite-Jenny née Mayor, à Lausanne

Comme témoins : 1. Tronchet Henri, commis, à Genève
2. Monnier Julie, institutrice, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 27, à Carouge, à
Lausanne, à Yverdon le 28, à Vaux M Morges et à Rochepens le 29 janvier 1945

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le hente avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Plainpalais

Les époux :
E. S. Tronchet
B. Tronchet

Les témoins :
Monnier
Tronchet

L'officier de l'état civil :
Ballif

Communiqué à Nuffens-le-Château, Carouge, Plainpalais,
Yverdon et Lausanne

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 174
Hennard
 et
Poget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Hennard Georges-Edolphe** _____
 célibataire _____

agriculteur _____
 originaire de **Lugy et Boulens** _____ domicilié à
Lausanne, Chailly _____ né à
Lausanne _____ le **seize novembre** _____

_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fils de
Jules-Adolphe Hennard, décédé _____ et de
Mathilde-Lolije née Milliquet, à **Chailly** _____

2. **Poget Renée-Andrette-Jenny** _____
 célibataire _____

originaire de **Agiez** _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le **dix-sept août** _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fille de
Ami Poget, commerçant _____ et de
Lina née Demont, à **Lausanne** _____

Comme témoins : } 1. **Ogay Henri**, sans profession, à **Lausanne**
 } 2. **Poget Théodore**, garde frontières, à **Genève**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le **8**, à **Lugy**, à **Boulens**
 et à **Agiez** le **9 avril 1925** _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **vingt avril mil neuf cent vingt-cinq**

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Hennard Georges
Hennard Renée

Les témoins :

Henri Ogay
Th. Poget

L'officier de l'état civil :

Bailly

Communiqué à **Poliez-le-Grand**
S. Cicges et **Arnoz** et orbe.

Registre des mariages A.

N^o 175
Gorgerat
et
Marti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorgerat Louis-François-Samuel _____
libataire _____

ingénieur _____
originaire de Bussigny s/morges _____ domicilié à
Sion _____ né à

Lausanne _____ le seize juillet _____
_____ mil huit cent septante-huit _____ fils de

François-Louis Gorgerat _____ et de
Georgette-Henriette née Wamay _____

2. Marti née Vallotton Marie _____

_____ veuve de Emile-Jacob Marti dès le 7
février 1914 _____

originaire de Othmarsingen (Argovie) _____ domiciliée à
Payerne _____ née à

Payerne _____ le dix-huit décembre _____
_____ mil huit cent septante-sept _____ fille de

Léon-Louis Vallotton _____ et de
Marie-Louise née Jonini, les deux décédés _____

Comme témoins : } 1. Gorgerat Charles, avocat, à Lausanne
 } 2. Jonini Hérat, secrétaire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Sion le 4, à Payerne le 6, à
Bussigny et à Othmarsingen le 7 avril 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Sion _____

Les époux :

Gorgerat
M^{lle} Gorgerat

Les témoins :

G. Labozan

M. Jonini

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Bussigny,
Sion Othmarsingen et
Payerne. _____

Registre des mariages A.

N° 176
Berquer
et
Bally

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berquer Charles-Louis-Alexandre _____
célibataire _____

employé de commerce _____
originaire de Clarmont _____ domicilié à

Lausanne _____ né à
Bakou (Caucase) _____ le deux novembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
Louis-Charles-Eugène Berquer, décédé _____ et de
Neyto-Dymphosine-Lovisa née Merikson, à Lausanne _____

2. Bally Mathilde-Julie _____
célibataire _____

modiste _____
originaire de Heimberg (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à
Leysin _____ le trente novembre _____

_____ mil huit cent nonante-deux _____ fille de
Georges-Jean-Louis-Henry Bally, décédé _____ et de
Louise dite Adèle née Aguet, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Berquer André, architecte, à Lausanne
2. Bally Georges, employé aux services industriels.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} à Steffisburg le 2
et à Clarmont le 3 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Charles-Louis-Alexandre Berquer

Les témoins :
A. Berquer
G. Bally

L'officier de l'état civil :
L. Bally

Communiqué à Mullierens et à
Steffisburg _____

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 14 novembre 1947
déclaré définitif et exécutoire le 21
novembre 1947
le mariage inscrit _____ par le
divorce.
Le Tribunal a fixé un an le
21 novembre 1947 pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 15 décembre 1947

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 177

Haas
Barbey

1925
7

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haas René - Alfred
célibataire

Commis C.F.F.
originaire de Lausanne domicilié à
Bex né à
Lausanne le vingt-sept novembre
mil neuf cent

fils de
Rodolphe-Wilhelm-Alexandre Haas, employé C^{ie} Navigation — et de
Jeanne-Louise née Sirvet, à Lausanne

2. Barbey Rosa
célibataire

infirmière
originaire de Nuarrens domiciliée à
Nuarrens née à
Lausanne le trente mars

mil huit cent vingt-neuf fille de
Constant Barbey, agriculteur et de
Marie née Miquenel, à Nuarrens.

Comme témoins : 1. Peitrequin André, employé M. L. à Lausanne
2. Peitrequin Clara, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nuarrens et Bex le
9 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Bex.

Les époux :
René Haas
Rosa Haas

Les témoins :
André Peitrequin
Clara Peitrequin

Communiqué à Bex et à
Nuarrens.

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Rectification

Par décision du 9 mai 1929, le Département de la justice, de la police et des affaires militaires du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que la mère de l'épouse soit désignée comme étant "née Sirvet soit Sirvet".

Lausanne, le 14 mai 1929

L'officier de l'état civil:

200

copié à l'état civil cantonal et à l'état civil de Nuarrens.

Registre des mariages A.

N^o 178
 Demaux
 et
 Crot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demaux Edmond - Eugène _____
 célibataire _____

jardinier _____
 originaire de Gilly et Vinzel _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Gully _____ le vingt-quatre février _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de
 Eugène - François Demaux, décédé _____ et de
 Fernande - Valentine - Marie née Badan, à Lausanne _____

2. Crot Schitta - Zélie _____
 célibataire _____

femme de chambre _____
 originaire de Epesses et Lutry _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 St^e Croix _____ le cinq janvier _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de
 Charles - Emile Crot, musicien _____ et de
 Marie - Louise née Gleyre, à St^e Croix _____

Comme témoins : } 1. Bovard Louis, jardinier, à Lausanne
 } 2. Cavin Jean, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Gilly, à Vin-
 zel, à Epesses, à Lutry le 27 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Demaux Edmond
 Schitta S. Demaux

Les témoins :

Bovard Louis
 Cavin Jean

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué à Gilly, Gully
 et Lutry _____

Registre des mariages A.

N^o 179
Lacombe
et
Beutler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lacombe Louis

veuf de Jeanne-Marguerite-Pauline née Fetz
dès le 2 octobre 1917, employé à la Compagnie de navigation
originaire de Begnins domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le cinq avril
mil huit cent nonante-deux fils de
Alexandre Lacombe, Directeur C^{ie} de navigation, à Lausanne, et de
Anna née Tissot, décédée

2. Beutler Clara-Franziska

célibataire
originaire de Custrów (Mecklenburg, Schwerin) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le deux juillet
mil huit cent nonante-quatre fille de
Otto-Benji Gottlieb Beutler et de
Anna-Catherine née Kopf, décédée

Comme témoins : 1. Lacombe Alexandre, Directeur, à Lausanne
2. Boschopp Albert, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 et à Begnins
le 3 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès N^o femme du
fiancé
permis de publier du Département de Justice et Police
certificat de capacité de la
fiancée
actes de publication

Communiqué à Begnins et à la
Chancellerie cantonale

Les époux :

L. Lacombe
C. Lacombe

Les témoins :

A. Lacombe
A. Boschopp

L'officier de l'état civil :

L. Bauf

Registre des mariages A.

N^o 180
 Fontannaz
 Béboux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fontannaz Ernest**
 divorcé de Maria Hofbrüchel vis
 le 9 octobre 1922, contrôleur aux T. L.
 originaire de Bettens et Saillens domicilié à
 Lausanne né à
 Bettens le premier octobre
 mil huit cent huitante-un fils de
 Victor-Charles-Louis Fontannaz et de
 Jenny-Fanny née Coeytaux, les deux décédés

2. **Béboux Marthe-Françoise**
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Belmont et Sully domiciliée à
 Lausanne née à
 Belmont et Sully le dix-sept novembre
 mil huit cent nonante deux fille de
 Abram Béboux et de
 Katharina née Schwab, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Magnin Henri, employé M. L. à Lausanne
 2. Koveray Georges, employé Banque nationale, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Belmont le 8, à
 Bettens et à Saillens le 9 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 2 mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
 acte du 1^{er} mariage de l'époux
 avec mention du divorce.

Les époux :

Fontannaz Ernest.
 Fontannaz Marthe

Les témoins :

Koveray Georges.
 Henri Magnin

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Sully et à
 Sully

Registre des mariages A.

N^o 181
 Vauthey
 et
 Perroud

RECTIFICATION

Par décision du 3 juin 1958
 le département de justice et police
 du canton de Vaud a ordonné la
 rectification de l'inscription ci-contre
 en ce sens que le père de l'époux
 soit désigné sous les prénoms
 "Alphonse Claude" et non
 "Alphonse" seulement.

Lausanne, le 6 juin 1958.

L'officier de l'état civil:

Eug. ROD
 Suppléant

Communiqué aux offices de l'état
 civil de Remaufens et Châtel-Saint-
 Denis (Fribourg) et au département
 de justice et police, à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Vauthey Constant-François _____
 célibataire _____

Charpentier _____

originaire de Remaufens (Fribourg) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Remaufens _____ le vingt-un août _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Alphonse Vauthey, Charpentier _____ et de

Léonie née Michel, à Remaufens. _____

2. Perroud Mathilde-Isabelle _____

célibataire _____

Couturière _____

originaire de Châtel-Saint-Denis (Fribourg) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Châtel-Saint-Denis _____ le deux juin _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Claude-Hidore Perroud, agriculteur _____ et de

Florentine née Chaperon, à Châtel-Saint-Denis _____

Comme témoins: } 1. Vauthey Alphonse, charpentier, à Remaufens.

2. Milliasson Marie, ménagère, à Remaufens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Remaufens et
 à Châtel-Saint-Denis le 7 avril 1958 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux:

Vauthey Constant

Mathilde Vauthey

Les témoins:

Milliasson Alphonse

Marie Milliasson

Registre des familles vol. 23 fol. 18.

Communiqué à Remaufens et
 à Châtel-Saint-Denis _____

L'officier de l'état civil:

H. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 182
Senn
et
Rüpp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Senn Franz-Robert
célibataire

pâtissier
originaire de Will (S^t Gall) domicilié à
Lausanne né à

Will le quatre octobre

mil huit cent nonante - quatre fils de
Nikolaus-Wilhelm Senn, décédé et de

Babette née Luber, à Will

2. Rüpp Apollonia
célibataire

couturière
originaire de Pfäfers (S^t Gall) domiciliée à
Lausanne née à

Berechtesgaden (Bavière) le quatre mai
mil huit cent nonante - un fille de

Emil Rüpp, décédé et de
Apollonia née Stammassinet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Rüpp Emile, employé au télégraphe, à Lausanne
2. Strenberg Auguste, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Will le 24
et Pfäfers le 26 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Senn Robert
Op. Senn

Les témoins :
E. Rüpp
Strenberg Auguste

Communiqué à Will et à
Pfäfers

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 183
Audemars
et
Janz

Par jugement du Tribunal de
distinction de Bière (Bière), rendu
en date du 12 février 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 12 février
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ le
délai pendant lequel l'_____
ne peut contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 7 juin 1930.
L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Audemars Robert-Hermann _____
dévotement _____

célibataire _____
originaire de Chénil _____ domicilié à
Plainpalais _____ né à
Sentes _____ le trois novembre _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Charles-Eugène Audemars, magasinier _____ et de
Marguerite-Hélène née Rochat, à Lausanne _____

2. Janz Clémentine-Fanny-Louise _____
célibataire _____

Couturière _____
originaire de St Etienne (Bière) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-six juin _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Jean Janz, opticien _____ et de
Fanny née Grangier, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Janz Jean, opticien, à Lausanne _____
2. Janz Jean, fils, opticien, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 2, à St Etienne
à Lausanne, au Brasjus, en Sentes le 4 avril mil
neuf cent vingt-cinq _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Plainpalais _____

Les époux :

R. Audemars
C. Audemars.

Les témoins :

J. Janz
J. Grangier

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué au Sentes à Plain-
palais et à St Etienne _____

Registre des mariages A.

N^o 184
Marazzi
et
Comoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marazzi Agostino _____
célibataire _____

maçon _____
originaire de Salorino (Tessin) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Chebbelle (Afrique) _____ le dix février _____
_____ mil huit cent nonante-un _____ fils de

Carlo Marazzi, décédé _____ et de
Maria née Cremonini, décédée _____

2. Comoli Yvonne-Julia _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Intragna (Novare, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le dix neuf mars _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Dominique Comoli _____ et de
Elije - Constance née Sélusfert, décédés _____

Comme témoins : { 1. Galetti Pierre, maçon, à Lausanne
2. Invernizzi Ambrogio, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Salorino le 17
mars et à Intragna le 1^{er} avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de publication _____
actes de naissance _____
permis de publier _____

Les époux :

Marazzi Agostino
Marazzi Yvonne

Les témoins :

Vanneth Juba
Invernizzi Ambrogio

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Salorino et à
la Chancellerie cantonale _____

Registre des mariages A.

N^o 185
 Perrinjaquet
 et
 Sidoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrinjaquet Gaston-Tell _____
 célibataire _____

Commerçant _____
 originaire de Travers (Neuchâtel) _____ domicilié à
 Muttwil (Bâle) _____ né à
 Morleau (France) _____ le huit septembre _____
 mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Tell-Philippe Perrinjaquet _____ et de
 Eugénie-Henriette née Renty _____

2. Sidoux Lucie-Lina _____
 célibataire _____

originaire de Villars-le-Comte _____ domiciliée à
 Chavannes M Morges _____ née à
 Chavannes M Morges _____ le vingt-six février _____
 mil neuf cent _____ fille de

Adolphe Sidoux _____ et de
 Suzanne-Alice née Guignard _____

Comme témoins : } 1. Corcoson Auguste, Commerçant, à Lausanne
 } 2. Sidoux Alice, ménagère, à Chavannes,

Les publications ont eu lieu à Muttwil le 9, à Chavannes
 le 10, à Travers et à Villars-le-Comte le 11 avril
 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état
 civil de Muttwil _____

Les époux :

G. Perrinjaquet
 Lucie Perrinjaquet

Les témoins :

A. Corcoson
 A. Sidoux

L'officier de l'état civil :

H. Gallif

Communiqué à Travers, à
 Muttwil, à Reuleaux &
 à Denezj _____

Registre des mariages A.

No 186
Descombaz

Wolf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Descombaz René-François

célibataire

commis C.F.F.

originaire de Lutry domicilié à

Lausanne né à

Lutry le dix octobre

mil neuf cent deux fils de

Paul Descombaz et de

Thérèse-Joséphine née Schmonaco, à Lausanne

2. Wolf Marie-Madeleine-Joséphine

célibataire

téléphoniste

originaire de Känerkinden (Bâle-Campagne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux décembre

mil neuf cent deux fille de

François-Joseph Wolf, employé aux wagons-lits, à Bâle et de

Ada-Maria née Sauer, décédée

- Comme témoins :
1. Descombaz Thérèse, à Lausanne.
 2. Bernard Henri, employé C.F.F. à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Lutry le 2 et à Buchten le 4 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Descombaz René

Descombaz Madeleine

Les témoins :

Descombaz Thérèse

Bernard Henri

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Lutry et à Buchten

Registre des mariages A.

No 187
Suter
et
Cavigioli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Suter Ernst _____
_____ célibataire _____

employé de commerce _____
originaire de Mettmensstetten (Zürich) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Mettmensstetten _____ le dix octobre _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Rudolf Suter, restaurateur _____ et de
Anna née Ehrensperger, à Mettmensstetten _____

2. Cavigioli Thérèse - Clémentine - Marie _____
_____ célibataire _____

Couturière _____
originaire de Briga (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Vevey _____ née à
Vevey _____ le quinze février _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Domenico-Battista Cavigioli, menuisier _____ et de
Marie - Clémentine née Rudaž, à Vevey _____

Comme témoins : } 1. Bellstab Martha, couturière, à Zurich
} 2. Suter Walter, agriculteur, à Mettmensstetten

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Vevey le 15
à Mettmensstetten le 16 février et à Briga le 19
mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
promesse de la fiancée _____
permis de publier _____
actes de publication _____

Les époux :

Ernst Suter
Thérèse Suter

Les témoins :

Walter Suter
Martha Bellstab

L'officier de l'état civil :

L. Pallif

Communiqué à Mettmensstetten
à Vevey et à la Chambre
Cantonale _____

Registre des mariages A.

No 188
Panchaud
et
De Carli

2-184
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Panchaud Alexis - Saul _____
_____ célibataire _____

employé au M. O. B. _____
originaire de Lausanne _____ domicilié à
Chermes, Châtelard _____ né à
St Cerges _____ le onze juin _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de
Romile Panchaud, coiffeur _____ et de
Alice née Grin, à Lausanne _____

2. De Carli Thérèse - Madeleine - Elisa _____
_____ célibataire _____

lingère _____
originaire de Locarno (Tesfin) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____

_____ le vingt-cinq août _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de

Pierre - Marc De Carli, ferblantier _____ et de
Marie - Héléne née Frizzi, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Sind Armand, agriculteur, à St Cerges
} 2. Albert Henci, monteur - électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Lausanne le 27
et à Locarno le 30 mars 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Montreux _____

Les époux :

Panchaud Paul
Panchaud Thérèse

Les témoins :

Armand Sind
Henci

L'officier de l'état civil :

Itzallig

Communiqué à Montreux et à
Locarno _____

Registre des mariages A.

N^o 189
Gousson
Pochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gousson Charles-Roger-Alfred
celibataire
mécanicien-technicien
originaire de Monticher domicilié à
La Sarraz né à
Lausanne le vingt avril
mil huit cent huitante neuf fils de
John-Emile Gousson et de
Françoise-Arna née Pache, à Prévexanges

2. Pochon Sidama-Emma
celibataire
caissière-comptable
originaire de Chêne-Pâquier domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept avril
mil huit cent quatre vingt-quatorze fille de
Constant Pochon et de
Jenny-Marie née Hofer, les deux décidés

Comme témoins :
1. Gousson John-Emile, représentant, à Prévexanges
2. Hofer Emma, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, à Lausanne le 1^{er}, à Monticher et à Chêne-Pâquier le 2 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de La Sarraz

Les époux :
A. Gousson
C. Pochon

Les témoins :
J. Gousson
E. Hofer

Communiqué à l'Isle, à La Sarraz et à Dorneloye

L'officier de l'état civil :
J. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 190
Girardet
et
Goupil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet Constant-Charles _____
veuf de Augustine-Marie née Falquet
dès le 22 mars 1911, _____ manoeuvre _____
originaire de Penthalaz _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Gramy _____ le vingt-huit mars _____
_____ mil huit cent soixante-trois _____ fils de
Rodolphe Girardet _____ et de
Fanny-Louise née Tissot, décédés _____

2. Goupil Berthe-Louise _____
divorcée de Louis-Emile Reverchon dès le
31 mars 1924 _____ ménagère _____
originaire de Pizy _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Paris _____ le cinq novembre _____
_____ mil huit cent soixante-cinq _____ fille de
Charles-Pierre Goupil _____ et de
Louise-Anatolie-Victorine née David, décédés _____

Comme témoins : } 1. Brunner Emile, hôtelier, à Lausanne
} 2. Felber Robert, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Penthalaz
et à Pizy le 16 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,
acte de décès de sa 1^{re} femme
acte du 1^{er} mariage de la
fiancée, avec divorce _____
actes de publication. _____

Les époux :

Constant Girardet
Berthe Girardet

Les témoins :

Brunner
Felber

L'officier de l'état civil :

Isaiah

Communiqué à Corsonay et
à Gimel _____

Registre des mariages A.

N° 191
Guyaz
et
Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guyaz Emile-Georges**
_____ *célibataire* _____

gargon de salle _____
originaire de **Concise** _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Concise _____ le **douze juin** _____
_____ *mil neuf cent deux* _____ fils de

Gustave Guyaz, charpentier _____ et de
Julie née Guillat, à **Concise** _____

2. **Zbinden Lia-Louise**
_____ *célibataire* _____

cuisinière _____
originaire de **Wabern (Berne)** _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bâle _____ le **vingt-cinq** _____
_____ *mil neuf cent trois* _____ fille de

Karl Zbinden, peintre, à **Concise** _____ et de
Lia-Louise née Trachsel, à **Concise** _____

Comme témoins : } 1. **Nifian Jean**, mécanicien, à **Lausanne**
} 2. **Nifian Lia**, ménagère, à **Lausanne**.

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le **15**, à **Concise** le **16**
et à **Wabern** le **17** avril **1925** _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Guyaz Emile
Lia Guyaz

Les témoins :

Jean Nifian
Lia Nifian

Communiqué à **Concise** et à
Schwarzenburg _____

L'officier de l'état civil :

L. Prallig

Par jugement du Tribunal *du district*
de Lausanne
n° _____
du en date du *24* *janv* *1925*
_____ déclaré définitif et exécutoire le *20*
juillet 1929
_____ mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
verve.
Le *17* *juin* *1925* _____, dès le *20*
juillet 1929 _____, le délai pendant
lequel *Lausanne*
_____ e pourr _____ contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 26 juillet 1929 _____

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 192
 Apter
 Gradwohl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Apter Diaphtaly
 célibataire
 négociant
 originaire de Zürich domicilié à
Zürich né à
Czochow (Pologne) le vingt septembre
 mil huit cent nonante-deux fils de
Leizer Apter négociant et de
Ester née Weinstock, les deux à Zürich.

2. Gradwohl Germaine
 célibataire

originaire de origine française domiciliée à
Lausanne née à
Belfort (France) le dix mars
 mil neuf cent fille de
Achille Gradwohl, représentant de commerce et de
Berthe née Ullmann, les deux, à Lausanne.

Comme témoins : } 1. Ullmann Jacques, négociant, à Lausanne
 2. Wallach, Arthur, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zürich le 14 et à Lausanne le
 15 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Zürich

Les époux :

H. Apter.

G. Apter.

Les témoins :

Ullmann
Wallach

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Zürich

Registre des mariages A.

N^o 193

Heusser

et
Dégлон

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heusser Max _____
_____ célibataire _____

ingénieur diplômé _____
originaire de Unter-Embrach (Zürich) _____ domicilié à
Winterthur _____ né à

Unter-Embrach _____ le deux juillet _____
_____ mil huit cent nonante-un _____ fils de

Jacob-Ulrich Heusser, agriculteur _____ et de
Maria née Keller, à Unter-Embrach. _____

2. Dégлон Catherine-Henriette _____
_____ célibataire _____

originaire de Curtelles _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le dix-sept juin _____
_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Louis-Oscar-Auguste Dégлон, décédé _____ et de
Betty-Marie née Deyald, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Dégлон Johann, ancien testateur, à Lausanne
2. Dégлон Jean, coutelier, à Thoiry (France)

Les publications ont eu lieu à Winterthur, à Unter-Embrach
le 4 et à Lausanne, à Curtelles le 6 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Winterthur _____

Les époux :
Heusser
Cathy Heusser

Les témoins :
G. Dégлон
Jean Dégлон

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Communiqué à Winterthur,
à Unter-Embrach et à
Lucens _____

Registre des mariages A.

N^o 194
Schneiter
et
Pièce

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneiter Jules _____
divorcé de Victorine Emma Regamey
dès le 31 mars 1923, coiffeur _____
originaire de Amsoldingen (Bern) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Froideville _____ le quinze août _____
_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de
Emile-Louis Schneiter, serrurier _____ et de
Emilie-Rosine née Thuillard, à Lausanne _____

2. Pièce Yvonne-Jeanne _____
célibataire _____
employée de commerce _____
originaire de Bea _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le six-sept décembre _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de
Louis-Albini-Ferdinand Pièce, employé au gaz _____ et de
Eugénie née Bumat, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Rochat Francis, préparateur, à Lausanne
2. Schneiter Emile, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Amsoldingen
et à Bea le 18 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte du 1^{er} mariage du
fiancé, avec mention du divorce
actes de publication _____

Les époux :

Jules Schneiter
Yvonne Schneiter

Les témoins :

E. Schneiter
Francis Noelet

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Amsoldingen
et à Bea _____

Registre des mariages A.

N^o 195
Zinggeler
et
Steinmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zinggeler Ernst
célibataire
négociant
originaire de Olgg (Zürich) domicilié à
Rüti (Zürich) né à
Hombrechtikon (Zürich) le vingt-trois septembre
mil huit cent nonante-neuf fils de
Karl-Jakob Zinggeler, à Zürich et de
Elsbeth née Heer, décédée

2. Steinmann Rosa-Louisa
célibataire
originaire de St-Gall domiciliée à
Lausanne née à
Neuchâtel le vingt-quatre août
mil neuf cent deux fille de
Emile-Edmond Steinmann et de
Louisa-Elisa née Steinbrunner, à Lausanne

Comme témoins :
1. Steinmann Edmond, mécanicien O.F.F. Lausanne
2. Zinggeler Otto, mécanicien, à Marseille.

Les publications ont eu lieu à Rüti le 2, à Lausanne, à
St-Gall le 3, et à Olgg le 4 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Rüti

Les époux :
Ernst Zinggeler
Louisa Zinggeler

Les témoins :
E. Steinmann
O. Zinggeler

Communiqué à Olgg, Rüti
et St-Gall

L'officier de l'état civil :
Ballif

Registre des mariages A.

N^o 196
Desarzens
et
Peter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desarzens John
célibataire

employé T. L.
originaire de Sarzens domicilié à
Lausanne né à
Sarzens le sept mars
mil neuf cent

fils de
Régine Desarzens, agricultrice et de
Louise née Hauoud, à Sarzens

2. Peter Maria-Josefa
célibataire

Couturière
originaire de Luthern (Lucerne) domiciliée à
Lausanne née à
Luthern le vingt-six janvier

mil huit cent nonante-quatre fille de
Rosa Peter, à Willifan (Lucerne) et de

Comme témoins : } 1. Oesch Oscar, employé S. B. à Lausanne
2. Oesch-Desarzens Emma, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Luthern le 18
et à Sarzens le 19 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Desarzens John
Desarzens Josefa

Les témoins :
Oesch Oscar
M^{me} Emma Oesch

Communiqué à Lucens et à
Luthern

L'officier de l'état civil :
H. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 197
 Berney
 et
 Gerletti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berney Marcel-Frank _____
 célibataire _____

ouvreur _____
 originaire de Aubonne et L'Abbaye _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le deux juillet _____

_____ mil neuf cent _____ fils de
 Frank - Jules - Louis - Ulrich Berney, employé communal, et de
 Marie - Joséphine née l'Homme, à Lausanne _____

2. Gerletti Clotilde _____
 célibataire _____

marquise _____
 originaire de Côme (Italie) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Comay (Meuse, France) le cinq novembre _____

_____ mil neuf cent deux // _____ fille de
 reconnue de Bianchi-Giulio Gerletti _____ et de
 Camilla Santuccioli, les deux décédés _____

Comme témoins : } 1. Duc Jean, mécanicien, à Lausanne
 } 2. Berney Charles, employé de commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Aubonne et
 à L'Abbaye le 12 mars 1925 (Dispense de publier en
 Italie par Département de Justice et Police) _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 autorisation de publier et
 de mariage du Département
 de Justice et Police. _____
 actes de publication. _____

Les époux :

M. Berney,
 Berney Clotilde

Les témoins :

J. Duc
 Berney Ch.

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Aubonne, à
 L'Abbaye et à la Chan-
 cellerie Cantonale. _____

Registre des mariages A.

N° 198

Dupré

Ferrara dit Ferrari

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne,
rendu en date du 22 février 1924,
déclaré définitif et exécutoire le 30
avril 1924,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 30
avril 1924, le délai pendant
lequel l.e. mar.
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 18 mai 1924.

L'officier de l'état civil :



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupré Pierre-Alfred

célibataire

employé de commerce

originaire de Gumfens et Sorens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Sorens le premier aoûtmil neuf cent un

fils de

Pierre-Bruno Dupré, décédé et de

Cléopâtre-Aurilie née Tomare, à Sorens

2. Ferrara dit Ferrari Sophie-Henriette

célibataire

ménagère

originaire de Oleggio-Castello (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix janviermil neuf cent un

fille de

Louis Ferrara dit Ferrari, décédé et deMarie-Séverine née Bossi, à Lausanne

Comme témoins :

1. M. Jean, mécanicien, à Lausanne2. M. Méroz Henri, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Sorens le 10
à Gumfens le 11 février et à Oleggio-Castello le 10^r
mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier _____
actes de publication _____

Les époux :

Dupré Alfred
Dupré Sophie

Les témoins :

J. Méroz
H. Méroz

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Communiqué à Avry, devant Pont,
à Sorens et à la Chamel-
lerie Cantonale _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 199
Kamm
et
Jaccoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kamm Fridolin
divorcé de Frida Johanna Walter dès le
21 septembre 1917, — lecurice
originaire de Keruzen (Glarus) — domicilié à
Lausanne — né à
Schanis (St Gall) — le trente-un mai
— mil huit cent huitante-un — fils de
Fridolin Kamm — et de
Leonarda née Hämmerli, les deux décdés

2. Jaccoud née Porchet Lina
divorcée de Constant Eugène Jaccoud dès
le 27 avril 1911, — minagien
originaire de Chebres — domiciliée à
Lausanne — née à
Giez — le vingt-deux janvier
— mil huit cent septante-sept — fille de
Rodolphe Alexis Porchet — et de
Elise Julie née Dorat, les deux décdés

Comme témoins :
1. Schaffner Jacob, Commissionnaire, à Lausanne
2. Guidel Jacob, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Keruzen le 18
et à Chebres le 21 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance —
extrait de jugement en divorce
du fiancé —
acte du 1er mariage de la fiancée,
avec divorce —
actes de publication —

Les époux :
Kamm Fridolin
Lina Kamm

Les témoins :
J. Schaffner
J. Guidel

L'officier de l'état civil :
H. Schaub

Communiqué à Obstatden, et
à Chebres —

Par arrêt du 22 octobre
1917, le Tribunal Fédéral
a déclaré dissous par le
divorce le mariage ins-
crit ci-contre.
Le Tribunal a fixé à un
an le délai pendant lequel
la femme ne pourra se
remarier.
Lausanne, le 2 novembre 1917
Officier de l'Etat civil

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. — 1917.

Registre des mariages A.

No 200
Baud
et
Bellay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud Jean-Gabriel _____
cibataire _____

Chauffeur d'autos _____
originaire de Bez _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Gland _____ le deux février _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Jean-Auguste-Alexis Baud, ouvrier de grille _____ et de
Jenny Ba ni Estopper, à Lausanne _____

2. Bellay Edmée-Anna _____
cibataire _____

ménagère _____
originaire de Gland et Dully _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Gland _____ le onze novembre _____
_____ mil neuf cent six _____ fille de

Ami-Auguste Bellay, journaliste _____ et de
Louise-Jenny-Hémiette ni Debouillanne, à Gland

Comme témoins : } 1. Baud Alexis, ouvrier de grille, à Lausanne
2. Chiovalero Paul, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Bez le 2, à
Gland et à Dully le 3 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
consentement des père et mère de
la fiancée _____
actes de publication _____

Les époux :

Baud Gabriel
Baud Edmée

Les témoins :

Alexis Baud
Chiovalero Paul

L'officier de l'état civil :

Bally

Communiqué à Bez, Beguins
& Gilly _____

Registre des mariages A.

N° 201
Moser
et
Erbar

Par jugement du Tribunal... du...
Municipal de Lausanne, rendu
en date du 26 janvier 1931, déclaré
définitif, le 26 février
1931, les fiancés ci-dessus
a été déclaré...
Le Tribunal... le
délai pour...
ne pour...
Lausanne, le 26 février 1931
L'officier de l'état civil:

Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser Arthur-Émile
celibataire
nettoyeur
originaire de Neuchâtel domicilié à
Lausanne né à
Bussigny Morges le vingt-huit mars
mil neuf cent deux fils de
Jules-François Moser, manoeuvre, à Neuchâtel et de
Marie-Georgine née Chappuis, à Ecublens.

2. Erbar Lidette
celibataire
ménagère
originaire de Unäsch (Appenzel) domiciliée à
Lausanne née à
Speicher (Appenzel) le vingt septembre
mil huit cent nonante-huit fille de
Konrad Erbat et de
Verena née Dutet, déçédés

Comme témoins : 1. Pache Jules, journalier, à Ecublens.
2. Pache-Moser, Marie, ménagère, à Ecublens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Neuchâtel et à
Unäsch le 15 avril 1931

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Moser Arthur.
Lidette Moser

Les témoins :
Jules Pache
Georgine Pache

Communiqué à Neuchâtel et à
Unäsch

L'officier de l'état civil :
Baillif

Registre des mariages A.

No 202
Antenen
et
Viret

3-233
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Antenen Marcel-Albert _____

célibataire _____

maître relieur-cartonnier _____

originaire de Orpund (Berne) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lucerne _____ le trente-un août _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de

Karl-Friedrich-Albert Antenen, chef de bureau _____ et de

Augustina-Daniela Meberli, à Lausanne _____

2. Viret Emilie-Georgette _____

divorcée de Marius-Louis Lafond dès le 26

février 1924, _____ couturière _____

originaire de Lausanne _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Michy (Seine, France) _____ le seize avril _____

_____ mil huit cent quarante-quatre _____ fille de

Juste Viret, décédé _____ et de

Adèle ni Golaz, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Emery Maurice, secrétaire, à Lausanne

2. Dubois Eugène, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20 et à Orpund

le 22 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

acte du 1^{er} mariage de l'épouse, _____

avec divorce. _____

actes de publication _____

Communiqué à Orpund _____

Les époux :

M. Antenen

E. Antenen

Les témoins :

Maurice Emery

Dubois

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne, rendu en date du 12 septembre 1924, déclaré définitif et exécutoire le 15 octobre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'a femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 15 octobre 1924. Lausanne, le 21 octobre 1924.

L'officier de l'état civil :

H. Leibaut

1925

Registre des mariages A.

No 204
Blanc
et
Devaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Henri-Gustave _____
célibataire _____
boucher _____
originaire de Belmont Mully _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-sept novembre _____
_____ mil neuf cent _____ fils de
Gustave-Constant Blanc _____ et de
Eugénie-Alice née Regamey, à Lausanne _____

2. Devaud Rosa _____
célibataire _____

_____ ménagère _____
originaire des Cullayes _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
aux Cullayes _____ le trente octobre _____
_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fille de
Emile Devaud, Charpentier _____ et de
Hélène née Segier, aux Cullayes _____

Comme témoins : { 1. Basler Mathias, serrurier, à Lausanne
2. Bron Henri, vitier, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Belmont &
aux Cullayes le 6 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Blanc Henri.
Blanc D. Rosa

Les témoins :

Basler Mathias
Bron Henri

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Mully et à
Mexieres _____

Registre des mariages A.

No 205
Jordan
et
Turrian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan Louis
veuf de Alice-Kathalin Roland dès le 7
octobre 1924, mécanicien C.F.F.
originaire de Mézières domicilié à
Lausanne né à
Carrouge le vingt-six avril
mil huit cent huitante quatre fils de
Jean-François Jordan et de
Marie-Etje née Blanchoud, les deux décédés.

2. Turrian Sophie-Louise
célibataire
fille de Saule
originaire de Château-d'Oex domiciliée à
Bouveret née à
Noville le vingt-huit septembre
mil huit cent huitante six fille de
Louis-Henri Turrian, agriculteur et de
Louise-Marie née Borloz, au Bouveret

Comme témoins :
1. Fehrenbach Mathilde, à Lausanne
2. Monnard Jeanne, à Rolle.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mézières, à Châ-
teau-d'Oex et au Bouveret le 24 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de décès M^{me} femme du
fiancé
actes de publication

Les époux :
Louis Jordan.
Sophie Jordan
Les témoins :
Mathilde Fehrenbach
Jeanne Monnard

Communiqué à Mézières, à
Château-d'Oex et à Port-Valais

L'officier de l'état civil :
H. Bailly

Registre des mariages A.

No 206
Besson
et
Tacca

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 27 juin 1924, déclaré définitif et exécutoire le 25 septembre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 2 septembre 1924. Lausanne, le 7 novembre 1924.
L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Albert-Alexis

célibataire

commerçant

originaire de Chapelle Moudon domicilié à

Lausanne né à

Moudon le vingt-quatre juillet

mil neuf cent quatre fils de

Ani-Octave Besson, employé C.F.F. à Lausanne et de

Éléine-Clémence née Gallandat, décédée

2. Tacca Marie-Joséphine

célibataire

ménagère

originaire de Caraglio d'Agogna (Novare, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept mai

mil neuf cent cinq fille de

Giuseppe-Bartolomeo Tacca, maçon et de

Domenica Gelsonini née Bressanelli, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jacot Henri, jardinier, à Lausanne

2. Blum Nadine, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Chapelles le 19 février et à Caraglio d'Agogna le 19 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

consentement des père et mère

de la fiancée

permis de publier du Département de J.S.P.

actes de publication

Les époux :

Besson

Marie Besson

Les témoins :

H. Jacot

Madame Blum.

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Communiqué à St-Cierges et à la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

No 207

Guex
et
Burnand

Par jugement du Tribunal du district de Moudon, rendu en date du 20 janvier 1927, déclaré définitif et exécutoire le 11 février 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'un ou l'autre ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 1^{er} mai 1927.
L'officier de l'état civil

L. Bauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guex Ernest
divorcé de Elise Curchod dès le 4 avril 1921
agriculteur

originaire de Bouleus et Moudon domicilié à
Peyres & Posens né à
Bouleus le vingt-cinq septembre

mil huit cent quatre vingt-trois fils de
Miles Guex, décédé et de
Fanny née Penseyres, à Peyres & Posens

2. Burnand Héléne
célibataire

menagère
originaire de Mullens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt août

mil huit cent huitante fille de
Edouard Burnand et de
Josephine née Raymond, décédés

Comme témoins : 1. Héysi Maris, Concierge, à Lausanne
2. Regamey Albert, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Peyres & Posens, à Bouleus, à Mullens le 28 et à Lausanne le 29 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil huit cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de S^t Georges

Les époux :

Ernest Guex
Héléne Guex

Les témoins :

Héysi M^s
M Regamey

L'officier de l'état civil :

L. Bauf

Communiqué à S^t Georges et
à Moudon

Registre des mariages A.

No 208
 Rochat
 et
 Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Francis-Élie _____
 célibataire _____

horloger _____
 originaire de L'Abbaye et du Lieu _____ domicilié à
 aux Biour _____ né à
 aux Biour _____ le vingt-huit mai _____
 mil huit cent nonante-un _____ fils de

Élie Rochat, horloger _____ et de
 Armande Rosalie née Berny, aux Biour _____

2. Chevalley Marguerite _____
 célibataire _____

ménagère _____
 originaire de Chexbres _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le quatorze mars _____
 mil huit cent nonante-cinq _____ fille de

Paul-Benjamin Chevalley _____ et de
 Julia-Viginie née Chatelanat, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Campiche Ulysse, négociant, à Lausanne
 } 2. Lasserre Armand, ex-négociant, à Nyon

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye le 2, au Lieu, à Chex-
 bres et à Lausanne le 3 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de l'Abbaye. _____

Les époux :

Francis Élie Rochat
 Marguerite Rochat

Les témoins :

Ulysse Campiche
 Armand Lasserre

L'officier de l'état civil :

H. Sully

Communiqué à l'Abbaye,
 au lieu et à Chexbres _____

Registre des mariages A.

No 209
 Delafontaine
 et
 Herren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delafontaine Robert _____
 célibataire _____

boulangier _____
 originaire de Nevey et Corsier _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Borex _____ le dix-sept avril _____
 mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Louis-Frédéric Delafontaine, agriculteur, à Heryac (France) et de
 Sophie née Chollet, décédée _____

2. Herren Bertha _____
 célibataire _____

ménagère _____
 originaire de Mübleberg (Berne) _____ domiciliée à
 Aubonne _____ née à
 Sivy _____ le quatre mai _____
 mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Friedrich Herren, agriculteur _____ et de
 Maria née Brunner, à Monthod _____

Comme témoins : } 1. Delafontaine Frédéric, agriculteur, à Aubonne
 } 2. Herren Paul, menuisier, à Aubonne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Mübleberg,
 à Aubonne le 18, à Corsier le 20 et à Nevey le
 21 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Robert Delafontaine
 Bertha Delafontaine

Les témoins :

Fred Delafontaine
 Paul Herren

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Communiqué à Nevey, Chardonne,
 Mübleberg et Aubonne _____

Registre des mariages A.

No 210
Desgalier
et
Jaccoud

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 29 septembre 1926,
déclaré définitif et exécutoire le 3
octobre 1926, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 12 octobre 1926.

Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Desgalier Julien Alphonse - William
célibataire

manœuvre
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le deux avril

mil neuf cent un fils de
William - Charles Oscar Desgalier, gyprois - peintre et de
Marie - Sophie nie Polet, à Lausanne

2. Jaccoud Augusta Louise
célibataire

repasseuse
originaire de Puidoux domiciliée à
Lausanne née à
Belmont 7 Pully le vingt-sept novembre

mil huit cent nonante-sept fille de
Gustave Jaccoud, déisé et de
Elise - Susanne nie Marguerat, à Colombier (Leubätel)

Comme témoins: } 1. Rothier Louis, monteur au téléphone, à Lausanne
2. Desgalier, Marie, repasseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29 avril et à
Puidoux le 1^{er} mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux:

M^r Desgalier Julien
Augusta Desgalier

Les témoins:

Marguerite Desgalier
Louis Rothier

Communiqué à Chebres _____

L'officier de l'état civil:

H. Ballif

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 211
Maurer
et
Bangertter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer Hans _____
Veuf de Jeanne Louise Mann dès le 28
juillet 1922, _____ serrurier-mécanicien _____
originaire de Walkringen (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Bienne _____ le vingt-trois novembre _____
_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de
Johannes Maurer, manœuvre _____ et de
Rosina née Schwab, à Bienne _____

2. Bangertter Alice _____
_____ célibataire _____
_____ ménagère _____
originaire de Seedorf bei Starberg (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Buegdorf _____ le trente-un mars _____
_____ mil neuf cent six _____ fille de
Johannes Bangertter, négociant _____ et de
Berthe née Clupport, dévidée _____

Comme témoins :
1. Zahnd Alfreo, mécanicien, à Lausanne
2. Zahnd Olga, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Walkringen
et à Seedorf le 30 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
acte du 1^{er} mariage de l'époux
acte de décès de sa 1^{re} femme
acte de naissance de la fiancée
consentement de ses père et mère
actes de publication _____

Les époux :
Hans Maurer.
Alice Bangertter

Les témoins :
A. Zahnd
O. Zahnd

L'officier de l'état civil :
I. Ballif

Communiqué à Walkringen et
à Seedorf _____

Imprimerie Vauloise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 212
Bryand
et
Lippert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bryand Adalbert dit Louis _____
_____ célibataire _____

employé de ville _____
originaire de Prangins _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Budapest (Hongrie) _____ le douze avril _____
_____ mil huit cent nonante _____ fils de

Lucie Bryand, à Lausanne _____ et de

2. Lippert née Delapraz Louise _____
_____ Veuve de Bernard-Léopold Lippert dès le

le juin 1913 _____
originaire de Corseaux _____ domiciliée à

Vevey _____ née à
Pully _____ le deux avril _____

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fille de
Louis-Albert-Frédéric Delapraz _____ et de

Julia-Saline née Roulier, décédée _____

Comme témoins :

1. Pasche Jules, brigadier de police, à Lausanne
2. Bergez François, empl. T. P. à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Prangins, à Corseaux
et à Vevey le six avril 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte du 1er mariage de la
fiancée, avec mention de ré-
intégration, _____
promesse de la fiancée _____
actes de publication _____

Les époux :

Bryand Louis
Louis Bryand

Les témoins :

Pasche J.
Bergez F.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Nyon, Chardonne
et Vevey _____

Registre des mariages A.

No 213
 Marichal
 et
 Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marichal Maurice _____
 célibataire _____

mécanicien _____

originaire de origine française _____ domicilié à
 Pontarlier _____ né à

Paris (6^e arrt) _____ le vingt-cinq mars _____

_____ mil huit cent vingt-neuf _____ fils de

Claude-Alexandre Marichal _____ et de

Antoinette Léonie née Saint-Vanne, décédée _____

2. Barraud Marguerite _____
 célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Bussigny et Villars-Tiercelin _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-cinq décembre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Georges-Samuel Barraud, agriculteur _____ et de

Fanny née Favre, à Vers-chez-les-Blanc _____

Comme témoins : 1. Barraud Julien, retraité, à Lausanne

2. Barraud Paul, journalier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Pontarlier, à
 Dijon à Bussigny et à Villars-Tiercelin le 28 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

certificat de nationalité et de

domicile du fiancé _____

permis de publication et de ma-

rier du Dép. de J. & P. _____

actes de publication _____

certificat de capacité du fiancé _____

Les époux :

Marichal
 et Barraud

Les témoins :

J. Barraud
 Barraud Paul

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
 1925

Communiqué à la chancellerie
 cantonale à Bussigny et à
 Polize-le-Grand _____

Registre des mariages A.

No 214
Hartmann
et
Wolbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hartmann Herbert - Manfred
célibataire

étudiant pharmacien
originaire de Steckborn (Thurgovie) domicilié à
Lausanne né à

Steckborn le vingt-sept novembre
mil huit cent nonante-six fils de

Paul Séptimus Hartmann et de
Margaretha née Hertzog, décédés

2. Wolbert Gertrude - Hedwige - Hélène
célibataire

originaire de Flumenthal (Soleure) domiciliée à
Lausanne née à

Soleure le vingt-deux mars
mil neuf cent trois fille de

Hermann Wolbert instituteur et de
Carolina née Lehmann, à Soleure

Comme témoins :
1. Wolbert Emma, à Schaffhouse
2. Müller Emile, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Steckborn
et à Flumenthal le 6 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Herb Hartmann
Gertrude Hartmann

Les témoins :

Müller
G. Wolbert

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut
sunt

Communiqué à Steckborn et
à Flumenthal

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 215
George
Leibundgut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. George Maurice _____
Veuf de Jeanne Jordan vû le 26 mars
1918, employé postal _____
originaire de Nuibroye _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Servion _____ le quatorze juin
_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fils de
Paul George décédé _____ et de
Justine née Pasche, à Servion.

2. Leibundgut Marie-Philomène _____
célibataire _____
Sommelière _____
originaire de Rueglan (Bienne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
La Tour de Tréme _____ le huit juillet
_____ mil huit cent nonante _____ fille de
Clément Leibundgut, journalier _____ et de
Marie-Anne née Studer, à Bulle

Comme témoins : } 1. Leibundgut Lily, à Lausanne
2. Chevalley Charles, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Nuibroye
et à Rueglan le 18 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Maurice George
Marie George

Les témoins :
Chs. Chevalley
L. Leibundgut

Communiqué à Oron et à
Rueglan.

L'officier de l'état civil :
H. Lechaud

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu
en date du 19 février 1918, déclaré définitif et exécutoire le 21
mars 1918, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 21 mars 1918

Officier de l'état civil:

Registre des mariages A.

N^o 216
 Jacquemettaz
 et
 Moulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacquemettaz Fernand-Hermann —
 célibataire

Commerçant
 originaire de Liddes (Valais) domicilié à
 Lausanne né à
 Fongny le huit décembre

mil neuf cent un fils de
 Emile-Savonien Jacquemettaz, commerçant et de
 Albertine née Deysson, à Morges.

2. Moulin Eglantine —
 célibataire

originaire de Ormont-dessus domiciliée à
 Champagne née à
 Plainpalais le vingt-trois mai

mil neuf cent fille de
 Marie-Ruzini Houllé et de

Comme témoins :
 1. Nivet Louis, employé postal, à Lausanne
 2. Meyssi Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Liddes le 10^e, à
 Ormont-dessus et à Champagne le 2 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de publication

Les époux :

F. Jacquemettaz
 Egl. Jacquemettaz

Les témoins :

Nivet Louis
 Meyssi Marius

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à Liddes, Or-
 mont-dessus et Champagne

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 217
Guarneri
et
Borsi

Par jugement du Tribunal du district de Yveroy rendu en date du 17 octobre 1946 déclaré définitif et exécutoire le 15 novembre 1946 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 26 novembre 1946.

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guarneri Robert-Ernest
celibataire

employé aux wagons-restaurants
originaire de Laverno, (Côme, Italie) domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le vingt-trois mai

mil neuf cent quatre fils de
reconnu de Pierre Guarneri, employé aux wagons-lits et de
Marie-Notilde Oymon, à Lausanne

2. Borsi Maria
celibataire

menagère
originaire de Camero (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à

Roschweiler (Prusse) le trois juin
mil neuf cent six

fille de
Severino Borsi, absent et de

Rose née Giovanelli

Comme témoins : 1. Savoy Louis, journalier, à Nyon
2. Oymon Joseph, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Laverno et
à Camero le 21 avril 1945

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier et de
marier du Département
de J. & P.
actes de publication

Les époux :

Guarneri Robert
Lucette Guarneri

Les témoins :

Le Savoy
Oymon Joseph

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale (2)

Registre des mariages A.

No 218
 Berger
 et
 Desponds

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berger Ernest - André _____
 célibataire _____

notaire _____
 originaire de Belépens _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 La Chaux _____ le vingt-quatre avril _____
 mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
 Louis-Joachim Berger, géant, à Lausanne _____ et de
 Adèle nie Capt, décédée _____

2. Desponds Germaine - Elise - Louise _____
 célibataire _____

licenciée es lettres _____
 originaire de Lusery _____ domiciliée à
 Montreux, Châtelard _____ née à
 Vallorbe _____ le vingt-huit novembre _____
 mil huit cent nonante-trois _____ fille de
 François-Louis Desponds _____ et de
 Marie-Marguerite-Louise nie Grobety, décédée _____

Comme témoins : } 1. Berger Paul, étudiant notaire, à Lausanne
 } 2. Grobety Gaston, comptable, à Vallorbe.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châtelard le 8, à
 Belépens et à Lusery le 9 avril 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
 actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :
 E. Berger -
 P. Berger *Conc. Not.*

Les témoins :
 P. Berger
 P. Grobety

L'officier de l'état civil :
 H. Balley

Communiqué à La Jarry et
 à Montreux _____

Registre des mariages A.

N^o 219

Sandoz - Otheneret

Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandoz - Otheneret André - Fritz

célibataire

facteur en pianos
originaire de Locle (Nuchâtel) domicilié à
Zürich né à
Lausanne le quinze décembre

mil neuf cent un

fils de

James - Henri Sandoz - Otheneret, magasinier et de
Louise - Odile née Berger, à Renens

2. Pilet Hélène - Julia

célibataire

originaire de Château - d'Oex domiciliée à
Lausanne née à
Rorway le vingt - deux avril

mil neuf cent

fille de

Charles - Ernest Pilet, pasteur et de
Julia - Louise née Martin, à Lausanne

Comme témoins :

1. Sandoz James, magasinier, à Lausanne
2. Pilet Julia - Louise, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zürich le 21, au Locle et à Châ-
teau d'Oex le 22 avril 1915Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - cinq mai mil neuf cent vingt - cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Zürich

Les époux :

André Sandoz
Hélène Sandoz

Les témoins :

James Henri Sandoz
Julia Pilet

L'officier de l'état civil :

Bouvier

Communiqué au Locle, à Zürich
et à Château - d'Oex

Registre des mariages A.

N^o 220
Henry
et
Balmat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry Marcel-Edgard _____
divorcé de Olga Giuseppa Caroline-Lelia
Furlanetto dit le 12 mai 1914, _____ agent d'assurances _____
originaire de Mullyrens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Mullyrens _____ le neuf novembre _____
_____ mil huit cent huitante-six _____ fils de
Marc-Samuel Henry, à Pampigny _____ et de
Odile née Saugy, décédée _____

2. Balmat Jeanne-Louise-Marie _____
_____ célibataire _____

originaire de Semsales (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-six mars _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de
Pierre-Alexandre dit Louis Balmat, menuisier _____ et de
Marie-Louise née Duaroz, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Henry Emile, lieutenant de gendarmerie, à Lausanne
} 2. Balmat Louis, menuisier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1, à Mullyrens et à
Semsales le 2 mai 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
acte du 1^{er} mariage du fiancé,
avec mention du divorce _____

Les époux :

M. Henry
J. Henry.

Les témoins :

G. Henry
Louis Balmat

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Mullyrens et à
Semsales _____

Registre des mariages A.

No 221
Macchiaioli
et
Ruppen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Macchiaioli Giona-Severo-Raffaele
célibataire

manœuvre
originaire de Siegaro (Perugia, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Siegaro le seize août

mil huit cent nonante-deux fils de
Francesco Macchiaioli, dédicié et de
Olivia nie Caponi, à Lausanne

2. Ruppen Bertha
célibataire

ménagère
originaire de Saas-Grund (Valais) domiciliée à
Lausanne née à

Granges (Valais) le six septembre
mil huit cent nonante-cinq fille de

Peter Ruppen et de
Maria nie Walter

Comme témoins : 1. Heysé Marius, Concierge, à Lausanne
2. Corini Attilio, tailleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Saas-Grund le
12 février et à Siegaro le 12 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication
permis de publier et autorisa-
tion de mariage du Départe-
ment de Justice et Police.

Communiqué à Saas-Grund
et à la Chancellerie Cantonale.

Les époux :

Macchiaioli Giona
Macchiaioli Bertha

Les témoins :

Heysé M^s
Corini

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 222
 Michoud
 et
 Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud Eugène-Georges

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Chavannes-le-Chêne

domicilié à

Lausanne

né à

Chavannes-le-Chêne le quatre août

mil huit cent huitante-neuf

fils de

Jules Michoud, décédé

et de

Eugénie Adèle née Goffey, à Chavannes-le-Chêne

2. Savary Louise

divorcée de Marcel-Auguste Laurent dès le

28 septembre 1923, tricoteuse

originaire de Chavornay

domiciliée à

Lausanne

née à

Hauteville (Neuchâtel) le vingt-deux mai

mil huit-cent huitante-sept

fille de

Jules Savary, décédé

et de

Hélène née Althaus, à Genève

Comme témoins :

1. Villard Léon, instituteur, à Genève

2. Noverraz Marcel, conducteur T. L., à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Chavannes-le-Chêne et à Chavornay le 28 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

acte du 1^{er} mariage de l'é-

pouse, avec divorce

actes de publication

Les époux :

Eugène Michoud
 Louise Michoud

Les témoins :

Villard Léon
 Marcel Noverraz

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Monnaud et
 à Chavornay

Registre des mariages A.

No 223
Cavin
et
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin Louis
divorcé de Louise Ulmann dès le 24 février 1913,
boulangier
originaire de Nulliens domicilié à Lausanne né à Nulliens le vingt-un juillet mil huit cent septante-six fils de Edouard Cavin, décédé et de Julie née Cavin, à Nulliens

2. Blanc Olga-Charlotte-Marcelle
célibataire
ménagère
originaire de Lausanne domiciliée à Lausanne, Chailly née à Lausanne le cinq juin mil neuf cent quatre fille de Alfred-Louis Blanc et de Emilie née Rimo, décédés

Comme témoins :
1. Cavin Gustave, employé de commerce, Lausanne
2. Minig Louis, bijoutier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Nulliens le 29 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de l'époux, avec divorce
actes de publication

Les époux :
Louis Cavin
Blanc Olga

Les témoins :
G. Minig
Louis Minig

Communiqué à Mézières

L'officier de l'état civil :
L. Franck

Par jugement du Tribunal du district d'Oron rendu en date du 17 octobre 1913 déclaré définitif et exécutoire le 10 janvier 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 22 janvier 1931.
L'officier de l'état civil :
H. Lechaud

Registre des mariages A.

N^o 224
Pittet
et
Rouiller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet Lion-Antonin _____
_____ célibataire _____
agriculteur _____
originaire de La Foux (Fribourg) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
La Foux _____ le onze juin _____
_____ mil huit cent soixante _____ fils de
Antoine Pittet _____ et de
Françoise née Menoud, décédés _____

2. Rouiller née Deillon Marie-Lydie _____
_____ Veuve de Hilaire Rouiller dès le 6 mai 1914
_____ ménagère _____
originaire de La Foux (Fribourg) _____ domiciliée à
La Foux _____ née à
La Foux _____ le seize août _____
_____ mil huit cent septante _____ fille de
Jean-Joseph Deillon _____ et de
Marie-Joséphine née Bersier, décédés _____

Comme témoins :
1. Dupuy Pierre, restaurateur, à Lausanne
2. Deillon Robert, laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6 et à La Foux le 7
mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte de décès M^r mari de la
fiancée _____
actes de publication _____

Les époux :

Pittet Antonin
Lydie Pittet

Les témoins :

Pierre Dupuy
Deillon Robert

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à La Foux _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 225
Czyzewski
Beck^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Czyzewski Mordke - Elie
célibataire

représentant
originaire de MZbica (Pologne) domicilié à
Lausanne né à
MZbica le 12/24 août
mil huit cent nonante - huit fils de
Szmul Czyzewski, décédé et de
Saba - Rachel née Chalzer, à MZbica

2. Beck Marthe - Emma
célibataire

Comptable
originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
La Chaux-de-fonds le dix sept avril
mil huit cent nonante - trois fille de
Johann - Samuel Beck, décédé et de
Julie - Louise née Hirschy, à Lausanne

Comme témoins : 1. Adler Charles, négociant, à Lausanne
2. Beck Luc, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Sumiswald
le 5 et à MZbica le 15 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier et de
mariage du Département
de Justice & Police.
actes de publication
certificat de capacité du fiancé.

Les époux :

M. Czyzewski
M. Beck

Les témoins :

Adler Charles
Beck Luc

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Sumiswald et
à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

No 226
Gassmann
et
Fleury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gassmann Hans _____
_____ célibataire _____

secrétaire d'hôtel _____
originaire de Soleure _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Neweville _____ le trente avril _____
_____ mil neuf cent trois _____ fils de

Hans Gassmann décédé _____ et de
Rosalie née Läderach, à Berne _____

2. Fleury Blanche - Emma _____
_____ célibataire _____

originaire de Soyhières (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bienne _____ le deux décembre _____
_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Charles - Emile Fleury, horloger _____ et de
Emma née Hodler, à Soyhières _____

Comme témoins : } 1. Heyle Marius, concierge, à Lausanne
} 2. Emery Maurice, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Soleure et à
Soyhières le 14 mai 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

H. Gassmann
B. Fleury

Les témoins :

Maurice Emery
Heyle M.

L'officier de l'état civil :

H. Haller

Communiqué à Soleure et à
Soyhières _____

Registre des mariages A.

N^o 227
Amétis
et
Simonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amétis Marius-Jean _____
_____ célibataire _____

_____ jardinière _____
originaire de nationalité française _____ domicilié à
St Raphaël (Var, France) _____ né à
St Raphaël _____ le sept juin _____
_____ mil huit cent nonante-trois _____ fils de

Louis-Léopold Amétis _____ et de
Sophie-Angèle-Marie née Pastorino, les deux décédés _____

2. Simonin Marthe-Germaine _____
_____ célibataire _____

originaire de Rances _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le dix-huit octobre _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Orien Simonin, décédé _____ et de
Elise-Henriette née Bastian, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Simonin Charles, richeleur, à Lausanne
} 2. Gruet Robert, employé de banque, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à St Raphaël
le 22 et à Bulnes (Rances) le 23 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
certificat de nationalité et de
domicile du fiancé _____
permis de publication et autorisation
de mariage du Dép. de J. & P.
certificat de capacité du fiancé
actes de publication _____

Communiqué à Bulnes et à
la Chancellerie cantonale. _____

Les époux :

Amétis
M. Simonin

Les témoins :

Charles Simonin
Gruet

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Registre des mariages A.

N^o 228
 Magnenat
 et
 Grossenbacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Emile - Henri _____
 célibataire _____

Voyageur de Commerce _____
 originaire de Naulim _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Nallorbe _____ le trente septembre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - deux _____ fils de
 Aimé - Constant Magnenat _____ et de
 Emma née Gfeller, les deux décédés _____

2. Grossenbacher Elise _____
 célibataire _____

ménagère _____
 originaire de Trachselwald (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Trüb (Berne) _____ le vingt - trois février _____
 _____ mil neuf cent trois _____ fille de

Gottfried Grossenbacher, agriculteur _____ et de
 Anna - Barbara née Siegenthaler, agriculteur _____

Comme témoins : { 1. Heysé Marius, Concierge, à Lausanne.
 { 2. Emery Maurice, Secrétaire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Naulim et à
 Trachselwald le 9 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mai mil neuf cent vingt - cinq

Pièces déposées :

actes de mariage _____
 actes de publication _____

Les époux :

Magnenat Emile
 Elise Magnenat.

Les témoins :

Maurice Emery
 Heysé M^o

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Naulim et à
 Trachselwald _____

Registre des mariages A.

No 229
Masson
Stoller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson Alexandre
veuf de Caroline-Marie née Freund
dès le 21 août 1922, manoeuvre
originaire de Ecublens (Vaud) domicilié à
Lausanne né à
Chavannes s/ Lausanne le dix décembre
mil huit cent huitante-trois fils de
Jean-Eugène Masson, décédé et de
Fanny-Anne née Jacaud, à Renens

2. Stoller Ida
divorcée de Henri-Ernest Nusjbaum
dès le 27 août 1921, blanchisseuse
originaire de Bolligen (Bern) domiciliée à
Lausanne, m. a. née à
Chebalis (Etat. Unis) le dix-huit janvier
mil huit cent huitante-six fille de
Gottlieb Stoller et de
Elija-Ida née Liengme, décédés

Comme témoins :
1. Badoux Charles, tapissier, à Lausanne
2. Jaquenoud Eugène, postillon, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Ecublens et
à Bolligen le 5 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Hente mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de mariage de la fiancée
avec divorce
acte de décès 1^{re} femme du fiancé
actes de publication

Les époux :

Alex. Masson
Ida Masson

Les témoins :

Badoux Charles
Jaquenoud Eugène

L'officier de l'état civil :

D. Gallif

Communiqué à Ecublens et
à Bolligen.

Registre des mariages A.

No 230
Lavanchy
et
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Louis-Émile _____
_____ célibataire _____

employé de bureau _____

originaire de Davigny et Forêt _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le deux octobre _____

_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Louis-Émile Lavanchy _____ et de

Delphine née Ruffier, à Lausanne _____

2. Dupuis Alice-Mauriette _____

_____ célibataire _____

employée de commerce _____

originaire de Orbe et Penthéciaz _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Orilly _____ le vingt-sept mars _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de

François Dupuis, manoeuvre, à Lausanne _____ et de

Marié Anastasie née Dubois, décédée _____

Comme témoins : { 1. Rubattel Arnold, employé de banque, à Lausanne
2. Paschoud Marcel, employé de banque, à Lutry.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Davigny, à
Orbe, à Penthéciaz le 7 et à Forêt (Lavan) le
8 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publications. _____

Les époux :

Louis Lavanchy

Alice Lavanchy

Les témoins :

A. Rubattel

Marcel Paschoud

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à Davigny, Orbe,
Forêt et Penthéciaz _____

Registre des mariages A.

N^o 231
Blanc
et
Jeanrenaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc David _____
célibataire _____

chauffeur C.F.F. _____
originaire de Mussy _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le dix-huit décembre _____
_____ mil huit cent nonante-six _____ fils de

Henri-Albert Blanc, empl. C.F.F. _____ et de
Marie-Emma née Trevoz, à Lausanne _____

2. Jeanrenaud Anna-Lia _____
célibataire _____

employée de commerce _____
originaire de Travers (Neuchâtel) _____ domiciliée à
Neuchâtel _____ née à
Neuchâtel _____ le quatorze mars _____
_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Henri-Louis Jeanrenaud, délégué _____ et de
Martine-Catherine née Widmer, à Neuchâtel _____

Comme témoins : } 1. Jeanrenaud Henri, chef comptable, à Lausanne
} 2. Blanc Gustave, employé de bureau, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Travers, à
Neuchâtel le 7 et à Mussy le 8 mai 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

D. Blanc
Blanc Anna

Les témoins :

Henri Jeanrenaud
G. Blanc

L'officier de l'état civil :

H. Blanc

Communiqué à Grandcour, à
Travers et à Neuchâtel

Registre des mariages A.

N^o 232
 Terrenoud
 et
 Barrand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terrenoud Gustave - André _____
 célibataire _____

officier instructeur _____
 originaire de La Sagne, Ponts de Marlet et La Brévine domicilié à
 Lausanne _____ né à
 La Chaux-de-fonds _____ le vingt-cinq juillet _____
 mil huit-cent huitante-huit _____ fils de

Gustave Terrenoud, bijoutier _____ et de
 Cécile-Emma née Heylan, à Lausanne _____

2. Barrand Hélène - Aline _____
 célibataire _____

originaire de Essertines / Moudon _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Moudon _____ le vingt-trois octobre _____
 mil huit-cent nonante-six _____ fille de

Léon Barrand, employé de commerce, à Moudon et de
 Aline née Bovay, décédée _____

Comme témoins : } 1. Terrenoud Henri, bijoutier, à Lausanne
 } 2. Bridel Georges, major instructeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à La Sagne,
 aux Ponts, à La Brévine le 9 et à Essertines le 10
 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

André Terrenoud
 Hélène Terrenoud

Les témoins :

H. Terrenoud
 G. Bridel

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à La Sagne, aux
 Ponts, à La Brévine et à
 Moudon _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 233
Moretti
et
Cavel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moretti William - Charles - Jean
divorcé de Russell - Gordon Weld dès
le 23 octobre 1922, avocat
originaire de Genève - ville domicilié à
Plainpalais
Genève - ville le treute - un mars
mil huit cent quatre vingt - deux fils de
Carlo - Bortolo - Maria Moretti, ancien professeur et de
Julia - Marthe née Sturchler, à Genève

2. Cavel née de Blonay Octavie - Mica
veuve de Gaston - Friedrich - Gerbard Cavel
dès le 6 novembre 1916
originaire de Berne et Payerne domiciliée à
Lausanne
Linswiler (Alsace) le vingt - sept mai
mil huit cent nonante - six fille de
Jean de Blonay, ingénieur et de
Anna - Veronika née Römer, à Lausanne

Comme témoins :
1. de Rham Ed Docteur, à Lausanne
2. de Blonay Pierre, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 11, à Genève, à Berne,
à Payerne, à Lausanne, le 12 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt - cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Plainpalais.

Les époux :
Moretti
C. Moretti

Les témoins :
P. de Blonay
D. de Blonay

L'officier de l'état civil :
Hallig

Communiqué à Genève, Plain-
palais, Berne et Payerne

J. de Blonay
M. de Blonay
M. de Blonay
Paul de Blonay

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 234
 Secretan
 et
 Demelais

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secretan Ferdinand - Emmanuel
 divorcé de Jenny - Marguerite Fuchs née
 Bugnion dès le 5 mars 1913, restaurateur
 originaire de Laudanne domicilié à
 Lausanne né à
 Aigle le quatre février
 mil huit cent septante-cinq fils de
 Théodore - Alexandre Secretan et de
 Rose née Cooper, les deux décédés

2. Demelais née Boss Mina - Olga
 veuve de Camille - Honoré Demelais
 dès le 2 janvier 1922,
 originaire de Baulmes domiciliée à
 Lausanne née à
 Granges (Solance) le vingt-six septembre
 mil huit cent huitante-huit fille de
 Emile - Arthur Boss et de
 Mathilde - Louise née Louys, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Chappuis Louis, représentant, à Lausanne
 2. Chappuis Emilie, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29 et à Baulmes le
 30 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de mariage de l'époux,
 avec divorce
 livret de famille de l'épouse
 et acte de décès de son 1^{er}
 mari
 actes de publication.

Communiqué à Baulmes.

Les époux :

F. Secretan
 M^o - Secretan

Les témoins :

1. Chappuis
 2. Chappuis

L'officier de l'état civil :

L. Paulin

Registre des mariages A.

N° 235

Bloch

Matthey-Junod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bloch Georges Clément

célibataire

représentant de Commerce

originaire de Chabrey

Lausanne

Moudon

domicilié à

né à

le trois janvier

mil neuf cent un

fils de

Gustave Bloch, représentant

et de

Marie née Picard, à Lausanne

2. Matthey-Junod Claire

célibataire

Steno-dactylographe

originaire de Loche

au Loche

Bienne

(Numbâtel)

domiciliée à

née à

le vingt-deux septembre

mil neuf cent deux

fille de

Charles-Matthey-Junod, déridé

et de

Mathilde-Méline née Fuchs, au Loche

Comme témoins :

1. Poterat Robert, négociant, à Lausanne

2. Mazzia Julien, voyageur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Chabrey et au Loche le 21 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Georges Bloch
Bloch

Les témoins :

R. Poterat
J. Mazzia

L'officier de l'état civil :

H. Ballig

Communiqué à Constantine et au Loche.

Registre des mariages A.

N^o 236
Lambert
Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambert François-Alphonse _____

célibataire _____

charpentier _____

originaire de Châtillon (Fribourg) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Châtillon _____ le vingt-huit août _____

mil huit cent septante-huit _____ fils de

Maxime Lambert, charpentier _____ et de

Marie née Masset, à Châtillon _____

2. Ballif Elisa-Josephine _____

divorcée de Jean-Louis Sansonnens dès

le 4 février 1922, _____ ménagère _____

originaire de Forel (Fribourg) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Villeneuve (Fribourg) _____ le dix septembre _____

mil huit cent septante-huit _____ fille de

Henri-Pierre Bally _____ et de

Marie-Ongélique-Louise née Ballif, décédée _____

Comme témoins : } 1. Laurent Constant, brigadier de police, à Lausanne

2. Currian Paul, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Châtillon le

17 et à Forel le 19 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

acte du 1^{er} mariage de l'épouse _____

extrait de jugement en divorce _____

de l'épouse. _____

actes de publication _____

Les époux :

U. Lambert

E. Lambert

Les témoins :

Laurent Constant

Paul Currian

L'officier de l'état civil :

H. J. Ballif

Communiqué à Châtillon et
à Ruyres-sus-Près. _____

Registre des mariages A.

No 237
Klopfenstein
et
Regard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Klopfenstein Werner - Alfred _____

_____ célibataire _____
ingénieur - chimiste _____

originaire de Adelboden (Berne) _____ domicilié à

Uccle p. Bruxelles (Belgique) _____ né à

Bienne _____ le six juin _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

Léon - Alfred Klopfenstein, mécanicien _____ et de

Rosette née Müller, à Lausanne. _____

2. Regard Antoinette - Hélène _____

_____ célibataire _____

originaire de Genève _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le trois janvier _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Louis - François - Joseph Regard, négociant _____ et de

Augusta née Calame, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Zwahlen Louis, industriel, à Lausanne

} 2. Zwahlen Augusta, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Adelboden le 13, à Lausanne le
27 mars, à Genève le 1^{er}, et à Uccle le 12 avril
1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
d'Adelboden _____

Les époux :

W Klopfenstein

la^{me} Klopfenstein

Les témoins :

Antoinette Regard

Augusta Zwahlen Regard

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Adelboden &
à Genève (B.C.) _____

Registre des mariages A.

N^o 238
 Ryser
 Hürlimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ryser Hermann - Felix - Jakob
 célibataire

comptable
 originaire de Walterswil (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Berne le vingt-cinq mai

mil huit cent quarante-neuf fils de
Jakob - Robert Ryser, décédé et de
Elisabeth née Glauser, à Berne

2. Hürlimann Germaine - Alice
 célibataire

employé de commerce
 originaire de Bubikon (Zürich) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le douze novembre

mil huit cent quarante-neuf fille de
Gustave Hürlimann, serrurier et de
Eugénie - Isabelle née Golaz, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Converset Edouard, mécanicien, à Vevey
 } 2. Ryser Hans, architecte, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bubikon, le 22 et
à Walterswil le 23 avril 1915

Registre des familles vol. 12 fol. 360

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Communiqué à Walterswil et
à Bubikon

Les époux :

Jacques Ryser
Germaine Ryser

Les témoins :

Converset
Ryser Hans

L'officier de l'état civil :

St. Saury

Registre des mariages A.

N^o 239
 Spinnler
 Brodtbeck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spinnler Hugo-Johannes _____
 célibataire _____

Commerçant _____
 originaire de Liestal (Bâle-Campagne) _____ domicilié à
 Milan (Italie) _____ né à
 Liestal _____ le vingt février _____
 mil huit cent nonante _____ fils de

Emil-Karl Spinnler, décédé _____ et de
 Sophie née Mandschin, à Bâle _____

2. Brodtbeck Emma-Greta _____
 célibataire _____

originaire de Liestal (Bâle-Campagne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Bâle _____ le vingt sept septembre _____

mil neuf cent quatre _____ fille de
 Karl-Adolf Brodtbeck, Juge fédéral _____ et de
 Emma née Buchmann, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Spinnler Emile, commerçant, à Savona (Italie)
 } 2. Fischer Annunziata, à Milan.

Les publications ont eu lieu à Liestal le 13, à Lausanne le
 14 et à Milan le 26 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de Liestal. _____

Les époux :

Hugo Spinnler
 Greta Spinnler Brodtbeck

Les témoins :

Annunziata Fischer
 Emile Spinnler

Communiqué à Liestal _____

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

No 240
Perriaz
et
Rochat

Par jugement du Tribunal...
diocèse de Lausanne, rendu
en date du 28 avril 1932, déclaré
définitif et exécutoire le 14 juillet
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an., le
délai pendant lequel l...
ne pourr... contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 26 juillet 1932

L'officier de l'état civil:

Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Perriaz Georges-Louis-Jean
libataire

manotypiste
originaire de Yverne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize mai

mil huit cent nonante-huit fils de
Ulysse-François-Louis Perriaz, décédé et de
Sophie-Louisa née Coytoux, à Lausanne

2. Rochat Justine-Berthe
célibataire

originaire del Lieu domiciliée à
Lausanne née à
aux Charbonnières le dix décembre

mil neuf cent trois fille de
Jules-Marius Rochat, limonadier et de
Rosa née Rochat, à Lausanne

Comme témoins: 1. Barbey Arthur, représentant, à Lausanne
2. Rochat Marius, limonadier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Yverne et
au Lieu le 14 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

actes de naissance
actes de publication

Les époux:

G. Perriaz
J. Perriaz

Les témoins:

Barbey
M. Rochat

L'officier de l'état civil:

Ballif

Communiqué à Oigle et au
Lieu.

Registre des mariages A.

No 241
Fragnière
et
Jayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fragnière Paul-Ernest _____
_____ célibataire _____

_____ manœuvrière _____
originaire de Charmey (Fribourg) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à _____

Gorgise (Neuchâtel) _____ le vingt-huit mai _____
_____ mil huit cent huitante-trois _____ fils de

Pierre-Victor Fragnière _____ et de
Sophie-Isabelle née Bourquin, décédés _____

2. Jayet Julie _____

_____ divorcée de M. Henri-Adrien Dubrit dès
le 29 avril 1924, _____ ménagère _____

originaire de Moudon, Lucens, Curtelles et Dottens domiciliée à
Lausanne _____ née à _____

Hermenchés _____ le sept septembre _____
_____ mil huit cent nonante _____ fille de

David-Augène Jayet _____ et de
Marie née Pasche, décédés _____

Comme témoins : } 1. Fragnière Ali, ouvrier de ville, à Lausanne
} 2. Carrel Emile, batelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Moudon, à
Charmey, à Lucens, à Dottens et à Curtelles le 14
mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte du 1^{er} mariage de la
fiancée, avec divorce
actes de publication

Les époux :

P. Fragnière
Julie Fragnière

Les témoins :

Ali Fragnière
Carrel Emile

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à Charmey, à
Moudon, à Lucens et à
S. Cerges _____

Registre des mariages A.

No 242
Horn

et
Borgeaud

Par jugement du Tribunal cantonal de Schaffhouse, rendu en date du 5 juillet 1932, déclaré définitif et exécutoire le 25 août 1932, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel _____ ne pourr. contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 26 août 1932

L'officier de l'état civil:

Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Horn Wilhelm-Arthur _____
célibataire _____

dessinateur _____
originaire de Ravensburg (Wurtemberg, Allemagne) domicilié à
Lausanne _____ né à
Zürich _____ le dix-sept décembre _____
_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Joseph Horn, ingénieur-mécanicien _____ et de
Hanna-Antonia née Rohrer, à Camstatt _____

2. Borgeaud Germaine-Clara _____
célibataire _____

originaire de Pully _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le dix mai _____
_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Louis-Armand Borgeaud _____ et de
Marie née Bächler, décédée _____

Comme témoins : } 1. Villemenot Gustave, cordonnier, Lausanne
2. Horn Richard, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Pully le 5
et à Ravensburg le 6 mai 1935

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
certificat de capacité du fiancé
permis de publier et de ma-
riage du Département de J.
& P. _____
actes de publication _____

Les époux :

W. Horn

Les témoins :

R. Horn
G. Villemenot

L'officier de l'état civil :

Baillif

Communiqué à Pully et à la
Chancellerie cantonale. _____

Registre des mariages A.

No 243

Narbel
Berthoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Narbel Ernest
libataire

cuisinier
originaire de Nuarrens domicilié à
Lausanne né à
Nyon le vingt-neuf janvier

mil huit cent huitante-huit fils de
Eliée Narbel, décédé et de
Constance née Nuardel, à Nyon

2. Berthoud Jeanne-Marguerite
libataire

ménagère
originaire de Couvet et de Neuchâtel domiciliée à
Lausanne née à
Neuchâtel le vingt-huit avril

mil neuf cent trois fille de
Charles-Edouard Berthoud, mécanicien C.F.F. et de
Blanche née Cornioley, à Genève

Comme témoins : 1. Miewille Arthur, étudiant en droit, à Lausanne
2. Borel Lucien, serrurier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Nuarrens, à Couvet
et à Neuchâtel le 6 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Ernest Narbel
Jeanne Narbel

Les témoins :

Arthur Miewille
Lucien Borel

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Par jugement du Tribunal du
District de Lausanne, rendu
en date du 24 octobre 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 17 de
décembre 1924, le mariage ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a accordé deux ans, le
délai pendant lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 21 décembre 1924.
L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 244
Frei

Eichenberger

Par jugement du Tribunal...
des tribunaux de Lausanne, rendu
en date du 10 novembre 1936,
déclaré définitif et exécutoire le 16
janvier 1937, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 27 janvier 1937.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frei Ernst
cibataire

Comptable
originaire de Quenstem (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Willbegg le vingt-six septembre
mil huit cent nonante-neuf fils de

Gottlieb Frei, horticulteur, et de
Jeanne-Adèle nie Bill, à Lausanne

2. Eichenberger Suzanne-Jeanne
cibataire

originaire de Reinach (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Chielle (Neuchâtel) le vingt-quatre mai
mil neuf cent deux fille de

Otto Eichenberger, décédé et de
Rosine-Nancy nie Zentborer, à Lausanne

Comme témoins :
1. Martin Louis, boucher, à Lausanne
2. H. epp Henri, boulanger, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Quenstem et à
Reinach le 13 mai 1935

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

[Signature]

Les témoins :

Louis Martin
H. epp

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Quenstem et à
Reinach.

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 245
Rochat
et
Ketterer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Octave-Fernand-Charles
célibataire

luthier
originaire de L'Abbaye domicilié à
Bordeaux (France) né à
Lausanne le vingt-quatre mars
mil neuf cent trois fils de

Octave Rochat, tapissier et de
Marie-Joséphine née Müller, à Lausanne

2. Ketterer Marthe
célibataire

employée de Commerce
originaire de Les Bois (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix juin
mil neuf cent deux fille de

Auguste-Joseph dit Paul-Ketterer, imprimeur et de
Eva-Nelly-Olga née Trolliet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Rochat Octave, tapissier, à Lausanne
2. Ketterer Olga, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye le 16, à Lausanne le
17 à Les Bois le 18 et à Bordeaux le 19 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
L'Abbaye.

Les époux :
O. Rochat
M. Rochat

Les témoins :
O. Rochat
O. Ketterer

Communiqué à L'Abbaye et
à Les Bois.

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 246
 Otter
 et
 Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Otter Reynold-Samuel _____
 célibataire _____

fromagee _____
 originaire de Ried & K. (Fribourg) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Rossinière _____ le vingt mai _____
 mil huit-cent nonante-huit _____ fils de

Samuel Otter, décédé _____ et de
 Elise née Rupprecht, à Vevey _____

2. Grandjean Marie-Julie _____
 célibataire _____

employée de commerce _____
 originaire de Le Crêt (Fribourg) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Bulle _____ le sept novembre _____
 mil huit-cent nonante- _____ fille de

Joseph-Eugène Grandjean, _____ et de
 Marie-Madeleine née Berjet, les deux décédés. _____

Comme témoins : } 1. Yerby Jules, fromagee, à Lausanne
 } 2. Grandjean Thérèse, à Bulle.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ried & K et à Le
 Crêt le 25 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

S. Otter.
 Julie Groblier

Les témoins :

Yerby Jules.
 Thérèse Grandjean

L'officier de l'état civil :

L. Prallier

Communiqué à Morat et à
 Le Crêt _____

Registre des mariages A.

N^o 217
 Clerc
 Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc Constant _____
 célibataire _____

tailleur _____
 originaire de Froideville _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Froideville _____ le vingt-six novembre _____
 mil huit cent huitante-sept _____ fils de
 Jules Clerc, décédé _____ et de
 Marianne née Delisle, à Lausanne _____

2. Blanc Germaine-Hélène _____
 célibataire _____

couturière _____
 originaire de Mussy _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 aux Baux-Vives (Genève) _____ le quatorze février _____
 mil neuf cent _____ fille de
 Constant-Louis Blanc, menuisier _____ et de
 Adèle née König, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Delisle Louis, employé de tram, à Montreux
 } 2. Blanc Constant, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Froideville le 16
 et à Mussy le 18 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-cinq _____

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Constant Clerc
 Germaine Clerc

Les témoins :

Delisle Louis
 Constant Menez

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Poliez-le-Grand _____
 et à Grandcour _____

Registre des mariages A.

N^o 248
Kraege
Griessbach

4394
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kraege Emile-Max _____
_____ célibataire _____

accordeur de pianos _____
originaire de Schrenz (Prusse, Allemagne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le quatre mai _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de
Emile Kraege, serurier _____ et de
Marie née Ryser, à Lausanne _____

2. Griessbach née Stocker Marie-Lina _____

_____ veuve de Emile Griessbach dès le 24
février 1920, _____ employée de commerce _____
originaire de Bonfol (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Fribourg _____ le vingt-cinq novembre _____
_____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de

Barthelemy Stanislas Stocker, menuisier _____ et de
Marie-Anne née Gilgen, à Lausanne _____

Comme témoins :
1. Stocker Edouard, comptable, à Lausanne
2. Kraege Robert, accordeur de pianos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Bonfol le 4
et à Schrenz le 6 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte de décès du 1^{er} mai de
l'épouse. _____
permis de publier et autorisa-
tion de mariage du Départe-
ment de J. S. _____
certificat de capacité du fiancé.
actes de publication. _____

Communiqué à Bonfol et à la
Chancellerie cantonale. _____

Les époux :

E. Kraege
M. Kraege

Les témoins :

[Signature]
R. Kraege

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 219
Genier
et
Sweeten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genier Marcel _____
célibataire _____

maître de pension _____
originaire de Thierrens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Grandvaux _____ le dix-sept avril _____
mil huit cent nonante huit _____ fils de

Ulysse Genier, vigneron _____ et de
Emma née Chapuis, à Grandvaux _____

2. Sweeten née Wilson Annie Elizabeth
veuve de Arthur Mellox Sweeten

dès le 20 août 1923 _____
originaire de ~~Sujette britannique~~ _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Cumberland (Angleterre) _____ le seize avril _____
mil huit cent soixante-huit _____ fille de

William Wilson _____ et de
Elizabeth née Hodgson, décédée _____

Comme témoins : } 1. Widmer Eugénie, à New-York
2. Heysé Marius, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22 et à Thierrens le
25 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
acte de décès du 1^{er} mari de
l'épouse. _____
permis de publier du Dépar-
tement de Justice & Police
certificat de capacité de l'épouse.
actes de publication _____

Communiqué à St. Cerges _____

Les époux :
Marcel Genier
Annie Elizabeth Genier

Les témoins :
Eugénie Widmer
Heysé Marius

L'officier de l'état civil :
L. J. J. J.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 250
Rava
et
Merio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rava Emilio - Giuseppe - Giovanni _____
célibataire _____

Docteur en Droit _____
originaire de Lugano (Tessin) _____ domicilié à
Niganello (Tessin) _____ né à
Lugano _____ le six mars _____
mil huit cent nonante-trois _____ fils de
Emilio Rava _____ et de

Elisa née Ferrazzini, à Niganello _____
2. Merio née Borgatta Caterina Emilia _____
veuve de Stefano - Alessandro Merio des

le 26 octobre 1918, _____
originaire de Stiggiandone (Novare, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le neuf février _____
mil huit cent nonante _____ fille de

Gregorio Borgatta _____ et de
Clementina née Bonfantini, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Ferrazzini Pietro, ingénieur, à Lugano
2. Borgatta Charles, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Niganello le 30, à Lugano, à
Lausanne le 27 avril et à Stiggiandone le 17 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Niganello. _____

Les époux :

Emilio Rava
Caterina Zava

Les témoins :

Ing. P. Ferrazzini
Charles Borgatta

L'officier de l'état civil :

J. Gallig

Communiqué à Lugano, à
Niganello et à la Chan-
cellerie cantonale _____

Registre des mariages A.

N^o 251
Maillard
et
Forestier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard Alfred-Mauri _____
célibataire _____

Comptable _____
originaire de Chesalles 7 Oron _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Yverdon _____ le quatorze octobre _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fils de
Jean-Charles-Mauri-François-Samuel Maillard, décédé _____ et de
Marie-Suzanne née Christin, à Lausanne _____

2. Forestier Ida-Césarine _____
célibataire _____

Couturière _____
originaire de Thierrens _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-huit janvier _____

_____ mil huit cent huitante-trois _____ fille de
François Forestier _____ et de
Césarine née Cavin, décédés _____

Comme témoins : } 1. Gousenberg Abram, pharmacien, à Lausanne
2. Forestier Marius, employé de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Chesalles 7 Oron
et à Thierrens le 14 mai 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf Cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Maillard
Maillard Ida

Les témoins :

M. Forestier
A. Gousenberg

L'officier de l'état civil :

J. Gallie

Communiqué à Oron et à
St-Cierges _____

Registre des mariages A.

No 252
Junod
et
Dupertuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod Charles - Auguste _____
célibataire _____

agent d'affaires _____
originaire de Murtuz _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
St Croix _____ le huit octobre _____
_____ mil neuf cent trois _____ fils de

Alois - Charles - Samuel Junod, hôtelière _____ et de
Virginie - Fanchette née Mercier, aux Rasses _____

2. Dupertuis Hélène _____
célibataire _____

originaire de Châtelard, Noville et Renmaz _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le deux janvier _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de

Eugène Monod et de Elije née Pavillard, adoptée par Blanche - et de
Pauline - Suzanne Dupertuis née Pavillard, veuve de Louis - Gabriel Dupertuis, à
Lausanne.

Comme témoins : } 1. Widmer Eugène, pâtissier, à Lausanne
2. Guisan Louis, professeur de danse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Murtuz, au
Châtelard, à Noville et à Renmaz le 14 mai 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Charles
Junod

Les témoins :

Eugène Widmer
Guisan Louis

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Provence, à
Montreux et à Villeneuve

En date du 6 mai 1947,
l'adoption d'Hélène née
Monod, désignée ci-contre,
a été révoquée d'un commun
accord.
Lausanne, le 22 mai 1947
L'officier de l'état civil:

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 253
Burkart
et
Boesch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burkart Josef-Johann
célibataire
monteur
originaire de Merenschwand (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Muri (Argovie) le dix-huit mai
mil neuf cent deux fils de
Ida Burkart, décédée et de

2. Boesch Alice
célibataire
couturière
originaire de Tobnat (St Gall) domiciliée à
Lausanne née à
Fürich le douze mars
mil neuf cent six fille de
Walter Boesch, conducteur C.F.F. et de
Emma née Waser, à Büllach

Comme témoins : 1. Schabron Emile, boulanger, à Lausanne
2. Hoffmann Jakob, mécanicien à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Tobnat et
à Merenschwand le 14 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement des père et mère
de la fiancée
actes de publication

Les époux :

J. Burkard
Al. Burkard.

Les témoins :

Schabron Emile
Hoffmann J.

L'officier de l'état civil :

J. Pallif

Par jugement du Tribunal du district
de Frauenfeld, rendu
en date du 4 mars 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 8 mai 1924.
Le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l' _____
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 20 mars 1924.

L'officier de l'état civil :

J. Pallif

Registre des mariages A.

N^o 254
Ruchet
et
Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchet Georges - Ernest _____
célibataire _____

employé d'assurances _____

originaire de Olon _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Martinet / Savigny _____ le vingt neuf janvier _____

_____ mil huit cent nonante - neuf _____ fils de

Léon Ruchet, instituteur _____ et de

Fanny Komma née Morerod, au Martinet / Savigny _____

2. Zimmermann Elsa - Valérie _____
célibataire _____

employée de Commerce _____

originaire de M^o Otzemplotz (Tchécoslovaquie) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le treize décembre _____

_____ mil huit cent nonante - sept _____ fille de

Paul Zimmermann, décédé _____ et de

Marie née Suda, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Ruchet Julien, représentant, à Lausanne

2. Widmer René, employé de Commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Olon, à M^o M^ote

le 28 avril 1925, ainsi qu'à M^o Otzemplotz _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

certificat de capacité de la fiancée _____

permis de publier du Département de J. & P. _____

actes de publication : _____

Communiqué à Olon et à la

Chancellerie Cantonale. _____

Les époux :

G. Ruchet
M^o G. Ruchet.

Les témoins :

R. Widmer
J. Ruchet.

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Registre des mariages A.

No 255
Häfeli
Sallin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Häfeli Emile _____
célibataire _____

employé C.F.F. _____
originaire de Seengen (Argovie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-deux août _____
mil huit cent nonante-trois _____ fils de

Gottlieb Häfeli, décédé _____ et de
Marie-Rosine née Graf, à Lausanne _____

2. Sallin Berthe-Lucie _____
célibataire _____

Sommelière _____
originaire de Villaz-St-Pierre, (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Fribourg _____ le dix janvier _____
mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Jacques-Alphonse Sallin _____ et de
Caroline-Joséphine née Progin, les deux décédés _____

Comme témoins : 1. Clerici Léon, chef mécanicien, à Lausanne
2. Guenot Nicolas, employé C.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Seengen
le 14 et à Villaz-St-Pierre le 15 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Häfeli
Häfeli

Les témoins :
N. Guenot.
P. Sallin.

Communiqué à Seengen et à
Villaz-St-Pierre. _____

L'officier de l'état civil :
Sallin

Registre des mariages A.

N^o 256
Marmet
Filet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marmet André-François _____

libataire

expéditeur-magasinier _____

originaire de Mollens et de Granges _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-quatre octobre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Mme Félix Marmet, jardinier _____ et de

Elise née Sussin, à Lausanne _____

2. Filet Jeanne-Lina _____

libataire

Couturière _____

originaire de Rossinière _____ domiciliée à

Romanel et Lausanne _____ née à

Rossinière _____ le douze mars _____

_____ mil huit cent nonante _____ fille de

Jules-Alfred Filet, décédé _____ et de

Adèle-Elise née Favrat, à Romanel et Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Emory Maurice, secrétaire, à Lausanne
2. Hélyse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Mollens, à

Granges et à Rossinière le 30 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

A. Marmet

J. Filet

Les témoins :

Maurice Emory

Hélyse Marius

L'officier de l'état civil :

J. Bailly

Communiqué à Ballens, Granges
à Rossinière et à Prilly

Registre des mariages A.

No 257

Lyle

Cuénod

— Par jugement rendu par la Haute Cour de justice, siégeant aux "Royal Courts of Justice", Strand, comté de Middlesex (Grande-Bretagne), le 22 avril 1936, déclaré définitif et exécutoire le 2 novembre 1936, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

— Lausanne, le 29 août 1953

— L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ^{et M^r le Consul britannique, à Lausanne} ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Lyle Hugh D'Oyly

célibataire

officier dans l'armée anglaise

originaire de d'origine irlandaise

Knockarna (Coleraine, Irlande)

domicilié à

né à

le quatre juillet

mil huit cent nonante cinq

fils de

Hugh-Thomas Lyle, ancien officier retraité

et de

Alice née D'Oyly, à Knockarna

2. Cuénod Viviane-Lucy

célibataire

originaire de Corsica et Vevay

domiciliée à

Montreux-Planches

née à

Clarens-Châtelard

le quatorze avril

mil neuf cent deux

fille de

Auguste-Marcel Cuénod, vice-Consul anglais

et de

Maria-Agnès née Mouco, à Montreux-Planches

Comme témoins:

1. Capitaine Harrison Herbert, à Southampton

2. Colonel Lyle Hugh-Thomas, à Knockarna

Les publications ont eu lieu aux Planches le 16, à Vevay et à Corsica le 19 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil
de Montreux

Les époux:

H. D.O. Lyle.

V. d. D.O. Lyle.

Les témoins:

H. Harrison

H. Lyle
M. Mouco
L'officier de l'état civil:

H. Bailly

Communiqué à Montreux, Vevay
et Chardonne

Registre des mariages A.

No 258
Matter
et
Golaz

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon jugement du tribunal de première instance de la République et canton de Genève définitif et exécutoire dès le 14 février 1959.

Lausanne, le 13 février 1959.

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matter Maurice-Ernest
célibataire

représentant _____
originaire de Mooslerau (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le neuf janvier
mil huit cent nonante-sept fils de

Mme Henri-David Matter, ancien négociant et de
Madame-Antoinette née Lange, à Lausanne

2. Golaz Germaine-Pauline
célibataire

originaire de L'Abbaye domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le onze mars
mil huit cent nonante-sept fille de

Edouard Golaz, gardien-chef au Pénitencier et de
Mlle-Henriette-Emma-Louise née Cochet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Matter Henri, négociant, à Lausanne
2. Golaz Edouard, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à L'Abbaye le
6 et à Mooslerau le 7 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

M. Matter
G. Golaz

Les témoins :

H. Matter
G. Golaz

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Mooslerau et
à L'Abbaye _____

Registre des mariages A.

N^o 259
Mèan
et
Laupet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mèan Louis - Samuel _____
célibataire _____

employé postal _____
originaire de Payerne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Concise _____ le vingt-neuf novembre _____
_____ mil huit-cent nonante _____ fils de

Samuel-Fritz Mèan, tuilier, à Bussigny _____ et de
Jeanne-Rose née Diferens _____, décédée _____

2. Laupet Berthe-Lina _____
célibataire _____

originaire de Seedorf (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le douze janvier _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Frédéric Laupet, décédé _____ et de
Louise-Emilie née Trévoz, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Laupet Albert, Cafetier, à Lausanne
2. Ruchat Emile, Conducteur C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Payerne le 14
et à Seedorf le 15 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

L. Mèan.

Berthe Mèan

Les témoins :

A. Laupet

E. Ruchat.

L'officier de l'état civil :

L. Gallay

Communiqué à Payerne et à
Seedorf _____

Registre des mariages A.

N^o 260
 Burnier
 Brülhardt

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 14 octobre 1947 déclaré définitif et exécutoire le 27 octobre 1947. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce à Lausanne le 13 novembre 1947.

l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Burnier Charles-Etienne _____
 célibataire - _____

employé B. C. N. _____
 originaire de Milette et Lutry _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-six décembre _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de
 François-Henri Burnier, constructeur-épiculteur _____ et de
 Alice² Emilie née Hensoud, à Lausanne _____

2. Brülhardt Alphonsine _____
 célibataire _____

originaire de S^t Antoni (Fribourg) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Sierre (Valais) _____ le seize juin _____
 _____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Pierre Brülhardt _____ et de
 Catherine née Fucwerra, les deux décédés _____

Comme témoins: { 1. Longchamp Joseph, notaire, à Lausanne
 2. Marioli Charles, vitrier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Milette, le 10
 à Lutry et à S^t Antoni le 9 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:
 actes de naissance _____
 actes de publication. _____

Les époux:
 Burnier
 Alphonsine Burnier

Les témoins:
 Longchamp Joseph, not.
 Marioli Charles
 l'officier de l'état civil:

Communiqué à Cully, Lutry
 & S^t Antoni _____

I Ballif

Registre des mariages A.

N^o 251
Tutundjian
et
de Jaroslawska

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tutundjian Léon _____
_____ célibataire _____

correspondant-journaliste _____
originaire de Sujet persan _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Alexandrie (Egypte) _____ le onze décembre _____
_____ mil huit cent nonante-deux _____ fils de

Rupine Tutundjian _____ et de
Kakouti - Stéphan nie Chahmazarian, décédés _____

2. de Jaroslawska Marie-Esther _____
_____ divorcée de Maurice Thibault

dès le 3 septembre 1907 _____ professeuse de piano _____
originaire de Paris (France) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Warsowie (Pologne) _____ le dix-huit mai _____
_____ mil huit cent huitante-sept _____ fille de

Anton - Spadzie de Jaroslowski, décédé _____ et de
Maria-Alexandra nie Sylwiska, à Lyon _____

Comme témoins : } 1. Desfanges Snoriz, à Lausanne
} 2. Charton Jeanne, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance, avec traductions
acte du 1^{er} mariage de l'épouse,
avec divorce _____
certificat de capacité des fiancés &
acte de publication _____

permis de mariage du De-
partement de Justice & Police.

Communiqué à la Chamellein
Cantonale. _____

Les époux :

Léon Tutundjian
Marie Tutundjian.

Les témoins :

Snoriz Desfanges
Jeanne Charton.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 262
Lemp
et
Tschopp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lemp Ernst _____
_____ célibataire _____

Sommelier _____

originaire de Wynau (Berno) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Windisch (Argovie) _____ le vingt-neuf novembre _____
_____ mil huit cent nonante-trois _____ fils de

Jakob Lemp retraité C.F.F. _____ et de
Elise née Beck, à Brugg (Argovie) _____

2. Tschopp Margaretha _____
_____ célibataire _____

employée d'hôtel _____

originaire de Leukerbad (Valais) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Leukerbad _____ le vingt-trois mai _____
_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Theodor Tschopp, retraité C.F.F. _____ et de
Antonia née Roten, à Brugg _____

Comme témoins : { 1. Jordan Aimé, coiffeur, à Lausanne
2. Tschopp Edilo, tailleur, à Lœche-le-Bain

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Wynau et à Leukerbad
le 25 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Ernst Lemp
Marg. Lemp

Les témoins :

Jordan
Tschopp

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Wynau et à
Leukerbad _____

Registre des mariages A.

No 283
Egger
et
Gremion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Egger Jules-Alphonse-Mauri
célibataire

Soudeur
originaire de Dirlaret (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Châtel-St Denis le quinze juillet
mil neuf cent un fils de

Ernest-François Egger, d'électricien, en France et de
Marie-Esther nee Cavusens, décédée

2. Gremion Marie-Jeanne
célibataire

menagère
originaire de Gruyères (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Broc le vingt-huit décembre
mil neuf cent deux fille de

Arthur-Simon Gremion, Chocolatier, à Montreux et de
Marie-Lucie nee Ruffieux, décédée

Comme témoins :
1. Genoud Oscar, mécanicien, à Lausanne
2. Egger Yvonne, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Dirlaret le
30 mai et à Gruyères le 1er juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Egger Jules
Egger Jeanne

Les témoins :

Genoud Oscar
Yvonne Egger

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué à Rechstalten et
à Gruyères

Registre des mariages A.

No 264

Lévy

et Fuks

cht.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lévy Schia Volf

célibataire

représentant

originaire de Mikbline (district de Kutno, Gov. de Varsovie, Pologne) domicilié à Lausanne

Mikbline le vingt-neuf août douze mai

mil neuf cent un fils de Simon Lévy, négociant et de Khaïa nee Finkelstein, à La Chaux-de-fonds.

Sora

2. Fuks Sora

célibataire

originaire de Opoczno (Radom, Pologne) domiciliée à Baden (Argovie)

Opoczno le seize décembre

mil neuf cent trois fille de David Fuks, négociant et de Rachel nee Salzberg, à Baden

Comme témoins :

- 1. Guttman Oscar, Commerçant, à Lausanne
- 2. Porter Tobias, candidat en médecine, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Baden le 27 janvier & à Mikbline le 7 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

- actes de naissance avec traductions.
- promesse de la fiancée
- permis de publier et autorisation de mariage du Département de Justice & Police.
- actes de publication

Les époux :

Charles Lévy
Sora Lévy

Les témoins :

Oscar Guttman
T. Porter

L'officier de l'état civil :

B. Baillif

Communiqué à la Chancellerie Cantonale

Registre des mariages A.

N^o 205
Lecomte

et
Nydegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lecomte Édouard - Dieudonné

libraire célibataire

originaire de Nouvion - et - Catillon (Aisne, France) domicilié à

Savos - Platz né à

Nouvion - et - Catillon le vingt-deux avril

mil huit cent huitante-trois fils de

Dieudonné - Édouard Lecomte et de

Marine Egésipe née Nerly, à Nouvion - et - Catillon

2. Nydegger Berthe

repassseuse célibataire

originaire de Plainpalais (Genève) et Wabern (Berne) domiciliée à

Lausanne, Chailly née à

Bienne (Berne) le trois mai

mil huit cent huitante-six fille de

Charles - Ulysse Nydegger et de

Mélanie - Bertha née Robert - Grandpierre, les deux d'ici

Comme témoins : 1. Bruppacher Ferdinand, employé de commerce, à Lausanne

2. Michel Romain, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Savos le 14, à Plainpalais le 15

à Wabern et à Lausanne le 17, à Nouvion - et - Catillon le

18 novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Savos,

Les époux :
Et Lecomte
Berthe Lecomte

Les témoins :
Bruppacher
Michel

Communiqué à Savos, Plainpalais,
Wabern et Chancellerie Can-
tonale

L'officier de l'état civil :
Baillif

Registre des mariages A.

N^o 266
 Guignard
 et
 Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guignard** Victor-Jules-François _____
 célibataire _____

mécanicien _____

originaire du Lieu _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

au Lieu _____ le vingt-neuf mai _____

_____ mil huit cent nonante huit _____ fils de

Auguste-Siméon Guignard, agriculteur _____ et de

Louise-Adèle née Lugin, au Lieu _____

2. **Borgeaud** Ida-Marie _____
 célibataire _____

demoiselle de magasin _____

originaire de Pully _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Pully _____ le six avril _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Louise-Clara Borgeaud, à Lausanne _____ et de

Comme témoins : } 1. Rysse Robert, comptable, à Neuchâtel
 } 2. Lugin Numa, mécanicien, Les Charbonnières

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, au Lieu le 19 et
 à Pully le 20 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Guignard
 J. Guignard

Les témoins :

Rysse
 Lugin

L'officier de l'état civil :

L. Pully

Communiqué au Lieu et à Pully

Registre des mariages A.

No 267
 Landry
 et
 Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Landry Louis-Alfred _____
 célibataire _____

électricien _____

originaire des Terrasses et Ponts de Martel (Neuchâtel) domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Neuchâtel _____ le dix-huit octobre _____

_____ mil huit cent vingt-sept // _____ fils de
 Marie-Louise née Landry, décédée _____ et de _____

2. Pahud Lia-Yvonne _____
 célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Ogens _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Ogens _____ le vingt-neuf janvier _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de
 Jules Pahud, décédé _____ et de _____

Marie-Elise née Oth, à Villarabond (Fribourg) _____

Comme témoins : } 1. Félix Robert, agent de police, à Lausanne
 } 2. Meyse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, aux Terrasses le 30,
 aux Ponts de Martel le 30 mai et à Ogens le 1^{er} juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Louis Landry
 Lia Landry

Les témoins :

Félix Robert.
 Meyse M^s

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux Terrasses, Ponts
 de Martel et St-Acgeu _____

Registre des mariages A.

N^o 268
Ethenoz

Chévoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ethenoz Jules-Henri

celibataire

manœuvre

originaire del Lieu

Allaman

Allaman

domicilié à

né à

le dix neuf octobre

mil huit cent nonante-quatre

fils de

Gustave-Samuel-Louis-Adolphe Ethenoz et de
Marie-Fanny née Anthonet, décédés

2. Chévoz Laure-Marie

célibataire

employée à l'Asile "Eben-Hézer"

originaire de Missy

Lausanne

Genève

domiciliée à

née à

le sept juin

mil huit cent nonante-deux

fille de

Edouard Chévoz et de
Pauline-Madelaine née Borel

Comme témoins :

1. Chévoz Jules, pierriste, à Lucens.

2. Chévoz Edouard, chef d'atelier, à Genève.

Les publications ont eu lieu à u Lieu, à Allaman le 4, à
Missy et à Lausanne le 5 juin 1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Rolle

Les époux :

Jules Ethenoz
Laure Ethenoz

Les témoins :

Chévoz Jules
Chévoz EdouardCommuniqué au Lieu, à Rolle,
et à Grandcour

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Registre des mariages A.

No 259
Johnson
Ward

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ^{et M^r le Consul britannique à Lausanne} ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Johnson Lionel Stewart

célibataire

Capitaine

originaire de d'origine irlandaise domicilié à

Champéry (Valais) né à

Ardagh (Longford, Irlande) le premier août

mil huit cent nonante-six fils de

M^r Henry-John Johnson, Pasteur et de

Géraldine née Yeats, à Edgeworthstown (Irlande)

2. Ward Horatia Theodora

célibataire

Secrétaire

originaire de d'origine anglaise domiciliée à

Champéry (Valais) née à

Hull (Angleterre) le vingt-un octobre

mil huit cent quatre-vingt quinze fille de

Walter Ward, Pasteur et de

Maria née Gatty, à Bridlington (Angleterre)

Comme témoins :

1. Haerer Major, à Champéry

2. Ward Francis, à Levey

Les publications ont eu lieu à Champéry le 27 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de publication à Champéry
permis de mariage du Département de Justice & Police
lettre du Département de Justice & Police du Canton du Valais
certificat de capacité des fiancés

Communiqué (Remis & extraits au
Consul britannique de Lausanne)
& 1 à Champéry

Les époux :

Lionel Stewart Johnson
Horatia Theodora Johnson

Les témoins :

Major C. Haerer.

Francis Ward

M^r J. Haerer
L'officier de l'état civil :

J. Haerer

Registre des mariages A.

No 270
Desarzens
et
Roy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desarzens Charles - Andrie
célibataire

pâtissier
originaire de Sargens domicilié à
Lausanne né à
Château d'Ocy le vingt-septembre
mil neuf cent un fils de

Charles Desarzens, Boulanger, à Lausanne et de
Rose-Amélie ne Pilet, veuve

2. Roy Jeanne - Hélène
célibataire

originaire de Agiez domiciliée à
Lausanne née à
Mollens le trente avril
mil neuf cent trois fille de

Ulysse - Emile Roy et de
Fanny - Hélène ne Baudin, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Mottay Jules, Confiseur, à Lausanne
2. Mottay Louisa, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Sargens et à
Agiez le 8 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Ch. Desarzens
Jeanne Desarzens.

Les témoins :

Jules Mottay
L. Mottay

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 20 décembre 1924
déclaré définitif et exécutoire le
janvier 1925
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 17
janvier 1925, le délai pendant
lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 23 janvier 1925.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 271
Barr
et
Kaiser

et M^{re} le Consul britannique à Lausanne
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barr Allan Keith _____

veuf de Winifred Mary Layton dès le 17 juin 1924

agent de change _____

originaire de Sujet britannique _____ domicilié à

Londres _____ né à

Twickenham (Comté de Middlesex) le dix-huit avril _____

_____ mil huit cent huitante quatre _____ fils de

Mary Barr _____ et de

Helen ne Saunders, à Londres _____

2. Kaiser Irma-Alice _____

célibataire _____

originaire de Leuzigen (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le douze septembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

Franz-Ludwig Kaiser _____ et de

Emma ne Müller, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Kaiser Robert, remarié, à Londres.

} 2. Pantli Salomon, remarié, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22 et à Leuzigen
le 23 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

acte du 1^{er} mariage du fiancé

et acte de décès de sa 1^{re}

femme. _____

déclaration de résidence et pro-

messe du fiancé. _____

permis de publier et autorisation

de mariage du Dép^t de J. 25.

certificat de capacité du fiancé

Communiqué à Leuzigen et remis

à l'extract au Consul britanni-

que. _____

Les époux :

Allan Barr

Irma A. Barr

Les témoins :

Robert Kaiser

Salomon Pantli

L'officier de l'état civil :

L. Gallif

Registre des mariages A.

No 272
Dapples
et
Gonin

128
5/ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dapples Julien

divorcé de Léonie Burnand dès le 27 décembre 1924, rentier

originaire de Lausanne, Morges, Bremblens et Colombier (Numbâtel) domicilié à Lausanne né à

Lausanne le vingt-trois novembre

mil huit cent septante-cinq fils de

Charles-Marc-Benjamin Dapples et de

Emilie-Clara née Dozat, ses deux dédies

2. Gonin Marthe-Elisa

célibataire

originaire de Essertines Yverdon domiciliée à

Lausanne née à

Essertines le vingt-trois juillet

mil huit cent nonante-sept fille de

Jules Gonin, dédies et de

Elise née Gonin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gonin Philippe, libraire, à Lausanne

2. Queret Jules, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Morges, à Colombier le 23, à Bremblens et à Essertines le 25 mai

1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin, mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée

acte du 1^{er} mariage du fiancé,

avec divorce,

actes de publication

Les époux :

J. Dapples,
M. Gonin

Les témoins :

J. Queret, Gonin
M. de

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Morges, Orbandens,
Colombier et Yverrens.

Registre des mariages A.

No 274
 von Wattenwyl
 et
 Rutgers van der Loeff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Wattenwyl Robert Max _____
 célibataire _____

agent de change _____
 originaire de Berne _____ domicilié à

Londres _____ né à

Berne _____ le huit février _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de

Franz-Oscar von Wattenwyl, décédé _____ et de

Rachel Perrot, à Berne _____

2. Rutgers van der Loeff Maria-Elisabeth Adri-
 ana _____ célibataire _____

originaire de Sujette néerlandaise _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Ovenhem (Hollande) _____ le vingt-huit février _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Nicolaus Rutgers van der Loeff, Docteur-médecin _____ et de

Cornelia-Geolina née Salomonson, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Albert Baron de Haerbolte, avocat, à Amsterdam

} 2. Fernand. A. de Watterville, négociant, à Berne.

Les publications ont eu lieu à Berne le 20 et à Lausanne le
 22 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
 Berne _____

Les époux :

R. A. Hammin
 E. de Watterville.

Les témoins :

A. de Haerbolte
 F. A. de Watterville

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

N. A. de Watterville

Communiqué à Berne et à la
 Chancellerie Cantonale _____

Registre des mariages A.

No 275

Meyste

Clot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyste André

célibataire

électricien - mécanicien

originaire de Corverson

Lausanne

domicilié à

né à

Essert-Pittet

le dix-sept décembre

mil huit cent nonante-huit

fils de

Victor Meyste, employé B. L.

et de

Hélène-Mortense née Bovay, à Lausanne

2. Clot Julia-Cécile

célibataire

employée de bureau

originaire de Curtelles

Lausanne

domiciliée à

née à

Lausanne

le vingt-un novembre

mil huit cent nonante-huit

fille de

Henri-Louis Clot, manoeuvre

et de

Elise née Wenger, à Lausanne

Comme témoins :

1. Messme Georges, mécanicien dentiste, à Bully

2. Chapuis Lina, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Corverson et à Curtelles le 8 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Meyste
C. Meyste.

Les témoins :

Messme
Chapuis

Communiqué à St Cécile et Lucens

L'officier de l'état civil :

Ballif

Registre des mariages A.

No 276
Garo
Salamin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garo Ernest-Albert _____
_____ célibataire _____
employé d'hôtel _____
originaire de Tschugg (Berno) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-quatre août _____
_____ mil neuf cent deux _____ fils de
Frédéric-Albrecht Garo, charpentier _____ et de
Marie-Julie née Savary, à Lausanne _____

2. Salamin Marie-Louise _____
_____ célibataire _____
fille de salle _____
originaire de St-Luc (Valais) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Sierre _____ le dix-huit mai _____
_____ mil neuf cent _____ fille de
Emile Salamin, agriculteur _____ et de
Madeline née Favre, à Sierre _____

Comme témoins : } 1. Garo Albrecht, charpentier, à Lausanne
2. Garo Robert, expéditeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Tschugg et à St-Luc
le 18 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

E. Garo
M. Garo

Les témoins :

Alb. Garo
R. Garo

L'officier de l'état civil :

J. Balif

Communiqué à Tschugg et à
St-Luc. _____

Registre des mariages A.

No 277
Petit
et
Dufey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petit Edouard-Constant _____
_____ célibataire _____

employé C.F.F. _____
originaire de Crissier _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Simonet / Crissier _____ le quinze juillet _____
_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Louis-Henri Petit, agriculteur, àully _____ et de
Constance née Guignat, décédée _____

2. Dufey Aline-Emma _____
_____ célibataire _____

originaire de Palézieux _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Oulens p. Echallens _____ le seize juin _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Henri Dufey _____ et de
Rosine-Aline née Delavertaz, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Abel Alimi, concierge, à Lausanne
} 2. Thibaud Eugène, agriculteur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Crissier et à
Palézieux le 9 juin 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Petit Edouard,
Petit Emma.

Les témoins :

Abel
Thibaud Eug.

L'officier de l'état civil :

D. Balif

Communiqué à Prilly et à
Palézieux _____

Registre des mariages A.

No 278
Caillat
 et
Dunoyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Caillat Gustave** _____
 célibataire _____

Cordonnier _____
 originaire de **Féchy** _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Châblillon _____ le **huit** mai _____
 mil huit cent **huitante** _____ fils de

Frédéric Caillat _____ et de
Justine-Cécile née **Dogny**, les deux décedés _____

2. **Dunoyer née Ponti Victorine-Julie** _____
 veuve de **François-**

Georges Dunoyer déc. le **14** décembre **1921**, ménagère
 originaire de nationalité française (**Valleiry, H^{ts} Savoie**) domiciliée à
Corsice _____ née à
Corsice _____ le **dix-sept** août _____

_____ mil huit cent **huitante-deux** _____ fille de
Laurent-Charles-Bernard Ponti, décedé _____ et de
Julie-Philippine née **Chollet**, à **Corsice**, _____

Comme témoins : } 1. **Widmer** **Alfred**, agent de police, à **Lausanne**
 } 2. **Hugonnet** **Henri**, agent de police, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, à **Féchy** et à
Chardonne le **24** mai **1925** _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **vingt-huit** juin mil neuf cent **vingt-cinq**

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 acte de décès du 1^{er} mari de
 l'épouse _____
 permis de publier _____
 certificat de capacité de l'épouse,
 actes de publication. _____

Les époux :

Gustave Caillat
Victorine Caillat

Les témoins :

A. Widmer
A. Hugonnet

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à **Suberne**, à
Chardonne et à la **Chancellerie**
cantonale. _____

Registre des mariages A.

N^o 279
Oberli
et
Henriod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oberli Franz-Marcel _____
célibataire _____

boulangier _____
originaire de Lützelflüh (Berne) _____ domicilié à
Besançon (France) _____ né à
Rancés _____ le onze décembre _____
mil neuf cent trois _____ fils de

Anna-Julie née Rodollet, à Yverdon _____ et de

2. Henriod Blanche-Louise _____
célibataire _____

cuisinière _____
originaire de Dullens _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Ecublens _____ le vingt-cinq avril _____
mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Ernest Henriod _____ et de
Rose née Seligmann, à Ecublens _____

Comme témoins : } 1. Meylan, Paul, maroquinier, à Lausanne _____
} 2. Henriod Edouard, mécanicien, à Ecublens _____

Les publications ont eu lieu à Lützelflüh le 7, à Dullens, à
Lausanne le 8 et à Besançon le 11 mai 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-cinq _____

Pièces déposées :
autorisation de l'état
civil de Lützelflüh _____

Communiqué à Lützelflüh, à
Dullens. _____

Les époux :

Marcel Oberli
Blanche Oberli

Les témoins :

Paul Meylan
Edouard Henriod

L'officier de l'état civil :

L. Bauf

Registre des mariages A.

No 280
 Wöhler
 et
 Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wöhler Max _____
 célibataire _____

fabricant _____
 originaire de Bâle et Wohlen (Argovie) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Bâle _____ le vingt-six août _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
 Urban-Joseph Wöhler, fonctionnaire retraité _____ et de
 Lina née Hummel, à Prilly _____

2. Barbey Germaine-Elise-Marie _____
 célibataire _____

originaire de Chardonne _____ domiciliée à
 Prilly _____ née à
 Lausanne _____ le deux mars _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de
 Edouard-François Barbey, marchand de vin _____ et de
 Marie née Morel, à Prilly _____

Comme témoins : } 1. Kaiser Franz, comptable à Lausanne
 } 2. Reinhard Otto, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bâle, à Wohlen,
 à Chardonne et à Prilly le 25 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Max Wöhler
 Germaine Wöhler

Les témoins :

Kaiser
 Reinhard

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Communiqué à Bâle, à
 Wohlen, à Chardonne et à
 Prilly _____

N^o 281
Reutener
et
Wyssmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reutener Viktor _____
célibataire _____

typographe _____
originaire de Heilen (Zürich) _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Steffisburg (Berne) _____ le seize avril _____
mil huit cent quatre-vingt dix-sept _____ fils de

Gustave-Emile Reutener, décédé _____ et de
Bertha née Habegger, commerçante, à Thourne _____

2. Wyssmann Marie-Léa _____
célibataire _____

demoiselle de magasin _____
originaire de Neueneegg (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le quinze décembre _____
mil neuf cent deux _____ fille de

Rodolphe Wyssmann, décédé _____ et de
Léa Gachet née Zuelo, à Rerens. _____

Comme témoins : } 1. Reutener Emile, ferblantier, à Thourne _____
2. Reutener Louise, ménagère, à Thourne _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, à Heilen, à Neueneegg
le 21 et à Lausanne le 22 avril 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Vevey _____

Les époux :
Viktor Reutener
Marie Reutener

Les témoins :
Emile Reutener
Louise Reutener

Communiqué à Heilen, Vevey
& Neueneegg _____

L'officier de l'état civil :
H. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 282
Moret
et
Ducrey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret Henri-Louis _____
celibataire _____

Sexuier _____
originaire de Olon _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Aigle _____ le vingt-six mars _____
_____ mil neuf cent trois _____ fils de
Charles-Alphonse Moret, employé M.O.B. à Brest _____ et de
Désirée Besson, décédée _____

2. Ducrey Alice-Philomène _____
celibataire _____

originaire de Ballaison (H^{te} Savoie, France) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Ballaison _____ le vingt-un septembre _____
_____ mil neuf cent cinq _____ fille de
François Ducrey _____ et de
Julie née Caddous, les deux décédés _____

Comme témoins : } 1. Moret Emilie, à Brest et Clarens. _____
} 2. Borloz Marie, à Douvaine (H^{te} Savoie) _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Olon le 20, à H^{te} M^{oy} et à Ballaison le 21 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

permis de publier du Dép^t.
de Justice & Police
certificat de capacité de
la fiancée. _____

Communiqué à Olon et à la
Chancellerie Cantonale _____

Les époux :

Henri Moret
Alice Moret

Les témoins :

Emilie Moret
Marie Borloz

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 283
 Francioli
 et
 Zumbunnen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francioli Pietro _____

_____ célibataire _____

menuisier _____

originaire de Nignone (Novare, Italie) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Nignone _____ le huit septembre _____

_____ mil huit cent huitante-un _____ fils de

Carlo Francioli _____ et de

Graziola née Bazzoni, les deux déclarés _____

2. Zumbunnen Rose-Louise _____

_____ célibataire _____

tricoteuse _____

originaire de Weisimmen (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le sept mai _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Gustave-Adolphe Zumbunnen, appareilleur, à Berne _____ et de

Elisabeth-Eugénie Müller née Bongard, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Zumbunnen Adolphe, appareilleur, à Berne _____

2. Caldi Joseph, plâtrier-peintre, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Weisimmen le 17

avril et à Nignone le 3 mai 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

permis de publier et de _____

mariage du Département de _____

N. S. P. _____

Les époux :

Pierre Francioli

Rose Francioli

Les témoins :

A. Zumbunnen

Joseph Caldi

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Weisimmen et
 à la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

No 284
 Garin
 et
 Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garin Georges-Fernand
 célibataire

employé de Commerce
 originaire de Lavey-Morcles domicilié à
Lausanne né à
Montreux-Châtelard le vingt-neuf novembre
mil neuf cent un fils de

Charles Garin, retraité M. O. B. à Montreux et de
Clémence-Antoinette, née Cuinoud, décédée

2. Lavanchy Louise-Marie
 célibataire

couturière
 originaire de Savigny, Forcl et Montpreveyres domiciliée à
Lausanne née à
Syens le dix-sept septembre
mil huit cent nonante-huit fille de

Emile Lavanchy, décédé et de
Rose née Mottaz, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Roy Arthur, facteur au télégraphe, à Lausanne
 } 2. Sulzberger Marguerite, steno-dactylo, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Ber, à Savigny
à Forcl et à Corcelles-le-Fort le 13 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Georges Garin
Lavanchy Louise

Les témoins :

Roy.
M. Sulzberger

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Ber, à Sa-
vigny, à Forcl et à Cor-
celles-le-Fort.

Registre des mariages A.

N° 285
Ducommun
et
Monachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducommun René-Charles _____
celibataire _____

Servicier C.F.F. _____
originaire du Locle, Ponts-de-Martel et Brot-dessous domicilié à
Lausanne _____ né à
au Pont _____ le treize novembre _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Jules-Louis Ducommun, retraité C.F.F. _____ et de
Anna-Louise nee Bönzli, à Chavannes p. Remus _____

2. Monachon Lina-Jeanne-Blanche _____
celibataire _____

Steno-dactylographe _____
originaire de Peyres & Posens. _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-deux avril _____
_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Henri Monachon, retraité S. N. _____ et de
Adolphine nee Bfanc, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Monachon Henri, retraité Gaz, à Lausanne
2. Ducommun Jules, retraité C.F.F. à Chavannes p. Remus.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Locle, à Pont-de-Martel, à Brot-dessous, à Rochefort le 15 et à Peyres & Posens le 16 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Ducommun René
Lina Ducommun

Les témoins :
Jules Ducommun
Henri Monachon

Communiqué à Le Locle Les Ponts, Rochefort et St. Cerges

L'officier de l'état civil :
Bally

Registre des mariages A.

N^o 286
Aeberhard
et
Zanolo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeberhard Albert-Auguste _____
_____ célibataire _____

typographe _____
originaire de Regensdorf (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Mex _____ le vingt-deux mai _____
_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fils de

Charles Aeberhard, jardinier _____ et de
Marie-Louise née Demont, à Bussigny _____

2. Zanolo Germaine-Sophie _____
_____ célibataire _____

Couturière _____
originaire de Ottalens (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le cinq août _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Secundo Zanolo _____ et de
Fanny-Amilie Grandchamp née Davoy, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Aeberhard Charles, jardinier, à Bussigny
} 2. Grandchamp Charles, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Regensdorf le 2
et à Ottalens le 3 juin 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
A. Aeberhard
G. Aeberhard

Les témoins :
Charles Aeberhard
Grandchamp

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Communiqué à Regensdorf & à
Ottalens _____

Registre des mariages A.

15-62

No 287
Seiler

et
Metille

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne... rendu
en date du 30 octobre 1914...
déclaré définitif et exécutoire le 22
novembre 1914 le mariage inscrit
ci-dessus a été dissous par le divorce.
L'acte de l'état civil.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seiler Menci-Max
célibataire

employé de Commerce
originaire de Fischbach (Argovie) domicilié à
Lausanne né à

aux Baux-Vives (Genève) le vingt-trois mai
mil neuf cent deux fils de

Gaspard-Antoine Seiler, décédé et de
Jeanne-Marguerite-Méline née Perusset, à Lausanne

2. Metille Bernadine-Marie-Constance
célibataire

lingère
originaire de Fregicourt (Berno) domiciliée à
Lausanne née à

Cornol (Berno) le cinq septembre
mil huit cent nonante-quatre fille de

Charles Metille, instituteur retraité et de
Marie-Anne née Badet, à Pleijour.

Comme témoins :
1. Deladoey Marie, secrétaire, à Lausanne
2. Miksch Tritz, droguiste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Fischbach le 25
et à Fregicourt le 26 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

M^r Seiler
B^{me} Seiler

Les témoins :

T. Miksch
M. Deladoey

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Goslikon et à
Charmoille

Registre des mariages A.

No 288
Gowthorpe
et
Barbey

Par jugement du Tribunal...
dissous de Lausanne, rendu
en date du 13 février 1936,
déclaré définitif et exécutoire le 11
mars 1936, le mariage inscrit
contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 25 mars 1936.

Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gowthorpe Eric _____
_____ célibataire _____

employé de commerce _____
originaire de nationalité française _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le sept juin _____

_____ mil huit cent nonante-trois _____ fils de
William - Charles Gowthorpe, décédé _____ et de
Emma née Barrelet, à Lausanne _____

2. Barbey Lucie - Marguerite - Elisabeth _____
_____ célibataire _____

originaire de Pully et de Chexbres _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Pully _____ le vingt-neuf décembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de
Louis - Adolphe Barbey, cafetier _____ et de
Anna - Elisabeth née Kummli, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Gowthorpe Emma, à Lausanne
} 2. Barbey Adolphe, cafetier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Pully et à
Chexbres le 2 juin 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance _____
actes de publication _____
permis de public et autori-
sation de mariage du Dé-
partement de J. & P.
certificat de capacité du fiancé.

Les époux :

E. Gowthorpe

Les témoins :

E. Gowthorpe

A. Barbey

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué à Pully, à Chexbres
et à la Chamullosie cantonale.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 289
Rieben
et
Perrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieben Marc-François _____
célibataire _____

Commis C. L. _____
originaire de Lenk (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
St-Pier _____ le sept décembre _____
mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
Daniel-Rodolphe Rieben, agriculteur _____ et de
Elise-Marie nee Baudat, à Echandens. _____

2. Perrin Simone-Méline _____
célibataire _____

originaire de Epandes _____ domiciliée à
Vincennes (France) _____ née à
Trait (Pauhan) _____ le trois novembre _____
mil neuf cent quatre _____ fille de
Emile-Louis Perrin, comptable _____ et de
Virginie-Emilie nee Augermet, à Vincennes _____

Comme témoins : } 1. Meyer Marcel, marchand-tailleur, Lausanne
} 2. Baudat Ernest, inspecteur Sûreté, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Lenk le 23, à
Epandes le 25 et à Vincennes le 26 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée _____
actes de naissance _____
déclaration de résidence _____
actes de publication _____

Les époux :

Rieben
M. Rieben

Les témoins :

M. Meyer
Baudat

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Communiqué à Lenk et à
Belmont _____

Registre des mariages A.

No 290
Dutoit
Goldinger

Par jugement du Tribunal dist. de Lausanne rendu en date du 13 avril 1928, déclaré définitif et exécutoire le 29 juin 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel l'_____ ne pourr_____ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 20 juillet 1928.
L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Rectification.

Par décision du 26 juillet 1955 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens que l'époux soit désigné sous les prénoms:

"Gustave Honoré"

~~et non pas "Gustave Henri"~~

Lausanne, le 10 août 1955

L'officier de l'état civil:

Omissis

Communiqué au Département, à Echallens et à Homburg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit Gustave-Henri
celibataire

employé au L. E.
originaire de Villars-le-Terroir domicilié à Lausanne né à Echallens le hrente avril

mil huit cent nonante-huit fils de Hypolite-Léonir Dutoit, agriculteur et de Léontine-Françoise-Marie ne Favre, à Echallens.

2. Goldinger Ida-Andrette-Marie
célibataire

employée de commerce
originaire de Mombreg (Surgovie) domiciliée à Lausanne née à Lausanne le vingt-un janvier

mil neuf cent deux fille de Jean-Charles Goldinger, Conducteur-typographe et de Louise ne Bérard, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Goldinger Gustave, Commercant, à Lausanne
2. Goldinger Charles, imprimeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Villars-le-Terroir et à Mombreg le 13 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

G. Dutoit
A. Dutoit.

Les témoins :

Ch Goldinger
Gab Goldinger

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Echallens et à Reckemwil

Registre des mariages A.

No 291
Knutti
et
Wanger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Knutti Ernest-Alfred _____

célibataire _____

comptable _____

originaire de Dientigen (Berne) _____ domicilié à

Aix-les-Bains (France) _____ né à

Lausanne _____ le quinze septembre _____

mil huit cent nonante-trois _____ fils de

Alfred-Abrabam Knutti, employé retraité, à Lausanne _____ et de

Marie-Fridoline née Schoch _____

2. Wanger Jeanne-Marie _____

célibataire _____

professeuse de piano _____

originaire de Kloten et Kussnacht (Zürich) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Neuchâtel _____ le vingt-six août _____

mil huit cent nonante-deux _____ fille de

Jean Wanger, décédé _____ et de

Jenny née Steiner, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Knutti Alfred, retraité communal, à Lausanne

2. Hort Charles, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Dientigen le 14, à Kloten, à Kussnacht, à Lausanne le 15 et à Aix-les-Bains le 20 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Dientigen _____

Registre des familles vol. 25 fol. 46

Communiqué à Dientigen, à Kloten et à Kussnacht _____

Les époux :

Knutti
Ernest-Alfred

Les témoins :

Alfred Knutti
Hort Charles

L'officier de l'état civil :

Bullif

Registre des mariages A.

No 292
Frantschi
et
Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frantschi Hermann-Louis _____

celibataire

agriculteur
originaire de Gessenay (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lonay _____ le vingt-quatre septembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
Gustave-Louis Frantschi, agent de la Sécurité _____ et de
Ada née Pache, à Lausanne. _____

2. Lavanchy Berthe _____

celibataire

Couturière
originaire de Savigny, Forcl et Montpreveyres _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Corcelle _____ le trente juillet _____

_____ mil neuf cent _____ fille de
Emile Lavanchy, décédé _____ et de
Rose née Hottax, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Frantschi René, employé de banque, à Lausanne
2. Lavanchy Charles, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Gessenay, à Savigny
le 3, à Forcl et à Montpreveyres le 4 juin 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Frantschi H
Frantschi Berthe

Les témoins :

Charles Lavanchy
Frantschi René

L'officier de l'état civil :

D. Gallif

Communiqué à Gessenay, à
Savigny, à Forcl, et à
Corcelle-le-Jorat. _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 293
Carletti
Bertholet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carletti Giuseppe Romeo
célibataire

musicien
originaire de S^t. Benedetto Po (Mantova, Italie) domicilié à
Lausanne né à
S^t. Benedetto Po le vingt mai
mil huit cent nonante-neuf fils de
Giuseppe Carletti et de

2. Bertholet Jenny-Henriette
célibataire

originaire de Villeneuve domiciliée à
Nyon née à
Nyon le quatre juillet
mil neuf cent un fille de
Henri Bertholet, employé postal et de
Fanny-Julie née Déneriaz, à Nyon

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Nyon, à Ville-
neuve le 7 et à S^t. Benedetto Po le 22 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier et autori-
sation de mariage du Dé-
partement de Justice & Police
certificats de publication.

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Villeneuve, à
Nyon et à la Chancellerie
cantonale.

Les fiancés Carletti-
Bertholet ne se sont
pas présentés.
Mariage annulé
Lausanne, le 30 juin 1925.
L'officier de l'état civil :
L. Bailly

Registre des mariages A.

293

No 294

Comte Cacciaquerra Ranghieri
et
Shuster

Par décision du 12 avril 1950...
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'il soit fait abstraction du
titre de comte dans la désigna-
tion de l'époux; que l'époux soit
désigné comme "célibataire".

Lausanne, le 14 avril 1950
L'officier de l'état civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Comte Cacciaquerra-Ranghieri Giulio
Stefano - Cristoforo - Carlo - Napoleone célibataire
propriétaire _____
originaire de Bologna (Italie) _____ domicilié à
Reggello (Florence, Italie) _____ né à
Bologna _____ le vingt-sept juillet _____
_____ mil huit cent nonante-six _____ fils de
Giuliano Cacciaquerra-Ranghieri, décédé _____ et de
Emma née Gotti _____

2. Shuster Letie M^{re} Elroy _____
_____ célibataire _____
originaire des Etats-Unis d'Amérique _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Manille (Mes Philippines) le vingt-cinq mars _____
_____ mil neuf cent six _____ fille de
William-Morgan Shuster, publiciste _____ et de
Pearl Shuster née Trigg, à New-York _____

Comme témoins : } 1. Krueger Joseph-Willard, Detroit Michigan, E. U. A.
2. M. Olivee Bux, à Paris. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Bologna le 7
à Reggello le 14 juin 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huitième juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
permis de publier et autorisa-
tion de mariage du Départe-
ment de Justice & Police. _____
actes de publication _____
Consentement des père et mère
de la fiancée. _____

Les époux :
Giulio Cacciaquerra Ranghieri
Letie Cacciaquerra Ranghieri

Les témoins :
Joseph H. Krueger

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

C. S. de Monigault
Pearl L. Shuster
L. Cacciaquerra Ranghieri
Adolph Au Duch
Agnes Krafft

294

No ~~295~~

Paschoud

et
Rau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paschoud Emile-Louis

veuf de Rosine Estelle née Rebeaud ve

le 28 janvier 1922 — ingénieur

originaire de Lutry domicilié à

Lausanne né à

Yverdon le dix-neuf mai

mil huit cent cinquante-un fils de

Charles Paschoud et de

Jeanne née Carrel, décédée

2. Rau Hélène-Amélie

célibataire

originaire de Yverdon domiciliée à

Vevey née à

Bordeaux (France) le dix-huit août

mil huit cent soixante-quatre fille de

Pierre-Auguste-Oscal Rau, à Vevey et de

Adèle née Vaucher, décédée

Comme témoins :

1. Rau Amélie, à Lausanne

2. Bosset Ernest, Professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Lutry, à
Yverdon et à Vevey le 16 avril 1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès N° femme du
fiancé

Les époux :

E. Paschoud
Hélène Paschoud

Les témoins :

A. Rau
E. Bosset

L'officier de l'état civil :

P. Bally

Communiqué à Lutry, à Yverdon
et Vevey

Registre des mariages A.

295
 No ~~296~~
 Radelfinger
 Kipling

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Radelfinger Ernst-M Hermann _____
 célibataire _____

agent de change _____
 originaire de Milerottigen (Bern) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Büren _____ le quatre septembre _____
 mil huit cent huitante-huit _____ fils de

Emil Radelfinger, ancien confiseur, à Büren _____ et de
 Magdalena née Felber, décédée _____

2. Kipling Marguerite _____
 célibataire _____

originaire de Suisse britannique _____ domiciliée à
 Petit-Saconnex (Genève) _____ née à

Partick (Lanark, Ecosse) _____ le douze juin _____
 mil neuf cent un _____ fille de

Frank-Ernest Kipling, artiste-peintre _____ et de
 Mary née Gray à Glasgow _____

Comme témoins : } 1. Baumgartner Frank, employé banque, Lausanne
 } 2. Smith Charles, sans profession, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Milerottigen, au
 Petit-Saconnex le 6 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 permis de publier _____
 actes de publication _____
 certificat de capacité de la _____
 fiancée _____

Les époux :

Ernst-M Hermann

M Radelfinger.

Les témoins :

Charles Smith.

Frank Baumgartner.

L'officier de l'état civil :

H. Gallig

Communiqué à Milerottigen et
 au Petit-Saconnex _____

No 296
No 297
Welts soit Fink
Jenkins

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Welts soit Fink Philippe _____
célibataire _____

pianiste _____
originaire de Budapest (Hongrie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Budapest _____ le dix décembre _____
mil huit cent nonante trois _____ fils de
Netti Welts, à Budapest _____ et de

2. Jenkins née Bell Alice-Angeborg _____
Veuve de Arbibald _____

Jenkins dès le 12 juillet 1918 _____
originaire de Sijette britannique _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Stirling (Ecosse) _____ le onze juin _____
mil huit cent nonante-six _____ fille de
Charles Bell, décédé _____ et de
Angeborg née Rasmussen, au Danemark _____

Comme témoins : } 1. Schlinger William, fourreur, à Lausanne
2. Gross Louis, Violoniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12 mai 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance et traductions
certificats de capacité des fiancés
avec traduction _____
permis de publier et de ma-
riage du Département de M.-E.P.
acte de publication _____
acte de décès 1^{er} mari fiancée _____

Communiqué à la Chamelle
rie d'Etat. _____

Les époux :

Fink Welts Philippe
Alice A. Welts Fink.

Les témoins :

Louis Gross
William Schlinger

L'officier de l'état civil :

L. Pally

Registre des mariages A.

297
No 298
Roussy
Hübler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roussy Alphonse - Emile
veuf de Marie - Louise née Terroni des
le 5 juin 1924 — mécanicien —
originaire de Gessenay (Bern) — domicilié à
Yverdon — né à
Lausanne — le vingt-trois décembre —
— mil huit cent soixante-trois — fils de
Louis Roussy — et de
Marie-Adeline née Foubert, décédée

2. Hübler née Jomini Hélène - Berthe
veuve de Emile - Henri
Hübler des le 3 janvier 1920 —
originaire de Bätterkinden (Bern) — domiciliée à
Lausanne — née à
Payerne — le deux octobre —
— mil huit cent septante-neuf — fille de
François - Louis Jomini, agriculteur — et de
Jenny - Charlotte née Chéruin, à Payerne

Comme témoins : } 1. Jomini Hérard, sous archiviste, à Lausanne
2. Roussy Louis, mécanicien, à Aigle

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 8, à Gessenay et à
Bätterkinden le 9 et à Lausanne le 10 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
d'Yverdon

Les époux :
Roussy
H. Roussy

Les témoins :
A. Jomini
L. Roussy

L'officier de l'état civil :
St Gallif

Communiqué à Gessenay
Bätterkinden et à Yverdon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. — 1913.

Registre des mariages A.

N^o 298

Steiner

Belrichard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steiner Adam

célibataire

employé de Commerce

originaire de Zell (Lucerne)

domicilié à

Lausanne

né à

Zell

le quinze octobre

mil huit cent nonante

fils de

Johann Steiner

et de

Elisabetha née Koller, décédée

2. Belrichard Margaritha

célibataire

employée de bureau

originaire de Courtelary (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Mergogenbuchsee

le trente juillet

mil huit cent nonante-neuf

fille de

Edouard Belrichard, décédé

et de

Pauline née Uhlmann, à Lausanne

Comme témoins :

1. Sebeli Louis, employé B. L. à Lausanne

2. Belrichard Ernest, employé de Commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Courtelary le 5
et à Zell le 6 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Ad. Steiner

M. Steiner

Les témoins :

L. Sebeli

E. Belrichard

L'officier de l'état civil :

I. Ballif

Communiqué à Zell et à
Courtelary.

Registre des mariages A.

N^o 299
Baud
et
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud Octave-Victor _____
celibataire _____

aide-monteur au téléphone _____

originaire de Gimel _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le cinq mars _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Marius-David Baud, employé postal _____ et de

Elije née Schmid, à Lausanne _____

2. Jaquier Georgette-Séraphine _____
celibataire _____

Couturière _____

originaire de Promasens (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-deux juin _____

_____ mil neuf cent six _____ fille de

Léon-Romain Jaquier, absent _____ et de

Jeanne-Camille née Corpataur, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Baud Louis, agriculteur, à Gingins
2. Clot Jules, maçon, à Cully.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Promasens
le 26 et à Gimel le 27 mai 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Baud

Baud G.

Les témoins :

Clot Jules

Baud Louis

L'officier de l'état civil :

H. Pallif

Communiqué à Gimel et à
Promasens _____

Registre des mariages A.

N^o 300
Cretenoud
Zannichelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cretenoud Arnold-Alphonse _____
célibataire _____

chauffeur _____
originaire de Renens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Renens _____ le sept mars _____
mil neuf cent deux _____ fils de

Jules-Henri Cretenoud, propriétaire, à Renens _____ et de
Virginie-Marie-Louise née Eggs, décédée _____

2. Zannichelli Ida _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Montecchio (Reggio-Emilia, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Baulmes _____ le cinq juillet _____
mil neuf cent deux _____ fille de

Oreste Zannichelli, maçon _____ et de
Olimpia-Domenica-Giuseppa née Calzani, à Baulmes _____

Comme témoins : } 1. Zannichelli Olimpia, ménagère, à Baulmes
2. Heysse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Renens le 14
et à Montecchio le 24 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____
permis de publier _____

Les époux :

Cretenoud
Ida Cretenoud

Les témoins :

Olimpia Zannichelli
Heysse Marius

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Communiqué à Billy et à la
Chancellerie cantonale _____

Registre des mariages A.

No 301

Rose

Müller

Par jugement du Tribunal... rendu en date du 6 juillet 1915... déclaré définitif et exécutoire le 6... mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 9 août 1915. L'officier de l'état civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rose Charly-Émile célibataire

forgeron originaire de Ballaigues domicilié à Ballaigues né à Ballaigues le vingt-trois décembre mil neuf cent

fils de Henri-Alfred Rose, agriculteur et de Sonna rue Bergundthal, à Ballaigues

2. Müller Rosa célibataire

Couturière originaire de Niederbipp (Berne) domiciliée à Ballaigues née à Münkensstein (Bâle) le dix-neuf novembre mil neuf cent quatre

fille de Friedrich Müller, retraité C.F.F., à Bâle et de Maria rue Gloor, deidée

Comme témoins : 1. Campiche Charles, laitier, à Ballaigues 2. Rose Alfred, agriculteur, à Ballaigues.

Les publications ont eu lieu à Ballaigues le 12 et à Niederbipp le 13 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées : autorisation de l'état civil de Ballaigues

Les époux : Rose Charly Rose Rosa

Les témoins : Ch. Campiche Rose Alfred

Communiqué à Ballaigues et à Niederbipp

L'officier de l'état civil : J. J. J.

Registre des mariages A.

No 302
Wassilevits
 et
Schnyder

Par jugement du Tribunal royal de Budapest (Hongrie), rendu en date du 17 décembre 1935, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, le 10 août 1936.

L'officier de l'état civil

qui a Genève (P. 61)

Par décision du 14 janvier 1942 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le lieu d'origine et de naissance de l'épouse est situé au Danemark et non en Hongrie.

Lausanne, le 16 janvier 1942

L'officier de l'état civil:

Remplacé par l'assistant ci-dessus.

qui a Genève.

Par décision du 6 mai 1943.

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'époux soit désigné comme étant non pas originaire de Kjöge (Hongrie), mais bien de nationalité hongroise et que la patrie de Kjöge (lieu de naissance de l'époux) est située au Danemark et non en Hongrie.

Lausanne, le 12 mai 1943

L'officier de l'état civil:

qui a Genève

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. **Wassilevits Dimitri** _____
 célibataire _____

Voyageur de Commerce _____
 originaire de Kjöge (Hongrie) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Kjöge _____ le quatre décembre _____

_____ mil huit cent nonante-trois _____ fils de
 Dimitri Ivan Wassilevits, voyageur de Commerce _____ et de
 Olga-Edith-Strid née Bartram, à Genève _____

2. **Schnyder Lucie-Alice-Eugénie** _____

divorcée de Louis-Alexandre Helas dès
 le 27 avril 1916 _____ vendeuse, modiste _____
 originaire de Eauz-Nives (Genève) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Zurich _____ le premier août _____

_____ mil huit cent nonante-trois _____ fille de
 Eugen-Jakob Schnyder _____ et de
 Jeanne née Varille, décédée _____

Comme témoins:

- 1. M. Hille Charles, employé de banque, Lausanne
- 2. Truchet Albert, Commerçant, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22 et aux Eauz-Nives le 23 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

- actes de naissance et traduction
- certificat de capacité du fiancé avec traduction
- permis de publier et autorisation de mariage du D^{pt} de N. & P.
- actes de publication

Les époux:

Dimitri Wassilevits

Lucie Wassilevits

Les témoins:

Albert Truchet

L'officier de l'état civil:

J. Ballif

Communiqué à la Chancellerie cantonale et aux Eauz-Nives.

Registre des mariages A.

N^o 303
Pouly
et
Gillesvuit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pouly Marcel
celibataire

fonctionnaire au téléphone
originaire de Montpreveyres et des Cullayes domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le quatre avril

mil huit cent nonante-un fils de
Félix Pouly, employé postal retraité et de
Henriette-Rosine née Berthig, à Yverdon

2. Gillesvuit Jeanne-Eugénie
celibataire

originaire de Baulmes domiciliée à
Lausanne née à
Bex le douze octobre

mil huit cent nonante fille de
Jules-Auguste Gillesvuit, fonctionnaire postal retraité et de
Elise née Amen, à Lausanne

Comme témoins :
1. Meylan Paris, fonctionnaire C.F.F. à Lausanne
2. Pouly Félix, facteur retraité, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montpreveyres, Cullayes
et Baulmes le 29 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

M. Pouly
M^{lle} Gillesvuit

Les témoins :

Meylan Paris
Pouly Félix

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Communiqué à Corcellus-le-Forat,
Régieres & Baulmes.

Registre des mariages A.

No 304
Amy
Faucherre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amy Edouard - Emile _____
divorcé de Adèle-Léa née Henry des le
26 février 1913, agriculteur _____
originaire de Oyens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Oyens _____ le cinq septembre _____
mil huit cent soixante-neuf _____ fils de
Jean-David Amy _____ et de
Jeanne-Rosine née Pakud, décédés _____

2. Faucherre née Chevalley Léonie _____
veuve en 2^{ème} noces de Louis-Eugène
Faucherre, des le 7 septembre 1911, ménagère _____
originaire de Moudon et de Busy _____ domiciliée à
Sembalaz _____ née à
Chevres _____ le dix sept juillet _____
mil huit cent soixante-trois _____ fille de
Samuel-Louis Chevalley _____ et de
Adrienne née Chappuis, décédés _____

Comme témoins : } 1. Regamey Henri, Suisse, à Lausanne
2. Bertolotti Fernand, mouleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Oyens, à
Busy et à Sembalaz le 29 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance du fiancé
actes de mariage des deux
conjoints, celui du fiancé avec
divorce _____
acte de décès du 1^{er} mari de
la fiancée _____
actes de publication _____

Les époux :
Edouard Amy
Amy Edouard Léonie

Les témoins :
Henri Regamey
F. Bertolotti

Communiqué à St-Cerges, Moudon
et Cossonay _____

L'officier de l'état civil :
J. Paulif

Registre des mariages A.

No 305
Zweigart
et
Masson

2-1925
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zweigart André-René
veuf de Frieda-Klara née Rubin des
le 29 juin 1924 manoeuvre
originaire de Schlierbach (Goppingen, Wurtemberg) domicilié à
Lausanne né à
Ecublens le vingt avril
mil huit cent nonante-huit fils de
Christian-Louis Zweigart et de
Sophie-Louise née Pellet, décédés
2. Masson Lucy-Hélène
célibataire

ménagère
originaire de Ecublens domiciliée à
Ecublens née à
Ecublens le vingt août
mil neuf cent trois fille de
Edouard Masson, décédé et de
Hélène née Raymond, à Ecublens

Comme témoins : } 1. Bertolotti Fernand, mouleur, Lausanne
2. Hertig Violette, ménagère, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Ecublens le 5 juin
1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé
certificat de capacité du fiancé
permis de publier et autori-
sation de mariage du Dépar-
tement de J. G.
acte de publication

Communiqué à Ecublens et à
la Chancellerie cantonale.

Les époux :

Zweigart André
Zweigart Lucy

Les témoins :

Violette Hertog
G. Bertolotti

L'officier de l'état civil :

L. Gallif

Registre des mariages A.

N^o 306
Tedeschi
et
Perron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tedeschi Alphonse
célibataire

employé de bureau
originaire de Bieno (Novare, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze novembre

mil huit-cent nonante-huit fils de
François-Antoine Tedeschi, marchand de vin et de
Rosalie Antonioli, à Lausanne

2. Perron Cécile-Marie-Hélène
célibataire

employée de commerce
originaire de origine française domiciliée à
Lausanne née à

Darbois (Jura, France) le dix juillet
mil neuf cent deux fille de

Marie-Emilie-Jrma Perron, à Lausanne et de

Comme témoins : } 1. Rouille Jean-René, étudiant es lettres, Lausanne
2. Rita Pisto, tailleur, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6 et à Bieno le
23 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication
permis de publier et auto-
rigation de mariage du Di-
partement de J. & P.
certificat de capacité de la
fiancée.

Les époux :

Tedeschi A.
Tedeschi Hélène

Les témoins :

R. Rouille
M. Pisto

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale (2 extraits)

Registre des mariages A.

No 307
 Perrin
 et
 RoCHAT

Rf 1 - f. 31

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Pierre André _____
 célibataire _____

Candidat médecin-dentiste _____
 originaire de Lausanne _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le quatorze février _____

_____ mil neuf cent _____ fils de
 Albert-Alphonse Perrin, décédé _____ et de
 Emma-Charlotte-Elija née Poeterlin, à Lausanne _____

2. RoCHAT Elise-Marie Antoinette _____
 célibataire _____

originaire de Croy _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-trois février _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de
 Jules-Emile RoCHAT, sous-chef postal _____ et de
 Marie née Rebillet, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. RoCHAT Emile, sous-chef postal, à Lausanne
 } 2. Perrin Albert, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Croy le 18
 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Pierre Perrin.
 Antoinette Perrin

Les témoins :

Elise RoCHAT
 Albert Perrin

L'officier de l'état civil :

L. Gallif

Communiqué à Romainmôtte

Registre des mariages A.

N^o 308
Simon
Éltschinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon Robert-Louis _____
célibataire _____

manouvrier _____
originaire de Chexbres _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le quinze septembre _____
mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Aimé Simon _____ et de
Esther-Louise-Elise née Frankiget, décédés _____
2. Éltschinger Marie-Jeanne _____
célibataire _____

Couturière _____
originaire de Heitenried (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Keyroz (Fribourg) _____ le treize février _____
mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Jean-Joseph Éltschinger _____ et de
Marie-Elise née Favre, décédés _____

Comme témoins : } 1. Dufour Edmond, électricien, à Lausanne
2. Mottaz Edouard, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Chexbres et à
Heitenried le 5 juin 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Simon Robert
Marie Simon

Les témoins :

Ed Dufour
Et Mottaz

L'officier de l'état civil :

H. Ballig

Communiqué à Chexbres et à
Heitenried _____

Registre des mariages A.

N^o 309
 Dufey
 et
 Jacquemettaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey François-Ernest
 divorcé de Alice-Marie Faley dès le 11
 mai 1921, employé postal
 originaire de Palézieux domicilié à
Lausanne né à
Palézieux le premier septembre
 mil huit cent septante-neuf fils de
Frédéric dit François Dufey et de
Alexandrine dite Julie née Filletax, décidés.

2. Jacquemettaz née Bonnin Françoise
 veuve de Oscar-Gaspard Jac-
quemettaz dès le 19 octobre 1918, couturière
 originaire de Liddes (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Villeurbanne (Rhône, France) le cinq décembre
 mil huit cent huitante-un fille de
Jacques-Marc-Désiré Bonnin et de
Pauline née Baud, décidés.

Comme témoins :
 1. Faley Jules, secrétaire, à Lausanne
 2. Subois Eugène, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Palézieux et à Liddes
 le 8 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé
 avec divorce
 acte de naissance de la fiancée
 et acte de décès de son 1^{er}
 mari.
 actes de publication

Communiqué à Palézieux et
 à Liddes.

Les époux :

François Dufey
Françoise Dufey

Les témoins :

Subois
Faley

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 310
Gues
et,
Menétray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gues Edmond-Louis _____
célibataire _____

agriculteur _____
originaire de Bouleus et de Moudon _____ domicilié à
au Mont de Lausanne _____ né à
Bouleus _____ le dix-sept mars _____
_____ mil neuf cent deux _____ fils de

William Gues, agriculteur et député, au Mont _____ et de
Elyne née Guignet, sa femme. _____

2. Menétray Aline _____
célibataire _____

minagère _____
originaire du Mont et de Poliez-le-Grand _____ domiciliée à
au Mont _____ née à
au Mont _____ le dix-sept novembre _____
_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Aloys Menétray, agriculteur, au Mont _____ et de
Clarisse-Olga née Porchet, sa femme _____

Comme témoins :) 1. Gues William, député, au Mont de Lausanne
2. Gues Fernande, minagère, au Mont de Lausanne

Les publications ont eu lieu au Mont, à Bouleus, à Moudon
et à Poliez-le-Grand le 6 juin 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Prilly _____

Les époux :
Edmond Gues
Aline Gues

Les témoins :
William Gues
Fernande Gues

L'officier de l'état civil :
H. Ballif

Communiqué à St. Cierges, à
Moudon, à Poliez-le-Grand
et à Prilly. _____

Registre des mariages A.

N^o 311
 Bosson
 et
 Humbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bosson Louis-Florian
 célibataire

technicien
 originaire de Rue (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Rue le vingt-cinq septembre
mil neuf cent fils de

Jules-Joseph Bosson, agriculteur et de
Lucie née Gayriet, à Rue

2. Humbert Alice
 célibataire

infirmière
 originaire de Cormierod (Fribourg) domiciliée à
Cormierod née à
Cormierod le six mars
mil huit cent nonante-huit fille de

Jean-Albanese Humbert et de
Justine-Caroline née Berset, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Mossier Léon, employé de bureau, à Rue
 2. Progin Marie, ménagère, à Cormierod.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Rue et à
Cormierod le 25 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Bosson Florian
Bosson Alice

Les témoins :

Léon Mossier
Marie Progin

L'officier de l'état civil :

St Gallig.

Communiqué à Rue et à
Cormierod

Registre des mariages A.

N^o 312
Cachin
et
Hutmacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cachin Octave - Alfred**

veuf en deuxièmes nocces de Jeanne-Louise
née Genton dès le 17 septembre 1923, bucaliste postal
originaire de Cerniaz domicilié à
Lausanne, Vers-chez-les-Blanc né à
Villarsel le cinq décembre

mil huit cent huitante-un fils de
Constant-Eugène Cachin, décédé et de
Marie-Elise née Goumaz, à Vers-chez-les-Blanc

2. **Hutmacher née Piccard Alice-Fanny**

veuve de Albert Hutmacher
dès le 2 août 1920 employée de commerce
originaire de Gysenstein (Bern) domiciliée à
Pully née à
Pully le dix-neuf avril

mil huit cent nonante-trois fille de
Eugène-Louis Piccard, décédé et de
Aline-Lia née Chavan, à Pully

Comme témoins :

1. Cachin Allysse, employé de bureau, à Lausanne
2. Humbrenon Henri, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Cerniaz, à
Gysenstein et à Pully le 6 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Pour fiancée, voir reg. mar., 26
décembre 1917 et registre des
décès vol 54, page 18, pour acte
de décès du 1^{er} mari
Pour le fiancé, voir registre des
mariages P, vol. 42, page 260
et registre B des décès
de 1923, registre 5.

Communiqué à Villarsel,
Gysenstein et Pully

Les époux :

O. Cachin
A. Cachin

Les témoins :

H. Humbrenon
A. Humbrenon

L'officier de l'état civil :

J. Pallif

Registre des mariages A.

N^o 313
 Boulenaz
 et
 Brot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulenaz Georges-Auguste

veuf de Jeanne-Léonie Favre

dès le 21 juillet 1922, serurier-mécanicien

originaire de Corsier domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-quatre juin

mil huit cent huitante-huit fils de

Marc-François Simion Boulenaz et de

Fanny-Elise née Jeanmonod, décédée

2. Brot née Arbogast Marguerite

veuve de Eugène Brot dès le 29 janvier

1921, coiffeuse

originaire de Nuarens et de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Melsheim (Altau) le six février

mil huit cent huitante-sept fille de

Georges Arbogast, agriculteur et de

Marguerite née Nordt, à Melsheim

Comme témoins : 1. Marsens Alois, chauffeur C.F.T. à Renens.

2. Estoppel Ernest, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Corsier et à

Nuarens le 5 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de mariage

actes de décès des deux

précédents conjoints

Les époux :

G. Boulenaz

M. Boulenaz

Les témoins :

Ernest Estoppel,

A. Marsens.

L'officier de l'état civil :

H. Pallif

Communiqué à Chardonne, et

à Nuarens.

No 314
Brède
et
Ruetsch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brède Auguste _____
célibataire _____

Servicier _____

originaire de Château-d'Or _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Bez _____ le onze novembre _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de

David-Méni Brède, décédé _____ et de

Emma née Guillard, à Bez _____

2. Ruetsch née Sauter Marie-Augustine _____

veuve de François-Joseph Ruetsch des

le 18 décembre 1917 ménagère _____

originaire de Rüttenen (Soleure) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Besimont _____ le dix-neuf avril _____

_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fille de

Flavie Sauter, décédé _____ et de

Paüdie née Genoud, à Besimont _____

Comme témoins : 1. Von Gunten, Emeline, ménagère, Lausanne

2. Mazzolli Angelo, md. fupier, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Château-d'Or

et à Rüttenen le 19 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

acte de décès du 1^{er} mari de _____

l'épouse. _____

actes de publication _____

Les époux :

Aug. Brède

Marie Brède

Les témoins :

Le von Gunten

Mazzolli Angelo

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Château-d'Or
& à Rüttenen _____

Registre des mariages A.

No 315
Gay
et
Etienne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay Robert-Henri

célibataire

Commeçant

originaire de Essertines 7 Rolle domicilié à
Lausanne né à

Lully le onze février

mil huit cent nonante - huit fils de
Emile Gay, agriculteur, à Paris et de
Louisa-Constance Gay nee Sandraud, à Lausanne

2. Etienne Esther-Yvonne

célibataire

Vendeuse

originaire de Tramelan - dessous (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le quatorze juin

mil neuf cent - un fille de
Alfred-Edmond Etienne, électricien et de
Rachel-Esther nee Haffli, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Etienne Edmond, électricien, à Lausanne
2. Schmid Jean, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Tramelan le 17
et à Essertines 7 Rolle le 18 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Communiqué à Rolle et à
Tramelan. _____

Les époux :

Robert Gay
Yvonne Est Gay

Les témoins :

1. Etienne
Schmid

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Registre des mariages A.

N^o 316
Schenk
et
Floury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schenk Auguste _____
célibataire _____

garçon d'office _____
originaire de Schaffhouse _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Schaffhouse _____ le vingt-cinq mars _____
mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Bernhard Schenk _____ et de
Suprosine née Dietrich, décédée _____

2. Floury Thérèse-Alexandrine-Louise _____
célibataire _____

employée au Ministère des Finances _____
originaire de origine française _____ domiciliée à
Paris, rue St-Maur 76, 11^e arr^t _____ née à
Combleux (Fontaines l'Abbe) le sept février _____
mil huit cent huitante-trois _____ fille de

Louis-Napoléon Floury, décédé _____ et de
Sophie née Mordant, à Paris _____

Comme témoins : } 1. Dumproff Rosa, repasseuse, à Lausanne
} 2. Monod Jeanne, employée de Commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Schaffhouse
le 27 et à Paris le 27 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt-cinq _____

Pièces déposées :

actes de naissance _____
promesse de mariage de la
fiancée _____
déclaration de nationalité de
la fiancée _____
permis de publier et auto-
rization de mariage du Dept.
actes de publication. _____

Communiqué à Schaffhouse
et à la Chancellerie can-
tonale. _____

Les époux :

A. Schenk
Thérèse

Les témoins :

Rosa Dumproff
Jeanne Monod

L'officier de l'état civil :

J. Pallif

Registre des mariages A.

N^o 317
Chavannes
 et
Hahnemann

4-108
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chavannes Remy-Jean** _____
 célibataire _____

Expert-Comptable _____
 originaire de Vevey _____ domicilié à _____
Lausanne _____ né à _____
Gully _____ le seize septembre _____
 _____ mil neuf cent _____ fils de

M. Louis Chavannes, ancien pasteur _____ et de
Sarah-Ann née Morval, à Morges _____

2. **Hahnemann Mathilde-Pauline** _____
 célibataire _____

originaire de Lausanne _____ domiciliée à _____
Prilly _____ née à _____
Lausanne _____ le deux mars _____
 _____ mil neuf cent _____ fille de

Paul-Théodore Traugott Hahnemann, Professeur _____ et de
Mathilde Louise Marie née Failletaz, à Prilly _____

Comme témoins : } 1. Hahnemann Paul, Professeur, à Prilly
 2. Chavannes Lydie, étudiant, à Morges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Vevey et à
Prilly le 16 juin 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
 actes de publication _____
 actes de naissance _____

Les époux :
J. Chavannes
M. Chavannes

Les témoins :
Paul Hahnemann
C. Chavannes

Communiqué à Vevey et à
Prilly _____

L'officier de l'état civil :
J. Gallig

Registre des mariages A.

N^o 319
Becker
et
Bouquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Becker Auguste _____
_____ célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Marthensengues _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Pully _____ le dix-sept mars _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

Louis Becker, typographe, à Lausanne _____ et de

Emma-Alvine née Prot, décédée _____

2. Bouquet Emma _____

_____ célibataire _____

couturière _____

originaire de Rougemont _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-trois décembre _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Alfred-Marius Bouquet, chauffeur d'auto, à Nice _____ et de

Nancy-Meanette née Mattier, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Becker Edmond, typographe, à Lausanne

2. Bouquet Yvonne, repasseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rougemont le 10
et à Marthensengues le 11 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Aug. Becker

Emma Becker

Les témoins :

Edmond Becker

Yvonne Bouquet

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à St. Georges &
à Rougemont _____

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne
rendu en date du 11 décembre 1945
déclaré définitif et exécutoire le 13
décembre 1945
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 13
décembre 1945, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 28 décembre 1945

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 320
 Zimmermann
 et
 Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmermann Hans-Jakob
 célibataire

monteur en chauffages centraux
 originaire de Villigen (Argovie) domicilié à
 Lausanne né à
 Fraumfeld (Schweigovie) le douze juillet
 mil huit cent nonante-sept fils de

Hans Zimmermann, décédé et de
 Elisabetha née Britt, à Fraumfeld

2. Dupuis Éma-Milène
 célibataire

originaire de Gressy (Vaud) domiciliée à
 Lausanne née à
 Genève le seize mai

mil neuf cent quatre fille de
 Jeanne-Suzanne Dupuis et de

Comme témoins : } 1. Favre Auguste, employé de bureau, à Lausanne
 } 2. Gimmi Ernst, employé de banque, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Villigen le 9
 et à Gressy le 10 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

H. Zimmermann
 E. Zimmermann

Les témoins :

Aug. Favre

E. Gimmi

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Villigen et à
 Belmont 27/75.

Registre des mariages A.

N^o 321
Rochat
et
Schöpfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Pierre-Samuel _____

celibataire

avocat _____

originaire del Lieu _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-un octobre _____

_____ mil huit-cent nonante neuf _____ fils de

Gabriel-Charles-Eugène Rochat, Directeur des Postes — et de
Jeanne-Léontine née Failletaz, à Lausanne _____

2. Schöpfer Juliette-Audrée _____

celibataire

originaire de Lapraz _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Gimel _____ le quatorze juillet _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

Sidney-Gustave-Alfred Schöpfer, avocat _____ et de
Cécile née Debonnerville, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Rochat Charles, Directeur, à Lausanne
2. Schöpfer Sidney, avocat, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, au lieu le 23 et
à Lapraz le 24 juin 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Pierre Rochat
Juliette Rochat.

Les témoins :

Ch. Rochat
Sidney Schöpfer.

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

J. Rochat Failletaz
Schöpfer
Berthe A. Luba

Registre des mariages A.

N^o 322

Benguereel dit Ferroud
et
Buache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benguereel dit Ferroud Numa Marcel
célibataire

mécanicien
originaire de Fontainemelon (Neuchâtel) domicilié à
Yverdon né à
La Chaux-de-Fonds le vingt-deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Numa-Samuel Benguereel dit Ferroud, Concierge et de
Maria-Martba nee Rosenkranz, à Lausanne

2. Buache Blanche-Rosine
célibataire

Commerçante
originaire de Corcelles-près-Payerne domiciliée à
Lausanne née à
Lully 7 Morges le vingt-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Louis Buache, boulanger et de
Rosine-Louise nee Bonnet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Benguereel Numa, Concierge, à Lausanne
2. Buache Louis, laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles près Payerne, à Yverdon le
23, à Fontainemelon et à Lausanne le 25 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
d'Yverdon

Les époux :

Benguereel
B. Benguereel

Les témoins :

Benguereel
Louis Buache

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Communiqué à Fontainemelon
à Yverdon et à Corcelles-
près-Payerne

Registre des mariages A.

N^o 323
 Guidetti
 et
 Molteni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guidetti Yves-René
 célibataire

agent de police
 originaire de Genève et Biolay-Magnouf domicilié à
Lausanne né à

Châtelain - Montlaur le neuf janvier
 mil neuf cent deux fils de

Charles-Jacques Guidetti décédé et de
Amélie née Pichard, à Lausanne.

2. Molteni Maria-Sabina
 célibataire

ménagère
 originaire de Chiasso (Tessin) domiciliée à
Chiasso née à

Bellinzona le quinze août
 mil huit cent nonante-six fille de

Danièle Molteni et de
Giuseppina née Minoli, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Barrard Louis, maître de pension, Lausanne
 2. Pasche Robert, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Genève le 16
 à Chiasso le 17 et à Biolay-Magnouf le 18 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Yves-René Guidetti
Guidetti Sabina

Les témoins :

L. Barrard
R. Pasche

L'officier de l'état civil :

J. Gallig

Communiqué à S. Georges, Sonneloye
et Chiasso

N° 324
Leuthold
Liardet^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leuthold Traugott _____
célibataire _____

agriculteur _____
originaire de Schönenberg (Zürich) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Schönenberg _____ le quinze mars _____
mil huit cent nonante-six _____ fils de

Heinrich-Gottfried Leuthold, charpentier _____ et de
Anna-Bertha née Bachmann, à Wädenswil _____

2. Liardet Claire-Augusta _____
célibataire _____

menagère _____
originaire de Belmont 7 Pully _____ domiciliée à
Belmont 7 Pully _____ née à
Belmont 7 Pully _____ le premier mai _____
mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Louis Liardet, décédé _____ et de
Henriette née Blanc, à Belmont 7 Pully _____

Comme témoins : } 1. Gautschi Alfred, ingénieur, à Lausanne
2. Basset Edouard, agent de police, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Schönenberg
et à Belmont le 24 juin 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

T. Leuthold
Claire Leuthold

Les témoins :

A. Gautschi
Ed. Basset.

L'officier de l'état civil :

A. Gallif

Communiqué à Schönenberg &
à Pully _____

Registre des mariages A.

N° 325
Jeanmonod
et
Cuennet

Par décision du 25 avril 1952.
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-dessus, en ce
sens qu' Henri Louis Jeanmonod
soit désigné comme étant ori-
ginaire non seulement de "Pro-
vence (Vaud)" mais encore de
"La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel)"

Lausanne, le 1er mai 1952
L'officier de l'état civil:

Cqué à Provence, La Chaux-de-Fonds
et Grolley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanmonod Henri Louis
divorcé de Bertha Moser dès le 28
mai 1923 employé C.F.F.
originaire de Provence (Vd) et La Chaux-de-Fonds (Ntel) domicilié à
Lausanne né à
Provence le neuf mars
mil huit cent huitante-quatre fils de
Louis Jeanmonod, décédé et de
Marie Eugénie née Jeanmonod, à Moredon
2. Cuennet Françoise
célibataire

ménagère
originaire de Grolley (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Grolley le six-sept septembre
mil huit cent huitante-six fille de
Nicolas-Adrien Cuennet, décédé et de
Marie-Magdeleine née Morard, à Grolley

Comme témoins : 1. Bécherraz Julien, agent de police, à Lausanne
2. Chappuis Joseph, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Grolley le 18
et à Provence le 19 juin 1952

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de publication
acte du 1er mariage de la fiancée,
avec divorce.

Les époux :

Jeanmonod Henri
Jeanmonod Françoise

Les témoins :

J. Chappuis
Bécherraz J.

L'officier de l'état civil :

L. Bauf

Communiqué à Provence & à
Grolley

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 326
Masnata
et
Krafft

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masnata Albert-Jacques _____
célibataire _____

Secrétaire B. M. S. _____
originaire de Coinsins _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Odess (Russie) _____ le trois-seize mars _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Paul-Charles-Henri Masnata, décédé _____ et de
Isabelle-Joséphine-Clara nie Leontchini, à Lausanne _____

2. Krafft Irène-Petronella-Fanny-Elise _____
célibataire _____

originaire de Nevey _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le dix juin _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Charles-Emile Krafft, décédé _____ et de
Mariane Petronella nie Domela-Nieuspentuis, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Krafft Henri, ^{Dr} médecin, à Lausanne
} 2. Masnata Isabelle, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Coinsins le 20
et à Nevey le 21 juin 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Masnata
Irène Masnata.

Les témoins :
Docteur H.-L. Krafft
Isabelle Masnata

Communiqué à Begnins et à
Nevey. _____

L'officier de l'état civil :
J. Gallif

Telentine Krafft
F. ch. Krafft p.

Registre des mariages A.

No 327

Pilet

et Lemat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet Paul-William

célibataire

dessinateur-technique

originaire de Château-d'Or

Lausanne domicilié à

Epesses né à

le six août

mil huit cent nonante-cinq

fils de

Paul-Emile Pilet, Directeur de l'U.V.C.

et de

Clara née Fonjallaz, à Lausanne.

2. Lemat Berthe-Léonie

célibataire

Couturière

originaire de Sottens

Lausanne domiciliée à

Seigneur née à

le premier décembre

mil huit cent nonante cinq

fille de

Jules-Emile Lemat, décédé

et de

Constance née Vauthey, à Genève

Comme témoins : 1. Pilet Paul, Directeur, à Lausanne
2. Cardent Eugène, Professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Château-d'Or
et à Sottens le 20 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

William Pilet

Berthe Pilet

Les témoins :

Pilet
E. Cardent

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Château-d'Or
& à St-Cierges

Registre des mariages A.

N^o 328
Bürgin
et
Delavaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bürgin Charles-Jean

célibataire

mécanicien - électricien

originaire de Siegten (Bâle P.)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-huit juin

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Wilhelm Bürgin, tailleur

et de

Jeanne-Joséphine nie Mignon, à Lausanne

2. Delavaux Laure-Henriette

célibataire

Relieuse

originaire de Cully, Epesses et Lutry

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-un décembre

mil neuf cent-un

fille de

Charles-Louis Delavaux

et de

Henriette nie Chapuis, à Lausanne

Comme témoins :

1. Delavaux Marc, garçon de pharmacie, à Lausanne

2. Delavaux Albert employé L. O. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Cully, à Epesses le 14, à Lutry et à Siegten le 15 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

C. Bürgin

L. Bürgin

Les témoins :

Delavaux

Delavaux

Communiqué à Siegten, Cully et Lutry

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Registre des mariages A.

N^o 329
Tosi
et
Ivone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tosi Mami-Charles
_____ célibataire _____

peintre en bâtiments _____
originaire de Verarolo (Novare, Italie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-trois décembre _____
_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fils de

Michel-Giacomo-Evasio Tosi _____ et de
Maria-Auma-Giovanna nie Polghera, les deux décédés _____

2. Ivone Angeline-Henriette dite Angèle
_____ célibataire _____

employée de commerce _____
originaire de Sorrento (Naples, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le huit février _____
_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Pierre Ivone _____ et de
Henriette-Eliza nie Rubin, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Paulice Charles, employé Penitencier, à Lausanne
2. Thomas Auguste, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne 4, à Verarolo et à Sorrento le 17 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le die-huit juillet mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier et auto-
rization de mariage du
Dép. de J. & P. _____
actes de décès des père & mère
du fiancé. _____
actes de publication _____

Les époux :

Coonteur
Tosi Angèle

Les témoins :

Ch^r Paulice
P. Thomas

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale (2) _____

No 330
Jaquier
et
Basset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier Edouard - Alfred _____
célibataire _____

manœuvre _____
originaire de Goumoens-la-Ville _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Oulens p. Echallens _____ le vingt-sept septembre _____
mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Alysse Jaquier, manœuvre, à Chavornay _____ et de
Aline née Clavel, décédée _____

2. Basset Berthe - Elise _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Goumoens-la-Ville _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Bettens _____ le quatre mars _____
mil huit cent nonante-sept _____ fille de

Albat-Louis Basset, décédé _____ et de
Lina née Sebétaz, à Bettens _____

Comme témoins : } 1. Moret Jules, ferblantier, à Lausanne
} 2. Loener Georges, peintre d'enseignes, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Goumoens-la-Ville
le 22 juin 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil-neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Jaquier Ed.
Basset Berthe

Les témoins :

J. Moret
G. Loener

L'officier de l'état civil :

J. Pallif

Communiqué à Echallens. _____

Registre des mariages A.

No 331
Rothen
et
Cuendet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rothen William-Marius-Jules _____
célibataire _____

contre-maître broserie _____
originaire de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-huit février _____
_____ mil neuf cent un _____ fils de

Jules-Edouard Rothen, retraité des téléphones _____ et de
Rosine-Julie-Henriette née Zand, à Lausanne _____

2. Cuendet Renée-Hélène _____
célibataire _____

employée de bureau _____
originaire de St-Croix _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-huit mars _____
_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Fernand-Charles-Louis Cuendet, employé postal, à Lausanne _____ et de
Rosette-Maria née Schneider, décédée _____

Comme témoins : } 1. Rothen Jules, retraité des téléphones, à Lausanne
2. Cuendet Fernand, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Guggisberg le
23, à St-Croix le 23 et à La Chaux le 24 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

W. Rothen
R. Rothen

Les témoins :

J. Rothen
F. Cuendet

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Communiqué à Guggisberg &
à La Chaux _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 21 mai 1949
déclaré définitif et exécutoire le 12
juin 1949.
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 12
juin 1949, le délai pendant
lequel le mari
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 24 juin 1949

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 332
Cuendet
et
Lugeon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cuendet Hermann-John** _____
célibataire _____

Commerçant _____
originaire de **St^e Croix** _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

St^e Croix _____ le vingt-trois avril _____

_____ mil huit-cent nonante-trois _____ fils de

Auguste-Louis Cuendet, retraité des Postes _____ et de

Marie née Dähler, à Lausanne _____

2. **Lugeon née Gaudin Marie-Marguerite** _____

veuve de **François-Isaac** _____

Lugeon dès le 9 octobre 1918, _____

originaire de **Chevilly** _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Chevilly _____ le trente-un janvier _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de

Pierre-John Gaudin, décédé _____ et de

Marie-Lina née Desponds, à Chevilly _____

Comme témoins : } 1. **Cuendet Louis**, retraité des Postes, à Lausanne

} 2. **Resin Ulysse**, lordi de pouvoirs C.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le 29, à **St^e Croix**

à **La Chaux** le 30 juin et à **Chevilly** le 1^{er} juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

acte de décès du 1^{er} mari de

la fiancée. _____

actes de publication _____

Les époux :

J. Cuendet

M. Cuendet

Les témoins :

Louis Cuendet

Ulysse Resin

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Communiqué à **St^e Croix** et à
La Chaux _____

Registre des mariages A.

No 333

Moll

et
Denoréaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moll Walter - Auguste _____

_____ célibataire _____

Cuisinier _____

originaire de Düliken (Soleure) _____ domicilié à

Leysin _____ né à

Berthoud _____ le quatorze juillet _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

Jaob Moll _____ et de

Bertha ni Christen _____

2. Denoréaz Cécile - Adrienne _____

_____ célibataire _____

originaire de Aigle _____ domiciliée à

Aigle _____ née à

Aigle _____ le huit août _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

Emile - Alexis Denoréaz _____ et de

Marie - Cécile ni Carrel _____

Comme témoins : } 1. Wildi Adolphe, pâtissier, à Lausanne.
2. Denoréaz Cécile, ménagère, à Aigle

Les publications ont eu lieu à Leysin le 26, à Aigle le 27 et à Düliken le 28 juin 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Leysin _____

Les époux :

Walter Moll.

Cécile Moll

Les témoins :

Cécile Denoréaz

Ad. Wildi

Communiqué à Düliken, Leysin et Aigle _____

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 334
Schlotthauber
Wölfli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schlotthauber Georges - Otto
célibataire

mécanicien - dentiste
originaire de La Chaux-de-fonds (Neuchâtel) domicilié à Lausanne né à

Lucens le vingt-sept décembre

mil huit cent nonante-neuf fils de Charles-Emile Schlotthauber, décédé et de

Estelle-Elisabeth nee Grosperre-Tochenet, à Lausanne

2. Wölfli Blanche-Simone
célibataire

originaire de Schangnau (Berne) domiciliée à Lausanne née à

Lausanne le onze juillet

mil neuf cent un fille de Frédéric-Abraham Wölfli, chef de bureau, à Lausanne et de

Caroline-Louise nee Terey, décédé.

Comme témoins : 1. Wölfli Fritz, chef de bureau, à Lausanne
2. Schlotthauber Arnold, secrétaire, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à La Chaux-de-fonds et à Schangnau le 6 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
G. Schlotthauber
Simone Schlotthauber

Les témoins :
Wölfli
Schlotthauber

L'officier de l'état civil :
H. Fallig

Communiqué à La Chaux-de-fonds et à Schangnau

Registre des mariages A.

N^o 335
 Jeanmonod
 et
 Lassueur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanmonod Emile-Jules _____
 célibataire _____

coiffeur _____
 originaire de Provençe _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Villars-Brunquin _____ le premier décembre _____
 mil neuf cent un _____ fils de

Charles-Alfred Jeanmonod, agriculteur _____ et de
 Jeanette-Elisa née Ray, à Berolles _____

2. Lassueur Lina _____
 célibataire _____

cuisinière _____
 originaire de Bullet _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Bullet _____ le trois juillet _____
 mil neuf cent _____ fille de

Joseph-Antoine Lassueur _____ et de
 Mariette-Elise née Homier, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Regamey Henri, Suisse, à Lausanne
 } 2. Demys Hermann, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Provençe le 16
 et à Bullet le 17 juin 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

E. Jeanmonod.
 L. Lassueur.

Les témoins :

H. Regamey
 H. Demys.

L'officier de l'état civil :

I. Ballif

Communiqué à Provençe et à
 Bullet _____

Registre des mariages A.

N^o 336
Magnenat
et
Vodoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Eugène-Louis

veuf de Marie-Lisa née Guidone

né le 9 juillet 1923 ———— Commerçant ————

originaire de Maulion ———— domicilié à

Muarens ———— né à

Maulion ———— le quinze juin ————

mil huit-cent soixante quatre ———— fils de

Georges-Louis Magnenat ———— et de

Marie-Caroline née Ramelet, décédés ————

2. Vodoz Augusta-Méry

célibataire ————

lingère ————

originaire de La Toue-de-Peily ———— domiciliée à

Chezeaux (au Lépreux) ———— née à

Nevey ———— le trente-un janvier ————

mil huit cent huitante-cinq ———— fille de

Marc-Eugène Daniel Vodoz ———— et de

Louise-Constance née Rognon, à Clarens ————

Comme témoins : 1. Magnenat Georges, maréchal, Chezeaux ————

2. Magnenat Sophie, ménagère, à Chezeaux ————

Les publications ont eu lieu à Muarens le 7, à Maulion et à La

Toue de Peily le 8 juillet 1925 ————

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Muarens. ————

Les époux :

Eugène Magnenat
Augusta Magnenat

Les témoins :

Georges Magnenat,
Sophie Magnenat

L'officier de l'état civil :

H. Fallis

Communiqué à Maulion, Muarens
La Toue-de-Peily ————

Registre des mariages A.

N° 337

Goumaz

Dupertuis dit Neveu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goumaz Charles
 veuf de Jenny-Lina née Bolomey des le
 22 janvier 1925 — ouvrier au gaz
 originaire de Sédécilles et Rossens domicilié à
 Lausanne né à
 Montblesson le dix neuf décembre
 mil huit cent nonante-cinq fils de
 Emile Goumaz, journalier et de
 Adèle née Carin, à Montblesson

2. Dupertuis dit Neveu Emma-Caroline
 célibataire
 blanchisseuse
 originaire de Ormont-Vieux domiciliée à
 Lausanne née à
 Fontannaz M Aigle le onze août
 mil huit cent nonante-sept fille de
 Marc-Samuel Dupertuis dit Neveu, décédé et de
 Caroline née Schopfer, à Versoix

Comme témoins :
 1. Amanduz Charles, agriculteur, à Montblesson
 2. Margairaz Henri, ouvrier de filie, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Rossens,
 à Sédécilles et à Ormont-Vessous le 24 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil huit cent vingt-cinq

Pièces déposées :
 actes de naissance
 acte de décès de la 1^{re} femme
 du fiancé
 actes de publication

Les époux :
 Goumaz Charles
 Goumaz Emma

Les témoins :
 Amanduz Ch^{rs}
 Margairaz Henri

Communiqué à Villarzel et à
 Ormont-Vessous

L'officier de l'état civil :
 J. Gallif

No 338
Bloch
et
Burki

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 21 mai 1952 déclaré définitif et exécutoire le 10 juin 1952 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 10 juin 1952 le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 14 juin 1952

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bloch Salomon
divorcé de Mathilde - Antonia Ségliès, dès le 21 mars 1934, négociant
originaire de Villars - sous - Champvent domicilié à Lausanne né à Yverdon le six avril mil huit cent septante - six fils de Gaspard Bloch, décédé et de Pauline née Bloch, décédée

2. Burki Cécile - Mathilde
célibataire
négociante
originaire de Soleure domiciliée à Lausanne née à Lausanne le cinq janvier mil huit cent huitante - huit fille de Léo Burki, décédé et de Josine - Elise - Lucie née Gris, à Lausanne

Comme témoins :
1. Chapuis Edmond, chef de service, à Lausanne
2. Chapuis Jeanne, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Villars - sous - Champvent, à Lausanne et à Soleure le 29 juillet 1952.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de l'époux, avec mention du divorce
actes de publication

Les époux :

Salomon Bloch
Mathilde Bloch

Les témoins :

Chapuis
Chapuis

L'officier de l'état civil :

L. Bellif

Communiqué à Method et à Soleure.

N^o 339
Läng
et
Zumwald

Par Jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 24 juin 1931, déclaré définitif et exécutoire le 25 août 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le délai pendant lequel _____ ne pourr. contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 31 août 1931.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Läng Charles-Édouard _____
célibataire _____

coiffeur _____
originaire de Utzenstorf (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Carouge (Genève) _____ le dix août _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Fritz-Émile Läng _____ et de
Lucie née Chalet, à Lausanne _____

2. Zumwald Anna-Louise _____
célibataire _____

sommelière _____
originaire de Fribourg _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Fribourg _____ le dix-neuf mai _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Marie-Adolphine Zumwald, à Berne _____ et de

Comme témoins : { 1. Gray Maurice, employé, à Lausanne
2. Buffat Paul, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Utzenstorf et à Fribourg le 7 juillet 1935.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Charles Läng
Louise Läng

Les témoins :

M. Gray
Paul Buffat

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Utzenstorf et à Fribourg _____

N^o 340
Jeanrenaud
et
Bähler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanrenaud Henri-Émile _____
célibataire _____

instituteur _____

originaire de Travers (Fribourg) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-neuf juin _____
mil neuf cent _____ fils de

Ernest-Henri Jeanrenaud, décédé _____ et de
Adèle Fanny née Péboux, à Lausanne _____

2. Bähler Lucie-Alice _____
célibataire _____

institutrice _____

originaire de Blumenstein (Berne) _____ domiciliée à
Château d'Vez _____ née à

Lausanne _____ le vingt-neuf juin _____
mil neuf cent _____ fille de

Jacob Bähler _____ et de
Anna-Lina Vuillimé dit-Forat née Bleuler, décédée _____

Comme témoins : } 1. Jeanrenaud Alexandre, graveur, à Lausanne
2. Bähler Marcel, mécanicien, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Travers, à
Blumenstein et à Château d'Vez le 30 mai 1935.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

H. Jeanrenaud
L. Bähler

Les témoins :

A. Jeanrenaud
M. Bähler

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Communiqué à Travers, à Blu-
menstein et à Château d'Vez.

Mme Raulet-
Rogay.

No 341
Klett

et
Ackermann

Divorce:

Par jugement du Tribunal de Platz
Baleslar (Tchécoslovaquie)

déclaré définitif et exécutoire le 27
mai 1946... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce,
Lausanne, le 5 septembre 1955.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

RECTIFICATION

Par décision du 1er décembre 1955
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le nom patronymi-
que de la mère du fiancé soit
orthographié:

"WEINKÖTZ"

Lausanne le 6 décembre 1955

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué au Département de jus-
tice et police, à Lausanne, et à l'of-
fice de l'état civil de Roggwil.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Klett Emile-Charles

célibataire

appareilleur

originaire de Dusslingern (Wurtemberg) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux mai

mil huit cent nonante-huit fils de

Charles-Albert Klett, décédé et de

Anna-Maria née Winkotz, à Lausanne

2. Ackermann Jeanne-Léa

célibataire

couturière

originaire de Roggwil (Churgovie) domiciliée à

Genève née à

La Chaux-de-Fonds le douze octobre

mil neuf cent fille de

Henri-Louis Ackermann, visiteur C.F.F. et de

Jeanne-Léa née Landoz, à Genève

Comme témoins: 1. Ackermann Henri, visiteur C.F.F. à Lausanne

2. Bornand André, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Dusslingern, à Rogg-
wil le 24 et à Genève le 25 juin 1955.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées:

actes de naissance _____
certificat de capacité du
fiancé; permis de publier
et autorisation de mariage
du Département de J. et P.

Les époux:

Emile Klett
Jeanne Klett

Les témoins:

André Bornand
Ackermann Henri

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à Roggwil, à
Trilly et à la Chancellerie
cantonale.

No 312
Eugny
et
Cavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eugny, Albert
veuf de Marie née Chélin, dès le 18 mai
1924
sebuvier
originaire de La Sarraz domicilié à
Lausanne né à
La Sarraz le vingt-trois septembre
mil huit cent huitante-sept fils de
François-Adrien Eugny et de
Elisa née Doulet, les deux décédés

2. Cavin née Grand Rosa-Hélène
veuve de Benjamin-
Samuel Cavin, dès le 17 décembre 1919, ménagère
originaire de Tulliers domiciliée à
Lausanne née à
Lavilletentre (France) le six janvier
mil huit cent huitante-neuf fille de
Octave-Alexis Grand, décédé et de
Céline-Louise vel Fléchy, à Paris

Comme témoins :
1. Mayor Marius, menuisier, à Lausanne
2. Bigler Emmanuel, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à La Sarraz le 1^{er}
et à Tulliers le 2 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____
actes de décès des précédents
conjointes _____

Communiqué à La Sarraz et
à Mézières. _____

Les époux :
Eugny Albert
Cavin Hélène

Les témoins :
Mayor Marius
Bigler Emmanuel

L'officier de l'état civil :
P. Sallif

No 343
 Hernandez-Alarcon
 et
 Tacconelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hernandez-Alarcon Luis-Felipe
 célibataire
 artiste lyrique
 originaire de citoyen vénézuélien (Amérique du Sud) domicilié à
 Lausanne né à
 San Antonio del Bachira (Vénézuéla) le treize septembre
 mil huit cent huitante-sept fils de
 Manuel Hernandez-Alarcon décédé et de
 Maria née del Carmen, à San Antonio del Bachira

2. Tacconelli Giosina
 célibataire
 originaire de Belano (Aquila, Italie) domiciliée à
 Lausanne née à
 Belano le neuf avril
 mil huit cent nonante-trois fille de
 Vincenzo Tacconelli, à Avezzano (Italie) et de
 Giulia née Lidoni, décédée

Comme témoins :
 1. Lenti Eugénie, à Lausanne
 2. Foux Julie, à Lausanne
 Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6 mars et à Belano
 le 5 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :
 actes de naissance et tra-
 duction par celui du fiancé
 certificat de capacité des fiancés
 actes de publication à Lausanne
 et à Belano
 permis de publier et autorisation
 de mariage du Département
 de Justice et Police
 Communiqué à la Chancellerie
 cantonale (2 extraits)

Les époux :
 Luis Hernandez Alarcon
 Giosina Hernandez Alarcon
 Les témoins :
 Eugénie Lenti Rolfe
 Julie Foux-Lorier
 L'officier de l'état civil :
 J. Baur

No 344

Zebert

Burkhard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zebert Georg

veuf de Julia née Weibel, dès le 30 mai 1923

originaire de Damma (C^t Zurich) domicilié à

Wallisellen (Zurich) né à

Asrau le seize juillet

mil huit cent huitante-deux fils de

Georg Zebert et de

Julia née Altorfer, décédée

2. Burkhard Elisabeth-Berta-Hélène

célibataire

modiste

originaire de Dichterswil (Zurich) domiciliée à

Lausanne née à

Genève le dix-sept avril

mil huit cent nonante-six fille de

Jacob-Alfred Burkhard, décédé et de

Berta-Susanna née Anderwert, à Lausanne

Comme témoins :

1. Hegerlik Gustave, tailleur, à Lausanne

2. Burkhard Berta, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Wallisellen le 9, à Damma le 9, à Dichterswil et à Lausanne le 10 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Wallisellen

Les époux :

G. Zebert
E. H. Zebert

Les témoins :

B. Burkhardt
G. Hegerlik

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Damma, à Wallisellen et à Dichterswil.

No 345

Bellens

et Donneret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bellens Paul-Frédéric

celibataire

fonctionnaire C. F. F.

originaire de Chavannes-le-Teyron domicilié à

Lausanne né à

Chavannes-le-Teyron le vingt-deux juillet

mil huit cent nonante-deux fils de

Juste-Adrien Bellens, agriculteur et de

Augusta née Pochat, à Chavannes-le-Teyron

2. Donneret née Bellenot Olga-Ma

veuve de Aimé Donneret, dès le 23 juillet

1917

originaire de Châtel-St-Denis (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Veuchâtel le vingt-six mai

mil huit cent septante-neuf fille de

Joseph-Victor Bellenot, décédé et de

Fanny-Eulalie née Dubois, à Montreux

Comme témoins :

1. Fleysé Marinus, concierge, à Lausanne

2. Pégamey Albert, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Châtel-St-Denis le 5 et à Chavannes-le-Teyron le 6 juin 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de décès du 1^{er} mari

de l'épouse

actes de publication

Les époux :

P. Bellens,
Olga Bellenot

Les témoins :

Fleysé M^l
Pégamey

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Groney et à
Châtel-St-Denis.

No 346

Pittel

et
Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittel Georges
célibataire

employé de commerce
originaire des Blanches (Montreux) domicilié à
Lausanne né à

Glion le trois octobre
mil huit cent nonante-neuf fils de

Jules-Edouard-Louis Pittet, à Montreux et de
Marie-Alézie née Byrde, décédée

2. Diserens Louise-Marguerite
célibataire

couturière
originaire de Lavigny domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le trois novembre
mil neuf cent fille de

Francois-Isaac Diserens et de
Louise-Berthe née Wenger, décédée

Comme témoins :
1. Berthoud Alfred, représentant, Lausanne
2. Trachsel Arthur, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, aux Blanches
et à Lavigny le 27 juin 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Georges Pittet
Marguerite Pittet

Les témoins :

Berthoud
A. Trachsel

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Communiqué à Montreux et à
Lavigny.

N^o 347
Weniger
Valentini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weniger Albert

celibataire

ménisier

originaire de Schopfheim (Baden, Allemagne) domicilié à
Lausanne né à

Schopfheim le vingt-six octobre
mil neuf cent

fil

de Albert Weniger, maître valet et de
Lina, née Klemm, à Haldingen (Baden)

2. Valentini Benedetta-Chiara

celibataire

originaire de Badi (Perugia, Italie) domiciliée à
Lausanne née à

Port-de-Bouc (P. du Rhône) le seize octobre
mil neuf cent six

fil

de Fortunato Valentini, commerçant et de
Maria, née Bonza, à Lausanne

Comme témoins :

1. Bonza Constantin, voyageur, à Genève
2. Bisual di Arthur, voyageur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Schopfheim
le 23 avril et à Badi le 7 juin 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
consentement des père et mère
de la fiancée _____
actes de publication avec
certificats de capacité _____
permis de publier et autorisa-
tion de mariage du Dépar-
tement de Justice et Police.

Communiqué à la chancellerie
cantonale (2) _____

Les époux :

Albert Weniger.
Chiara Weniger

Les témoins :

C. Bonza
A. Bisualdi

L'officier de l'état civil :

L. Gallat

No 348
Gloor
Colliond

75-51

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gloor Marius - Jean
célibataire

horticulteur

originaire de Lenthwil (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux novembre

mil huit cent nonante-neuf fils de

Jean-Emile Gloor, horticulteur et de

Jenny Julia née Wuarehoz, à Lausanne

2. Colliond Germaine
célibataire

originaire de Rolle domiciliée à

Lausanne née à

au Lenthwil le vingt-cinq mars

mil huit cent nonante-sept fille de

Louis Colliond, décédé et de

Bertha - Valérie née Golay, à Lausanne

Comme témoins :
1. Gloor Emile, horticulteur, à Lausanne
2. Colliond Louis, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lenthwil et à Rolle
le 17 juin 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neufcent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Marius Gloor.
Germaine Colliond

Les témoins :

E. Gloor.
Louis Colliond

L'officier de l'état civil :

J. Fraut

Communiqué à Lenthwil et à Rolle.

No 349
Petitmermet
et
Mottaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petitmermet Saul-Emile
célibataire

pâtissier
originaire de Aigle et Yverne domicilié à
Lausanne né à
Orbe le deux octobre
mil neuf cent trois fils de

Saul-Henri Petitmermet, employé à Fomau (France) et de
Luzanne-Louise née Broyon, décédée

2. Mottaz Yvonne-Marie
célibataire

cartonnière
originaire de Lyons domiciliée à
Lausanne née à
Genève le vingt-six novembre
mil neuf cent trois fille de

Jules-Louis Mottaz, décédé et de
Alexandrine-Florence née Grandjean, à Lausanne

Comme témoins :
1. Cherfit Etienne, primeurs, Lausanne
2. Moulin Henri, employé au téléphone, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aigle, Yverne et Lyons
le 8 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Petitmermet Saul
Petitmermet Yvonne

Les témoins :

Moulin Henri
E. Cherfit

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne
rendu en date du 25 mai 1944
déclaré définitif et exécutoire le 16
juin 1944
le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans à compter du 16
juin 1944, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 29 juin 1944

Officier de l'état civil :

No 350

Coadic

Fombardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coadic Jean
celibatairepréposé aux douanes
originaire de La Feuillée (Finistère, France) domicilié à
Vallorbe né à
La Feuillée le six novembremil huit cent huitante-quatre fils de
Jean-Louis Coadic et de
Françoise née Gloarec, décédée2. Fombardet née Warlop Marguerite-Eugénie
veuve de Louis Fombardet, dès le 17 août
1916originaire de St-Domain-de-Lerps (Ardèche, France) domiciliée à
Vallorbe née à
Vallorbe le huit septembremil huit cent huitante-cinq fille de
François Warlop, décédé et de
Marie-Louise-Françoise née Pellet, à VallorbeComme témoins : 1. Pellet Jules, négociant, à Lausanne
2. Langmeyer Jacob, voyageur, Vevey

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 20 mai 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Vallorbe

Les époux :

Coadic
E. Coadic

Les témoins :

J. Pellet
J. Langmeyer

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Communiqué à la Chancellerie
cantonale (s) et Vallorbe

No 351
Meyer
et
Seyronel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer Albert
célibataire

employé de commerce
originaire de Berthoud (Genève) domicilié à
Lausanne né à
Berthoud le onze juillet

mil huit cent nonante sept fils de
Edouard Meyer, jardinier et de
Thibomène née Schiffer, à Berthoud

2. Seyronel Edwige Louisa
célibataire

employée de commerce
originaire de Piolaretto (Turin, Italie) domiciliée à
Lauder née à

aux Bains-Vives (Genève) le vingt-un octobre
mil huit cent nonante-huit fille de

Ferdinand-François Seyronel et de
Lina née Brevot, les deux décédés

Comme témoins :
1. Brunler Oscar, commerçant, à Lausanne
2. Schlup Walter, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Berthoud le 18, à
Lauder le 19 et à Piolaretto le 29 mai 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication
permis de publier

Les époux :
A. Meyer.
Edwige Meyer

Les témoins :
B. Brunler
W. Schlup

L'officier de l'état civil :
L. J. Baudif

Communiqué à Berthoud, à
Fully et à la chancellerie
cantonale.

Registre des familles vol. 21 fol. 220

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

No 352
Bovay
et
Deschenaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay Arnold-Joseph
célibataire

voyageur de commerce
originaire de Correvon domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le douze décembre
mil huit cent nonante-neuf fils de
Aline Bovay, décédée et de

2. Deschenaux Joséphine-Augustine
célibataire

ménagère
originaire de Uroy (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

Uroy le cinq juin
mil neuf cent deux fille de
Nicolas-Firmin Deschenaux et de
Anne-Elise née Demierre, les deux décédés

Comme témoins :
1. Ribatto Marinis, commerçant, à Lausanne
2. Cornut Emile, confiseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Uroy le 8, et à
Correvon le 9 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Bovay
Aug. Bovay

Les témoins :
Marin. Ribatto
& Cornut

L'officier de l'état civil :
H. Fraut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Communiqué à St-Cerges et
à Uroy.

No 353
 Hunter
 et
 Bagnion

11-356

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ^{et M^r le Consul britannique, à Lausanne} ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hunter Donald
 célibataire

Docteur en médecine
 originaire de sujet britannique domicilié à
 Londres (Angleterre) né à
 East Ham (Essex) le onze février
 mil huit cent nonante-huit fils de

George Hunter, à Londres et de
 Maria-Louisa née Edwards, décédée

2. Bagnion Mathilde-Frédérique-Eglantine
 célibataire

Docteur en médecine
 originaire de Lausanne domiciliée à
 Londres née à
 L'Isle le six juin
 mil huit cent nonante-six fille de

Gustave-Adolphe Bagnion, pasteur et de
 Elisabeth-Marthe-Léonie née Marcel, à Daudens

Comme témoins :
 1. Noël Mathilde, à Genève
 2. de Meuron Robert, banquier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :
 actes de naissance
 certificat de nationalité du fiancé
 promesse des fiancés
 certificat de capacité du fiancé
 permis de publier et autorisation de mariage du Département de Justice et Police
 Communiqué au Consul britannique

Les époux :
 Donald Hunter
 Mathilde Hunter

Les témoins :
 Noël Noël
 R. de Meuron
 L'officier de l'état civil :
 J. Ballif

No 354
 Rigollet
 et
 Fricker

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 8 juillet 1941 déclaré définitif et exécutoire le 11 septembre 1941 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 11 septembre 1941, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 30 septembre 1941.

L'officier de l'état civil :

Frullif
 suppléant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rigollet Léon - Joseph
 célibataire

négoçant

originaire de Chambris - L^e Vincent (Aoste, Italie)

domicilié à

Lausanne

né à

Plainpalais

le dix-neuf octobre

mil neuf cent un

fils de

Joseph - Pantaléon Rigollet

et de

Jeanne - Elise née Jundt, aux Baux-Tives

2. Fricker Lina - Louise

célibataire

sténo - dactylo

originaire de Frugg (Argovie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Vevey

le vingt-sept juillet

mil neuf cent

fille de

Jean Fricker

et de

Clémence née Cousset, à La Cour-de-Peilz

Comme témoins :

1. Fricker Jean jardinier, La Cour-de-Peilz

2. Genieaud Henri, employé de commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Frugg le 13 et à Chambris - L^e Vincent le 25 mai 1941.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

- actes de naissance
- permis de publier et de mariage du Département de Justice et Police
- actes de publication

Les époux :

Rigollet Léon
 Rigollet Lina

Les témoins :

Fricker Jean
 Genieaud H^e

L'officier de l'état civil :

Frullif

Communiqué à Frugg et à la Chancellerie cantonale.

N^o 355
Borrand

Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borrand Jean-Gabriel-Edgar
célibataire

employé de commerce
originaire de St^e Croix domicilié à
Lausanne né à

St^e Croix le quatorze septembre
mil huit cent nonante-deux fils de

Emile Borrand décedé et de
Elise Marie née Mutruy, à Lausanne

2. Roth Bertha
célibataire

couturière
originaire de Letzwil (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à

Letzwil le vingt-six mai
mil huit cent nonante-six fille de

Rudolf Roth et de
Louise née Hédiquet, à Feinach (Argovie)

Comme témoins :
1. Mutruy Georges, horloger, Lausanne
2. Borrand Robert, droguiste, à Prâles

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St^e Croix, à
La Chaux et à Letzwil le 3 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Gabriel Borrand
B. Borrand

Les témoins :
R. Borrand
Georges Mutruy

L'officier de l'état civil :

J. Pallif

Communiqué à Letzwil et à
St^e Croix

No 356

Mello

et
Desgalier

Par décision du 27 novembre 1936
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'e l'épouse est née...
à Freneuse (Seine-et-
Oise, France) et non à
Lausanne.

Lausanne, le 1^{er} décembre 1936.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement du Tribunal des
Aisbrich de Lausanne, rendu
en date du 4 juillet 1941,
déclaré définitif et exécutoire le 11
septembre 1941. Le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 1^{er} octobre 1941.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

supplément

6-287

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Mello Albert-Gaetano
célibataire

plâtrier-peintre
originaire de Tenezio (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Poche le dix-huit janvier
mil huit cent nonante-huit fils de

Silvio-Giovanni-Michele-Angelo Mello, secrétaire et de
Adèle-Emilie-Jeanette née Gallaz à Lausanne

2. Desgalier Madeleine-Charlotte
célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Freneuse (Seine-et-Oise, France)
Lausanne le premier décembre
mil neuf cent sept fille de

Paul Desgalier publiciste et de
Marguerite née Zahneller, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Mello Silvio secrétaire à Lausanne
2. Desgalier Marguerite, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 juin et à
Tenezio le 14 juin 1935.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

actes de naissance
consentement des père et
mère de la fiancée
permis de publier et au-
torisation de mariage du
Département de Justice et
Police
certificats de publication

Communiqué à la Chancellerie
cantonale.

Les époux:

Mello Albert
Mello Madeleine

Les témoins:

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 357
Schüler
et
Regard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schüler Charles-Mauri
celibataire

gérant
originaire de Biemme (Berne) domicilié à
La Sarraz né à
Paris le sept mars

mil huit cent huitante-cinq fils de
Pierre-Louis-Adolphe Schüler, à Belépens et de
Pauline-Marie-Anne née Locher, décédée

2. Regard née Müller Emilie-Caroline
veuve de Julien Regard, dès le 7 octobre
1918 professeur de piano

originaire de Genève domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix juillet

mil huit cent nonante fille de
Joseph Müller, décédé et de
Fanny-Louise née Humbert-Droz, à Lausanne

Comme témoins :
1. Heysé Marius, concierge, à Lausanne
2. Knebel Louis, négociant, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, à Lausanne, à
Bienne et à Genève le 10 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de La Sarraz

Les époux :

H Schüler
E Schüler

Les témoins :

Louis Knebel
Heysé

L'officier de l'état civil :

L Ballif

Communiqué à Bienne, La
Sarraz et Genève.

Registre des familles vol. 21 fol. 49

Registre des mariages A.

No 358
 Prod'hom
 et
 Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prod'hom Frédéric-Louis _____

_____ célibataire _____

mécanicien dentiste _____

originaire de Bursins _____ domicilié à

Mürich _____ né à

Lausanne _____ le dix-sept mars _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Louis-Samuel Prod'hom, Prédicateur _____ et de

Rose-Ida née Segeneve, à Lausanne _____

2. Rochat Antoinette-Marie-Emilie _____

_____ célibataire _____

employée de bureau _____

originaire de Lieu _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

aux Bionf (Abbaye) _____ le trente septembre _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Louis-Samuel Rochat, employé de banque _____ et de

Aline-Emilie née Berner, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Rochat Samuel, voyageur, à Lausanne

2. Furchenden Edgar, banquier, à Mürich.

Les publications ont eu lieu à Mürich le 22, au Lieu le 23

à Bursins et à Lausanne le 24 juin 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état
 civil de Mürich _____

Les époux :

F. Prod'hom
 A. Rochat

Les témoins :

A. Rochat
 Edgar F. Furchenden

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Gilly, Mürich
 & Le Lieu _____

Registre des mariages A.

N^o 339
Barella
et
Trolliet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barella Giuseppe
 veuf de Enrica nie Cereggetti des le 6
 juillet 1923, maçon
 originaire de Muggio (Tesin) domicilié à
Lausanne né à
Muggio le vingt-deux décembre
 mil huit cent huitante-six fils de

Giovanni Barella, décédé et de
Maria nie Cereggetti, à Muggio

2. Trolliet Mélanie
 célibataire

menagère
 originaire de Seignens domiciliée à
aux Cullayes née à
aux Cullayes le quatre septembre
 mil huit cent nonante-cinq fille de

Sophie Trolliet nie Devaud, aux Cullayes et de

Comme témoins :
 1. Heysé Marius, concierge, à Lausanne
 2. Horet Roger, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, aux Cullayes le
 10, à Muggio et à Seignens le 11 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
 acte de décès M^{re} femme du
 fiancé
 actes de publication

Les époux :

Barella Joseph
Mélanie Barella

Les témoins :

Horet
Heysé M^{re}

L'officier de l'état civil :

J. Ballef

Communiqué à Muggio
Villargel et Tesin

N^o 360
Soutter
et
Rauschert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soutter Edmond-Charles-Félix

célibataire

Commerçant

originaire de Aigle domicilié à

Aigle né à

Aigle le vingt-quatre juillet

mil huit cent nonante-neuf fils de

Jules-Charles-François-Louis-David Soutter, décédé et de
sonnée Minimersberg, à Aigle

2. Rauschert Berthe-Louise

célibataire

originaire de Pizy domiciliée à

Lausanne née à

Aigle le quatorze avril

mil huit cent nonante-trois fille de

Marc-Louis Rauschert, retraité et de
Amélie-Georgine-Hélène née Saxeboffer, à Lausanne

Comme témoins :
1. Muller Charles, hôtelier, à Aigle
2. Rauschert Marc, télégraphiste retraité, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Aigle le 15
et à Pizy le 16 juillet 1905

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
Aigle.

Les époux :
Soutter
B. Soutter.

Les témoins :
M. Rauschert

L'officier de l'état civil :
J. Gallif

Communiqué à Aigle et à
Pizy

Registre des mariages A.

N^o 361
Chave
Marti

Q 6-308

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chave Fernand - Albert
célibataire

Jardinier
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le douze avril
mil neuf cent deux fils de
Louis Chave et de
Fanny - Elise née Calame, décédés

2. Marti Rosa
célibataire

Cuisinière
originaire de Lyss (Bienne) domiciliée à
Lausanne née à
Lyss le trois septembre
mil neuf cent trois fille de
Abraham Marti, employé de l'Etat et de
Rosine née Stauffer, à Lyss.

Comme témoins :
1. Bravrand Fritz, cafetier, Lausanne
2. Dechansiod Joseph, tailleur de pierres, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20 et à Lyss le 21
juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Chave Fernand
Rosa Chave

Les témoins :
F. Bravrand.
Joseph Dechansiod

Communiqué à Lyss

L'officier de l'état civil :
L. Bailly

Registre des mariages A.

N^o 362
Anex
et
Götschin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anex Louis-François

célibataire

Commis aux C.F.F.

originaire de Olon domicilié à

Loche né à

Lausanne le quatorze février

mil neuf cent un

fils de

Edouard-Méni-Louis Anex jardinier et de

Méline née Schleicher à Lausanne

2. Götschin Caroline-Ida

célibataire

originaire de Riehen (Bâle-ville) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf avril

mil neuf cent un

fille de

Gustave Götschin, décédé et de

Marie-Louise-Sophie née Seybach, à Lausanne

Comme témoins : 1. Götschin Max, plâtrier-peintre, à Lausanne

2. Anex Edouard, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Loche le 4 juillet, à Olon, à Lausanne et à Bâle le 6 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
du Loche

Les époux :

L. Anex.

Caroline Anex

Les témoins :

Edouard Anex

Max Götschin

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Olon, Le Loche
et Bâle

Registre des mariages A.

No 363
Mermoud
et
Secoultre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermoud Albert-William

célibataire

mécanicien

originaire de Poliez-le-Grand

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix août

mil neuf cent quatre

fils de

Louis-William Mermoud, concierge

et de

Alice née Roulin, à Lausanne

2. Secoultre Pauline-Amélie

célibataire

Couturière

originaire de Chenit

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-trois août

mil neuf cent six

fille de

Henri Secoultre, retraité communal

et de

Constance-Faustine dite Amélie née Bifferin, à Lausanne

Comme témoins :

1. Secoultre Henri, retraité communal, à Lausanne

2. Mermoud William, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Poliez-le-Grand
au Sentier et au Brassus le 18 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

A. Mermoud.

P. Mermoud

Les témoins :

Henri Secoultre

W. Mermoud

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Poliez-le-Grand
& au Sentier

Registre des mariages A.

N° 354

Droz
et
Rossigneux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Droz Daniel-Constant

veuf de Marie-Charlotte Sandoy-dit

Brigand né le 25 décembre 1924, horloger
originaire du Locle (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à

Le Chaur-de-fonds le vingt-six août
mil huit cent nonante-un fils de

Daniel-Constant Droz, décédé et de
Elisabeth-Louise nie Vuille, à Yver

2. Rossigneux Suzanne-Renée Augustine
célibataire

originaire de Sole (Jura, France) domiciliée à
Lausanne née à

Sole le vingt-six mars
mil neuf cent quatre fille de

Lion-Charles-Ferdinand Rossigneux, décédé et de
Friederica-Augusta nie Roch, à Lausanne

Comme témoins : 1. Belsee Théophile, entrepreneur, à Lausanne
2. Wyssbach Emile, horloger, àully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26 et au Locle le
27 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès de la femme de
l'époux
acte de décès du père de la
fiancée et consentement de sa
mère.
acte de publication
certificat de capacité de la fiancée.

Communiqué au Locle et à la
Chancellerie Cantonale.

Les époux :

Daniel Droz
Renée Droz

Les témoins :

Théophile Belsee
Emile Wyssbach.

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Par jugement du Tribunal...
en date du 4 octobre 1925...
déclaré définitif et exécutoire le...
23 novembre 1925 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 23 novembre 1925

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 365
Bächtiger
et
Hunziker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bächtiger Albert-Ulrich _____

célibataire

monteur : appareilleur _____

originaire de Gonschwil (St-Gall) _____

domicilié à _____

Lausanne _____

né à _____

Zürich _____ le dix-huit août _____

mil huit cent nonante-huit _____

_____ fils de _____

Sébastien-Albert Bächtiger, fabricant _____ et de _____

Christine-Pauline née Hiltmann, à Subendorf _____

2. Hunziker Klara-Anna _____

célibataire

originaire de Moosleerau (Argovie) _____

domiciliée à _____

Lausanne _____

née à _____

Zürich _____ le douze février _____

mil neuf cent trois _____

_____ fille de _____

Ernst Hunziker, à Zurich _____ et de _____

Anna née Fügler, à Bâle _____

Comme témoins :

1. Heider Fritz, monteur, à Lausanne

2. Schmid Jacob, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à _____

Lausanne, à Gonschwil & à _____
Moosleerau le 27 mars 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance et de _____
publication. _____

Les époux :

Bächtiger Alb.
A. Bächtiger

Les témoins :

F. Heider, monteur
Jac. Schmid tailleur

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à Gonschwil & _____
à Moosleerau _____

Registre des familles ^{file} vol. Bächtiger-fol. 1419

Registre des mariages A.

No 366
Verdan
et
Duperréx

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Verdan Jean-Joseph _____
célibataire _____

marichal-ferrant _____
originaire de Gruyères (Fribourg) _____ domicilié à
Vuadens _____ né à
Fribourg _____ le vingt-huit mai _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
Joseph-Alexandre Verdan, marichal _____ et de
Marie née Debijcher, à Vuadens _____

2. Duperréx Lina-Julia _____
célibataire _____

picriste _____
originaire de Rougemont _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Bulle _____ le trois août _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Ernest-Jules Duperréx _____ et de
Marie-Marceline née Moret, à Vuadens _____

Comme témoins : } 1. Meylan Etienne, chauffeur, à Lausanne
2. Gaudillon Suzanne, garde-malades, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vuadens le 22, à Gruyères, à
Lausanne et à Rougemont le 24 juillet 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Vuadens. _____

Les époux :

Jean Verdan
Lina Duperréx

Les témoins :

Meylan Etienne
Suzanne Gaudillon

L'officier de l'état civil :

L. Brailly

Communiqué à Gruyères, à
Vuadens et à Rougemont _____

Registre des mariages A.

No 357
Reyh
et
Roseng

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Reyh Albert-Auguste**
Veuf de Suzanne-Marie Macquerte née
Moerroz dès le 16 janvier 1910 fonctionnaire postal
originaire de Genève domicilié à
Lausanne né à
Genève le six mars
mil huit cent soixante-quatre fils de
Jean-Marie Reyh et de
Marie née Grandjean, décédés.

2. **Roseng née Chauplannaz Marie-Mélanie**
Veuve de David-Louis Roseng dès le 11
décembre 1923
originaire de Cerlier (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Morzine (H^{te} Savoie) le vingt août
mil huit cent soixante-cinq fille de
Jean-Joseph Chauplannaz et de
Marie née Garin, décédés

Comme témoins :
1. Marnier Fernand, sans profession, Gex.
2. Carvin Eugène, préposé aux faillites, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Genève et
à Cerlier le 4 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de mariage et actes
de décès des précédents
conjoint. _____
actes de publication

Les époux :

Reyh.
M^{me} Reyh

Les témoins :

Marnier
Carvin

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué à Genève et à
Cerlier _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 358
Broger
et
Soget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Broger Wilhelm
célibataire

cordonnier
originaire de Gonten (Appenzell, N. Rh.) domicilié à
Lausanne né à

Ganterschwil (St. Gall) le six octobre
mil huit cent nonante-cinq fils de

Joseph-Anton Broger et de
Katharina née Rukstuhl, décédés

2. Soget Alice-Lia
célibataire

cuisinière
originaire de Agiez domiciliée à

Lery et Prilly née à
Domdidier le vingt-un mars
mil huit cent nonante-sept fille de

Fritz-Jean Soget, retraité C.F.F. et de
Alice née Charin, à Payerne

Comme témoins :
1. Carrer Gustave, magasinier, Lausanne
2. Carrer Emilie, ménagère, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Gonten
à Agiez et à Prilly le 14 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :
Broger Wilhelm
Broger Alice

Les témoins :
G. Carrer
Emilie Carrer.

Communiqué à Appenzell,
Amy & Prilly

L'officier de l'état civil :
D. Baillif

Registre des mariages A.

No 369
 Décosterd
 et
 Jaunin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décosterd Paul Eugène _____

divorcé de Lydie - Louise - Elise

blot, dès le 30 juillet 1923, chauffeur _____

originaire de Chisleyres _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le douze avril _____

_____ mil huit cent nonante - cinq _____ fils de

Jean - François - Philippe Décosterd à Lausanne et de

Marie - Amélie née Guany, à Lausanne _____

2. Jaunin Marie _____

divorcée de François Gournois, dès
 le 18 décembre 1920, modiste _____

originaire de Cherbres _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Piesbach (Zürich) _____ le vingt - un octobre _____

_____ mil huit cent nonante - deux _____ fille de

Alphonse Jaunin, décédé _____ et de

Augusta née Fossel, à Fivaz _____

Comme témoins : { 1. Maioni Regalès, cordonnier, Lausanne
 2. Forchet Susanne, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, aux Chisleyres
 et à Cherbres le 20 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent vingt - cinq.

Pièces déposées :

actes de mariage des deux
 conjoints, avec mention du
 divorce _____

actes de publication _____

Les époux :

P. Décosterd

M. Décosterd

Les témoins :

Maioni Regalès

Susanne Forchet

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

comp.

Communiqué à Cron - la - Ville
 et à Cherbres. _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 370
Dumas
et
Meystre

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève rendu en date du 26 mars 1931, déclaré définitif et exécutoire le 12 juin 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l' _____ ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 9 juillet 1931
L'officier de l'état civil:

L. J. G. G.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumas Henri-Alexandre _____

célibataire

boulangier _____

originaire de Lommontier (Fribourg) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le dix juillet _____

mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Jean-Joseph Dumas, boulangier _____ et de

Marie-Elisabeth née Händel, à Lausanne _____

2. Meystre Julia _____

célibataire

couturière _____

originaire de Chierrens _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-sept août _____

mil huit cent nonante-six _____ fille de

Henri-Paul Meystre, décédé _____ et de

Marie née Jordan, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Dumas Edouard, employé postal, à Lausanne

2. Monnier Louis, employé d'hôtel, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29 juin, à Lom. monter et à Chierrens le 1^{er} juillet 1935.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Henri Dumas,

Julia Dumas,

Les témoins :

E. Dumas
Chaffanier

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à Tristernens et à St-Bierges. _____

Registre des mariages A.

N^o 371
 Lebens
 et
 Munkeler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lebens Conrad-Waldemar-Erich
 célibataire

dessinateur
 originaire de Bernier (Veuchâtel) domicilié à
 Genens-gare né à
 Bernier le vingt-six novembre
 mil huit cent nonante-huit fils de

Erich-Ferdinand-Heinrich Lebens, pharmacien, à Bernier et de
 Magdalena-Anna-Elisabeth née Leinveber, décédée

2. Munkeler Berthe
 célibataire

originaire de Fischbach (Lucerne) et La Chaux-de-Fonds domiciliée à
 Lausanne née à

La Chaux-de-Fonds le douze juin
 mil neuf cent deux fille de

Edouard Munkeler, chef de train C.F.F., à Veuchâtel et de
 Olga-Mélina née Perret, décédée

Comme témoins :
 1. Lebens Eva, institutrice, Corcelles (Veuchâtel)
 2. Zurcher Robert, employé de bureau, Veuchâtel

Les publications ont eu lieu à Genens le 25, à Bernier à
 Fischbach, à La Chaux-de-Fonds le 25 et à Lausanne
 le 27 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de Pully

Les époux :

Waldemar Lebens
 Berthe Lebens.

Les témoins :

E. Lebens.
 Robert Zurcher.

L'officier de l'état civil :

H. Leibaert

Communiqué à Bernier, à Pully
 à Fischbach et à La Chaux-
 de-Fonds.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 372
Gray
et
Mussell

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ^{et M^r le Consul Britannique} ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gray William - Henry _____
celibataire _____

planteur _____
originaire de sujet britannique _____ domicilié à
Londres _____ né à

Kaarimba (Australie) _____ le dix-huit janvier _____
mil huit cent nonante _____ fils de

William Gray, planteur _____ et de
Ellen Jane nee Moss, à Kaarimba _____

2. Mussell née Kate May - Constance _____
divorcée de John Russell, dès le 7 février
1925 _____

originaire de sujette britannique _____ domiciliée à
Londres, en séjour à Lausanne _____ née à

Mumblabone (Australie) _____ le douze mai _____
mil huit cent huitante-un _____ fille de

Edward - Harvey Kate, décédé _____ et de
Frances - Maria nee Matthews, à Mumblabone _____

Comme témoins : { 1. Geety Dick, à Lausanne _____
2. Heysé Marius, concierge, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3 août 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____
promesse de mariage des fiancés _____
extrait du jgt de divorce de _____
la fiancée avec traduction _____
certificat de capacité _____
permis de publier et autori- _____
sation de mariage du D^é _____
de Justice et D^é _____
Communiqué _____

Les époux :

W Gray
May C. Gray.

Les témoins :

W Dick
Heysé Marius
L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Registre des mariages A.

No 373
 Michaud
 Morel-Guillémaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud René

celibataire

aide-jardinier

originaire de Aranches domicilié à

Lausanne né à

Lenzur (Côte d'Or, France) le dix-neuf juin

mil neuf cent quatre fils de

Henri Michaud, ouvrier P. F. F. à Yverdon et de

Louise Anastasie née Monu, déléguée

2. Morel-Guillémaz Antoinette-Elisa

celibataire

lingère

originaire de d'origine française domiciliée à

Lausanne née à

Chonon-les-Bains le trente-un janvier

mil neuf cent fille de

Victor Morel-Guillelmaz et de

Lucie-Françoise née Bondaz, les deux délégués

Comme témoins : 1. Pothey Georges, menuisier, à Courset
 2. Belet Clotilde, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aranches et à Lausanne le 19

juin 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de décès des père et

mère de la fiancée

certificat des capacités pour

la fiancée

actes de publication ; permis

de publier et autorisation de

mariage du Dép. de J. et P.

Communiqué à Aranches.

Les époux :

R. Michaud.

A. Michaud

Les témoins :

Geo Pothey
 Clotilde Belet.

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 374
Schweizer
et
Käurer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schweizer Gaul Meinich
veuf de Lina née Kohli, des le 3
décembre 1924 négociant
originaire de Frenkendorf (Bâle-Campagne) domicilié à
Lausanne né à
Bâle le vingt-huit juillet
mil huit cent huitante-un fils de

Heinrich Schweizer, décédé et de
Lisette née Pfandschin, à Bâle

2. Käurer Ida
célibataire

originaire de Schmiedrued (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Bâle le quatorze août
mil neuf cent fille de

Gottlieb Maurer, commerçant et de
Louise-Ida née Grauwiler, décédée

Comme témoins : 1. Häusermann Gottfried, caissier, à Lausanne
2. Fichter Fritz, laitier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Frenkendorf,
et à Schmiedrued le 25 juin 1935.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de décès de la 1^{re} femme
du fiancé.
actes de publication

Les époux :

G. Schweizer
I. Käurer

Les témoins :

F. Fichter
G. Häusermann

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Frenkendorf, et
à Schmiedrued.

Par jugement du Tribunal de district
de Lausanne
rendu en date du 24 mai 1937
déclaré définitif et exécutoire le 22
juin 1937
Le mariage inscrit ci-dessus a été contracté par le
divorcé.
Le Tribunal a fixé un an, à compter
du 22 juin 1937 pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 26 juin 1937.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 375
 Merminod
 et
 Philipps

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merminod Ernest - Jules _____

_____ célibataire _____

employé de commerce _____

originaire de Essertines s/Polle _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Crissier _____ le seize juillet _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de

Jules-Léon Merminod _____ et de

Rosalie-Lophie dite Rose née Guenoud, les deux décédés.

2. Philipps Angèle-Charlotte _____

_____ célibataire _____

employée de commerce _____

originaire de Sufflenheim (Alsace) France _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Geneve _____ le vingt-trois avril _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Charles Philipps, décédé _____ et de

Berthe née Jaquier, à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Girien Henri, fonctionnaire postal, Lausanne

2. Peytremin Marius, restaurateur, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, et à Essertines s/Polle le 4 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

déclaration de décès du père de la fiancée _____

consentement de la mère de la fiancée _____

certificat de capacité _____

permis de publier _____

actes de publication _____

Communiqué à Gilly et la chancellerie cantonale _____

Les époux :

E. Merminod _____

A. Philipps _____

Les témoins :

H. Girien _____

M. Peytremin _____

L'officier de l'état civil :

H. Schaub _____

Registre des mariages A.

N^o 376
Weltner
et
Secoultre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weltner Joseph-Emile
célibataire
mécanicien
originaire de Langendorf (Soleure) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-huit juin
mil huit cent nonante-sept fils de
Mrs. Joseph Weltner, décédé et de
Emilie - Louise née Will, à Lausanne

2. Secoultre Suzanne-Elise
célibataire

commerçante
originaire des Cherit domiciliée à
Lausanne née à
Joug-en-Josas (S. et G., France) le vingt-quatre juillet
mil huit cent huitante-neuf fille de
Henri Secoultre, retraité, à Lausanne et de
Pauline - Augustine - Céline née Hugault, décédée

Comme témoins : { 1. Weltner Robert, fabricant, à Lausanne
2. Favre Alexis, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Lentier et au
Prassus le 8, et à Langendorf le 10 juin 1936.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

J. Weltner.
S. Secoultre.

Les témoins :

R. Weltner
Alexis Favre

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à Langendorf, et
au Lentier

Registre des mariages A.

N^o 377
 Matthey
 Roud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey Lucien. Samuel _____
 veuf de Susanne Eugénie Lettier, des
 le 9 juin 1924, hôtelier _____
 originaire de Vallorbe _____ domicilié à
 Yverdon _____ né à
 Vallorbe _____ le vingt-deux mai _____
 mil huit cent nonante-six _____ fils de
 Victor-François-Louis Matthey, rentier, à Vallorbe et de
 Marie-Julie née Favre, décedée _____

2. Roud Louise-Renée _____
 célibataire _____
 hôtelière _____
 originaire de Blon _____ domiciliée à
 Yverdon _____ née à
 Chesières _____ le vingt-sept juin _____
 mil neuf cent quatre _____ fille de
 Alphonse Roud, charron _____ et de
 Lophie-Anna née Lettier, à Chesières _____

Comme témoins : { 1. Heysse Marius, concierge, à Lausanne.
 2. Cottier Maurice, secrétaire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 28, à Vallorbe, à
 Quinmaz le 29, et à Blon le 30 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 d'Yverdon _____

Les époux :

Lucien Matthey.
 Renée Matthey

Les témoins :

Heysse M^{rs}
 Cottier

L'officier de l'état civil :

H. Leebaut

Communiqué à Vallorbe, Yverdon
 et Blon. _____

Registre des mariages A.

N^o 377
 Matthey
 Roud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey Lucien. Samuel _____
 veuf de Susanne. Eugénie Lettier, des
 le 9 juin 1924, hôtelier _____
 originaire de Vallorbe _____ domicilié à
 Yverdon _____ né à
 Vallorbe _____ le vingt-deux mai _____
 mil huit cent nonante-six _____ fils de
 Victor-François-Louis Matthey, rentier, à Vallorbe et de
 Marie-Julie née Favre, décedée _____

2. Roud Louise-Renée _____
 célibataire _____
 hôtelière _____
 originaire de Blon _____ domiciliée à
 Yverdon _____ née à
 Chesières _____ le vingt-sept juin _____
 mil neuf cent quatre _____ fille de
 Alphonse Roud, charron _____ et de
 Lophie-Anna née Lettier, à Chesières _____

Comme témoins : } 1. Heysse Marius, concierge, à Lausanne.
 2. Cottier Maurice, secrétaire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 28, à Vallorbe, à
 Quinmaz le 29, et à Blon le 30 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 d'Yverdon _____

Les époux :

Lucien Matthey.
 Renée Matthey

Les témoins :

Heysse M^{rs}
 Cottier

L'officier de l'état civil :

H. Leebaut

Communiqué à Vallorbe, Yverdon
 et Blon. _____

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Ackermann	Jeanne - Léa	364			
Aeberhard	Albert - Auguste	308			
Alarcon Hernandez	Luis - Felipe	366			
Allmendinger	née Baudin, Amélie	171			
Amaudruz	Charles - François	14			
Amélie	Marius - Jean	249			
Amy	Edouard - Emile	327			
Anax	Louis - Francis	385			
Annen	Sora - Clara	8			
Anselme	François - Adolphe	52			
Antenen	Marcel - Albert	234			
Antonelli	Marie - Alexandrine	82			
Antonielli	Alberto	10			
Apothélos	Hélène - Emma - Mathilde	76			
Apter	Naphthalé	214			
Arbenz	Nelly - Melanie	164			
Arbogast	Marqueline	326			
Arn	Julia - Léa - Rosa - Mathilde	165			
Auberson	Thérèse - Marianna - Joséphine	79			
Aubert	Charles - Samuel	70			
Audemars	Robert - Hermann	205			
Aulier	Louisa - Blaise - Adèle	131			

Le volume se termine par le n° 377 de l'année 1925.

La suite se trouve dans le volume n° 58, commençant par le n° 378.

Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et Police, conformément à la loi.

ce que nous certifions

Lausanne, le 21 août 1925.



L'officier de l'état civil:
H. Bally

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Bächtiger	Albert - Ulrich	388	Berger	Hermance - Louise	116
Badan	Jacques - Arnold	169	id.	Ernest - André	240
Bähler	Luis - Alice	363	Berquet	Charles - Louis - Alexandre	198
Balmat	Jeanne - Louise - Marie	242	Bertie	Florence - Germaine	166
Ballif	Elisa - Josephine	258	Bernard	Charles - Alexandre	36
Bally	Mathilde - Julie	198	Berney	Louise - Amélie	73
Baltzinger	Michel	38	id.	Philippe	126
Bangerter	Alice	238	id.	Marie - Frank	219
Bangueret	Mathilde - Hélène	113	Bertholet	Marie - Louis	148
Bär	Walther	138	Berthoud	Jeanne - Marguerite	365
Barbey	Josa	199	Besson	François - Stéphane - Marie	158
id.	Germaine - Elise - Marie	302	id.	Albert - Alexis	228
id.	Luis - Marguerite - Elisabeth	310	Bellens	Paul - Frédéric	368
Barbezat	Louise & Hermine	103	Benchat	Fernande - Isabelle	36
Barella	Giuseppe	382	Bentler	Clara - Franziska	201
Barr	Allard - Kerté	293	Berilacqua	Achille - Joseph	190
Barrand	Georgette - Marianne	193	Birbaum	Henri - Jean	4
id.	Marguerite	235	Birchoff née Weyer	Emma - Anna	16
id.	Hélène - Alice	254	Blanc	David - Samuel	42
Barrh	François - Martin - Jemi	69	id.	Lucien - Charles	77
Barrat	Elise	43	id.	Marie - Bernadette	143
id.	Berthe - Elise	353	id.	Emile - Albert	145
Baud	Jean - Gabriel	223	id.	Henri - Gustave	226
id.	Octave - Victor	322	id.	Olga - Charlotte - Marcelle	345
Baudin	Marthe - Esther	29	id.	David	253
id.	Amélie	171	id.	Germaine - Hélène	269
Bavaud	Adelaïde - Agnès	137	Blanchard	Augusta - Elise dite Elise	64
id.	Ignace - Emilion	189	Blaser	Francis - Jean	127
Béal née Boizard	Antoinette	26	Blatz	August - Robert	105
Beauverd	Alfred - Henri	67	Blatt	Jeanne	185
Bébour	Marthe - Françoise	202	Bloch	Georges - Clément	257
Beck	Marthe - Emma	247	id.	Salomon	381
Becker	Auguste	342	Blonay (de)	Estavie - Tia	255
Beckmann	Wilhelm	166	Blumenthal	Hermann	114
Bel (Le)	David - Théophile	136	Boesch	Alice	375
Belet	Nelly	143	Boizard	Antoinette	26
Bell	Alice - Ingeborg	319	Boimey	José	5
Bellay	Edmei - Anna	222	Bonnin	François	332
Bellenot	Olga - Ida	368	Bonzon	Julien - Francis	43
Bellmont	José - Ferrigé	32	Bozboën	Marguerite - Alice - Olga	98
Belmont	Marguerite	89	Bozgalta	Catherine - Emilla	272
Belrichard	Margaritha	321	Bozgeaud	Germaine - Clara	264
Benquetel dit	Georgius Norma - Marcel	245			
Benzo	Leone - Cirillo	26			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Borgeaud	Ida. Marie	388			
Borbo	Ida. Elise	75			
Bornand	Louis - Henri	162			
id.	Jean. Gabriel - Edgare	378			
Borzi	Marie	339			
Bösch	Josef	50			
Boss	Mina. Olga	256			
Bodson	Louis - Florian	334			
Boudry (Ducommun dit)	Edme. Henriette	136			
id.	id. Yvonne - Jeanne	160			
Boulenaz	Georges. Auguste	336			
Bouquet	Bernina	342			
Bourgeois	Louis - Lucien	49			
id.	Edouard	164			
Bovay	Elise	66			
id.	Arnold. Joseph	375			
Brandenberg	Josefa. Frieda	41			
Bride	Auguste	337			
Bridel	Alfred	110			
Bridlen	Georges - Jean - Louis	73			
Brodbeck	Bernina - Freta	261			
Broger	Wilhelm	391			
Bronnimann	Charles	78			
Brossin	Marie - Constantine	162			
Brot nee Ackoyard	Marguerite	336			
Brülhardt	Alphonse	282			
Bryand	Adalbert dit Louis	234			
Buache	Blanche - Rosine	345			
Bucher	Marie	38			
id.	Johann	177			
Bugnion	Mathilde. Fride. Eglantine	376			
Butqi	Jeni. Eugène	26			
Bügin	Charles - Jean	351			
Burkart	Josef - Johann	275			
Burkhard	Elisabeth. Berta. Helene	367			
Burki	Berthe - Alice	87			
id.	Beile. Mathilde	361			
Burnand	Helene	229			
Burnier	Louise - Louisa	110			
id.	Charles - Etienne	282			
Buser	Fanni - Sophie	24			

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Caccia	Marie - Thérèse	124	Coquerand	Henri - Jules - Alphonse	180
Cacciaquerra	Angiela - Giulio - Stefano - Christa	316	Cordey	Denise - Frances - Guillaume	121
Cachin	forst Carlo - Napoleone Octave - Alfred	335	id.	Fernand - Ferné	171
Caillat	Gustave	300	Contvoisier	Clement Yvonne - Marguerite	85
Camenzind	Josefina	25	Cretenoud	Arnold - Alphonse	323
Cantin	Beille - Sophie	193	Crot	Chittas - Lelie	200
Carera	Irma - Josephine	20	Crottel	Alexandre - Charles - Robert	187
Carli (De)	Thérèse - Madeleine - Elise	210	Czyzewski	Mordke - Alie	247
Castella	Oscar - Apollinaire	176	Cuendet	Emile - Alfred	88
Cavigioli	Thérèse - Blumentine - Marie	209	id.	Denise - Helène	354
Carut	Louis	245	id.	Hermann - John	355
Carvin née Grand	Josa - Helène	365	Cuennet	Françoise	348
Chablès née Grand	Adèle - Irma	148	Cuénod	Viviane - Lucy	279
Chaillet	Berthe - Helène	145	Cuèrd	Samuel - Auguste	135
Chamol	Marthe - Alida	112	id.	Marguerite - Helène	117
Champed	Alfred - Edouard	146	Cugny	Albert	365
Chauplannaz	Marie - Melanie	390	Cuèrd née Revachon	Alina - Emilie - Louise	132
Chavanne	Gaston - Henri	16	Cyżewski	Mordke - Alie	247
Chavannes	Jenny - Jean	340			
Chave	Fernand - Albert	384			
Chevalley	Marthe	28			
id.	Marguerite	330			
id.	Leonie	327			
Childs	Gladwyn M.	85			
Chuard	Henri	140			
Christen	Ernest - Robert	46			
Christin	Jeni - Auguste	113			
id.	Anne - Louise	167			
Clement (Contvoisier)	Yvonne - Marguerite	85			
Clerc	Marguerite - Béatrice - André	62			
id.	Constant	269			
Clot	Julia - Beile	297			
Coadic	Jean	373			
Cochard	André - Daniel	59			
id.	Louis - Emmanuel	129			
Collet	Elisabeth - Anna	295			
Colloud	Germaine	371			
Collombet	Gustave - Auguste	13			
Colomb	Louis - Frédéric	122			
Colombo	Joseph - Martin	35			
Comoli	Yvonne - Julia	206			
Compondu née	Barbezat Louise - Hermine	103			
Comte	Georgette	81			

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Dähler	Ernst	161	Dallfus	Albert. Gothard. Henri	25
Dapples	Julien	294	id.	Emilien. Laura	120
de Blonay	Octave. Nica	255	Droz	Daniel. Constant	337
Décaillet	Elisa	91	Duboux	Oscar. Arthur	134
De Carli	Cherese. Madeline. Elisa	210	Dubuis	Emmanuel	152
Décosterd	Paul. Eugène	392	Ducommun	Jeni. Charles	307
Déglon	Catherine. Henriette	215	id.	dit Boudry Edmee. Henriette	136
Deillon	Marie. Lydie	246	id.	id Yvonne. Jeanne	160
de Darcoslawska	Marie. Esther	283	Ducrey	Alise. Philomène	304
Delacretaz	Germaine. Mathilde	21	Dufey	Alise. Emma	299
Delafontaine	Robert	231	id.	François. Ernest	332
De La Harpe	Emma	118	Dufrene	Georges. Louis	117
Delapiaz	Louise	234	Dumas	Henri. Alexandre	323
Delavaux	Laure. Henriette	351	Dumoulin (Andermühle dit)	Gaston. William	141
de Lerber	Henri	41	Dunoyer née Gontj	Victorine. Julie	300
Delfanti	Anna. Magdalena. Maria	95	Dupetret	Robert. Eugène	5
id.	Justina. Madeline	190	id.	Charles. Edouard	183
Delisle	Jose. Marguerite	102	Dupetrez	Lina. Julia	389
Demanet	Blanche. Elise. Ernestine	77	Dupetruis	Ami	7
Demaux	Edmond. Eugène	200	id.	Helene	274
Demelais née Boss	Mina. Olga	256	id.	dit Keven Emma. Caroline	360
Denocéaz	Beile. Adrienne	356	Dupod	Jeanne. Louise. Elise	72
Dentan née Blanchard	Auguste. Elise dite ^{Auguste Elise} _{Elise}	63	id.	Marius	157
Dezansens	Charles. André	292	Dupré	Pierre. Alfred	220
id.	John	218	Dupuis	Elise	147
Deschenaux	Josephine. Augustines	375	id.	Alise. Henriette	352
Descombar	Jeni. Francois	208	id.	Emma. Helene	343
Desgaliez	Julien. Alphonse. William	232	Durgnat	Ida. Elise	7
id.	Madeline. Charlotte	379	Durussel	Jeanne. Marcelle	129
Despland	Jules	147	id.	Henri	193
Desponds	Germaine. Elise. Louise	240	Dutilk	Jean. Pierre	64
Desrauges	Armand. Edmond	47	Duteit	Gustave. ^{Honoré} Henri	312
id.	Jeni. Marcel	97			
Devantay	Anna. Lina	92			
Devaud	Jose. Antoinette	180			
id.	Josa	226			
de Veck	George. Ernest. Louis. Marie	53			
de Viscaya	Marie Dolores. Jaqueline	57			
de Vries	Gerit. Willem	37			
Diday	Alfred. Jules	15			
Dind	Gaston. Henri	39			
Dizrens	Louise. Marguerite	369			

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

D

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Egger	Jules - Alphonse - Henri	285			
Eich	Marie - Louis	48			
Eichenberger	Lusanne - Jeanne	266			
Eloner	Jean - Oscar	118			
Eltzschinger	Marie - Jeanne	331			
Emery	Marcel - Daniel	119			
Eibar	Lisette	233			
Emel	Henri - Robert	173			
Edinga (Roorda van)	Diatrie	25			
Estiel	Emilie - Marie - Felicie	44			
Estopprey	Aline - Amelie	96			
Etienne	Esther - Yvonne	338			
Ethenaz	Jules - Henri	290			
Etter	Freynold - Samuel	268			
Esquis	Blise - Eugenie	194			

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Falconnet	Anna	108			
Fauchette née	Chevalley Léonie	327			
Favez	Josephine - Louise	9			
Favre	Péat	3			
id.	Mathilde	39			
Fell	Louis	58			
Felli	Wilhelmine - Maria dite Nina	46			
Ferrata dit	Ferrati Sophie - Henriette	220			
Ferratis	Blisabeth - Louise	31			
Ferrati (Ferrata dit)	Sophie - Henriette	220			
Feuersenger	Violette - Magali	134			
Fink (Weltz seit)	Philippe	319			
Flach	Frantz - Anton	70			
Flenzy	Blanche - Emma	248			
Flouzy	Thérèse - Alexandrine - Louise	339			
Fombardet née	Warlop - Marguerite - Eugénie	373			
Fontannaz	Ernest	202			
Forestier	Ida - Césarine	273			
Forney	Geneviève - Hélène	125			
Fottis	Giuseppe - Maurizio - Giovanni	142			
Fragnière	Paul - Ernest	263			
Francely	Alain	155			
Francioli	Pietro	305			
Frautschi	Hermann - Louis	314			
Frei	Ernst	266			
Frendweiler	Paul - Robert	130			
Fricke	Lina - Louise	377			
Friedli	Blise	114			
Froidervaux	Albert - Victor	87			
Fuchs	Louisa	286			
Fumagalli	Marie	149			

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Gabaz	Henri - Joseph	154	Grandjean nee	Davez Josephine - Louise	9
Galeazzi	Stefano	107	Grandel	Adèle - Irma	148
Garin	David - Louis	194	Gräker	Johann - Georg	341
id.	Georges - Fernand	306	Gray	William - Henry	395
Garo	Ernest - Albert	298	Gremion	Marie - Jeanne	285
Gasser	Louis - Justin	33	Griessbach nee	Stocker Marie - Lina	270
Gassmann	Hans	248	Gün	Lisette - Julienne	50
Gaudin	Marie - Annette	355	Grosenbacher	Blise	250
Garillet	Adrienne - Susanne	168	Guarneri	Robert - Ernest	239
Gay	Robert - Henri	338	Guez	Jeanne - Alice	135
Genier	Marcel	271	id.	Ernest	229
Gentil (Brett)	Anne - Méry	172	id.	Edmond - Louis	333
Genton	Ernest - Maurice	167	Guidelli	Yves - René	346
George	Martha - Andree	6	Guignard	Marquente - Eugénie	156
id.	Maurice	237	id.	Victor - Jules - François	288
Geletti	Blotilde	219	Guignet	Livie	3
Gilliand	Emma - Adèle	191	id.	Mathilde - Hélène	22
Gingin	Oscar	44	Guillard	Marius - Emile	6
Gizardet	Walter - Arnold	34	Guillemaaz (Noel)	Antoinette - Blise	396
id.	Constant - Charles	212	Guillemin	Josa - Marie	47
Giroud	Oscar	137	Guyaz	Emile - Georges	213
Glarion	Nelly - Genevieve	23			
Gloor	Marius - Jean	371			
Golaz	Germaine - Pauline	280			
Goldingier	Ida - Andrette - Marie	312			
Genin	Marthe - Blise	294			
Götschin	Caroline - Ida	285			
Gousson	Charles - Roger - Alfred	311			
Gougler	Albert - Antoine	91			
Goumaz	Hortense	14			
id.	Charles	260			
Goupil	Berthe - Louise	212			
Gorgerat	Louis - François - Samuel	197			
Gouthorpe	Aubrey - Arthur	71			
id.	Brie	310			
id.	Blisabeth - Marie	2			
Goy	Blisabeth - Marie	58			
Gradwohl	Germaine	214			
Grand	Josa - Hélène	365			
Grandchamp	Hélène - Laure	88			
Grandjean	Marie - Julie	268			

G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Maas	Jeni. Alfred	199			
Mäfeli	Emile	277			
Männemann	Mathilde - Pauline	340			
Männi	Jean	56			
Mayer (De la)	Emma	118			
Hartmann	Herbert - Manfred	236			
Mennard	Georges - Adolphe	196			
Menioud	Blanche - Louise	301			
Menzioud	Henni - Antoine - Louis	181			
Menzy	Marcel - Edgard	242			
Hernandez	Matcon Luis - Felipe	366			
Herten	Bertha	231			
Hewzzer	Max	215			
Horn	Wilhelm - Arthur	264			
Hovet	Alise	51			
Hubler née Domini	Hélène - Berthe	320			
Hugly	Jean - Louis	132			
Huquenin	Charles	75			
Humbert	Alise	334			
Hunkelet	Berthe	394			
Hunter	Donald	376			
Hunziker	Klara - Anna	388			
Hürdimann	Germaine - Alise	260			
Hutmacher	Riccard Alise - Fanny	335			

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Aaccottel	Pierre - Frédéric	156	Aoddevel née Burnier	Louise - Louisa	110
id.	Jeanne - Frédérique - bisarino	184	Aoyet	Robert - Edouard	1
Aaccoud	Emma Kelly	109	Aoperian	Pipsimée	78
id.	Augusta - Louise	332	Aunod	André - Emile - Arthur	63
id. née Rochet	Lina	231	id.	Charles - Auguste	274
Aacquemetta	Fernand - Hermann	238	id. (Kathley -)	Blaise	257
id.	née Bonnin - Françoise	332	Aovone	Angeline - Henriette dite Angèle	352
Aaquemel	Angèle - Berthe	181			
Aaquès	Mérelines - Rosa	100			
Aanz	Clémentine - Fanny - Louise	205			
Aaques	Futh - Madeleine	126			
Aaquier née Coumaz	Hortense	14			
Aaquier	Georgette - Siraphime	322			
id.	Edouard - Alfred	353			
Aaroslawska (de)	Marie - Esther	283			
Aalon	Jenny - Blanche	32			
Aaunin	Olga - Marguerite	140			
id.	Marie	392			
Aavel	Helène	115			
Aayet	Julie	263			
Aeanmonod	Lucie - Adèle	172			
id.	Henri - Louis	348			
id.	Emile - Jules	358			
Aeanneret	Violette	123			
Aeanrenaud	Anna - Léa	253			
id.	Henri - Emile	363			
Aebenz	Conrad - Waldemar - Erich	394			
Aenkins née Bell	Alie - Ingeborg	319			
Amperiali	Carlo - Dante	124			
Andermühle dit Dumoulin	Gaston - William	141			
Aobin	Madeleine - Henriette	159			
Aocin	Werner	125			
Aohannot	Alexis - Jules	19			
Aohnzen	Lionel - Stewart	291			
Aoly	Charles	38			
Aontini	Helène - Berthe	320			
Aonneret née Bellengr	Olga - Ida	368			
Aordan	Alphonsine dite Pauline	150			
id.	Louis	227			
Aoseph	Elisabeth - Jeanne	144			

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Araizer	Irma - Alice	293			
Aralin	Joseph - Edmond	152			
Aamm	Eudalim	221			
Aake	May - Constance	395			
Aeer	Adrien - Georges	60			
Aerbel	Heine - Fessi	101			
Aellerer	Marthe	267			
Aeuser	Emilie	29			
Aipling	Marquerite	318			
Alett	Emile - Charles	364			
Alopfenstein	Werner - Alfred	252			
Aneubühler	Marie	86			
Anulli	Ernest - Alfred	313			
Araege	Emile - Max	270			
Araeff	Irène - Petronella - Fanny - Alice	349			
Aübli	André - Eugène	74			

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Lacombe	Louis	201			
La Harpe (De)	Emma	118			
Lambert	Francis - Alphonse	258			
Lampart	Bertha	84			
Landy	Louis - Alfred	289			
Lany	Charles - Edouard	363			
Lanz	Ernest	45			
Laroche	Urbain - Jérémie	54			
Larocque	Lina	358			
Lathion	Émile - Alphonsine	83			
Lauener	Paul - Charles - Eugénie	81			
Lauper	Albert	82			
id.	Léonie	97			
id.	Berthe - Lina	281			
Lavanchy	Louis - Émile	252			
id.	Louise - Marie	206			
id.	Berthe	314			
Layat	Alexandre - François	102			
Le Del	David - Théophile	136			
Lecomte	Edouard - Guendonné	287			
Lecoulte	Marcelle - Ellen	128			
Le Coultre	Marcelle Ellen	128			
id.	Pauline - Amélie	386			
id.	Suzanne - Elise	339			
Leibundgut	Marie - Philomène	227			
Leimbruger	Ernst - Gustav	165			
Lemat	Berthe - Léonie	350			
Lemp	Ernst	284			
Lerber (de)	Henri	41			
Leuba	Jean - Charles	153			
Leuthold	Ernst	347			
Lévy	Levi - Wolf	286			
Liardet	Blaise - Augusta	347			
Liechli née Weingärtner	Léa - Emilie	56			
Lippert née Delapiaz	Louise	234			
Loeff (Autgerovander)	Marie - Elisabeth - Adriaan	296			
Loosli	Louise	154			
Lugeon née Gaudin	Marie - Nomette	355			
Lugon - Moulin	Marie - Lydia	122			
Lüthi	Frida - Mathilde	61			
Lyle	Hugh - D'byly	279			

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Maag	Julie	37	Michaud	Gene	396
Maackiaoli	Gianna - Lovers - Raffaello	343	Michoud	Eugene - Georges	344
Macht	Marquente - Helene	37	Minini	Henri	34
Magnenat	Emile - Henri	250			
id.	Eugene - Louis	359	Moll	Maria dite Tommy	1
Maillard	Alfred - Henri	273	id.	Walter - Auguste	356
Marazzi	Agostino	306	Molteni	Maria - Sabina	346
Marandas	Emile - Jules	8	Monachon	Lina - Jeanne - Blanche	307
Marqueral	Lophie - Jeanne	93	Monnay (Mouillet)	Adeline - Andree	10
Maritchal	Maurice	335	Monney	Helene - Louis	
Marmel	Andrie - Francois	378	Monnier	Madelaine - Jeanne - Marie	157
Marot	Raymond - Joseph	80	id.	Berthe - Philippine	195
Marti	Pasa	386	Morandi	Bielle - Marie	11
id. nee Pallotton	Marie	197	Mozel - Guillemaaz	Antoinette - Elisa	396
Martin	Marie - Emma	74	Mozel	Madelaine - Louis	137
id.	Germaine - Agathe - Helene	178	id.	Henri - Louis	304
id.	Juliette - Louis	186	Mozetti	William - Charles - Jean	355
Martinelli	Maurice - William - Jules	179	Mozier	Auguste - Louis	29
Masnata	Alice - Marguerite - Helene	187	id.	Mabel - Gene - Paul	84
id.	Albert - Jacques	349	Mozet	Arthur - Emile	233
Masson	Alice - Julie	30	Mokkaz	Yvonne - Marie	373
id.	Alexandre	351	Moulin	Polgantine	338
id.	Lucy - Helene	328	id. - Eugene	Marie - Lydia	123
Matejicek	Marquente - Irene	80			
Matter	Maurice - Ernest	280	Muller	Emilie	19
Matthey	Marcel - Frederic	178	id.	Louis - Marie	94
id.	Lucien - Samuel	400	id.	Alice	106
id. - Annot	Blaise	257	id.	Honore - Cyprien	160
Maurer	Hans	233	id.	Berthe - Flore	177
id.	Ida	397	id.	Pasa	334
			id.	Emilie - Caroline	380
Mean	Louis - Samuel	281	MONOD, Helene		274
Meger	Berthe - Emilie	104			
Melich	Henriette	13			
Mello	Albert - Goetane	379			
Menekrey	Aline	333			
Merio nee Borgatta	Caltrina - Emilie	272			
Mermind	Ernest - Jules	398			
Mermoud	Albert - William	386			
Metille	Bernardine - Marie - Constante	309			
Meyer	Henri - Louis	72			
id.	Albert	374			
Meylan	Charles - Alois	139			
Meyzke	Andrie	297			
id.	Julia	393			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Sache	Julia Marie - Louis	175	Silet	Jeanne - Lina	378
id	Francis - Louis	175	id.	Paul - William	350
id.	Violette - Helme - Pauline	225	Sillevuit	Jeanne - Eugénie	326
Sahud	John - Henri	11	Silliard	Antoinette - Adèle	173
id.	Pogon - André	76	Sinard	Marthe - Louise	15
id.	Léa - Yvonne	229	Sittel	Marie - Sophie	63
Saillat	Marie Louise - Mathilde	71	id.	Léon - Antonin	346
Samblanc	Francis - Adolphe - Arthur	192	id.	Georges	369
Sanchaud	Alexis - Paul	210	Sochon	Susanne - Emma	211
Sasche	Alfred - Arthur	113	Soget	Rene - Andriette - Jenny	196
Saschoud	André	57	id.	Alice - Léa	391
id.	Emile - Louis	317	Sonti	Victorine - Julie	300
Sauz	Emile - Robert	116	Sorchet	Henri	66
Sérisset	Jules - Nicolas	17	id.	Mathilde - Hortense	155
Serraz	Georges - Louis - Jean	263	id.	Lina	221
Serrenoud	Gustave - André	254	Souly	Marcel	326
Serret	Robert - Henri	55	Souza	Elise - Alice	49
id	André	98	Srelaz	Marie - Lucie	176
id - Gentil	Anne - Mary	179	Srod'hom	Frédéric - Louis	381
Serrin	Oswald - Julien	30			
id.	Violette - Velly	141			
id.	Simone - Hélène	311			
id.	Pierre - André	330			
Serrinjaquet	Gaston - Bell	207			
Serron	Beule - Marie - Hélène	329			
Serroud	Mathilde - Isabelle	203			
id.	Benquetzel dit Lina - Marcel	345			
Seter	Maria - Josefa	218			
Setil	Edouard - Constant	299			
Setilmermet	Paul - Emile	372			
Setilpierre	Georges	185			
Setoud	Louis - Ernest	83			
Seyronel	Schwige - Louisa	374			
Sfässli	Marquente	65			
Shilippz	Angèle - Charlotte	398			
Siccard	Alice - Fanny	335			
Sidouz	Luce - Lina	207			
Sièce	Yvonne - Jeanne	216			
Siquel	Albert - Jules	31			
Siket	Jeanne - Julie dite Lily	133			
id.	Hélène - Julia	241			

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Madelfinger	Ernst - Hermann	318	Rodzier	Guy - Henri	121
Madrizzati	Luggi	133	id.	Marie - François	138
Hamel	Marie - Julie	17	id.	née Locati Louise	154
Hamus	Yvonne - Amélie	42	Rodriguez	Suzanne - Genevieve - Augustine	387
Manghiati (Caciaguerra)	Julio - Stefano - Chris.	316	Roth	Karl	85
Hau	Ida - Carlo - Saporiano	317	id.	Bertha	378
Hauscher	Bertha - Louise	383	Rothem	William - Morius - Jules	354
Hava	Emilio - Giuseppe - Giovanni	272	Roud	Louise - Genevieve	400
Recordon	Edouard	68	Rouge	Ernest - Louis	33
Regamey	Elisa - Marie	163	id.	Camille - Robert	61
Regard	Antoinette - Helene	259	id.	Genevieve	295
id. née Müller	Emilie - Caroline	380	id.	née Cacia Marie - Therese	124
Regis	Marie - Rosalie	69	Rouillet	Annie - Jeanne	151
Reinhard	Raphael - Anton	51	id.	née Deillon Marie - Lydie	246
Reutener	Viktor	303	id.	Monnay Adeline - Andree	10
Reverchon	Alicia - Emilie - Louise	132	Roulet	Fernand - Louis	79
Reyh	Albert - Auguste	390	id.	Edelweiss - Violette	170
Reymond	Henri - Felix	12	Rouquie	Anne - Philomene - Yvonne	146
Rickli	Marie - Anna	18	Rouzy	Alphonse - Emile	320
Rieben	Marc - Francois	311	Roy	Marguerite - Rose	34
Riez	Jeanne - Marie	152	id.	Jeanne - Helene	292
Riezen	Podolphe	22	Ruchet	Georges - Ernest	276
Rigazzi	Katharine - Maria - Amalia - Theresia	105	Ruelach	née Sauter Marie - Augustine	337
Rigollet	Leon - Joseph	277	Rufer	Ernest - Emile	86
Ringger	Yvonne - Madeline	55	Rüpp	Appollonia	204
Rochat	Francois - Elie	230	Ruppier	Bertha	243
id.	Justine - Bertha	263	Russell	née Walter Gray - Constance	395
id.	Octave - Fernand - Charles	267	Rutgers van der	Loeff Marie - Elisabeth - adrienne	296
id.	Elise - Marie - Antoinette	330	Ryder	Hermann - Felix - Jakob	260
id.	Pierre - Samuel	344			
id.	Antoinette - Marie - Emilie	381			
Rod	Auguste - Henri	2			
Röhm	Lilie - Marguerite	138			
Rolando	Angele - Louise - Victorine	60			
Roorda van Ezinga	Beatrice	25			
Roze	Charly - Emile	324			
Rozeng	née Chauplanaz Marie - Melanie	390			
Rozzat	Gaston	143			
Rozzel	Berthe - Julien	142			
Rozzetti	Esther - Marguerite	12			
id.	Uttario	20			
Rozzier	Oscar - Charles	40			

R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Salgmin	Marie - Louise	298	Steiner	Adam	321
Sallin	Berthe - Lucie	377	Steinmann	Rosa - Louise	217
Salzmann	Henri - Jean - François	111	Stocker	Marie - Lina	240
Sandoz	Marc - Auguste	106	Stoller	Ida	250
id - Othenet	André - Fritz	241	Stouky	Joseph - Frank - Henri	31
Saugy	Gabrielle	119	Suc	Jean - Louis	104
Sauléat	Marie - Augustine	337	Suler	Ernest	209
Savary	Louise	244	Sweeten nee Wilson	Annie - Elisabeth	271
Scarzone	Catterina - Francesca	2			
Schäfer	Gustave - Adolphe	191			
Schenk	Auguste	339			
Scherzer	Louise	139			
Schlotthauber	Georges - Otto	357			
Schlumpf	Ida - Frida	70			
Schmid	Julien - Marius - Robert	144			
Schmid	Alexis - Edouard	168			
Schneeberger	Edouard - Louis	133			
Schneider	Victor - Henri	151			
Schneiter	Jules	216			
Schnyder	Lucie - Alice - Eugénie	325			
Schoffler	Juliette - Andrée	344			
Schüler	Charles - Henri	380			
Schweizer	Paul - Heinrich	397			
Schwiegel	Anna - Rosa	188			
Secretan	Ferdinand - Emmanuel	256			
Sedlatchek	Nicolas - Constantin	89			
Seiler	Léon - Armand	131			
id.	Henri - Marc	309			
Senn	Franz - Robert	304			
Shuster	Letie M ^{rs} Gray	316			
Siegfried	Dorothea	53			
Simon	Robert - Louis	331			
Simonin	Marthe - Germaine	249			
Soutter	Edmond - Charles - Félix	383			
Spicher	Louisa - Marguerite	59			
Spinnler	Hugo - Johannes	261			
Spiro	Lophie - Louise	130			
Staiber	Karl - Johann	99			
Steiner	Emme - Marie	52			

S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Bacca	Marie - Joséphine	228			
Bacconelli	Giovanni	366			
Bagini	Charles - Romeo	182			
Baillens	Alois	48			
id.	Robert	115			
id.	Paul - Henri	186			
Bavel née de Blonay	Estéris - Sica	255			
Bedeschi	Alphonse	329			
Bhatin	Charles	170			
Bheifler	Dobros	169			
Bhéros	Marius - Louis	103			
id.	Laure - Marie	290			
Bhieray	Jeanne	183			
Bhommen	Karolina dite Lina	189			
Bhorin	Justine - Joséphine	54			
Bhuillard	Emile - Edm	9			
Bobler	Ernst	108			
Borche	Adèle - Augustine	111			
Bornate	Ursule - Marie	161			
Borny	Alfred - Jean - Louis	62			
Bodi	Henri - Charles	352			
Brevidan	Gaetano	33			
Bressini	Elisabeth - Rosine	4			
Brolliet	Melanie	332			
Branchet	Jean - Eugène	195			
Brosch	Ernst	184			
Bschopp	Margaretha	284			
Buzini	Demetrio - Lito	27			
Buzian	Lophie - Louis	237			
Bulundjian	Leon	283			

T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Walder	Fritz	24	Puilliomonet	Marie - Jose - Elisabeth	63
Walentini	Benedetta - Ghise	370			
Vallotton	Marie	197	Wyss	Emma - Anna	16
Waller	Mariel - Francois	128	id.	Alfred - Robert	18
van der Loeff (Rutgers)	Marie - Elisabeth - Adria	296	Wyssmann	Marie - Lea	303
van Edinga (Korda)	Beatrice	25			
Wanger	Jeanne - Marie	313			
Ward	Henriette - Ehesdora	291			
Warlop	Marguerite - Eugenie	373			
Wassilévits	Siméon	325			
Watenwyl (van)	Robert - Max	296			
Vaucher	Guise - Emilie	153			
Vauthey	Constant - Francois	203			
Weber	Fernand	172			
Weck (de)	Georges - Ernest - Louis - Marie	53			
Weingärtner	Leu - Emilie	56			
Wellner	Joseph - Emile	399			
Wells soil Fink	Philippe	319			
Weniger	Albert	370			
Verdan	Jean - Joseph	389			
Wetli	Marguerite	45			
Vidmer soil Widmer	Jean - Joachim	153			
Vidoudez	Emilie - Ledmore	40			
Vittiger	Jacob - Joseph - Mathias	93			
Wilson	Amiel - Elisabeth	271			
Viret	Emilie - Georgette	234			
Vistavas	Helene	101			
Witschi	Maurice - Bessie	23			
Villone	Luigi	95			
Vizcaya (de)	Maria - Dolores - Jacqueline	57			
Vodoz	Augusta - Méry	359			
Vogl	Augusta	188			
Wahler	Max	302			
Walber	Gertrude - Hedwige - Helene	236			
Wolf	Marie - Madeleine - Josephine	208			
Wölfl	Blanche - Simone	357			
von Watenwyl	Robert - Max	296			
Vries (de)	Geint - Willem	37			
Duffray	Frédéric - Henri	109			
Duilemin	Ida	87			

V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Zannichelli	Ida	322			
Zanolo	Germaine - Sophie	308			
Zaug	Christian	100			
Zbinden	Lea - Louise	213			
Zebert	Georg	367			
Zigliani	Francesco - Carlo - Paolo	150			
Zimmermann	Elsa - Valerie	276			
id.	Hans - Jakob	348			
Zinggeles	Ernst	317			
Zissel	Antoinette	341			
Zulauff née Ramel	Marie - Julie	17			
Zumbinnen	Rose - Louise	365			
Zumwald	Anna - Louise	362			
Zweigart	André - René	328			

